هكذا من الأصل

FÉVRIER 1975
N° 251

Rédacteur en chef :
Claude Julien

Prix : 5 F

Algérie : 5,00 DA — Canada : 1,25 $ c. — Espagne : 35 pes. — Italie : 650 lires — Maroc : 5,00 dir. — Roy.-Uni : 33 p. — Suisse : 3 F.S. — Tunisie : 500 mil.

Abonnements : voir tarif page 29.

Publication mensuelle
(vingt-deuxième année)
éditée par
Le Monde

LE MONDE diplomatique

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — 5, rue des Italiens, Paris-IX — Directeur : Jacques Fauvet

Démocratie

Par CLAUDE JULIEN

APRES la Grèce, le Portugal s'apprête à accomplir les rites du retour à la démocratie. De considérables différences séparent les deux pays. Non seulement la dictature a couvert à Lisbonne une tranche d'histoire beaucoup plus longue qu'à Athènes, mais encore des militaires ont rendu au Portugal une liberté que d'autres militaires avaient étranglée en Grèce. En outre, pour appeler les citoyens aux urnes, M. Caramanlis avait attendu moins de quatre mois, alors que les nouveaux dirigeants portugais ont cru devoir s'accorder un délai de près d'un an, que ne suffisent pas à expliquer les difficultés de la décolonisation.

De telles différences resteraient assez académiques si une consultation électorale suffisait finalement à garantir la solidité d'une démocratie recouvrée. Mais l'euphorie qui succède à l'effondrement de longues dictatures est de courte durée. Elle débouche à Athènes sur une majorité modérée qui paraît assez improbable à Lisbonne. Et bien vite apparaissent les menaces qui pèsent sur des libertés encore fragiles.

MENACES internes, nées de dissensions qui s'expliquent trop bien non seulement par des conflits d'intérêts mais aussi par une insuffisante réflexion sur le contenu, le champ d'application et les méthodes d'un régime démocratique : la pensée, en ces domaines, reste trop souvent sommaire, fondée sur des concepts anciens, figés, mal adaptés aux problèmes modernes, ouvrant ainsi la voie à toutes les tentations extrémistes.

Menaces externes, car la renaissance d'une démocratie ne va pas sans inquiéter d'une part les intérêts étrangers qui s'étaient accoutumés au paisible confort d'un « ordre » fondé sur la force, d'autre part les grandes puissances chargées de veiller à la cohésion des blocs. Blocs immuables, consolidés à chaque crise par la connivence inavouée — et pourtant tellement visible — des Super-Grands : en respectant les règles non écrites du jeu, chacun d'eux sauvegarde son propre glacis.

L'HISTOIRE même de la junte grecque enseigne à M. Caramanlis que la démocratie restaurée par ses soins ne résisterait pas longtemps à une décision de Washington. De même, les remous qui ont suivi la chute de M. Caetano n'étaient pas tous made in Portugal. ***Si la situation confuse qui règne à Lisbonne devait déboucher sur un régime socialiste, des considérations proprement stratégiques, s'ajoutant à des préoccupations politiques et économiques souvent évoquées, conduiraient à une grave crise. Car qui n'a oublié que, pendant la guerre d'octobre 1973, alors que les membres de l'OTAN, y compris l'Allemagne fédérale, refusaient toute aide à l'aviation américaine qui ravitaillait Israël, le Portugal lui laissa la libre disposition de la base des Açores. Les forces aujourd'hui au pouvoir à Lisbonne n'auraient certes pas la même complaisance. Divers signes indiquent déjà que le choix serait entre deux solutions : ou bien les Portugais se donneraient une majorité compréhensive à l'égard de Washington, ou bien ils verraient apparaître un mouvement « spontané » revendiquant l'indépendance des Açores...***

LES menaces extérieures rendent encore plus évidentes les insuffisances de systèmes démocratiques qui, pour assurer leur survie, ont un besoin urgent de préciser leur doctrine et leurs aspirations, d'approfondir leur enracinement. Lorsque s'achève le cauchemar de la dictature, on a tôt fait de découvrir que la générosité du rêve démocratique ne suffit pas à lui faire prendre corps. Jamais la démocratie ne pourra se contenter d'être, dans la conscience des peuples et dans la théorie politique, le contraire de la dictature. Jamais elle ne pourra se borner à la liberté d'élections qui trop souvent esquivent les véritables débats, à la liberté de la presse lorsque les grands moyens de communication sont contrôlés par de puissants groupes d'intérêts, aux libertés syndicales lorsque le mouvement ouvrier est coincé entre la crainte de l'embrigadement dans une organisation unique et la faiblesse qui naîtrait de l'éparpillement.

Deux siècles après les révolutions américaine et française, la démocratie est encore dans l'enfance et, pour beaucoup, paraît déjà vieillie. Parce qu'elle n'a pas su grandir avec le monde de l'industrie et de la technologie. Parce qu'elle n'a pas su féconder ses principes par des courants de pensée plus audacieux. Parce qu'elle s'est montrée soucieuse de conserver timidement un mince héritage plutôt que de l'enrichir de conquêtes nouvelles. Parce qu'elle n'a pas osé aller au-devant de ses propres exigences pour élever sans cesse le niveau de conscience politique des citoyens. Parce qu'elle a trop peur des affrontements qui fondent pourtant sa raison d'être.

Vers un Yalta nouvelle manière

Débouchant sur des attaques de plus en plus vives contre le parti socialiste, l'analyse de la situation en France par le P.C.F. n'est pas sans parenté avec l'analyse que les dirigeants soviétiques font de la situation mondiale.

En annonçant à la mi-janvier que Moscou renonçait à l'accord commercial soviéto-américain de 1972, M. Henry Kissinger a évoqué les causes visibles de l'attitude du Kremlin : statut commercial discriminatoire, ingérence dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S. à propos de l'émigration des juifs, insuffisance des crédits (75 millions de dollars par an pendant quatre ans) votés par le Congrès pour favoriser les exportations vers l'Union soviétique.

Mais la décision soviétique s'appuie aussi sur d'autres considérations qui relèvent de la stratégie globale des grandes puissances. C'est l'ensemble de ces aspects qui sont analysés, de divers points de vue, ci-dessous par Marc Ferro et (pages 4, 5 et 6) par Alain-Marie Carron, Bernard Féron et Jean-Pierre Vigier. Cette recherche remet en question l'interprétation « classique » des relations Est-Ouest et conduit à une nouvelle appréciation des concepts de « guerre froide » et de « détente » appliqués à la politique mondiale des deux super-puissances.

Par MARC FERRO *

« *MAIS qui donc, à la direction socialiste, contrôle les propos irresponsables de certains représentants de ce parti ?* » Cette petite phrase d'un communiste français, si vite effacée par l'actualité, est le symptôme d'un lent mouvement, venu des profondeurs, et qu'anime une fraction croissante du monde communiste. Implicitement, elle appelle le parti socialiste français à fonctionner à la manière d'un P.C. Or, depuis quelques années et jusqu'à l'hiver 1974-1975, on assistait plutôt au phénomène inverse : bolchevik, le P.C.F. déclarait vouloir fonctionner de façon plus ouverte, plus démocratique.

Voici que le vent tourne ; comme s'ils parodiaient Boukharine, des dirigeants communistes semblent dire : jusqu'à présent, nous avons été trop démocrates et pas assez communistes ; désormais, il faut être moins démocrates et encore plus communistes. Plusieurs explications ont été données de ce durcissement, de ce revirement ; elles mettent en cause la montée du parti socialiste, l'affaiblissement relatif du P.C. ; le fait qu'il perd, par son alliance avec les socialistes, jusqu'à son identité et que, par l'implicite de cette alliance, il se prive de l'appui de tous ces jeunes travailleurs qu'attirent les thèmes plus révolutionnaires de la C.F.D.T. ou d'autres groupes politiques même socialistes. Jusqu'à l'élection présidentielle, l'appât d'une participation à la gestion de l'Etat compensait ces sacrifices. La victoire de M. Valéry Giscard d'Estaing reportant ces espoirs aux calendes, les avantages éventuels d'un succès de la « gauche » aux législatives ne seraient que miettes d'un festin. Consommées à l'office, elles laissent déjà aux communistes un goût de cendre.

Ces raisons, on l'imagine, comportent leur part de vérité. Elles n'en isolent pas moins la situation française de son contexte mondial, plus exactement de l'analyse vraie ou fausse de ce contexte telle que peuvent la formuler des communistes de tous les pays. Sur ce plan, à Paris comme à Moscou ou à Lisbonne, les communistes peuvent se représenter la situation générale d'une façon identique. Pour bien le saisir, plaçons-nous au centre, à Moscou, et choisissons trois moments de l'après-guerre : le tout début des années 60, 1968, février 1975. Confronter, à ces trois moments, la situation sur les différents fronts de la politique soviétique permet de mieux comprendre quelques-unes des réactions d'aujourd'hui.

1961-1962. POUR LES SPHERES DIRIGEANTES, LE FRONT PRINCIPAL, CELUI DE LA « GUERRE FROIDE », a bien failli dégénérer ; lors de la crise cubaine, un conflit a manqué éclater. A Moscou, le Soviétique en est informé ; mais, décidément, son humeur n'est pas anti-américaine. A l'Ouest, il ne connaît d'ennemi que l'Allemand et, volontiers, il le soupçonnerait d'être le mauvais génie du peuple américain.

Autre danger qui sourd, le Chinois. A cette date, de multiples signes attestent qu'en avance sur les milieux dirigeants le Russe est porté à sentir cette menace qui plonge au tréfonds du sentiment populaire : la conjonction ancestrale du Tatar et de l'Allemand, ce vieux phantasme qui hante la Russie.

Longtemps encore les autorités nient l'existence de ce problème. Reflet critique, pieux reflet néanmoins des discours et des textes, les analyses occidentales ne l'évoquent pas encore. Elles s'attacheraient plutôt à examiner les débats qui occupent le devant de la scène et qui sont en façade le troisième front de la politique soviétique. En premier lieu, les discussions sur la réforme de l'économie dans un pays qui, quinze ans après les destructions hitlériennes, connaît encore la pénurie. En deuxième lieu et surtout, elles examinent les manifestations de la « déstalinisation ».

Lorsque se fait entendre le cri déchirant d'Ivan Denissovitch, que la publication même du livre soulève deux sous d'espoir, le vacarme qui l'accompagne est tel qu'on perçoit mal que cet espoir est surtout le fait des intellectuels. Chez les dirigeants, dans la bureaucratie, dans les Républiques ou le monde du travail, il n'a guère plus de portée réelle qu'en aurait eu, en France, à la même date, une lettre ouverte de Jean-Paul Sartre au général de Gaulle. Quant au problème du pouvoir, s'il se pose en profondeur aux dirigeants soviétiques, c'est en d'autres termes et comme, depuis cette date, d'excellents kremlinologues l'ont écrit.

A cette date, en France, comme ailleurs en Europe, les partis communistes sont hors course.

L'aggravation de 1968

1968. L'AIRE DE L'INTERVENTION SOVIETIQUE S'EST ELARGIE. Pour les dirigeants néanmoins, la situation est passée au rouge, au négatif, là où, en 1961-1962, elle était encore incertaine : en Chine et dans les démocraties populaires, à Prague évidemment. Elle est demeurée négative, avec l'humiliation en plus, sur le principal « front anti-impérialiste », où les Américains ont pu impunément bombarder un allié, le Vietnam du Nord. A un degré moindre, c'est un échec de même nature que ressentent les dirigeants de Moscou lorsque Israël vainc les troupes arabes équipées de matériel soviétique. Enfin, les effets de la prétendue déstalinisation sont considérés comme une maladie dont la contagion pourrait gagner d'autres démocraties populaires, les Républiques mêmes et, pourquoi pas, Moscou. Les mesures les plus rigoureuses sont prises, qui visent intellectuels et nationalistes de toute race, qui, « de Dubcek à Soljenitsyne », mettent en cause le fonctionnement du système.

A une date où la réforme de l'industrie n'a pas produit ses effets, il est remarquable que, dans leur masse, les Soviétiques adhèrent implicitement au régime. Certes, les cris et les appels se multiplient, qui attestent du malaise de l'intelligentsia ; mais les fondements du système ne sont pas mis en cause. Cinquante années ont passé depuis Octobre et l'école a fait des Soviétiques des citoyens que n'importe quel dirigeant occidental envierait ; des citoyens modèles, qui s'identifient totalement au régime, ne savent pas dissocier l'Etat et la société, croient que critiquer les dirigeants est faire preuve d'antisoviétisme. Parole de l'Etat est parole d'évangile : lorsqu'en 1969 un film est présenté sur les événements de Prague, les spectateurs adhèrent totalement à l'interprétation qui leur en est proposée, par une présentation au reste assez adroite ; et ils s'indignent du comportement de la jeunesse tchèque qui « agresse » les tanks soviétiques pénétrant dans Prague. Les oppositionnels qui, à Moscou, prêcheraient pour un socialisme à visage humain manifestement ne sont pas compris. L'un d'entre eux est pris à partie par le public.

A l'Ouest, c'est l'époque où les partis communistes prennent quelque distance vis-à-vis du modèle soviétique. Ils craignent qu'en agissant autrement, ils ne se déconsidèrent. C'est l'époque, également, où manifestement Moscou craint qu'une victoire de la gauche « unie » en France n'appelle les Américains à une riposte et les Européens de l'Est à vouloir imiter le nouveau modèle démocratique français.

(Lire la suite page 4.)

* Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

ENTRE ISRAËL ET LES ARABES

LES ÉTATS-UNIS FACE AU RISQUE DE GUERRE

Par NOAM CHOMSKY *

LE « jeu des nations » en Proche-Orient comporte de nombreux joueurs, et la plupart d'entre eux situent l'enjeu à un niveau très élevé. Tellement élevé, en fait, qu'ils accepteront virtuellement n'importe quel risque pour atteindre leurs objectifs nationaux. Ceci est vrai des deux nations dont le conflit local est au centre d'un complexe réseau d'intérêts et d'antagonismes — les juifs israéliens et les Arabes palestiniens, — chacune d'elles revendiquant des droits nationaux sur un seul et même territoire. Mais ce n'est pas moins vrai des Etats impériaux : les principaux producteurs de pétrole ne peuvent guère se tenir à l'écart du conflit local, quelles que soient les tendances de leur groupe dirigeant ; en conséquence, la structure sur laquelle est fondée la puissance du monde industriel sera nécessairement affectée, et elle peut même être déterminée par le dénouement du conflit.

Il est assez simple d'esquisser un scénario qui aboutit à la destruction des protagonistes locaux et même à la troisième — et dernière — guerre mondiale du siècle. Les « pays du champ de bataille » — l'Egypte et la Syrie, avec la Jordanie qui, non sans répugnance, est devenue leur partenaire — se rendant compte que la négociation et des arrangements politiques ne leur permettront pas de recouvrer leurs territoires occupés, peuvent considérer la guerre comme leur seul choix, particulièrement en cas d'agitation intérieure. Dans un état de tension élevée, Israël pourrait frapper, sentant que sa survie est en cause. Il est improbable que le schéma de la guerre d'octobre 1973 se renouvelle. Ou bien, isolé sur le plan international, et confronté à une aggravation de l'équilibre des puissances, Israël peut se sentir incapable de soutenir une course aux armements avec un adversaire dont la richesse est illimitée. Dans de telles circonstances, une agression préemptive pourrait apparaître comme la seule mesure raisonnable, quelles qu'en soient les conséquences.

Pour élargir le tableau, il faut considérer les intérêts des Etats-Unis. Un principe fondamental de la politique américaine veut que les incomparables ressources énergétiques du Proche-Orient restent sous le contrôle des Etats-Unis et de leurs compagnies pétrolières ou, à tout le moins, que leurs concurrents n'obtiennent pas un accès privilégié à ces réserves. En exagérant à peine, il s'agit là d'un véritable axiome. Les Etats-Unis toléreront un type assez formel de « nationalisation » qui laisserait le traitement et la distribution aux mains de compagnies résidant aux Etats-Unis, mais il est hautement improbable qu'ils acceptent des mesures qui bouleverseraient sérieusement ce système. La menace répétée d'intervention militaire est, sans aucun doute, conçue comme un avertissement modéré à cet effet.

Une importante pénétration russe dans les régions productrices de pétrole conduirait presque certainement à une guerre générale. Mais, en dehors de cette lointaine éventualité, les Etats-Unis ne sont pas disposés à permettre que s'établisse, entre les producteurs de pétrole et les autres pays capitalistes industriels, un nouveau type de relations sur une échelle assez vaste pour menacer l'hégémonie américaine. Depuis la seconde guerre mondiale, un objectif prioritaire de la politique étrangère des Etats-Unis a consisté à s'assurer que l'Europe occidentale et le Japon resteraient sous leur domination effective. Ce système global serait sérieusement remis en cause par d'importants arrangements bilatéraux entre pays capitalistes et pays producteurs de pétrole. Après la guerre d'octobre, des approches dans cette direction se sont heurtées à la volonté de Washington, qui tient à maintenir sous son contrôle un « front uni » des consommateurs. En outre, le gouvernement américain s'efforce de faire en sorte que les compagnies américaines amassent, aux derniers stades d'une économie basée sur le pétrole, des profits suffisants pour garder leur domination sur la phase suivante, fondée sur le charbon ou l'énergie nucléaire.

(Lire la suite page 18.)

* Professeur de linguistique au Massachusetts Institute of Technology, auteur de *Guerre et paix au Proche-Orient*, Edit. Belfond, 1974.

REMOUS AUTOUR DE LA C. I. A.

Un " service secret " sans mystères

De la défense de la démocratie à la protection des intérêts privés

Par NINA SUTTON *

KISSINGER, Schlesinger, Colby ? Il serait assurément fort intéressant de savoir qui est à l'origine des récentes révélations sur le réseau de surveillance de l' « ennemi intérieur » mis en place par la *Central Intelligence Agency* en violation de son statut. Ce dernier scandale a été amplifié par l'intervention du président et la désignation d'une commission d'enquête. En mettant l'accent sur les activités « illégales » de l'agence, il pourrait bien tendre à masquer le débat ouvert depuis plusieurs mois sur ses activités légales.

En se séparant, le 93e Congrès a laissé derrière lui quatre projets de loi concernant la C.I.A. Le plus radical demande la suppression pure et simple des services opérationnels de l'agence. Quant aux autres, ils réclament un contrôle plus sévère de ses activités. De surcroît, par un amendement au budget de l'aide à l'étranger, les parlementaires ont exigé de la C.I.A. qu'elle cesse toute opération autre que ses opérations normales de renseignements, à moins d'en informer pleinement le Congrès.

Pour se convaincre du sérieux de la menace, il suffit de voir l'opération de charme lancée par M. William Colby, directeur de la C.I.A., qui, de son propre aveu, a, au cours de l'année dernière, rencontré quelque cent cinquante journalistes, participé à plusieurs émissions de radio et de télévision et même accepté — fait unique dans les annales de la C.I.A. — de dialoguer publiquement avec ses critiques au cours d'une conférence organisée par le Centre d'études sur la sécurité nationale, composé de jeunes intellectuels notoirement opposés aux activités clandestines de l'agence.

Le mois dernier, M. William Colby a même tenu à rassurer personnellement les *ambassadeurs des Etats-Unis en Amérique* latine sur l'innocuité des activités actuelles de ses services dans cette région. Outre les révélations sur le rôle joué par la C.I.A. au Chili, l'inquiétude de ces diplomates s'explique sans doute par la publication du livre *Inside the Company - C.I.A. Diary* (1), écrit par un ancien employé de l'Agence — ou de la « compagnie », comme l'appellent ceux qui travaillent pour elle. C'est le journal de douze ans d'expériences vécues sur le terrain. Philip Agee, qui a opéré successivement en Equateur, en Uruguay et au Mexique, a tenu à ne rien omettre. Depuis le stage dans la mystérieuse « ferme » de Camp-Peary, où les futurs cadres (2) de la C.I.A. reçoivent leur formation — physique, technique et idéologique — jusqu'à la minutieuse description des moyens mis en œuvre pour, par exemple, « déstabiliser » deux gouvernements équatoriens qui refusaient de rompre leurs relations diplomatiques avec Cuba, tout y est. Le livre contient même une liste de plus de quatre cents personnes ou organisations ayant « collaboré » avec la « compagnie » (on y trouve notamment les noms de MM. Echeverria, Figuérès et Lopez Michelson, respectivement présidents du Mexique, du Costa-Rica et de la Colombie).

Il y a six mois environ, un autre livre était venu alimenter la controverse. Ecrit par un ancien assistant du directeur de la C.I.A., Victor Marchetti, et un ancien *employé du département d'Etat*, John Marks, *The C.I.A. and the Cult of Intelligence* (3), a, entre autres mérites, celui de dévoiler les chiffres, jusque-là tenus secrets, du budget et des effectifs de l'agence. Son impact, cependant, a tenu moins aux révélations qu'il contient qu'aux efforts déployés par M. William Colby et ses collaborateurs pour l'empêcher de paraître. Finalement publié avec cent soixante-huit passages en blanc, c'est le premier *livre jamais censuré avant publication* par les autorités américaines.

Renseignements et opérations clandestines

Au cœur du débat : les opérations clandestines de la C.I.A. Il faut en effet distinguer entre les services de renseignements (espionnage et analyse des informations) de l'agence que personne — ou presque — ne songe à contester, et ses services opérationnels.

*Par opération clandestine, il faut entendre toute activité visant à influencer la situation politique dans un pays étranger. L'une des énumérations les plus complètes et les plus autorisées des activités entrant dans cette catégorie a été fournie, au cours d'une réunion très privée de ce monument de l'*Establishment *politique américain qu'est le* Council on Foreign Relations, *par Richard Bissell, qui dirigea le service des opérations clandestines de la C.I.A. pendant quatre ans (4). Il les répartit en huit catégories :*

« 1) Avis et conseil politique ; 2) financement d'un individu (homme politique, militant infiltré dans un parti à surveiller, policier, etc.) ; 3) soutien financier et « assistance technique » à un ou plusieurs partis *politiques ; 4) soutien d'organismes privés*, y *compris* des syndicats, des sociétés commerciales, des coopératives, etc. ; 5) propagande clandestine ; 6) formation « privée » d'individus et échange de personnes ; 7) opérations économiques ; 8) opérations paramilitaires ou d'action politique destinées à renverser ou à soutenir un certain gouvernement. »

Cette dernière catégorie évoque immédiatement — entre autres interventions — la tentative de débarquement de la Baie des cochons en 1961, l'aide apportée en 1967 aux autorités boliviennes dans leur chasse à « Che » Guevara ou encore la formation de l'armée clandestine de quelque cent mille (trente mille d'après M. Colby) mercenaires mise sur pied au Laos et entretenue pendant près de dix ans par la C.I.A.

Pour les autres, les exemples sont innombrables et concernent le monde entier. Vouloir dresser une liste complète des hommes politiques de premier plan qui ont touché des fonds de la C.I.A. serait impossible. Il faut citer, tout de même, à propos de la quatrième catégorie, l'énorme travail effectué par la « compagnie » au sein du mouvement syndical « libre », créé par l'intermédiaire de la grande *centrale syndicale américaine* A.F.L.-C.I.O., et aux instituts de formation des cadres syndicaux utilisés notamment en Amérique latine.

Au reste, il n'est pas un secteur d'activité qu'à un moment ou à un autre la C.I.A. n'ait infiltré grâce à des institutions américaines privées, telles que la Guilde des propriétaires de presse, des associations de juristes, certaines Eglises, des associations d'enseignants, des groupes culturels, sans oublier des entreprises industrielles ou commerciales (5).

Les opérations de propagande, qualifiée de « blanche » ou de « noire » suivant qu'il s'agit de diffuser des informations exactes ou fausses, couvrent elles aussi un éventail très large : gestion de stations de radio émettant en direction des pays socialistes (Radio-Liberty pour l'U.R.S.S. ; Radio Free Europe, pour les pays de l'Est, Radio Swan pour Cuba, etc.); financement de livres « scientifiques » sur l'U.R.S.S. ou sur la Chine ; falsification de documents compromettants pour un syndicat ou un parti politique que l'on glisse à des *journalistes amis ; distribution de faux tracts* au Vietnam ou en Chine, etc.

Clandestines, toutes ces opérations sont le plus souvent illégales. C'est la raison pour laquelle, à l'exception de John Kennedy après le fiasco de la baie des Cochons, aucun président des Etats-Unis n'avait, avant M. Gerald Ford (6), osé les avaliser. Habituellement, lorsqu'une opération gênante fait malencontreusement surface, si un démenti n'est pas possible, la Maison Blanche se contente de fournir une explication spécifique destinée à justifier cet incident particulier, et rien de plus.

Devant l'inquiétude suscitée par la prise de position du président à propos du Chili, M. William Colby a répété plusieurs fois qu'aujourd'hui les opérations clandestines de la C.I.A. ne constituent plus qu'une fraction infime de ses activités, que leur suppression ne modifierait pas sensiblement l'équilibre des forces et que la sécu*rité des Etats-Unis n'en serait pas directement* menacée.

Les chiffres fournis par Victor Marchetti invitent pourtant à douter de cette affirmation. Non seulement il apparaît que la direction des opérations est la plus importante en termes d'effectifs, mais encore le chiffre cité ne tient évidemment pas compte des dizaines de milliers de « contractuels » recrutés sur place pour des actions particulières. De plus, une bonne partie du personnel de la direction administrative (qui était autrefois appelée « direction de soutien ») n'a d'autre fonction que de préparer les opérations clandestines : c'est ainsi, par exemple, que la section financière, qui a des bureaux à Hongkong, Beyrouth, Buenos-Aires et Genève, collectionne les monnaies étrangères — souvent achetées au marché noir — pour financer les opérations à venir, ou encore que les services de sécurité assistent les agents.

Ce qui permet aux auteurs de *The C.I.A. and the Cult of Intelligence* d'écrire : *« Actuellement, la C.I.A. consacre les deux tiers de son budget et de son personnel aux opérations clandestines et à leur soutien ; cette proportion est relativement constante depuis plus de dix ans (...) et il y a peu de raisons, pour l'instant, de s'attendre à un changement. »*

Mettre en question les services opérationnels de la *C.I.A.* revient donc, quoi qu'en dise M. Colby, à s'attaquer à ce qui fait sa spécificité dans le monde du renseignement américain, à ce qui est *de facto* sa fonction principale.

Cette impression est confirmée par le fait qu'en matière de renseignements proprement dits — tous les témoignages récents concordent sur ce point — la *C.I.A. ne semble pas enregistrer de très* gros succès, surtout en ce qui concerne ses deux cibles prioritaires, l'U.R.S.S. et la Chine (7). Son action est paralysée par le caractère très fermé de ces deux pays et par la crainte des agents américains de se faire infiltrer par le K.G.B. (8). Le développement des avions de reconnaissance à haute altitude U-2 puis SR-71, et aujourd'hui des satellites-espions, est venu pallier cette lacune mais bien que mis au point par la direction science et technologie de l'agence, ces programmes sont du ressort du Pentagone.

Le bras armé de la Maison Blanche

Autre problème posé par les interventions de la C.I.A. : quelle est sa part de responsabilité exacte dans leur conception ?

La révélation des opérations entreprises au Chili pour « déstabiliser » le régime Allende a fourni à M. William Colby l'occasion de répéter que la C.I.A. ne fait qu'obéir aux ordres que lui donnent le président ou le conseiller de la Maison Blanche en matière de sécurité. Directement mis en cause, M. Henry Kissinger a riposté en déclarant à des journalistes amis qu'il ne pouvait être tenu pour responsable, car, dit-il « après tout, 95 % des projets » (9) *soumis à son attention émanent de la C.I.A.*

Cette excuse ne résiste pas à l'analyse. Il est vrai — en théorie, au moins — que la C.I.A., chargée de centraliser tous les renseignements concernant la sécurité nationale, informe le président sur la situation dans le monde. Il est exact également que les hommes engagés dans l'activité clandestine ont généralement tendance à faire des rapports partiaux, et le fiasco de la baie des Cochons fournit l'exemple type d'une grave erreur d'analyse commise à cause du triomphalisme d'un groupe d' « opérateurs » de l'agence — les exilés cubains, qui affirmaient que leurs compatriotes étaient tout prêts à se soulever contre Fidel Castro (10).

Il est faux cependant de prétendre que le chef de l'exécutif dépend d'une source d'informations aussi discutable. Il est rare que les analystes de l'agence suivent les « opérateurs » dans leur engouement pour l'action (ils étaient opposés, par exemple, à l'immixtion dans les élections chiliennes). On peut se demander d'ailleurs pourquoi l'une des premières tâches confiées par M. Kissinger à M. William Colby lorsque celui-ci fut nommé à la tête de la C.I.A. consistait à restreindre les analyses au profit des rapports « bruts ».

De plus, la C.I.A. n'est pas seule à informer la Maison Blanche. Le Pentagone ne contrôle pas moins de cinq services de renseignements, et les rivalités entre bureaucraties sont assez fortes pour garantir que, en cas de divergences, le président et son conseiller seront informés des données conflictuelles. On raconte même (11) que John Kennedy finit par se mettre très en colère, au moment de la crise de Cuba, en 1962, à force de voir M. Robert McNamara (*chef du Pentagone*) et M. John McCone (*directeur de la C.I.A.*) le déranger à tour de rôle, toutes les cinq minutes, pour lui présenter les dernières photos de missiles soviétiques prises par les U-2. Photos *parfaitement identiques par ailleurs* !

C'est au Conseil national de sécurité (N.S.C.) qu'il incombe de donner ses ordres à la C.I.A. Le Conseil, qui se réunit tous les matins à la Maison Blanche, est *présidé par le chef de l'Etat. Participent à* ces réunions le conseiller du président en matière de sécurité, des représentants des trois armes, du haut commandement interarmes, du secrétariat d'Etat, de la C.I.A. et des autres services de renseignements, ainsi que toute autre personne que le président juge bon d'y inviter (le vice-président Rockefeller par exemple).

Dans la pratique, pourtant, les opérations vraiment clandestines de la C.I.A. ne sont pas *discutées dans ce forum* très large, mais au sein d'un comité plus restreint que le journaliste Tad Szulc a décrit ainsi : *« Un groupe ténébreux de cinq hauts fonctionnaires très puissants qui dirigent silencieusement la politique clandestine des Etats-Unis à partir d'une petite pièce située dans le sous-sol de la Maison Blanche. »*

Il s'agit du Comité 40, que préside M. Henry Kissinger en sa qualité de conseiller du président et qui groupe le chef du haut commandement interarmes, les adjoints du secrétaire d'Etat et du secrétaire de la défense, et le directeur de la C.I.A.

Les délibérations du comité doivent être tenues si secrètes qu'il n'en est conservé presque aucune trace écrite et qu'il est même interdit de mentionner l'existence du comité dans un document officiel, aussi secrètement classé soit-il — son nom change d'ailleurs périodiquement, chaque fois qu'une indiscrétion l'a fait connaître (12).

Si *le président n'assiste pas aux réunions du Comité 40, c'est en application du principe du « plausible denial »* (démenti plausible) qui régit les services secrets américains : afin d'éviter toute situation embarrassante pour la Maison Blanche, les opérations clandestines doivent *être conçues de telle sorte qu'on ne*

STRUCTURE ET BUDGET DE L'AGENCE

D'après The C.I.A. and the Cult of Intelligence, la C.I.A. dispose d'un budget annuel de 750 millions de dollars. Elle emploie un personnel régulier de seize mille cinq cents personnes.

Ses services se divisent en quatre grandes directions :

● DIRECTORATE OF INTELLIGENCE (*Renseignements*), chargé de l'analyse du renseignement et de la rédaction des rapports destinés au président et au gouvernement. Emploie trois mille cinq cents personnes. Budget : 70 *millions de dollars*.

● DIRECTORATE OF OPERATIONS (Opérations), chargé de toutes les activités clandestines : interventions directes, espionnage et contre-espionnage. Emploie six mille personnes (dont 45 % en poste à l'étranger). Budget : 440 millions de dollars.

● DIRECTORATE OF MANAGEMENT AND SERVICES (Administration), chargé des problèmes de gestion. Emploie cinq *mille trois cents personnes. Bud*get : 110 millions de dollars.

● DIRECTORATE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (Science et technologie), chargé de la recherche et de l'analyse dans les *domaines hautement techniques*, comme les satellites-espions. Emploie mille trois cents personnes. Budget : 120 millions de dollars.

LES PRINCIPAUX SERVICES DE RENSEIGNEMENTS AMERICAINS

Outre la C.I.A., qui est théori*quement chargée de centraliser* toutes les informations concernant la sécurité nationale des Etats-Unis, MM. Marchetti et Marks dénombrent neuf services de renseignements principaux.

Cinq dépendent du Pentagone :

● La NATIONAL SECURITY AGENCY dont la mission principale est la création et le décryptage des codes ; est également chargée de la surveillance des communications internationales *et par telex. Elle emploie* vingt-quatre mille personnes. Son budget annuel est de 1 200 000 dollars.

● La DEFENSE INTELLIGENCE AGENCY, créée en 1961 pour tenter de coordonner les activités des services de renseignements des trois armes. Produit chaque jour un rapport destiné au président et assez semblable dans sa forme à celui de la C.I.A. Son personnel est de cinq mille personnes et son budget de 200 millions de dollars.

● Les SERVICES DE RENSEIGNEMENTS DES TROIS ARMES. Théoriquement ne s'occupent que de renseignements d'ordre militaire. L'aviation emploie cinquante-six mille personnes (soit près de quatre fois le personnel de la C.I.A.), l'armée de terre, trente-cinq mille personnes, et la marine, quinze mille. Leurs budgets sont respectivement de 2 700 000 000, 700 millions et 600 millions de dollars.

● Le DEPARTEMENT D'ETAT a, lui aussi, un petit service de collecte et d'évaluation du renseignement, qui emploie trois cent cinquante personnes. Son budget *est de 8 millions* de dollars.

● La COMMISSION DE L'ENERGIE ATOMIQUE consacre trois cents personnes et 20 millions de dollars aux opérations de renseignements.

● Le TRESOR a un service de trois cents personnes avec un budget de 10 millions de dollars.

● Enfin, dépendant du ministère de la justice, le F.B.I. a consacré un de ses services au contre-espionnage sur le territoire des Etats-Unis. Il *s'agit de l'*INTERNAL SECURITY DIVISION qui emploie huit cents personnes, avec un budget de 40 millions de dollars.

(1) Publié par Penguin, à Londres. A paraître prochainement en français aux éditions du Seuil.

(2) La langue courante abuse du terme « agent de la C.I.A. ». Celui-ci ne s'applique qu'au dernier maillon de la chaîne, à l'homme recruté sur place, d'ordinaire sur une base contractuelle à plus ou moins long terme. Les employés de la C.I.A., généralement américains, qui sont formés aux Etats-Unis puis envoyés en poste à l'étranger — le plus souvent sous couverture diplomatique — pour y diriger les opérations, sont appelés des *case officers* (officiers spéciaux).

(3) Publié par Knopf (New-York) en juin 1974 (cf. *le Monde diplomatique* de novembre 1974). A paraître en France au mois de mars, aux éditions Robert Laffont.

(4) Le procès-verbal de cette réunion — à laquelle participaient Allen Dulles, ancien directeur de la C.I.A., le banquier Douglas Dillon, ancien secrétaire du Trésor et ancien ambassadeur à Paris, le journaliste Joseph Kraft, et bien d'autres personnalités ayant joué un rôle de premier plan dans la définition de la politique étrangère américaine des vingt dernières années — est tombé dans le domaine public par le plus grand des hasards : en 1971, au cours d'une manifestation contre la guerre du Vietnam, des étudiants ayant pris d'assaut et occupé le Centre pour les affaires internationales de l'université Harvard, ils découvrirent ce document exceptionnel parmi les dossiers d'un des membres de la faculté qui avait assisté à la réunion. D'abord publié par l'*African Research Group, ce texte constitue* une des annexes de « *The C.I.A. and the Cult of Intelligence* ».

(5) Une liste très détaillée de ces organisations a été publiée par le *Washington Post* du 26 février 1967. Claude Julien en a cité les plus importantes dans le chapitre *sur* la *C.I.A. de l'Empire américain*, aux éditions Grasset.

(6) Le 16 septembre 1974, le président Ford a justifié les opérations entreprises au Chili pour « déstabiliser » le gouvernement Allende, en déclarant qu'il s'agissait là de pratiques courantes et qu'elles avaient été entreprises « *dans l'intérêt du peuple chilien et certainement dans l'intérêt du peuple américain* ».

(7) Le plus grand succès que la C.I.A. ait remporté en matière d'espionnage contre l'U.R.S.S. — et qui est régulièrement cité par tous ses dirigeants — a été de se procurer, par l'intermédiaire d'un haut fonctionnaire d'Europe de l'Est, le texte du discours sur la déstalinisation prononcé par Nikita Khrouchtchev en 1956, lors du vingtième congrès du parti communiste soviétique. Ce texte — légèrement « revu » par l'Agence — fut transmis à la presse et publié par le *New York Times* et *le Monde*.

(8) MM. Marks et Marchetti racontent même (p. 177) que lorsqu'un colonel des services secrets soviétiques, Oleg Penkovski, prit contact avec les représentants de la C.I.A. à Ankara, en 1955, les dirigeants de la section chargée de l'U.R.S.S. étaient tellement persuadés qu'il s'agissait d'un agent double qu'ils ont refusé ses offres de service. Il fallut que les services secrets britanniques prennent le risque de faire confiance à Penkovski pour que la C.I.A. se ravise. (Rappelons que c'est grâce aux informations fournies par Penkovski sur l'arsenal nucléaire soviétique qu'en 1962, lors de la crise de Cuba, le président Kennedy a pu déclencher avec succès l'épreuve de force contre le Kremlin.) Découvert en 1962, Penkovski a été fusillé.

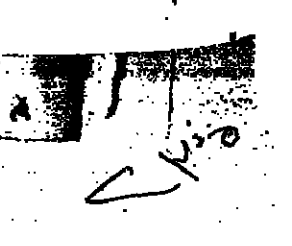
(9) Réflexion citée par le journaliste Tad Szulc dans un article sur le Comité 40 publié par *le New York Magazine*, en septembre 1974.

(10) Pour l'histoire détaillée de cet épisode, voir *The Invisible Government* de David Wise et Thomas Ross, publié en français chez Fayard, sous le titre *le Gouvernement invisible* (1965).

(11) Andrew Tully, dans *The Super Spies*, p. 18 de l'édition Pocket Books (New-York).

(12) Il s'est appelé successivement : le comité 10/12 puis 10/15 du temps de Harry Truman, le comité 54/12 avec le président Eisenhower, le comité 303 sous Kennedy et Johnson, puis le Special Group.

* Auteur de *Watergate Story* (éd. Stock, Paris, 1974).



pulsse jamais en attribuer directement la responsabilité au chef de l'Etat. Quitte, le cas échéant, à entretenir le mythe d'une *C.I.A.* toute-puissante, sorte de pouvoir parallèle qui entraînerait le gouvernement américain dans des entreprises irresponsables.

Du fait de sa double fonction de secrétaire d'Etat et de président du comité 40, M. Henry Kissinger se trouve dans une position très particulière qui pourrait expliquer les tiraillements internes dont témoignent les récentes révélations : le « *démenti plausible* », en effet, n'est pas simplement destiné à tromper l'opinion publique sur la politique clandestine définie par le président et il n'est pas rare que la Maison Blanche préfère ne pas informer les services diplomatiques officiels de ce qui se trame dans l'ombre (même si ce sont ces mêmes services qui, traditionnellement, fournissent souvent leur « couverture » aux cadres de la C.I.A. à l'étranger).

Pour illustrer la fonction de la C.I.A. au sein de l'exécutif américain, il suffit de voir la façon dont M. William Colby justifie la création de l'armée clandestine au Laos (13) : « *Pour des raisons politiques, le président Kennedy ne voulait pas violer les accords de Genève en envoyant des « marines » au Laos. Mais il ne voulait pas non plus en être réduit à de simples protestations diplomatiques contre la présence de cinq mille soldats nord-vietnamiens dans ce pays...* », et c'est ainsi que la C.I.A. fut chargée de faire la guerre par mercenaires indigènes interposés.

En d'autres termes, le Congrès étant seul investi par la Constitution du droit d'entraîner les Etats-Unis dans une guerre, chaque fois que l'exécutif a besoin d'intervenir discrètement pour faire régner dans le monde l'ordre qui convient à Washington, il peut faire appel à sa garde prétorienne personnelle, discrète et incontrôlable.

Un contrôle parlementaire fictif

L'histoire de la création de la C.I.A. confirme d'ailleurs ce rôle. La C.I.A. est l'héritière directe de l'Office of Strategic Services (O.S.S.), créé en 1942 par ordonnance présidentielle pour répondre aux carences en matière de renseignements dont témoignait l'attaque-surprise japonaise contre Pearl-Harbor. C'est en cette période de guerre que, pour la première fois, l'assimilation fut faite entre services de renseignements et opérations clandestines (parachutage derrière les lignes ennemies, soutien aux mouvements de résistance européens, etc.).

En 1947, l'administration Truman soumit au Congrès le projet de ce qui devint la loi sur la sécurité nationale, créant la C.I.A. et le Conseil national de sécurité, et organisant la classification des documents secrets. L'O.S.S., démantelé en septembre 1945, resurgit donc de ses cendres (ce sont les mêmes hommes qui dirigeront la C.I.A.) au moment où, conscient de la catastrophe causée par le retour à l'isolationnisme qui avait marqué le précédent après-guerre, le gouvernement américain s'apprêtait à organiser à travers le monde la défense des intérêts politiques et économiques des Etats-Unis. Symbole d'une politique : l'homme qui a fait adopter le plan Marshall est aussi celui qui mit sur pied le premier appareil systématique de services secrets des Etats-Unis.

Comme le dit M. Robert Borosage, directeur du Centre d'études sur la sécurité nationale : « *Truman et ses conseillers avaient des aspirations à l'échelon du globe. Les visées impériales à l'étranger — politique d'intervention constante et d'engagement permanent — exigeaient d'altérer la structure d'un exécutif conçu pour le temps de paix. C'est ainsi que se trouvèrent légitimées pour l'avenir des institutions nées en période de guerre totale.* »

La loi de 1947 garantit subtilement le secret qui entourera les activités de l'Agence : elle lui confie la mission de centraliser les renseignements concernant la sécurité du pays, d'informer le Conseil national de sécurité sur la situation dans le monde et aussi de « *remplir toute autre fonction relevant de la sécurité nationale que, de temps à autre, le Conseil national de sécurité pourra lui confier* ».

C'est dans cette dernière petite clause que, très vite, la C.I.A. va trouver la justification de ses opérations clandestines. Mais, surtout, cette clause va garantir que le Congrès n'exercera qu'un contrôle fictif sur ses opérations.

Comment, en effet, le législatif pourrait-il, sans enfreindre le principe de la séparation des pouvoirs, exiger un droit de regard sur les ordres donnés par le Conseil national de sécurité, « brain-trust » présidentiel fonctionnant à l'intérieur même de la Maison Blanche ? Ainsi, une série de directives secrètes du N.S.C. organisent la structure opérationnelle de la C.I.A.

Quant au dernier risque qu'il y avait de voir les parlementaires se mêler des affaires de l'Agence, le vote annuel de son budget, il ne fallut pas longtemps pour le surmonter : constituant une information de nature à compromettre la sécurité nationale (14), les sommes allouées à la C.I.A. sont ventilées et camouflées au sein du budget d'autres départements gouvernementaux, notamment celui du Pentagone.

Pour préserver une apparence de contrôle législatif, quatre sous-commissions des forces armées (deux à la Chambre et deux au Sénat) furent investies du droit de demander des explications plus précises sur l'utilisation de ces fonds. Composées jusqu'à présent, en vertu du système d'ancienneté, de vieux parlementaires le plus souvent très conservateurs et particulièrement jaloux de leur privilège, ces sous-commissions n'ont jamais — avant l'affaire du Watergate — cherché à contrôler réellement le bien-fondé des dépositions faites par les dirigeants de la « compagnie ». On dit même (15) qu'Allen Dulles — directeur de la C.I.A. jusqu'en 1961 — disposait d'un droit de regard personnel sur la sélection des parlementaires qui siégeaient au sein des sous-commissions de contrôle.

A l'heure où l'affaire du Watergate déclenchait l'assaut contre la « présidence impériale », la mise en cause de l'organe conçu et développé comme le bras armé clandestin de la politique étrangère de la Maison Blanche était donc inévitable. Toutefois, le climat politique actuel n'explique que les coups portés à la C.I.A. de l'extérieur ; il ne rend pas compte des « fuites » et autres remous dont certains ont vraisemblablement leur origine au sein même de l'Agence et du petit groupe d'hommes qui la supervisent.

Le doute et les crises de structure

Conçue comme un instrument d'intervention souple et secret, la C.I.A. a mal vieilli. Devenue une grosse organisation très compartimentée, elle souffre de tous les problèmes de la bureaucratie, rivalités de services, paperasserie pléthorique (c'est toujours après coup que l'on découvre, parmi le monceau de rapports sur une situation donnée, celui qui en faisait l'analyse juste — ce fut le cas pour l'opération de la baie des Cochons).

On parle aussi souvent des erreurs commises par la C.I.A. : l'embarras causé par l'avion U-2 abattu alors qu'il survolait l'Union soviétique à la veille d'une conférence à laquelle le président Eisenhower tenait beaucoup ; la méprise sur la présence de prisonniers américains dans le camp de Son-Tay, au Vietnam du Nord, contre lequel une opération de commandos fut organisée à grands frais pour s'apercevoir qu'il était vide ; ou encore l'épisode franchement comique où, voulant passer une nouvelle recrue au détecteur de mensonges, deux employés de la C.I.A. firent sauter toute l'installation électrique de l'hôtel de Singapour dans lequel ils se trouvaient.

Mais le principal facteur de malaise est ailleurs : la C.I.A. a du mal à s'adapter à l'évolution de la politique étrangère dont elle doit être l'un des instruments.

Créée à l'époque manichéenne de la « guerre froide », elle fonctionnait alors parfaitement. L'ombre menaçante de Joseph Staline semblait autoriser le recours à tous les moyens, partout dans le monde. Et c'est, incontestablement, à cette époque que l'Agence était le plus efficace — notamment en Europe où, en attendant que le plan Marshall ait aidé à reconstruire des régimes démocratiques mais aussi un capitalisme viable et des marchés prospères pour les exportations américaines, il fallait s'assurer que les partis communistes, sortis renforcés de la guerre, n'allaient pas s'emparer du pouvoir.

A l'époque, faire carrière dans la C.I.A. était l'ambition de beaucoup. Les hommes de l'ancien O.S.S. faisaient figure de héros, et les plus libéraux rêvaient parfois de se lancer dans l'aventure clandestine pour défendre le « monde libre ». La C.I.A. recrutait dans les meilleures universités, et son personnel appartenait à l'élite de l'*establishment*. L'Agence fut même l'un des derniers refuges contre le maccarthysme.

Mais la guerre du Vietnam a changé tout cela en jetant le doute sur les motivations de la politique étrangère. Le concept même de services secrets est, par définition, difficilement compatible avec celui de démocratie tel que le comprend la tradition américaine. Si les références à la sécurité nationale menacée, épouvantail dont on a beaucoup abusé, n'apparaissent plus aussi convaincantes, alors les questions commencent à se poser.

En 1967, le mensuel *Ramparts* révélait que, depuis des années, la C.I.A. finançait la National Sudents Association, le plus important groupement d'étudiants des Etats-Unis. Cette information fut immédiatement reprise par le reste de la presse, qui, peu à peu, dévoila toute une série d'institutions privées ayant servi à acheminer des fonds secrets aux quatre coins du monde.

Devant le tollé de protestations suscité par ces articles, le président Johnson nomma une commission d'enquête dont il confia la direction à M. Nicholas Katzenbach, alors adjoint au secrétaire d'Etat. Très rapidement, la commission fit connaître ses conclusions : compte tenu de la conjoncture internationale, rien ne justifiait plus que la C.I.A. se servît d'institutions privées pour couvrir ses opérations. Ce verdict apaisa les esprits, sans pour autant trop gêner l'action de l'Agence. Toujours à coups de directives secrètes du Conseil national de sécurité, il fut établi que les recommandations de la commission ne concernaient pas les rapports entre la C.I.A. et les syndicats, ni quelques autres opérations jugées prioritaires.

Un des aspects les plus intéressants de cette histoire est que les faits révélés par *Ramparts*, s'ils étaient inconnus du public, ne l'étaient pas de nombreux journalistes. Pourtant, jusque-là, ils avaient jugé préférable de ne pas en parler. D'ailleurs, les exemples ne manquent pas de complaisance à l'égard de la C.I.A. pendant de nombreuses années : plusieurs jours avant le lancement de l'opération de la baie des Cochons, le *New York Times* et l'hebdomadaire libéral *New Republic* avaient découvert ce qui se préparait ; toutefois, à la demande du gouvernement, l'hebdomadaire ne publia rien, et, quant au *New York Times*, il épura l'article de Tad Szulc sur les camps au Guatemala où étaient entraînés les exilés cubains, de sorte qu'il ne contînt plus aucune référence à la C.I.A. ni à l'imminence des opérations. Un peu plus tard, le *New York Times* avait appris que l'Agence formait secrètement des commandos tibétains dans les montagnes du Colorado en vue de lancer une offensive pour organiser le retour du dalaï-lama (16) ; mais le grand quotidien new-yorkais avait accepté de garder le secret par souci de préserver la sécurité nationale.

Tandis que, peu à peu la crise de consensus née du conflit vietnamien brisait la conspiration du silence des initiés, le recrutement devenait plus difficile et, au sein même de la « compagnie » déferlait une vague de désenchantement. A cet égard, l'histoire de Philip Agee est exemplaire :

Après quatre ans passés en Equateur, c'est en Uruguay qu'il commence à se poser des questions. L'inefficacité des réformes, la corruption du gouvernement soutenu par Washington et le rôle qu'on lui fait jouer ne cadrent plus du tout avec ce qu'on lui avait dit être la mission de la C.I.A. en Amérique latine. Comme il nous l'explique aujourd'hui, il avait cru en « *cette troisième voie entre l'impérialisme traditionnel et le socialisme révolutionnaire, en cet ordre international, démocratique, libéral et universaliste où, sous la conduite des Etats-Unis, et ayant aboli toute frontière commerciale, chaque pays, en servant ses propres intérêts, servirait l'ensemble* ». Sa mission, pensait-il, était de faire échec à la menace communiste en attendant que puissent s'installer les réformateurs libéraux qui mettraient en place les programmes sociaux qui manquaient depuis si longtemps.

Puis, en avril 1965, c'est l'envoi des « marines » en République Dominicaine, au moment même où Juan Bosch prototype du réformateur libéral, s'apprête à regagner le pouvoir. Pour Agee, c'est un éclaircissement décisif : « *Personne*, écrit-il, *ne pouvait avaler la version selon laquelle il s'agirait de faire échec à une nouvelle révolution de type castriste. Il est clair que le mouvement constitutionnaliste* (de Bosch) *n'est pas tombé aux mains des communistes. Et cette doctrine Johnson : « Les révolutions qui cher- » chent à implanter un gouvernement com- » muniste cessent d'être une affaire inté- » rieure et requièrent une riposte au niveau » de l'hémisphère tout entier. » Quelle blague ! Ils ne veulent tout simplement pas voir Bosch reprendre le pouvoir, et « ils », ce sont sans doute les gros intérêts sucriers américains.* »

LA « COMPAGNIE » ET DE GAULLE

On connaît le rôle joué en France par la C.I.A., au lendemain de la guerre, pour faire obstacle à une éventuelle prise de pouvoir par les communistes : création de Force Ouvrière, soutien financier à plusieurs personnalités — socialistes et partisans de l'unification de l'Europe, — financement par des voies détournées de plusieurs publications de la gauche non-communiste (Preuves, le Populaire, Combat, *etc.), ou encore embauche de « gros bras » de la pègre marseillaise pour décharger l'équipement envoyé des Etats-Unis au titre du plan Marshall que les dockers de la C.G.T. avaient décidé de boycotter (1).*

Moins connu est l'intérêt que les services secrets américains ont toujours porté à Charles de Gaulle qui, même à l'écart du pouvoir, les inquiétait. Dans son numéro du 29 juin 1974, New Republic *révélait, sous la plume de Stanley Karnow, que pendant plusieurs années, avant son retour au pouvoir, le général de Gaulle avait maintenu un contact régulier avec l'Agence américaine. Son « officier de liaison », qu'il voyait environ une fois par mois, était un certain John Hasey, dont la tâche était facilitée du fait que, pendant la guerre, enthousiasmé par l'action de de Gaulle, il s'était mis à sa disposition à Londres et que le général le considérait comme un compagnon d'armes. Les deux hommes s'entretenaient de la situation dans le monde, ce qui permettait à Washington de rester informé des projets du général ; encore que, d'après Hasey, personne n'ait jamais vraiment su ce qu'il pensait réellement.*

Hasey avait, entre autres missions, celle de s'assurer que de Gaulle ne gênerait pas les efforts des fondateurs de l'Europe. Incidemment, il obtint pour le général la permission de consulter certains documents américains (non classés, toutefois), pour la rédaction de ses mémoires (en 1971, Newsweek *avait affirmé dans un article en date du 22 novembre — à notre connaissance jamais démenti — que la C.I.A. avait même payé une partie du loyer des bureaux du R.P.F., pendant la période où les gaullistes étaient dans l'opposition).*

Malgré ces contacts, les milieux politiques américains furent pris de court en 1958. Alors, toujours selon Stanley Karnow, ils ne leur resta plus que le recours aux expédients risqués : « Lorsque la révolte d'Alger ouvrit la voie au retour de de Gaulle, *écrit-il,* un agent de la C.I.A. à Paris alla porter un sac noir contenant 75 000 dollars à M. Guy Mollet, dans un effort de dernière heure pour aider le leader socialiste à barrer la route du général. Non seulement M. Mollet ne fit rien pour arrêter de Gaulle, mais, par une étrange volte-face, il rejoignit les rangs du gouvernement gaulliste et, ce faisant, lui conféra une légitimité. La C.I.A., *au fait,* ne revit jamais ses 75 000 dollars. »

(1) Tous ces faits nous ont été personnellement confirmés, au mois de septembre dernier, par Thomas Braden, ancien assistant d'Allen Dulles, qui était chargé de la supervision des opérations de propagande en Europe de 1950 à 1954.

Les mérites de la couverture commerciale

Au fil des révélations, effectivement, une évidence commence à se faire jour : dans la plupart des cas d'intervention de la C.I.A., la sécurité nationale n'a été qu'un prétexte destiné à justifier des activités visant, avant tout, à protéger les intérêts économiques américains.

Qu'il s'agisse du renversement du gouvernement Mossadegh en Iran, qui eut pour conséquence directe de faire pénétrer les cinq plus grandes compagnies pétrolières américaines dans le domaine, jusque-là réservé à la Grande-Bretagne, des richesses du sous-sol iranien ; qu'il s'agisse du renversement du gouvernement Arbenz au Guatemala, qui permit de sauvegarder la très puissante United Fruit ; qu'il s'agisse de l'intervention au Congo (Zaïre), dont le président Mobutu accueille avec plaisir les investissements de la Chase Manhattan Bank, de General Motors, de Shell, de Ford, etc. ; qu'il s'agisse du Brésil, des Philippines ou, bien sûr, du Chili, il est clair qu'il en va de même partout.

A propos du Vietnam aussi, la politique de la C.I.A. peut s'expliquer par l'évolution de puissants intérêts privés. Comme le souligne Peter Dale Scott (17), c'est précisément à partir du moment où de nombreux banquiers commencèrent à se plaindre de ce que les combats au sol pesaient trop lourd sur le dollar, que les analystes de la C.I.A. recommandèrent les bombardements du Vietnam du Nord. Un peu plus tard, lorsque les divergences se firent plus nettes entre les généraux et les banquiers, ils optèrent pour le désengagement.

« *On peut dire qu'en gros, si le Pentagone défend les intérêt du complexe militaro-industriel, la C.I.A. représente ceux de la finance et des firmes multinationales* », commente un ancien employé de l'Agence, avant de citer quelques-uns des hommes — fort nombreux — passés du service de la « compagnie » à celui de quelque grosse société : John McCone, ancien directeur de la C.I.A., est aujourd'hui l'un des dirigeants du conglomérat transnational I.T.T. ; Kermit Roosevelt, l'un des hommes qui organisa la chute de Mossadegh en Iran est passé, cinq ans plus tard, au service de la Gulf Oil (une des cinq « grandes » du pétrole), etc.

Créée il y a près de trente ans pour assurer dans le monde un minimum de stabilité favorable aux investissements et aux exportations des Etats-Unis, la C.I.A. est restée fidèle à sa mission. Mais, conçue à une époque où les motivations économiques de la politique étrangère du gouvernement américain coïncidaient parfaitement avec les justifications qu'il en donnait en termes de morale politique, elle est aujourd'hui la victime de sa structure bâtarde. Service clandestin ayant pignon sur rue, elle est à la merci de n'importe quelle explosion de curiosité indignée.

Cette faiblesse, dès 1968, M. Richard Bissell la dénonçait. Au cours de la conférence confidentielle qu'il donnait devant le Council on Foreign Relations, il déclarait, quelques mois seulement après la publication du rapport de la commission Katzenbach : « *Si l'Agence veut conserver son efficacité, elle devra avoir recours aux institutions privées sur une plus grande échelle (...). Il nous faut opérer avec des couvertures plus clandestines et en prenant garde de mieux compartimenter nos opérations.* »

Pour cela il recommandait une indigénisation progressive du personnel permanent de la C.I.A., ce qui faciliterait la pénétration des sociétés locales, tout en épargnant au gouvernement américain l'embarras potentiel que constitue toujours un opérateur sous couverture diplomatique.

Un autre ancien employé de la C.I.A., qui affirme être au courant des projets d'avenir de ses dirigeants, écrivait récemment (18) : « *L'Agence va accentuer ses recherches d'organisations indépendantes dont les intérêts s'accordent aux siens et au travers desquelles elle pourra opérer. Les dirigeants de l'Agence estiment que, quoi que nous puissions en penser, nous entrons dans une ère où les intérêts des Etats-Unis et ceux des institutions franchement « capitalistes » à travers le monde coïncident si bien que nous n'avons d'autre choix que d'en profiter. Et si cela signifie une coopération avec ces mal-aimées que sont les firmes multinationales, I.T.T. y compris, hé bien, tant pis !* »

Il est difficile de juger si ces projets ont été mis à exécution. On peut signaler simplement que l'année dernière — c'est-à-dire à une époque où les dirigeants de la C.I.A. cherchaient à tout prix à minimiser l'envergure de leurs opérations, — l'un d'entre eux a reconnu que quelque deux cents employés de l'Agence étaient actuellement en poste à l'étranger sous couverture commerciale. Ajoutons à cela que, face à ses difficultés de recrutement, la C.I.A. s'est mise, depuis quelques années, à puiser dans la réserve d'hommes férus d'action que sont les « marines » de retour du Vietnam (19).

Personnel plus « dur », clandestinité renforcée, indigénisation des cadres et utilisation des énormes réseaux des firmes transnationales, voilà effectivement qui devrait rendre à la C.I.A. sa capacité d'action. En admettant — ce qui n'est pas exclu, étant donnée la détermination dont font preuve les jeunes libéraux du nouveau Congrès — que la crise actuelle aboutisse à une réforme en profondeur du statut et du système de contrôle de l'Agence, la structure de rechange n'est-elle pas déjà prête ? On imagine déjà ce qui pourrait se passer au Chili ou ailleurs : si en 1970, la C.I.A. n'avait pas besoin de l'argent que lui offrait I.T.T. pour défendre les intérêts du conglomérat — et de quelques autres, — il n'est pas impossible que, bientôt, il lui devienne plus difficile de débloquer des fonds. Auquel cas le contrat n'aurait même plus besoin d'être négocié à Washington ; tout pourrait se faire sur place, au Chili, où les cadres de la C.I.A. ne seraient autres que des employés d'I.T.T. Et il en irait de même en d'autres pays.

NINA SUTTON.

(13) Lors de la conférence organisée par le Centre d'études sur la sécurité nationale, les 12 et 13 septembre 1974.

(14) Les directeurs de la C.I.A. refusent même de donner le chiffre global du budget de l'Agence, sous prétexte que ses fluctuations d'une année sur l'autre fourniraient aux adversaires des Etats-Unis une indication compromettante.

(15) D'après le *New York Times*, cité par MM. Marchetti et Marks, p. 342.

(16) Pour le détail de cette histoire, voir *The Invisible Government* de David Wise et Thomas Ross et *The Politics of Lying* de David Wise.

(17) Dans *The Vietnam war and the C.I.A.-financial establishment*, un essai qui figure dans *Remaking Asia*, ouvrage compilé par Mark Selden (Pantheon Books), p. 106. Documents à l'appui, Peter Dale Scott se dresse contre l'idée très répandue selon laquelle la C.I.A. aurait défendu des positions de « colombe » à propos du Vietnam et démontre comment, au contraire, l'Agence ne déconseillait certaines interventions « dures » (bombardements, minage des ports nord-vietnamiens, etc.) que dans la mesure où elles ne l'étaient pas assez pour être efficaces.

(18) Extrait de *Without Cloak and Dagger*, de Miles Copeland, cité par Thomas Ross au cours de la conférence organisée par le Centre d'étude sur la sécurité nationale.

(19) Cette évolution, souvent mentionnée, nous a été confirmée par Philip Agee.

POUR UNE NOUVELLE INTERPRÉTATION

Des mythes qui ont servi

COUP d'arrêt à la « détente » ? Eventuel retour à la « guerre froide » ? Après la décision des autorités soviétiques de rejeter l'accord commercial laborieusement conclu avec les Etats-Unis, ces questions ont reçu des réponses, diversement nuancées, de la part non seulement des commentateurs mais aussi des gouvernants. Emportés par une vieille habitude, tous se sont crus obligés d'utiliser les concepts de « guerre froide » et de « détente » pour interpréter l'événement et apprécier les motivations des Soviétiques. Dans le fragile équilibre où vit le monde, rien ne serait plus dangereux qu'une erreur d'appréciation portant sur les intentions de l'une des super-puissances. Or il apparaît de plus en plus douteux que les concepts de « guerre froide » et de « détente » permettent d'interpréter avec réalisme les relations entre les Super-Grands. Il ne suffit même pas d'affiner ces outils d'analyse : *il faut les remettre en question en montrant comment*, une fois de plus, de simples concepts ont été les instruments efficaces d'une propagande et d'une politique.

D'après la rhétorique universellement acceptée, le second conflit mondial a été suivi d'une période de « guerre froide », marquée surtout par le blocus de Berlin (1948-1949) et par la guerre de Corée (1950-1953). Puis, à la suite de l'épreuve de force qui convainquit Khrouchtchev de retirer les fusées soviétiques qu'il avait fait installer à Cuba (1962), une nouvelle phase, dite de « détente », se serait ouverte dans les relations Est-Ouest. Dans cette optique, divers accords sur l'arrêt des expériences nucléaires (août 1963), sur la réduction de la production des matières fissiles (avril 1964), sur la démilitarisation de l'espace (janvier 1967), etc., ouvrent la voie aux négociations américano-soviétiques SALT (limitation des armements stratégiques) et aux conférences sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.) et sur la sécurité européenne (C.S.C.E.).

La période dite de « guerre froide » était marquée par la vision manichéenne d'un monde divisé en deux blocs nettement caractérisés. A partir de 1962, on lui substitue une vision manichéenne de l'histoire, où s'opposent deux phases, tout aussi nettement caractérisées. Dans ce cas comme dans l'autre, les plus brillants esprits simplifient à outrance : l'histoire de ces trente dernières années serait aussi clairement tranchée que l'était le monde, ou du moins le monde tel qu'ils le voyaient, à la belle époque de John Foster Dulles. S'ils introduisent ici ou là quelques nuances, c'est pour perfectionner leur tableau, mais non pas pour modifier l'impression qu'il peut produire sur le spectateur.

TOUT doit rester clair : les bons contre les mauvais, la liberté contre la tyrannie, la « détente » contre la « guerre froide ». Mais rien n'est jamais aussi simple, et l'histoire de ces trente dernières années le démontre avec insistance. Quelques contrastes particulièrement frappants suffisent pour l'instant à justifier un réexamen des concepts de « guerre froide » et de « détente » qui ont schématisé l'analyse des relations internationales et qui peuvent *aujourd'hui* conduire aux plus graves erreurs d'interprétation sur les intentions réciproques de Moscou et de Washington.

Car enfin, si en pleine « guerre froide » les blindés soviétiques sont entrés à Budapest (1956), le même geste a été réédité en pleine « détente » à Prague (1968). Et, dans les deux cas, la réaction des Etats-Unis et de l'ensemble du « monde libre » a été rigoureusement identique. Le prétendu tournant historique que marquerait la crise des fusées n'a modifié les analyses et les choix ni de Moscou ni de Washington. *Les blocs ou zones d'influence* conservent la même réalité et, pour les Super-Grands, la même utilité, en période de « détente » comme en période de « guerre froide ». Bien *plus, l'emploi de la force par les Soviétiques a débouché à Budapest sur une relative libéralisation et à Prague sur un durcissement.*

L'inadéquation des concepts de « guerre froide » et de « détente » apparaît aussi lorsqu'on tente de les appliquer au Proche-Orient. En 1956, Moscou et Washington interviennent simultanément pour faire échouer l'expédition tripartite contre Suez. *C'était la belle époque où John Foster Dulles* dénonçait l' « immoralité » de quiconque refuserait de choisir entre les deux camps qui divisent le monde. Et pourtant les chefs de file des deux blocs se trouvent d'accord, avec, bien entendu, des motivations différentes, pour arrêter une guerre. On se prend alors à imaginer la solide, l'inébranlable paix *qui régnera de par le monde lorsque les deux mêmes chefs* de file auront enterré la « guerre froide » pour inaugurer la « détente »... On le voit avec la guerre de six jours et surtout avec la guerre d'octobre 1973, où Moscou et Washington se

Les Américains sont persuadés que " les Russes reviendront "

Par ALAIN-MARIE CARRON

DETENTE : la fortune du mot tient pour beaucoup à son imprécision, qui sert à mettre en avant des éléments subjectifs qui n'existent pas forcément, à en cacher d'autres qui sont pourtant fondamentaux. Le rapprochement entre Washington et Moscou, comme l'amélioration des relations avec Pékin, ont souvent été un sentiment ou une inclination. Les porte-parole officiels y puisent l'inspiration de leurs innombrables protestations de compréhension retrouvée, qui donnent aux relations bilatérales, à travers le prisme des média de grande diffusion, l'apparence d'un roman-photo, quand chacun sait que la sympathie est le moins naturel des rapports entre Etats.

A côté de cette fausse innocence, qui invite à douter d'un « en-soi » de la détente comme de la guerre froide, le rapprochement avec l'Union soviétique répond, du côté américain, à une motivation subjective quand même, mais moins avouée : la disparition d'une certaine peur. Les Etats-Unis ont mis des années à se convaincre que la « menace communiste », inquiétante encore pour eux dans certaines parties du monde, ne les concernait pas directement. A considérer leur propre évolution et celle des différents pays du monde, il leur paraît que le capitalisme et ce qu'il recouvre se propagent plus vite et plus largement que le communisme, surtout dans son modèle soviétique. Cet état d'esprit, le jeu sur les mots, n'est pas futile car il correspond au mouvement profond d'une mentalité collective, rend les Américains mieux armés pour *la détente parce qu'ils sont plus* « détendus ». Délivrés de l'anxiété, ils sont persuadés, ainsi que l'écrivait l'hebdomadaire *U.S. News & World Report* après le refus soviétique d'appliquer l'accord commercial conclu en 1972, mais avant le semi-retrait de M. Brejnev, *que « les Russes reviendront »*.

La reprise attendue portera principalement sur les problèmes commerciaux, car on n'imagine pas que les bases mêmes de la « détente » puissent être remises en question. Le *fondement du dialogue entre les deux* pays a été et reste la recherche d'un accord permanent sur la limitation des armements stratégiques, un moyen parmi d'autres de contrôler le péril nucléaire. Aussi insatisfaisants que puissent paraître les accords de Vladivostok, ils *marquent une étape* dans un processus considéré par les deux parties comme essentiel. Son développement pourrait être suspendu par l'éclatement de nouveaux conflits locaux, mais il faudrait l'ampleur d'une catastrophe dans l'un ou l'autre camp pour qu'un recul se produise. Le désastre nucléaire reste irréductible, et il ne faut pas oublier, d'autre part, que les Soviétiques consacrent plus d'argent à leur défense que les Etats-Unis. Ils ont donc un double intérêt à voir ces négociations se poursuivre.

La peur du communisme et celle de l'atome conjurées, les Américains se désintéressent relativement de la détente avec l'Union soviétique, et les analystes se concentrent sur ce que devraient être ses prolongements. La fièvre provoquée dans l'opinion publique par le voyage de l'ancien président Nixon à Moscou s'est dissipée, alors que le traumatisme politique créé par le Watergate, la menace de récession, réveillent un néo-isolationnisme latent et incitent l'Amérique à se retourner vers ses problèmes intérieurs. La détente est rentrée dans le rang des « affaires en cours », à un moment où les rapports avec l'Europe, l'accès aux matières premières et aux produits de base paraissent être des questions plus urgentes, les rapports entre pays développés et pays sous-développés demeurant la sombre toile de fond de la scène internationale pour les années à venir.

Au-delà de la " détente "

A L'AUTOMNE 1973, dans la revue *Foreign Policy*, M. Stanley Hoffman relevait justement que le « problème de sécurité » avait constitué, pendant de longues années, la clé de voûte de la politique étrangère américaine. Mais celui-ci étant, à tort ou à raison, considéré comme résolu ou au moins comme soluble, l'auteur soulignait l'importance nouvelle des préoccupations domestiques et surtout la complexité toujours plus grande des relations internationales. La phase de transition actuelle engendre, selon lui, une nouvelle querelle des « anciens » et des « modernes ». Les premiers estiment que l'Etat est l'agent par excellence des relations internationales et privilégient les questions d'ordre stratégique. Les seconds tiennent compte des réalités économiques nouvelles et cherchent à intégrer dans leur analyse le rôle des divers organismes transnationaux — au premier rang desquels les sociétés multinationales — qui changent considérablement la signification du jeu mondial

« *Les modernistes*, écrit M. Hoffman, *insistent sur la stabilité de l'équilibre nucléaire, sur la prévention de l'emploi de la force à grande échelle par le péril atomique. Ils insistent sur la faillite de la vieille distinction entre les agissements des Etats et les opérations de forces privées (trans ou sub-nationales). Ils démontrent le caractère artificiel de la distinction entre la politique intérieure et la politique étrangère.* » Ces nouvelles forces donneront au monde l'aspect d'une « *société globale* » où seront réduites la souveraineté et l'autonomie financière et économique des Etats, et où les conflits d'affaires remplaceront généralement les guerres.

Le sénateur Edward Kennedy, un an plus tard et dans la même revue, a consacré une longue étude aux rapports avec Moscou, persuadé lui aussi qu'il importe aujourd'hui d'essayer de voir « *au-delà de la détente* ». Il estime que celle-ci doit cesser d'être seulement un outil de communication, pour des négociations commerciales ou sur la limitation des armements, et qu'elle doit devenir le moyen de rechercher en commun une solution aux problèmes mondiaux. La formulation de cet avenir, plutôt vague, évoque la concertation entre deux impérialismes de niveau planétaire, ce qui ne doit pas être très éloigné de la « *nouvelle structure de paix* », recherchée par M. Kissinger.

Il est en tout cas significatif que les analyses faites aux Etats-Unis considèrent la « détente » comme étant *dans la nature des choses, à l'abri*, pour l'essentiel, des « accidents de parcours ». Quant aux étiquettes que l'on pourrait donner aux relations russo-américaines, on peut considérer que les schémas d'interprétation, classiques ou modernes, se superposent *dans ce domaine plus qu'ils* ne s'excluent, les négociations sur la limitation des armements en occupant le sommet, dans la ligne de l'affrontement bilatéral né de la guerre. En-dessous, une nouvelle diplomatie économique, à laquelle certains pays tiers peuvent répondre vigoureusement par une diplomatie des matières premières où le jeu est aussi dur, mais sans doute inégal.

Les rapports de forces économiques

EN termes de sécurité, l'achat, par l'Union soviétique, d'équipements et de technologies avancés aux Etats-Unis est défavorable à ceux-ci. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que le congrès n'impose pas, dans un proche avenir, des restrictions sévères à l'exportation de matériels qui pourraient soulager l'effort de défense de l'U.R.S.S. Les élus américains trouvent déjà d'une grande audace d'avoir pris le risque de donner raison aux propos vindicatifs du comte Witte, ministre des finances du tsar, qui, en 1896, se demandait : « *Pourquoi ces pays nous fournissent-ils des capitaux ? Ils ne font que se préparer un plus dangereux adversaire pour le futur. Quoi qu'il en soit, nous devrions prier pour que leur aveuglement continue aussi longtemps que possible.* »

Mais ce danger, s'il existe — le P.N.B. de l'Union soviétique équivaut à peu près à la moitié de celui des *Etats-Unis, — est réduit par plusieurs* facteurs (le vieillissement rapide des techniques exportées en est un), dont les principaux sont liés à des problèmes de financement et à la structure rigide du système soviétique. Dans une étude approfondie parue dans la revue *Fortune*, en janvier 1975, M. Herbert Meyer remarque qu'il devient de plus en plus difficile pour l'U.R.S.S. de financer ses importations. L'enthousiasme chez les investisseurs américains est passé, les banques privées se refusent de plus en plus à accorder de nouveaux crédits à long terme et à taux d'intérêt réduits, et l'Import-Export Bank est soumise au mauvais vouloir du Congrès En plus, les Soviétiques parviennent très difficilement à organiser la mise en service des équipements « sophistiqués » qu'ils acquièrent aux Etats-Unis. Un des meilleurs exemples est le gigantesque complexe en voie de construction sur la rivière Kama en République tatar. Les autorités soviétiques y édifient une ville autour d'une usine en construction qui devrait produire chaque année 150 000 poids lourds, 250 000 moteurs Diesel et des machines-outils lorsqu'elle sera en service. Les Américains fournissent de la technologie et des ingénieurs et ont investi près d'un demi-milliard de dollars dans le projet (1). Mais celui-ci a déjà deux ans de retard et immobilise du matériel, des capitaux et des hommes que les planificateurs avaient prévu d'utiliser ailleurs.

Lorsque de semblables goulets d'étranglement se sont produits dans le passé, les Soviétiques ont réagi en suspendant les importations. Ils pourraient faire de même cette fois-ci, surtout si les remous créés par la succession de M. Brejnev entraînent un repli de l'U.R.S.S. sur elle-même. Certaines personnalités dirigeantes à Moscou sont également d'avis que l'économie capitaliste est en train de s'effondrer et qu'il vaut mieux ne pas trop s'en approcher si l'on ne veut pas risquer d'être entraîné avec elle. Les Américains sont pourtant confiants sur le long terme. Pour eux, l'Union soviétique aura toujours besoin de la technologie occidentale (dans son numéro du 3 février 1975, la revue *Business Week* note qu'un refroidissement diplomatique n'empêchera pas les sociétés multinationales américaines de faire des affaires avec l'Est, par leurs filiales européennes si nécessaire), dans des domaines très divers, mais surtout pour la mise en valeur de ses immenses ressources naturelles. Les réserves de gaz soviétiques, par exemple, sont estimées à 700 000 milliards de pieds cubiques. Mais seuls les Américains ont l'équipement, la technologie et l'argent nécessaires pour les exploiter.

Le poids du Congrès

CE qui retient peut-être au premier chef l'attention des Américains dans ces mésaventures de la « détente », ce sont leurs répercussions en politique intérieure. M. Kissinger, *mal-aimé mais depuis longtemps indispensable*, est le plus affecté par le refus de Moscou. Dans le cours audacieux de sa carrière de secrétaire d'Etat, il n'a cessé de suspendre au-dessus de sa tête des épées de Damoclès, chacune fragilement accrochée à des solutions qui n'en sont pas vraiment. La situation au Proche-Orient, au Vietnam, et maintenant celle des relations avec l'U.R.S.S. le font trembler à nouveau. Le président Ford est dans une position plus agréable : il a suffisamment laissé voir que M. Kissinger restait l'inspirateur de la politique étrangère américaine pour qu'on ne le tienne pas pour responsable.

Le premier « fautif » est sans doute le Congrès, qui trouve là l'occasion d'une « grande querelle » avec l'exécutif. Tout au long de l'administration Nixon, les sénateurs américains ont souffert d'être cantonnés dans les « affaires domestiques », de se voir reprocher leurs erreurs passées, comme le vote de la résolution sur le golfe du Tonkin, alors que le président cueillait les lauriers de la détente avec l'Est, de la reprise des relations avec la Chine, de la « paix » au Vietnam. La récupération d'une autorité prévue par la Constitution s'est faite par étapes : interdiction des bombardements sur le Cambodge, limite de temps fixée à la fourniture d'armes à la Turquie. L'exécutif craint aujourd'hui plus qu'hier un Congrès dominé par les démocrates : M. Ford a préféré risquer des difficultés avec l'U.R.S.S. plutôt que d'opposer son veto au Trade Act. M. Kissinger a commencé à faire du « lobby », enrôlant même le vice-président Rockefeller dans une pratique qu'il laissait jusque-là aux intérêts privés. Alors que le secrétaire d'Etat entendait bien, à deux ans des élections présidentielles, ne se brouiller avec personne, et surtout pas avec les élus, de quelque parti qu'ils fussent, il en est venu à leur reprocher vertement d'outrepasser leurs droits. L'équilibre entre les pouvoirs s'est modifié.

Le Congrès a rarement manifesté en politique étrangère le sens des nuances (2). Sur les relations avec l'U.R.S.S., sa position est, cette fois encore, expéditive. Il n'y a aucun cadeau à faire aux Soviétiques, ils doivent payer pour la détente le prix fort : une libéralisation des conditions d'émigration des juifs soviétiques et même, peut-être, un meilleur traitement pour les dissidents à l'intérieur. Le chef de file de cette politique, le sénateur Jackson, est mû par l'ambition d'être choisi par son parti comme candidat à la présidence en 1976. Il y a plus de cinq millions de juifs aux Etats-Unis et, ainsi qu'une étude récente l'a montré (3), ils votent de préférence démocrate. Leurs contributions financières aux campagnes électorales de ce parti sont considérables et, par-dessus tout, ils appuient toujours la politique la plus favorable à Israël.

Egocentristes et provinciaux, les congressistes américains n'imaginent pas qu'une politique puisse constituer une ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays. Le Congrès agit en considération des intérêts américains et d'exigences morales (existe-t-il à ses yeux d'autres intérêts que les intérêts de l'Amérique, d'autre morale que la sienne ?), dans une conjoncture où, tout bien pesé, les Soviétiques ne paraissent pas faire *le poids*.

(1) Voir l'étude parue dans *Fortune* en novembre 1974.

(2) Alain Clément, dans un article consacré au Trade Act (*le Monde*, 15 janvier 1975), cite en exemple le « Smoot-Hawley Tariff » de 1930 qui frappait les importations d'un droit d'entrée approchant 60 %.

(3) Voir le compte rendu du livre *Jews and American Politics*, de Stephen Isaacs, dans le *Wall Street Journal*, 17 janvier 1975.

Vers un Yalta nouvelle manière

(Suite de la première page.)

AU DEBUT DE 1975, VU DE MOSCOU, LE RETOURNEMENT EST SPECTACULAIRE. Sur le front de la lutte anti-impérialiste, la situation au Vietnam est plus favorable qu'en 1968 tandis qu'en Proche-Orient les forces arabes l'ont partiellement emporté. Du côté de la Chine, ni les dirigeants ni le peuple soviétique ne sont aussi inquiets que naguère : les soubresauts du Grand Bond et la révolution culturelle trahissent les contradictions du régime, ce qui rassure. Tandis que la situation dans *les démocraties populaires* semble se stabiliser, la réforme économique a commencé à manifester ses effets. « *Enfants chéris du régime* », selon l'heureuse expression de Peissik et Egnell (1), les dirigeants des entreprises ne se sont pas révélés seulement les rivaux des apparatchiki, comme d'aucuns l'imaginaient : ils ont élargi la base sociale du régime et ont contribué à la consolider. Grâce à eux, le rouble sert enfin à quelque chose et la société tout entière ne pense qu'à la consommation. Dans ce contexte, l'opposition globale n'a guère de support, sauf peut-être dans quelques nationalités. On assisterait plutôt à la multiplication des oppositions de caractère sectoriel ; elles ne gênent pas trop le régime, qui, à tort ou à raison, se sent plus sûr de lui qu'en 1968-1969.

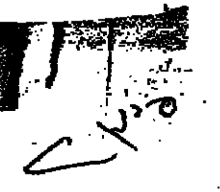
Observant la crise de l'économie occidentale, la relative passivité des Etats-Unis en Grèce ou au Portugal, le décollage d'une partie du tiers-monde, l'audace des revendications arabes, les dirigeants soviétiques se voient à nouveau confirmés dans leur hypothèse théorique générale que le cours de l'histoire va dans le sens de l'affaiblissement inéluctable du monde capitaliste. Pour la première fois, ils y participent directement au travers des problèmes pétroliers, ce qui leur permet, en outre, de mieux contrôler les *démocraties populaires*. Leur pacifisme est sincère, en accord avec leurs intérêts et avec les sentiments de la population.

Depuis quelques années, les Etats-Unis jouaient de la difficulté des Soviétiques à poursuivre à la fois la course aux armements et l'amélioration des conditions de vie en U.R.S.S.; ils en jouent encore. Toutefois les dirigeants soviétiques et communistes jugent que désormais les conditions générales leur sont plus favorables que jamais (2). Pas plus que les communistes français, ils n'entendent perdre leur identité, soumettre leur demande d'aide financière à un droit de regard sur leurs propres affaires, celles des juifs soviétiques, ce qui pourrait, sait-on jamais, donner à réfléchir à d'autres minorités à leur tour. Ils ont vivement réagi à la réduction de l'aide américaine. Ce n'est pas mettre en cause la détente ; ni en France le principe de l'alliance avec les socialistes. C'est exiger du partenaire que soient établies les règles d'une « nouvelle donne », ce à quoi, précisément tentent de s'opposer les Chinois. Comme si, à l'échelle globale comme pour chaque cas particulier, on s'acheminait vers un Yalta deuxième manière. Ses frontières se déplaceraient ; elles ne seraient plus seulement territoriales, mais financières, militaires, politiques, économiques. Un Yalta vertical.

MARC FERRO.

(1) Erik Egnell, Michel Peissik, *U.R.S.S. L'entreprise face à l'Etat*, le Seuil, Paris, 1974, 304 pages, 33 F.

(2) « *De nos jours, une simple comparaison entre la situation des pays socialistes et l'état de crise des pays capitalistes ne peut qu'influer sur l'accroissement de la combativité, de la conscience et de la maturité politique des travailleurs. Des millions d'hommes se convainquent que les malheurs dont ils sont victimes sont inhérents à la nature même du capitalisme : en effet, la société socialiste, qui existe et se développe sur la même planète, à la même époque historique, ne connaît ni le chômage, ni l'inflation, ni les désordres monétaires, ni les secousses financières* », Boris Ponomarev, *la Nouvelle Revue internationale*, janvier 1975, page 19.



DES RELATIONS MOSCOU-WASHINGTON

à cristalliser les deux blocs

gardent bien de *lésiner* sur les fournitures d'armes à leurs « amis » respectifs : l'intensité des combats israélo-arabes a été beaucoup plus grande en période de « détente » qu'aux jours sinistres de la « guerre froide ».

L'histoire du Vietnam achève de disqualifier les notions de « guerre froide » et de « détente » comme outils d'analyse. A Genève, en 1954, malgré toute la répugnance et toutes les précautions de John Foster Dulles, héraut de la « guerre froide », les Etats-Unis et l'Union soviétique, sans oublier la Chine, que Washington avait fait dénoncer comme « agresseur » en Corée, concourent à l'arrêt d'une longue guerre. En pleine « détente », Moscou déroule le tapis rouge sous les pas de M. Richard Nixon, au moment où, au Vietnam, des fusées soviétiques abattent des pilotes américains, et alors que les Vietnamiens, grâce aux armements fournis par les Super-Grands, s'entre-tuent avec des moyens plus puissants, plus perfectionnés, plus nombreux, plus onéreux que jamais. Là encore, comme en Proche-Orient, l'intensité de l'affrontement armé n'a pas été réduite, mais au contraire augmentée, avec le passage de la « guerre froide » à la « détente ».

Mais ces deux concepts ne peuvent-ils être réhabilités si l'on introduit une distinction réaliste selon que les Américains et les Soviétiques s'affrontent directement ou par autres peuples interposés ? Lors du blocus de Berlin, les deux Grands étaient, en effet, directement aux prises, comme ce fut aussi le cas lors de la crise des fusées à Cuba. Toujours est-il que, précisément, l'épreuve de force fut alors maintenue en deçà du seuil où les armes seraient effectivement utilisées. Et, d'autre part, lors de la guerre de Corée, où les combattants américains furent engagés, ils ne trouvèrent pas de soldats soviétiques en face d'eux. Une constante marque la « guerre froide » comme la « détente » : les deux Super-Grands s'affrontent par peuples interposés ou bien, lorsqu'ils sont directement affrontés l'un à l'autre, leurs armes restent silencieuses. Et, lorsque les armes sont mises à feu, comme on l'a vu au Proche-Orient et au Vietnam, l'intensité des combats est plus grande en période de « détente » qu'en période de « guerre froide ».

CETTE critique de concepts qui ont été acceptés avec trop de légèreté ne prouve nullement qu'ils soient totalement dépourvus de signification. Mais elle invite à revoir de plus près l'usage qui en a été fait. Et cet usage n'a jamais été purement spéculatif et désintéressé. Il a puissamment contribué à modeler les esprits, en particulier pour les rendre plus réceptifs aux propositions et demandes des deux Super-Grands. La « guerre froide » ou, du moins, la succession de crises que recouvre cette expression, a été indispensable pour conduire à la cristallisation des deux blocs. Dans le cas de l'Occident, il s'agissait essentiellement de faire accepter le réarmement de l'Allemagne et la création de l'OTAN. Pour Moscou, il importait alors de renforcer l'emprise soviétique sur les démocraties populaires. Mais, pour Moscou comme pour Washington, il est bien entendu que la prétendue « détente » ne doit pas s'accompagner d'une dissolution des blocs : le monde doit rester bipolaire, et tous les discours sur un monde supposé multipolaire relèvent de la pure rhétorique.

C'est ainsi que la décision (1971) de supprimer la convertibilité du dollar et la « crise » monétaire ont ramené les pays occidentaux sous la houlette de Washington. La « crise » pétrolière a encore renforcé ce mouvement : les réserves manifestées par M. Michel Jobert lors de la conférence pétrolière de février 1974 sont maintenant bien oubliées. Et ce ne sont pas les menaces d'intervention armée en Proche-Orient ou la remise en question de l'accord commercial soviéto-américain qui inciteront les puissances moyennes à prendre leurs distances par rapport aux Super-Grands. Quelle que soit l'étiquette recouvrant une certaine phase de l'histoire contemporaine, il est bien entendu que chacun des deux Grands doit conserver la cohésion du « bloc » dont il est le leader. L'alternance de l'espoir et de la crainte, la douche écossaise de la « guerre froide » et de la « détente », restent strictement sous contrôle. Les pays ainsi soumis à une hégémonie ont un seul espoir de reconquérir une certaine liberté d'action qui leur permettrait de servir leurs propres intérêts au lieu de les sacrifier aux intérêts de leur puissant protecteur : il leur faudrait procéder à une analyse plus rigoureuse des véritables rapports soviéto-américains. Et, pour cela, débarrasser leurs esprits de tous les clichés de la « guerre froide » et de la « détente », qui ne les ont que trop longtemps abusés. Cela leur épargnerait, aujourd'hui, de se poser de fausses questions.

C. J.

Changements d'équipe et lois de continuité en Union soviétique

Par BERNARD FERON

L'AFFAIBLISSEMENT, physiologique sans aucun doute et peut-être aussi politique, de M. Brejnev a suscité depuis la fin de 1974 toutes sortes de spéculations. Après une décennie de stabilité relative, l'Union soviétique va-t-elle être le théâtre d'une lutte pour le pouvoir ? Sa politique, à laquelle le monde s'était accoutumé, va-t-elle être ou n'est-elle pas déjà remise en cause ? Les changements de direction à Moscou ont en règle générale donné lieu à des convulsions et à des révisions spectaculaires. Staline liquida tous ceux qui, avec lui, avaient fait la révolution aux côtés de Lénine. Khrouchtchev s'empressa de détruire l'idole qu'il avait adorée, et lui-même, qui avait tenu le haut du pavé pendant près de dix ans, devint dès l'instant de sa chute une « non personne ».

Pour mieux se débarrasser de Trotski, Staline fit condamner une théorie de la révolution permanente que bon nombre de cadres soviétiques jugeaient aventuriste. Staline fut blâmé — après sa mort — parce que sa méfiance avait amené l'U.R.S.S. et le camp socialiste à trop se replier sur eux-mêmes. Nikita Khrouchtchev au contraire se vit reprocher d'avoir, par « *subjectivisme* », pris des initiatives désordonnées qui mettaient en péril la cohésion du système.

M. Brejnev n'a pas commis les erreurs qui furent fatales à ses prédécesseurs. Par goût ou par calcul, il a cultivé la *grisaille*. Finalement, il a réussi à imposer sa marque sans faire beaucoup de bruit. Ainsi est-il devenu l'incontestable « patron » sans qu'on sache à quel moment il s'est véritablement détaché du peloton. Il a manœuvré avec une telle discrétion qu'il n'a même pas mis en vedette un « héritier présomptif ». Staline avait eu des dauphins : Kirov puis Jdanov, enfin Malenkov flanqué de Khrouchtchev. Il en fut de même pour Khrouchtchev, qui était secondé à la tête du parti par Kiritchenko (mis en disgrâce sans explications) puis Kozlov, enfin M. Brejnev. Actuellement, au sein du bureau politique et du secrétariat, personne ne fait figure de favori. M. Kirilenko est bien placé parce qu'il est en fait le second secrétaire, mais il est aussi âgé que M. Brejnev. M. Koulakov retient l'attention, mais a-t-il suffisamment d'expérience ? M. Souslov connaît bien le parti mais, maintenant qu'il est âgé et de santé fragile, peut-il jouer un rôle autre que celui d'éminence grise qui fut toujours le sien ?

Toutes les hypothèses que l'on peut faire sont d'ailleurs fragiles. En 1924, la plupart des contemporains attendaient Trotski, et ce fut Staline qui émergea. En 1953, Malenkov paraissait être le maître, alors que Khrouchtchev s'était mieux placé. Les précédentes batailles pour la succession ont-elles eu une influence décisive sur la position de l'U.R.S.S. dans le monde ? La question se pose en effet à propos de la lutte entre Staline et Trotski. Il est vraisemblable que Trotski aurait appliqué une politique différente s'il l'avait emporté. Mais fut-il battu parce que Staline était plus roué que lui ? Ou parce que ses conceptions ne répondaient pas à l'attente de la nouvelle société ? Les péripéties souvent dramatiques de l'histoire soviétique depuis un demi-siècle ne doivent pas cacher la continuité que l'on constate de Lénine à Brejnev. Le style a beaucoup varié : inquiétant sous Staline, tonitruant sous Khrouchtchev, terne et rassurant avec M. Brejnev. Les idées maîtresses, elles, n'ont guère changé.

La coexistence pacifique n'est pas une découverte récente : elle fut inaugurée par Lénine et maintenue par Staline (qui chercha même désespérément à se tenir en dehors de la deuxième guerre mondiale). Les chefs ont aussi pour objectif prioritaire, à l'intérieur, le développement économique en mettant l'accent comme Staline sur l'équipement ou en s'intéressant davantage depuis vingt-deux ans au niveau de vie de la population.

Le conflit Malenkov-Khrouchtchev (1953-1957) est instructif. En quête de soutiens, Malenkov, alors chef du gouvernement, promit de développer les biens de consommation. Il dit qu'il mettrait tout en œuvre pour empêcher une guerre atomique. Khrouchtchev affirma qu'il capitulait et le fit tomber « à droite » puis s'empressa de reprendre à son compte le programme de son rival. M. « K », lui, se vit reprocher entre autres choses, en 1964, d'être trop aimable avec les « impérialistes » en général et les « revanchards » allemands en particulier. Cela n'empêcha pas M. Brejnev de s'engager sur la même voie après avoir marqué un temps de réflexion.

Le besoin de coexister

CERTES, le tempérament, les conceptions du dirigeant le plus élevé jouent un grand rôle, mais qui n'est pas essentiel, à moins que l'U.R.S.S. ne revienne à un système de dictature personnelle. Le numéro un est, autant que le guide, le synthétiseur des forces qui comptent dans la société, et le défenseur des intérêts vitaux du pays.

Staline, par son génie de l'intrigue, avait réussi à éliminer toute force autre que la sienne. Encore n'était-il pas arrivé du jour au lendemain à ce résultat. Il avait décapité l'armée — et sans faire le détail — lorsqu'il avait cru déceler une menace « bonapartiste ». Il avait mis le parti en veilleuse et, pour ne pas être la victime de la police dont il se servait, il la purgeait régulièrement. Dans l'état actuel, aucun dirigeant ne peut appliquer les mêmes méthodes. Pour arriver au pouvoir et s'y maintenir, un homme doit être soutenu ou au moins toléré par les grands corps de la société. Khrouchtchev l'avait emporté sur Malenkov parce qu'il traduisait les aspirations de l'appareil du parti, flattait les militaires et les producteurs de l'industrie lourde. Il tomba en 1964 parce qu'il avait fini par heurter les cadres dont l'appui était nécessaire.

M. Brejnev a compris cette leçon. Il n'a pas, comme son prédécesseur, tiré à hue et à dia les cadres du parti, humilié les hauts fonctionnaires et les généraux. Il s'est efforcé d'aller dans le même sens qu'eux en leur faisant des concessions. Après la mort du maréchal Malinovski, le bureau politique envisagea un moment de nommer un civil (M. Oustinov) au ministère de la défense. Sentant qu'un tel projet pouvait faire des remous, M. Brejnev consulta les chefs des régions militaires, et le maréchal Gretchko fut nommé ministre. De même, le secrétaire général du parti a laissé les généraux prendre de plus en plus d'influence dans le système éducatif ; il a remis à l'honneur les valeurs patriotiques et morales auxquelles tient l'armée. Il a veillé à ne pas heurter de front les membres de l'appareil du parti qui pourtant lui ont parfois reproché de ne pas réprimer avec assez d'énergie les contestataires dans le pays... ou dans d'autres pays socialistes. Avant août 1968, beaucoup d'*apparatchiki* réclamaient une intervention vigoureuse en Tchécoslovaquie alors que, mesurant mieux les dangers de l'opération, le secrétaire général s'efforçait encore de « normaliser » en souplesse.

Pour plaire aux groupes qui peuvent *défaire* l'autorité d'un chef, les dirigeants suprêmes doivent invoquer sans cesse les grands principes du marxisme-léninisme en faisant, dans l'action quotidienne, la part de la propagande et des compromis nécessaires. Ils sont responsables d'un pays dont ils ont d'abord à préserver l'intégrité, puis à assurer le développement. Ils ne peuvent prendre à tort et à travers des risques majeurs. Pas plus que Khrouchtchev, M. Brejnev n'a joué quitte ou double pour secourir le Vietnam du Nord, qui est pourtant socialiste. Lui-même, ou ses éventuels successeurs, créeront-ils les conditions d'une confrontation, avec les Etats-Unis par exemple, pour soutenir les Arabes ? Le Kremlin durcit le ton quand les intérêts directs de l'U.R.S.S. lui paraissent, à tort ou à raison, menacés. Depuis 1953, les dirigeants sont même à cet égard plus rudes que ne le fut Staline. Ils sont intervenus par les armes en Hongrie et en Tchécoslovaquie alors que l'ancien dictateur n'avait pas osé briser Tito par la force. Bref, ils ne tolèrent pas les mouvements centrifuges en Union soviétique ou dans ce qu'on appelait jadis le glacis.

Que craignent-ils surtout ? Les revanchards allemands ? C'est de l'histoire déjà ancienne. Les Soviétiques savent qu'en ce moment il n'y a aucune menace réelle venant de l'Europe, et les Etats-Unis sont loin. C'est la Chine qui les inquiète. Sans doute affirment-ils souvent que l'harmonie sera rétablie lorsque « *Mao et son groupe* » seront remplacés par de « *vrais* » communistes. Mais le conflit entre les deux grands Etats socialistes est-il « *subjectiviste* » ? Les dirigeants du Kremlin ne se font guère d'illusions, même si la doctrine les pousse à espérer des lendemains idylliques. Quels qu'ils soient, leur souci est d'avoir des assurances à l'Ouest pour faire face, l'esprit tranquille, à toute menace éventuelle de l'Est.

Les dirigeants peuvent modifier le style de leurs rapports avec tel ou tel Etat occidental, voire avec l'ensemble de l'Occident. Ils peuvent, s'ils le jugent nécessaire, selon les circonstances, ralentir la coopération avec les puissances capitalistes. Il n'est pas en leur pouvoir de bouleverser les données fondamentales qui leur imposent la coexistence pacifique des systèmes d'Etats et les poussent à rechercher une collaboration « *mutuellement avantageuse* » avec l'autre bloc.

Comment la crise économique affecte la diplomatie des États-Unis

Par JEAN-PIERRE VIGIER

POUR apprécier l'impact et les conséquences internationales probables de la crise qui frappe l'économie américaine, il faut évaluer la dynamique des forces mises en marche à l'automne de 1973 par le gouvernement des Etats-Unis.

L'été 1971 marque le début de la fin du *statu quo* international fondé depuis 1965 sur l' « entente » entre Russes et Américains. Cette « entente » reposait sur des bases fragiles. La puissance américaine est alors minée sur le plan économique par la remontée des capitalismes européens et japonais. La baisse du taux de profit à l'intérieur (il est passé de 15 % dans les années 50 à 10 % en 1965 pour tomber à 5 % fin 1974) et le déficit de la balance commerciale (près de 6 milliards de dollars en 1971) sont devenus insupportables en dépit des profits réalisés par les sociétés américaines multinationales.

Il faut changer de politique. Une troisième guerre mondiale « froide » destinée à transformer le rapport des forces dans le monde, à modifier la division internationale du travail, à repartager le marché mondial (celui des matières premières en particulier), est devenue inévitable. On peut comparer la situation actuelle de déséquilibre mondial à une guerre poursuivie par d'autres moyens. Une guerre « chaude » débouchant sur un conflit nucléaire mettrait en jeu l'existence physique des antagonistes. L'offensive américaine des années 1971-1973 commence par un renversement spectaculaire de la ligne suivie par la stratégie américaine dans le Pacifique. M. Kissinger puis M. Nixon vont en Chine. Ils traitent avec elle, isolant ainsi les Vietnamiens contraints, à terme, d'accepter une trêve qui se termine sous nos yeux. Dans un second temps, les Etats-Unis développent leurs accords politiques et économiques avec l'U.R.S.S., matérialisés par des crédits industriels à long terme et à faible taux d'intérêt et par des achats massifs de céréales. Ils se retournent enfin contre leurs alliés européens et japonais sur le plan économique.

L'opération se fait en deux temps. Dans un premier temps, MM. Nixon et Kissinger changent brutalement de cap sur le plan financier. Ils acceptent de faire baisser puis de dévaluer le dollar. Ils suspendent en 1971 sa convertibilité en or, prennent des mesures draconiennes de contrôle et orchestrent la panique. Les risques politiques et économiques sont énormes, mais l'enjeu est de taille. En réduisant ainsi brutalement les importations, en favorisant les exportations, on stabilise le déficit, on bloque l'hémorragie des capitaux.

Pour l'essentiel, l'opération réussit. De 1971 à 1974, les exportations américaines de produits non agricoles passent de moins de 40 à 72,6 milliards de dollars, ce qui montre bien la corrélation entre la baisse du dollar et la hausse des exportations américaines. On comprend que les Etats-Unis aient renoncé pour un temps à soutenir leur monnaie. On comprend moins (ou trop) la volonté et les efforts européens pour réévaluer le mark et le franc... ce qui correspond exactement aux objectifs de M. Kissinger.

Un utile regain de tension

DEPUIS le début de 1974, dans le cadre du nouvel affrontement interimpérialiste, il était devenu évident (1) que l'on allait assister à un « refroidissement » de l'entente entre Russes et Américains. Il résulte nécessairement des modifications apportées par le développement de la crise à l'équilibre des forces entre les deux partenaires.

Au printemps 1974, en effet, l'impact de la crise permet d'abord la tournée « impériale » de M. Nixon à Bruxelles, qui symbolise la reprise en main politique de l'Europe. Pour mesurer le chemin parcouru, il suffit de rapprocher les manœuvres des « marines » dans le midi de la France autorisées par M. Giscard d'Estaing de l'expulsion brutale des bases américaines de France par le général de Gaulle. Les Etats-Unis ont probablement contribué à la chute de Brandt. Ils n'ont eu qu'à se féliciter de la victoire de Wilson sur Heath. La péripétie chypriote est pratiquement effacée par la consolidation du régime de Caramanlis.

Profitant de la secousse de 1973, M. Kissinger joue alors une nouvelle carte. Les dirigeants arabes pro-américains du Proche-Orient redoutent maintenant de compromettre les revenus et les positions économiques acquises à la faveur de la « crise » du pétrole. Ils craignent les conséquences révolutionnaires que pourraient provoquer en Europe et chez eux une relance de la guerre. Ils affectent donc de croire aux promesses américaines de restitution des territoires conquis par Israël. Au printemps 1974, les Etats-Unis retrouvent en Proche-Orient les positions jadis occupées par l'empire britannique. A l'exception de l'Irak (menacé par la révolte kurde) et de la Syrie, l'U.R.S.S. perd l'essentiel de ses positions dans cette partie du monde. M. Kissinger a lu Machiavel. Il a trop besoin d'Israël pour l'obliger à restituer autre chose que quelques kilomètres carrés de sable dans le Sinaï. Les dirigeants arabes qui croient le contraire se trompent ou veulent se tromper.

Pour compléter le tableau, devant l'aggravation de la crise, M. Ford choisit de relancer l'inflation pour freiner la chute du P.N.B. américain. Il rembourse une part des impôts. Il prépare le terrain à un renouveau de « guerre froide » qui lui permette à la fois de relancer les dépenses militaires et d'assurer le contrôle américain sur l'Europe. Les Etats-Unis, en effet, savent que l'exportation de leur crise chez les Européens va mettre sérieusement à l'épreuve la solidarité atlantique. La consolidation d'un empire ébranlé par la « détente » s'accommoderait fort bien d'un regain de tension internationale.

(Lire la suite page 6.)

(1) Voir *le Monde diplomatique*, avril 1974.

Pour une nouvelle interprétation des relations Moscou-Washington

La crise économique et la diplomatie américaine

(Suite de la page 5.)

Cela explique la nature et les raisons des affronts récemment prodigués à l'U.R.S.S. par l'équipe au pouvoir à Washington. Il n'y a pas eu de bataille réelle, mais simple simulacre, entre MM. Jackson et Kissinger. Tout se passe au contraire comme s'il y avait entre eux une solidarité de fait. En rendant inapplicable le traité commercial de 1972, MM. Ford et Kissinger ne pouvaient ignorer qu'ils touchaient à la contrepartie essentielle offerte à l'U.R.S.S. pour favoriser une solution du problème vietnamien.

Des conséquences inacceptables

La contrepartie et les conséquences de cette politique sont évidentes. L'U.R.S.S. ne peut accepter sans réagir la dégradation de son influence en Europe et la perte de positions difficilement acquises en Proche-Orient. De plus, la crise menace de s'étendre aux démocraties populaires, déjà trop liées à l'économie occidentale pour échapper à son impact, et où les prix du marché parallèle augmentent. Des améliorations techniques insignifiantes apportées aux marchandises offertes permettent de justifier des hausses substantielles. La vente aux particuliers *de logements privés ne suffit plus* à absorber des liquidités considérables accumulées dans les caisses d'épargne. L'amélioration matérielle substantielle du sort des masses et leur accès à la société de consommation sont donc renvoyées aux calendes grecques. La consolidation du glacis de l'U.R.S.S., comme le rétablissement des positions perdues en Europe et en Méditerranée, implique un changement de cap. Le durcissement récent de la politique soviétique à l'égard des Etats-Unis en résulte directement. Il permet à la fois de consolider les démocraties populaires et de justifier les sacrifices économiques au nom de la patrie menacée. La menace peut devenir réelle. Le développement de la crise européenne ranime, à terme, le problème de l'impérialisme allemand. Alliée privilégiée des Etats-Unis en Europe, la R.F.A. bénéficie d'une situation économique moins dégradée que ses partenaires de la C.E.E., et il n'est pas impossible que cette situation trouve plus ou moins rapidement une traduction politique. La dynamique de la crise pousse les classes dirigeantes vers *des régimes forts, capables* de défendre leurs privilèges. L'heure de Strauss a de bonnes chances de sonner en Allemagne occidentale.

La crise bouleverse ainsi le paysage politique de l'Europe capitaliste. Le rapprochement Moscou - Washington avait permis le rapprochement politique entre les partis socialistes et les partis communistes occidentaux, les divergences de politique étrangère pouvant *alors être mises au réfrigérateur.* Le réveil de la « guerre froide » oblige les partenaires à choisir leur camp. Cela explique pour une part la querelle qui se développe entre communistes et socialistes en France et au Portugal. Comme la quasi-totalité (à l'exception de la Suède) des dirigeants socialistes européens, M. Mitterrand, par exemple, n'a jamais condamné publiquement la politique des Etats-Unis. Les accusations lancées contre lui par M. Marchais sont absurdes dans la *forme* ; elles recouvrent pourtant une réalité profonde : la complicité objective de la social-démocratie européenne avec une certaine politique américaine, complicité dissimulée der*rière des phrases creuses sur* le caractère « multinational » du capital.

Les soupçons qui sous-tendent la querelle ne sont pas difficiles à comprendre. La crise implique à terme la faillite de la ligne de « compromis historique » élaborée par le parti communiste italien, reprise en fait par l'ensemble du mouvement communiste occidental. Devant la montée des périls, M. Kissinger, parlant de l'Italie, *a déclaré en clair que les Etats-Unis* prendraient les mesures nécessaires pour empêcher les partis communistes occidentaux de participer au pouvoir. Les partenaires bourgeois de la future alliance ont fait marche en arrière en conséquence. M. Agnelli en Italie, et plus récemment en France, l'U.D.R. (reprise en main par *M.* Chirac), sont rentrés dans le rang. Le parti communiste italien a donc réduit ses prétentions à un niveau très modeste. Pour accorder son soutien aux démocrates *chrétiens*, il accepte d'être seulement consulté. En France, le chemin légal vers le pouvoir est désormais fermé dans le cadre de l'union de la gauche.

La crise enfin ranime la lutte des classes dans une période difficile pour des bourgeoisies liées à un empire qui sacrifie ses alliés pour conserver son leadership. Son développement ne donne, pour l'instant, pas de signes d'essoufflement. Partie des Etats-Unis, elle tend à gagner en ondes concentriques l'ensemble du système capitaliste. L'économie du tiers-monde s'affaisse sous nos yeux. Des pays qui « *décollaient* » péniblement s'écroulent à nouveau. Il y a trente millions de chômeurs en Amérique latine, des millions d'affamés dans le monde. Les mouvements de révolte contre l'impérialisme, étouffés pour un temps, resurgissent de place en place : la guerre révolutionnaire se ranime en Asie du Sud-Est. L'heure des trêves et des compromis va-t-elle se terminer au Vietnam comme en Proche-Orient ?

JEAN-PIERRE VIGIER.

UNE ÉTUDE DE SAMIR AMIN, A. FAIRE, G. MASSIAH ET M. HUSSEIN

"La crise de l'impérialisme"

Par CHRISTIAN PALLOIX *

DANS ce livre sont rassemblés quatre essais partant d'hypothèses et de problématiques communes : Une crise structurelle (Samir Amin), les Conflits inter-impérialistes dans la crise (Alexandre Faire), Division internationale du travail et alliances de classe (Gustave Massiah), Sur le rôle actif de la périphérie (Mahmoud Hussein) (1). *Tous ces auteurs* ont déjà produit une œuvre abondante, tant Samir Amin (l'Accumulation à l'échelle mondiale, le Développement inégal), qu'Alexandre Faire (le Nouveau Déséquilibre mondial, avec *J.-P. Sebord*) ou Mahmoud Hussein (la Lutte de classe en Egypte, les Arabes au présent, etc.).

Le problème posé peut s'exprimer dans ces termes : quelles sont les issues (scénarios) à la crise actuelle, crise de l'impérialisme ? Les *réponses éventuelles dépendent, comme on s'en* doute un peu, des hypothèses de base, de la problématique fondamentale du travail proposé.

L'hypothèse centrale (se voulant radicale) qui cimente les quatre essais est exprimée dans l'énoncé de la contradiction principale de l'économie mondiale aujourd'hui : « La contradiction principale par laquelle se manifeste pratiquement le conflit entre les forces du capitalisme et les forces du socialisme opérant à l'échelle de l'ensemble du système mondial est celle qui oppose le capital des centres impérialistes développés aux peuples exploités de la périphérie dominée. » (P. 7.) La contradiction de classe fondamentale, classe capitaliste-prolétariat, qui marque *le mode de production capi*taliste, est bien rappelée (p. 8), mais elle ne s'exprimerait plus de manière principale que dans la contradiction capitale du centre-masses de la périphérie puisque le rapport antagonique classe *capitaliste-prolétariat* est laminé au centre : « L'impérialisme est fondé sur un type particulier d'alliance de classes au sein des métropoles, l'alliance social-démocrate assise sur la division de la classe ouvrière, division qui en réduit la capacité révolutionnaire, déplaçant l'accent vers les luttes dans la périphérie. » (P. 8.) Cette thèse (« toile de fond de toute l'analyse de la crise », et de... ses issues, doit-on ajouter) serait le contrepied de l'économisme et de l'européo-centrisme (p. 10).

LA construction de Samir Amin porte notamment sur la conduite générale de telles hypothèses, avec deux volets essentiels : la justification des fondements historiques de telles hypothèses et l'énoncé des perspectives *offertes* aujourd'hui au capitalisme à l'horizon 1984 (Orwell) ou à la révolution.

L'histoire du capitalisme serait marquée par des phases d'expansion-récession, scandant des modèles particuliers d'accumulation du capital, correspondant à des types spécifiques d'industries motrices et à des types définis d'alliance de classes : quatre grandes phases d'expansion (1815-1840, 1850-1870, 1890-1911, 1948-1968) et de récession (*1840-1850, 1870-1896, 1914-1948, 1968-?*). A chaque phase correspondent des fonctions spécifiques de la périphérie vis-à-vis du modèle d'accumulation du capital, vis-à-vis des industries motrices. La hiérarchie mondiale des *nations évolue selon les phases* (Grande-Bretagne, puis Etats-Unis), avec évolution vers une bipolarisation : Etats-Unis - Union soviétique.

Les perspectives *offertes* au capitalisme comme issues capitalistes à la crise concerneraient deux *variantes : 1984* A et *1984* B. La variante 1984 A « serait caractérisée par la division du travail suivante : le centre se réserverait l'intégralité des industries nouvelles, tandis qu'il rejetterait sur la périphérie toutes les industries classiques, les industries polluantes de notre monde contemporain : sidérurgie, chimie, industries légères » (p. 26). La périphérie produirait l'intégralité du surplus (industriel et agricole) consommé par les masses du centre ; la solution politique serait le racisme, avec extension à l'échelle mondiale du modèle sud-africain. La variante 1984 B « exclut, au contraire, une division internationale du travail : les industries nouvelles comme les industries classiques *seraient toutes* concentrées au centre et la périphérie, dans son ensemble, complètement marginalisée » (p. 27) ; la périphérie jouerait uniquement une fonction de production de la force de travail pour le centre. Dans le contexte des deux variantes, l'U.R.S.S. ne serait pas une force de rupture : « L'U.R.S.S. présente déjà, à l'heure actuelle, toutes les caractéristiques d'un sous-impérialisme » (p. 33), alors que le maillon faible de la chaine impérialiste serait l'Europe (p. 38) avec des interrogations sur la récupération de ce chaînon dans le jeu du capital.

Les perspectives révolutionnaires s'inscriraient dans « l'analyse des contradictions qui s'opposent à 1984 et à partir de là, l'élaboration des *stratégies de la transition socialiste* » (p. 48), en examinant les jeux offerts par la périphérie, par exemple « un front des peuples de la Méditerranée, de l'Afrique et du Moyen-Orient » (p. 42).

ALEXANDRE FAIRE tente d'actualiser l'hypothèse centrale qui est rappelée (« La production et la répartition de valeur au niveau mondial sont l'enjeu d'un affrontement principal entre, d'une part, la bourgeoisie impérialiste et les classes qui lui sont alliées et, d'autre part, les prolétariats, les peuples et les nations opprimés et leurs alliés » (p. 50), dans la conduite différenciée des conflits inter-impérialistes (scénarios fondés sur la bipolarisation, la tripolarisation, la multipolarisation mondiale). Globalement, l'auteur fait jouer la variante 1984 A sur la base de diverses structurations mondiales possibles, la bipolarisation (pp. 88-*90), la multipolarisation* avec *diverses solutions* européennes : hégémonie allemande sur l'Europe, solution française s'opposant à l'hégémonie allemande en direction de l'Europe du Sud (Espagne, Italie) et du tiers-monde. Notons, *par exemple* : « Le gaullisme a fait, dans une large mesure, les investissements nécessaires au redéploiement d'un impérialisme français néo-colonial : maintien de ses positions en Afrique, soutien à des fractions bourgeoises progressistes dans le monde arabe et ailleurs pour préparer une relève des bourgeoisies compradores liées aux Américains... » (P. 66.)

Gustave Massiah envisage les conséquences au plan de la division internationale du travail des *divers scénarios possibles (bipolarisation,* variantes de la multipolarisation dans le cadre de 1984 A), avec les alliances de classes que ces scénarios impliquent.

Plus concrètement, et plus en rapport avec les faits, Mahmoud Hussein analyse les forces de rupture que représente la périphérie (le monde arabe ici) dans le fonctionnement de l'impérialisme.

Apparemment, les scénarios font évoluer une structure de l'économie mondiale limitée à quelques formations sociales structurantes :

— Structure bipolaire où les rapports internationaux (économiques, politiques, idéologiques) s'identifient principalement aux rapports Etats-Unis - U.R.S.S., encore que l'on fasse jouer à cette dernière un rôle second ;

— Structure tripolaire : Etats-Unis - Europe et Japon-U.R.S.S. ; les rapports internationaux sont alors marqués par les rapports entre les Etats-Unis d'un côté, l'Allemagne fédérale (assurant le leadership de l'Europe) et le Japon de l'autre ; l'U.R.S.S. joue toujours un rôle second ; on peut s'étonner de la non-insertion de la Chine dans les scénarios (seule issue « révolutionnaire » ?) ;

— Structure multipolaire, avec éclatement de l'Europe en une Europe du Nord (leadership allemand) et une Europe du sud (leadership de la France).

Or, au fond des choses, le découpage retenu repose sur un découpage purement *fonctionna*liste centre-périphérie juxtaposé à des découpages fonctionnalistes du centre lui-même (bipolaire, multipolaires). La périphérie n'a que la possibilité de s'adapter aux fonctions qui *lui sont définies par le centre.* Cela exclut, même si on veut introduire un « jeu » plus actif de la périphérie (cf. Mahmoud Hussein, qui est en rupture avec les hypothèses et la problématique des autres co-auteurs), toute correspondance active entre les modifications de structure du « centre » et les modifications de structure de la « périphérie », cela interdit toute prise dialectique des contradictions actuelles de l'impérialisme. Le découpage fonctionnaliste du centre a les mêmes travers.

Une autre approche de l'impérialisme, de l'internationalisation du capital, de l'économie mondiale capitaliste, met aujourd'hui en cause, de manière radicale (cf. le colloque ACSES sur l'Internationalisation du capital, Grenoble, juin 1974), la vue fonctionnaliste qui a envahi la critique marxiste de l'économie politique : refus d'analyser la périphérie comme le reflet extérieur, à la frontière, du mouvement du capital.

Considérons que la critique de l'européo-centrisme, que nos auteurs voulaient engager, a avorté, puisque *toutes* les issues à la crise reposent sur le jeu du centre, ainsi que le refus « révolutionnaire » de la périphérie à la limite.

LA critique de l'économisme n'a pour solution que l'économisme du fonctionnement de l'économie mondiale, pensée exclusivement sous l'angle du mouvement des forces productives (extension, rejet, rétention des industries) génératrices d'un surplus industriel. Les antagonismes mondiaux (capital du centre-masses exploitées de la périphérie) ne concernent finalement que la répartition (allant jusqu'à l'appropriation totale) du surplus, les alliances de *classes s'élaborant sur l'appropriation mondiale* de celui-ci. La crise de l'impérialisme, dont il est question, désignerait la crise des conditions de délocalisation de la production du surplus et des conditions de répartition et de réalisation de ce surplus, compte tenu des conflits inter-impérialistes et des alliances de classes de type social-démocrate.

L'optique de la répartition (qui seule justifie le découpage capital du centre-masses de la périphérie) domine toute la construction ; nous sommes loin de l'exigence marxiste de l'explication du mouvement des conditions de production de la plus-value tant absolue que relative (quel silence sur ce thème !) qui seule fait de la *lutte de classes la déterminante essentielle de* la crise de l'impérialisme. Le rapport antagonique classe capitaliste-prolétariat est, pour moi, toujours la contradiction principale qui rythme le rapport surtravail (plus-value) - travail nécessaire, qui rythme le mouvement de ce rapport. La crise de l'impérialisme n'est pas une crise de délocalisation de la production (avec taux identique d'exploitation) et de répartition ; la crise de l'impérialisme est une crise concernant les conditions de production de la plus-value absolue et relative, dont les conditions de mouvement (accroissement du taux d'exploitation) sont bloquées par la lutte de classes au « centre » et à la « périphérie », si on veut retenir ce découpage sommaire pour désigner la différenciation internationale croissante et complexe des formations sociales dans l'économie mondiale.

La thèse du super-impérialisme est constamment présente avec son corollaire, le dépassement des formes nationales vers des formes supranationales (cf. note 4, p. 61).

LE mérite essentiel de l'ouvrage, cependant, est d'attirer l'attention sur ce qu'impliquerait *la multipolarisation de l'économie* mondiale, du point de vue du fonctionnement (certains préfèrent « régulation » !) de celle-ci : on sait que l'appareil d'Etat a pour *objet*, entre autres, la « régulation » interne des formations *sociales*, mais *on sait aussi qu'il n'y a pas* — et il ne peut y avoir — d'Etat supranational « régulant » l'économie mondiale. Le mode de fonctionnement de l'économie mondiale capitaliste repose sur l'impérialisme, mode de « régulation » (!) militaire, politique, économique et idéologique qui suppose une hiérarchisation des divers impérialismes (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, France...). Un oligopole à sept se « régule » (cf. le cartel pétrolier), un oligopole à vingt se déstabilise complètement. Dans l'hypothèse de la multipolarisation, il est essentiel de se demander ce qu'implique le déclin de l'impérialisme américain comme « régulation dominante » de l'économie mondiale, avec les formes de déstabilisation de l' « oligopole » impérialiste.

Dans ce cadre, les maillons faibles de la chaine impérialiste occupent une position importante du point de vue de la lutte de classes ; certes, les maillons faibles ont sauté d'abord à la « périphérie » (U.R.S.S., Chine, Cuba) comme le soutiennent les tiers-mondistes, encore que l'U.R.S.S. fut, en 1917, une périphérie très proche du centre. Mais il n'y a jamais un déterminisme linéaire de l'histoire, et il y a affaiblissement, par *la lutte de classes*, des maillons d'une chaine impérialiste qui vole en éclats à tous les niveaux de la différenciation actuelle des formations économiques et sociales. A ce titre, l'Europe du Sud (Italie, France, Espagne, Portugal) est un *maillon faible, placé* aussi *directement* dans l'orbite de récupération du capital. Il n'y a pas de devenir linéaire : « L'avenir n'est inscrit dans aucune fatalité. Il dépend de nous. » (Mahmoud Hussein, p. 189.)

Un livre à *discuter*, donc, dans le choc des idées concernant les hypothèses, la problématique et la pratique marxiste-léniniste.

* Maître assistant à la faculté de sciences économiques de Grenoble.

(1) Samir Amin, Alexandre Faire, *Mahmoud* Hussein, Gustave Massiah, *la Crise de l'impérialisme,* Paris, Editions de Minuit, « Grands documents », 1975, 189 pages.

Le carnet des ambassades

● A l'occasion de la fête nationale de Cuba, seizième anniversaire de la révolution cubaine, l'ambassadeur de Cuba et Mme Gregorio Ortega Suarez ont offert une réception le 8 janvier.

● L'ambassadeur de Belgique et la comtesse de Kerchove de Denterghem ont donné une réception le 14 janvier à l'occasion de la visite de M. Michel Toussaint, ministre du commerce extérieur.

● M. Zygmunt Orlowski, conseiller de presse près l'ambassade de la République populaire de Pologne, a offert une réception le 22 janvier à l'occasion du départ de M. Juliusz Janczur, premier secrétaire, chargé des affaires de presse, et de l'arrivée de M. Krysztof Szumski.

● *M. Von Braun, ambassadeur* de la République fédérale d'Allemagne, a donné une réception le 23 janvier à l'occasion du départ de M. Horst Blomeyer-Bartenstein, ministre plénipotentiaire, et de l'arrivée à Paris de son successeur M. Carl Lahusen.

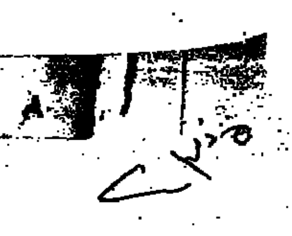
● A l'occasion de la visite à Paris de M. Mieczyslaw Jagielski, vice-président du conseil des ministres, M. Emil Wojtaszek, ambassadeur de la République populaire de Pologne, a donné une réception le 30 janvier dans les salons de l'ambassade.

Calendrier des fêtes nationales

	16 AU 28 FEVRIER	
18	GAMBIE	Fête nationale
23	GUYANE	Fête nationale
25	KOWEIT	Fête nationale
27	REPUBLIQUE DOMINICAINE	Fête de l'indépendance
	1er AU 15 MARS	
2	MAROC	Fête nationale
6	GHANA	Fête nationale
12	ILE MAURICE	Fête nationale

NECROLOGIE

● *Nous apprenons le décès de* M. José Mora, ancien secrétaire général de l'Organisation des Etats américains, survenu le 26 janvier à Montevideo.



1975, ANNÉE DE LA FEMME

L'ONU a proclamé 1975 Année internationale de la femme, comme 1974 fut celle de la population. La « moitié du ciel » va-t-elle se voir concéder quelques nouveaux strapontins ? On sait les débats et les luttes que suscite, en Occident, l'émancipation des femmes. Mais qu'en est-il dans le tiers-monde ? Comment y a-t-on concilié lutte de libération nationale et lutte de libération féminine ? Que signifie « libérer la femme » dans une nation juridiquement indépendante mais politiquement, économiquement dominée ? Deux femmes, une Guinéenne et une révolutionnaire sud-vietnamienne, répondent.

L'égale de l'homme

UNE quarantaine d'années séparent deux générations de femmes au Vietnam du Sud : celle d'aujourd'hui, confiante en l'avenir, héroïque, indomptable, fidèle, capable et ingénieuse, et celle du passé, courbée sous le triple joug de l'exploitation de la famille, de la société féodale et de l'impérialisme étranger. Comment s'est opérée concrètement cette libération de la femme, l'une des plus belles réalisations de la lutte révolutionnaire ?

Dès sa plus tendre enfance, la petite fille s'endormait dans les bras de sa mère aux mélodies tristes de cette ancienne berceuse : *« La femme est pareille à la goutte de pluie. Echouera-t-elle dans un palais ou dans la boue des rizières ? »* C'est l'image du sort incertain des femmes dans l'ancienne société vietnamienne. Des siècles durant, l'idéologie féodale a inculqué l'idée selon laquelle la femme — créature faible et incapable — doit vivre sous la dépendance de l'homme. *« Le bas peuple et la femme,* disait Confucius, *sont ignares, animés de bas instincts et difficiles à éduquer. »*

Ecartée de l'école et des concours mandarinaux, elle était élevée dans une discipline qui enfermait ses pensées, ses sentiments et ses actes dans le cadre étroit des trois « soumissions » : dans sa famille, obéir au père ; au domicile conjugal, obéir au mari, et, à la mort de ce dernier, obéir à son fils.

Dans la société féodale, l'exploitation de la main-d'œuvre féminine revêtait la forme de la polygamie et du mariage précoce consacrés par le droit ancien. Un riche choisissait souvent comme épouse pour son petit garçon une jeune fille beaucoup plus âgée que ce dernier pour qu'elle se charge des travaux ménagers de toute la famille. Devenu homme, le mari épousera d'autres femmes, et la pauvre jeune fille devra finir le reste de ses jours en vieille servante abandonnée.

Si le mari pouvait épouser plusieurs femmes à sa guise, l'épouse infidèle était condamnée à être piétinée par les éléphants. La femme n'avait aucun droit sur le patrimoine, sur ses enfants ni sur sa propre personne. Par son travail, elle devait pourvoir aux besoins de la famille, payer les impôts et obligations de toutes sortes consacrés par la loi et les us et coutumes du village. Sans compter le sort peu enviable réservé aux jeunes filles qu'on arrachait à leur famille pour garnir les harems royaux.

La femme vietnamienne subissait en outre le sort de tout colonisé. A la campagne, dans les conditions d'une agriculture arriérée, à bas rendement et constamment menacée par les inondations et la sécheresse, la misère était atroce. Pour les paysannes chassées de leurs terres, il ne restait que la possibilité de s'engager comme main-d'œuvre dans les plantations ou des entreprises colonialistes où elles travaillaient dans des conditions inhumaines, pour un salaire nettement inférieur à celui de leurs homologues masculins. Souvent renvoyées dès qu'elles étaient enceintes, elles étaient obligées de cacher leur grossesse en serrant leur taille, ce qui provoquait des cas fréquents d'avortement ou de mortinatalité.

Dans les villes, l'aspiration au bonheur et à l'émancipation des femmes avait pris des formes diverses dans les couches sociales aisées. Les slogans : liberté individuelle, émancipation du joug familial, participation de la femme aux activités sociales, égalité des sexes, etc., n'avaient abouti qu'au port de tenues européennes, à l'organisation de réunions mondaines, de kermesses de bienfaisance, à l'adoption de mœurs plus libres dans la vie conjugale. Ce mouvement féministe dissociait résolument la libération de la femme de la lutte pour la libération nationale. Les plus hardis suggéraient timidement l'initiation de la femme à certains métiers *« conformes à la féminité et ne portant pas atteinte à sa mission de mère ».* Le sort misérable des millions d'ouvrières et de paysannes ne les intéressait pas. La « révolution culturelle et économique du Vietnam » lancée par certains éléments de la bourgeoisie naissante et des lettrés progressistes avait suscité, dans les années 1920-1945, un certain espoir dans la petite bourgeoisie des villes mais n'avait pas su mobiliser les masses laborieuses : elle ne pouvait conduire au déclenchement d'un véritable mouvement féminin à l'échelle nationale.

Mais une trentaine d'années de lutte contre le colonialisme et le néo-colonialisme pour la libération nationale ont complètement transformé la femme sud-vietnamienne, prouvant par là que la libération de la femme ne peut s'obtenir tant que le pays reste colonisé.

L'expérience vietnamienne prouve que la libération de la femme ne peut s'obtenir tant que le pays reste colonisé

CONTINUANT les traditions de leurs glorieuses aînées (1), les femmes du Vietnam du Sud ont contribué à vaincre les agresseurs américains, mettant successivement en échec quatre stratégies de guerre de l'ennemi. Issues de toutes les couches sociales, trois générations se sont retrouvées sur les champs de bataille contre le même adversaire. L' *« armée aux chignons »,* apparue en 1960 à l'apogée du soulèvement généralisé, a grandi rapidement au cours d'un combat implacable. Avec son courage, avec son génie, elle a mis au point la fameuse coordination *« des trois pointes d'attaque »* (2) et brisé de nombreuses opérations ennemies.

L'époque de la guerre spéciale a vu naître des millions de femmes guérilleros qui harcelaient l'ennemi sur tous les fronts avec les armes les plus rudimentaires ou celles qu'elles lui arrachaient.

Quand le corps expéditionnaire américain débarqua en 1964 pour mener la guerre localisée, des dizaines de milliers de combattantes rivalisèrent d'ardeur pour éliminer les agresseurs et détruire leurs avions, leurs chars, leurs navires de guerre. Aujourd'hui, les femmes constituent 40 % des effectifs de la guérilla et plus de cinquante compagnies et bataillons comptent parmi les unités d'élite des F.A.P.L. (Forces armées populaires de libération) de toutes les armes. Elles ont réalisé des exploits retentissants. Durant les offensives généralisées du Nouvel An 1968, l'unité féminine de Lê Thi Riêng, par exemple, a poussé son avance jusqu'en plein centre de Saigon et participé avec d'autres commandos de combattantes à l'attaque du quartier général de l'état-major ennemi et de l'ambassade américaine.

Pendant la période de guerre « vietnamisée », au moment même où le général Nguyen Van Thieu se vantait d'avoir *« pacifié »* tout le Vietnam du Sud et repoussé les Vietcongs hors des frontières de notre pays, des mains des jeunes femmes si douces et si charmantes jaillirent des obus de B-40 et de mortier à longue portée qui frappèrent avec précision leurs cibles militaires et infligèrent à l'ennemi de lourdes pertes. C'est une jeune étudiante saigonnaise qui a dirigé l'attaque contre les véhicules militaires américains en pleine ville, avant les élections truquées de septembre 1971.

Dans les zones libérées, le rôle des femmes dans la production, dans le ravitaillement du front, l'organisation de la vie sociale, l'éducation, la santé publique, etc., devient de plus en plus déterminant. Plus personne ne s'étonne que des femmes soient portées à de hautes fonctions — telles celles de commandant en chef adjoint des F.A.P.L., ministre des affaires étrangères, ministre de la santé publique, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, etc. — mais plutôt qu'on ait pu pendant si longtemps se passer de la contribution des femmes dans la gestion des affaires publiques.

Après la signature des accords de Paris, les femmes forment encore l'armature de la lutte pour l'application des textes signés. A la campagne, pour mettre en échec les opérations d'empiétement et de « pacification » menées par les troupes de Saigon, consolider les zones libérées, réaliser la réconciliation et la concorde nationales. Dans les centres urbains, le mouvement des femmes pour la défense des conditions de vie, pour le retour de la paix, pour le changement de l'équipe corrompue actuellement au pouvoir, continue à se développer en dépit de la répression atroce.

Les femmes constituent de 70 à 80 % de la force de travail de l'immense zone libérée qui s'étend du 17e parallèle à la pointe de Camau. Les cadres féminins accélèrent la formation de nouvelles équipes d'entraide, encouragent la restauration rapide des terres dévastées et l'amélioration des nouvelles techniques agricoles. Sur les chantiers, les jeunes filles forment souvent la moitié ou les deux tiers de la main-d'œuvre ; elles réparent les routes et les ponts, assurent le trafic dans les zones libérées, construisent les maisons, les écoles, les stations sanitaires.

DANS un pays en paix, s'il est facile d'inscrire la libération des femmes au programme d'un parti politique, il est autrement plus difficile de la faire entrer dans les lois et encore plus de la faire passer dans les mœurs. Au Vietnam du Sud, l'agression américaine a, par une ironie du sort, contribué à éclairer bien des choses, et notamment le lien entre la libération de la femme et la libération nationale.

Sous le régime de Saigon, les femmes sont les victimes les plus persécutées. Dans les villes, par suite de la politique de paupérisation et de corruption du néo-colonialisme américain, près d'un demi-million de femmes ont été obligées de vivre de la prostitution. La dégradation des mœurs, la prolifération des vices et de la violence, sapent les fondements mêmes de la vie familiale et du bonheur, déjà fortement ébranlés par la misère accrue et les tentations de toutes sortes importées de l'autre côté du Pacifique. *« Nombre* (de femmes) *portent à jamais dans leur chair les séquelles des tortures atroces infligées par l'ennemi »* (3).

Obligées de choisir entre la lutte et la mort, les femmes sud-vietnamiennes se sont levées comme le reste de la population pour sauver le pays et pour s'affranchir de leur condition de servitude. Avec cette agression américaine, il était évident que leur sort ne pouvait qu'empirer. C'est cette conscience claire qui aide beaucoup de mères, de femmes, à faire ce choix difficile entre l'intérêt supérieur de la nation et l'amour conjugal ou maternel. Mais elles savent que le bonheur ne peut s'obtenir sans lutte.

Si personne au Vietnam du Sud ne se demande désormais si la femme est l'égale de l'homme dans l'activité productive comme dans l'exercice des hautes fonctions administratives ou politiques, c'est parce que la réalité de tous les jours nous apporte une réponse claire et tangible. Le rôle grandissant que jouent les femmes dans la communauté nationale s'impose de lui-même dans la pratique, progressivement, par nécessité.

Il s'en faut de beaucoup que les conditions soient réunies dans notre pays pour une libération complète de la femme, car on n'efface pas des millénaires d'histoire en quelques années. Cependant, l'essentiel est que la femme sud-vietnamienne tienne bien en main son avenir et, comme la lutte actuelle de libération nationale mobilise toutes les ressources du pays, une forte impulsion est donnée à des progrès rapides et fondamentaux dans l'amélioration de la condition féminine.

NGUYEN THI DINH,

Présidente de l'Union des femmes sud-vietnamiennes pour la libération et commandant en chef adjoint des Forces armées populaires de libération au Vietnam du Sud.

(1) Telles Trung ou Trieu, héroïnes nationales vietnamiennes qui ont libéré le pays de la domination des féodaux chinois.

(2) Attaque armée, lutte politique et travail d'explication dans les rangs de l'armée saigonnaise.

(3) Appel de l'Union des femmes pour la libération du Vietnam du Sud, 24 avril 1961.

Le nouveau matriarcat

NE serait-ce que parce qu'elle représente la moitié de la population du continent, la femme africaine est appelée à jouer un grand rôle dans la lutte de libération que mènent actuellement les peuples africains contre le colonialisme, le néocolonialisme et l'impérialisme sous toutes leurs formes. De tout temps, elle a également été confrontée aux problèmes de sa propre libération. Objet de plaisir sexuel, la femme africaine était aussi un facteur de production et de reproduction dans la société traditionnelle.

EN Guinée, la femme baga, guerzé, tama, kissi ou koniagui, du fait de la structure patriarcale et fétichiste de sa communauté et de l'existence de sociétés secrètes féminines (1), tout en étant exploitée et dominée, se trouvait à l'abri des abus de la répudiation et participait aux activités éthico-religieuses de la communauté. Par contre, la femme peul ou malinké, appartenant à une société féodale et musulmane, était véritablement la chose de l'homme.

Fétichiste ou musulmane, elle n'en était pas moins vouée à la fois aux travaux des champs et aux tâches domestiques. Citoyenne de seconde zone, elle n'avait même pas le droit de choisir son compagnon. Le plus souvent, elle constituait aussi un bien. Par suite du faible développement des forces productives, ce sont les bras qui étaient les moyens principaux de production. Plus on avait de femmes, plus on avait d'enfants, et plus on avait de bras, donc davantage de possibilités de cultiver, de s'enrichir et de jouir d'une plus grande considération.

La décolonisation ne s'est pas traduite par une véritable émancipation de la femme africaine

La littérature ethnologique occidentale représente de manière abrupte la femme africaine comme gardienne de la tradition et des coutumes, attachée aux institutions familiales et religieuses, autrement dit, comme un être satisfait de son statut et de son sort. Cependant, la femme africaine (surtout musulmane) ne trouve une raison d'être que dans l'affection qu'elle donne et ressent dans l'éducation des enfants, non seulement les siens propres mais aussi ceux de ses proches. Son zèle apparent pour consolider la pérennité des traditions religieuses s'explique aisément par le fatalisme qui permet de faire croire à tous les miséreux que leur *« royaume n'est pas de cette terre ».*

En soumettant la plupart des pays africains à la domination des métropoles occidentales, la colonisation a aggravé les conditions d'existence de la femme africaine. Elle a bouleversé dans une certaine mesure l'économie de nos pays et perturbé leurs structures traditionnelles. Le développement des plantations et autres cultures d'exportation a renforcé la position économique de l'homme. L'essor des activités industrielles s'est fait le plus souvent sans la participation de la femme. Celle-ci perdait ainsi la place que lui donnait son rôle dans l'économie traditionnelle.

Il est à noter cependant qu'en Guinée le développement du commerce a permis, particulièrement à la femme malinké et soussoue, d'acquérir une certaine indépendance financière. Ces femmes, surtout après la seconde guerre mondiale, ont pris une place importante dans le commerce des pagnes et des produits vivriers. Dans certaines régions comme Kindia, elles y ajoutaient des activités artisanales comme la confection des pagnes indigo. Mais qu'elle soit malinké, foulah, soussoue, baga, etc., la femme guinéenne restait *« l'esclave de l'esclave ».* Dans certaines régions, elle subissait même une triple domination : coloniale, féodale et maritale.

La polygamie, qui était le fait de certains privilégiés dans la société traditionnelle, s'est généralisée. La femme devient parfois une marchandise (dot très élevée exigée de l'homme). L'oppression culturelle s'accentue surtout dans les sociétés musulmanes (peul, malinké, soussous), où, à grands coups de citations du Coran, des prétendus docteurs (marabouts) tentent de justifier cette situation.

EN 1949, un débat sur la femme fut organisé par le journal colonial *la Guinée française.* Les réponses données par les lecteurs sont un bon résumé de l'opinion des hommes à l'époque :

● L'absence, pour la femme, du libre choix de son conjoint découlait de cette sagesse africaine qui dit que *« la poule ne donne jamais quelque chose de mauvais à ses poussins » ;*

● Outre qu'elle est autorisée par le Coran, la polygamie était justifiée par les raisons suivantes : *« Celui qui n'a qu'une femme est souvent malheureux quand l'épouse est malade, quand elle va chez ses parents, quand elle meurt... Chez le Noir, le capital c'est l'enfant. Quand sa première femme ne lui en donne pas, il en épouse une autre... On se marie aussi pour faire des alliances et étendre le cercle de ses relations et de celles de sa postérité... La femme est une source de richesses » ;*

● Le travail féminin était condamné, car il accroît le chômage masculin, conduit la femme à l'abandon du foyer et des occupations ménagères, désorganise la vie familiale et détourne la femme de son *« rôle naturel de diligente ouvrière du bonheur » ;*

● La scolarisation de la fille est condamnée : elle échapperait à l'emprise de ses parents. A son retour de l'Université, elle *« trouve la discipline familiale insupportable, le savoir-vivre ancestral périmé... De fille, elle devient maîtresse de maison ; elle s'impose et impose toujours à ses parents perplexes et ahuris son époux qu'ils doivent bon gré mal gré accepter. C'est la rupture systématique avec tout ce qui est contraire à ses conceptions de la civilisation moderne ».*

Est-il étonnant, dès lors, que la femme guinéenne se soit lancée dans le combat pour la décolonisation et l'installation d'un véritable régime démocratique ? Son rôle sera déterminant, surtout à partir de 1954. Le journal *Marchés tropicaux* du 20 octobre 1956 n'écrivait-il pas : *« L'élément féminin est surtout le plus agissant et le plus violent parce qu'il s'agit pour lui d'une émancipation que rien ne lui faisait espérer il y a cinq ans ; parce que les femmes passant brusquement d'un assujettissement millénaire à une liberté totale sont tellement éblouies, sans qu'une lente adaptation leur ait donné des complexes, qu'elles forment des éléments de choc redoutables et redoutés » ?*

Dans leur résistance à l'oppression coloniale, le martyre de M'Balia Camara (2) a galvanisé les masses guinéennes. Principale animatrice donc de la lutte pour l'indépendance, la femme guinéenne était en droit d'attendre de cette dernière sa libération véritable. Qu'en a-t-il été ? Le parti démocratique de Guinée (P.D.G., parti unique, au pouvoir) affirme avoir libéré la femme guinéenne, en avoir fait l'égale de l'homme, voire sa supérieure.

Il est indéniable que des femmes ont occupé et occupent encore des postes de ministres, d'ambassadeurs ou des postes de direction dans l'appareil du parti. Il y a eu aussi des essais d'organisation en coopérative des femmes qui confectionnent les pagnes indigo. D'autre part, l'adultère est défini de telle sorte qu'il rend le divorce très difficile pour le petit paysan, l'ouvrier et le commun des mortels en général. L'âge légal du mariage pour les filles est fixé à dix-sept ans par une loi de 1962 qui exigeait aussi le consentement réciproque des candidats au mariage et instituait le droit de la femme à s'opposer à ce que son mari prenne une seconde épouse. Il lui fallait, pour ce faire, démontrer que celui-ci ne disposait pas de moyens suffisants pour assurer une vie décente à deux femmes. En d'autres termes, les riches pouvaient épouser autant de femmes que le leur permettait leur fortune, alors que les pauvres devaient se contenter d'une seule. Enfin, dernière née parmi les décisions destinées à émanciper la femme guinéenne, l'institution de la monogamie. A l'issue du Congrès des femmes tenu le 31 janvier 1968 à Conakry, une résolution générale traduite peu après en décret décida l'abolition de la polygamie, les ménages polygames à la date du congrès conservant toutefois le *statu quo ante.*

PEUT-ON conclure de tout cela que la femme guinéenne avance à grands pas vers son émancipation totale ? L'émancipation de la femme ne peut se réaliser que dans le cadre d'un régime démocratique exempt de toute forme de domination tant extérieure qu'intérieure. Or la Guinée — pour ne rien dire des autres Etats d'Afrique — est dans une large mesure une néo-colonie dépendant des forts intérêts étrangers, français encore mais aujourd'hui surtout américains. La « révolution nationale démocratique populaire », loin d'être œuvre accomplie, reste à faire. La femme guinéenne doit y participer au même titre que l'homme.

Sur le plan intérieur, la femme guinéenne sait aujourd'hui davantage encore qu'hier qu'un texte de loi ou une résolution de congrès ne suffit pas à créer à partir du vide une réalité concrète ou à transformer radicalement celle-ci. Instituer la monogamie est un acte positif dans la mesure où cette institution vient sanctionner une situation économico-sociologique qui procède elle-même d'une réalité politique révolutionnaire préalable servant de moule d'expression et de substance à la loi sociale. Nulle part on n'a vu de changement social révolutionnaire intervenir par la seule magie du verbe ou par les vertus d'un texte juridique, surtout quand ce texte émane de ceux-là mêmes qui tirent profit des inégalités sociales qu'ils prétendent dénoncer.

Créer des postes ministériels ou politiques pour les femmes ne suffit pas à « libérer la femme ». Ce n'est pas non plus la libérer que de faire adopter des textes de lois qui lui donnent l'impression d'une régénérescence d'un matriarcat nouvelle manière dont on peut se demander s'il est autre chose que la participation d'une poignée de femmes à la cérémonie de découpage du gâteau, fruit de l'exploitation de tout un peuple.

L'émancipation de la femme commence véritablement avec son indépendance économique. Lui donner les moyens intellectuels et techniques de gagner dignement sa vie par elle-même, sans recours à l'homme, c'est poser les bases fondamentales de sa libération.

Le combat libérateur de la femme en Afrique ne peut se réaliser efficacement que dans une structure de lutte regroupant tous ceux qui souffrent de l'exploitation du pays.

Il est clair que la femme guinéenne — et africaine, du reste — aura à mener un double combat : d'abord, aux côtés de ses frères de même condition économique et sociale, elle doit faire face à la domination impérialiste et à ceux qui, dans le pays, permettent à cette dernière de se perpétuer ; ensuite, dans le cadre d'une authentique démocratie, il lui appartient de se forger un nouveau statut. Ce n'est pas une mince affaire, car les stratifications séculaires qui ont imposé à la femme une position d'infériorité ne sauraient s'effacer par une simple, même profonde, prise de conscience politique de l'homme.

NANTENIN KONATE.

(1) Organisations de femmes disposant de pouvoirs occultes, hermétiquement fermées aux hommes, qui en ont d'ailleurs une certaine peur.

(2) Femme enceinte éventrée à coup de sabre par le chef de canton de Tondon.

COMBATS POUR LA VÉRITÉ EN ESPAGNE

Cinéma clandestin et luttes dans les prisons

Par IGNACIO RAMONET

LE bras gauche en balancier, Joseph Goebbels, dès les origines du nazisme, avait coutume d'argumenter : « Un bon régime sans propagande ne peut pas plus exister qu'une bonne propagande sans bon régime. Les deux sont liés. » Le général Franco croit encore aujourd'hui à la logique viciée d'une si péremptoire affirmation. Avec un opiniâtre entêtement, les media franquistes martellent depuis trente ans des slogans figés, soporifiques et lénifiants dans la perspective, proprement absurde, de dépolitiser un peuple espagnol continuellement confronté par ailleurs à l'injustice sociale, à la brutalité policière et à toutes sortes d'abus de pouvoir.

La contre-information et la contre-propagande s'avèrent, en de telles circonstances, indispensables au rétablissement d'une vérité par elle-même stimulante, mobilisatrice. Dans cette perspective, les organisations démocratiques se sont longtemps attelées à reconstituer l'*événement tronqué, falsifié dans* la version officielle, et à diffuser massivement le document rendu à son originalité, à son intégrité.

Depuis la création et la consolidation, en 1962, *des commissions ouvrières, la sécurité* de l'opposition s'est renforcée, la clandestinité a gagné en efficacité. Peu à peu, les organisations ouvrières ont donc abandonné leur attitude de repli et ont décidé de prendre en main l'information concernant les luttes qu'elles mènent : des journaux et des tracts diffusent les objectifs des conflits, rendent compte des débats, consignent les difficultés, témoignent de la répression, soudent la classe ouvrière.

Filmer les contradictions

EN 1967, à l'issue des débats organisés autour de l'Heure des brasiers, de l'Argentin F. Solanas et de l'Espagnol exilé Octavio Getino, un groupe de jeunes cinéastes espagnols proposent de se constituer en collectif de production de films de contre-propagande et d'information, conçus pour être des moteurs de réflexion dialectique et contribuer à la mobilisation des masses. Les commissions ouvrières accueillent ce collectif et mettent à sa disposition leurs dossiers et leurs militants.

Désormais, un cinéma antifranquiste espagnol est possible. Des comités de base se forment dans beaucoup de villes ou régions espagnoles, à Madrid, à Barcelone, à Bilbao, dans les Asturies, la Galice, l'Andalousie... Ils ont pour tâche essentielle de se procurer des documents (visuels, sonores) qui prennent le régime en flagrant délit de fascisme. Pour des raisons de sécurité, chaque comité, très sommairement équipé, jouit d'une relative autonomie qui lui permet de filmer ou de photographier les incidents politiques qui reflètent le mieux les contradictions du pouvoir. Les opérateurs sont aussi des militants politiques ; dès qu'une protestation, un conflit éclate, ils se rendent sur les lieux et enregistrent ce qu'ils peuvent. Dans les vingt-quatre heures qui suivent, un membre du comité local quitte le pays avec la pellicule pour rejoindre à l'étranger (souvent l'Italie) le petit groupe de coordination, qui fait développer et tirer les bobines et qui procède au montage.

Une fois le film étalonné et sonorisé, plusieurs copies reviennent en Espagne pour y circuler clandestinement et alimenter dans des cercles ouvriers, dans des foyers étudiants, ou dans des ciné-clubs de paroisse, des débats passionnés sur la situation politique en Espagne. Le réseau de diffusion ne cesse de s'accroître. Certains de ces films ont été vus de la sorte par plus de cent mille personnes. Par ailleurs, des classiques comme Mourir à Madrid, la Grève, le Sel de la terre, y circulent également ; d'autres comme le Courage du peuple, de J. Sanjinés, vont bientôt s'intégrer. Jusqu'à présent, une seule copie est tombée aux mains de la police.

Les thèmes mobilisateurs

LES thèmes des films réalisés ont été souvent choisis en fonction des nécessités de mobilisation à l'intérieur, ou des campagnes de solidarité à l'étranger. Par exemple, pour sensibiliser l'opinion sur le sort du dirigeant ouvrier Marcelino Camacho et de ses camarades, deux films de combat ont été produits. Le premier, Prisonniers, est un court métrage d'une rare qualité (primé au Festival de Leipzig en 1972) réalisé à partir de simples photographies prises clandestinement à l'intérieur de la prison de Carabanchel. La caméra trace dans l'espace photographique figé un itinéraire qui découpe et isole les signes de l'incarcération : tourelles de surveillance, murs de clôture aperçus à travers les barreaux cellulaires, mobilier rudimentaire des détenus, témoignages de leur ingéniosité et de leur patience, comme cette bibliothèque faite de cordes et de planches, absence ressentie des épouses, des enfants dont les photos ornent les murs glacés des cellules étriquées. Le grain des photos agrandies par l'écran rend ce monde carcéral encore plus étrange, plus distant et donne au regard serein des prisonniers un goût de cauchemar doucereux.

Procès 1001, deuxième volet de l'affaire Camacho, est un film plus didactique et politiquement plus complexe ; un dirigeant des commissions ouvrières, en ombre chinoise, rappelle l'origine de ce mouvement, puis *expose les lignes générales de la lutte*. Il réfute point par point les accusations portées par le procureur contre Camacho, Saborido, Zamora, etc. En montage alterné, des séquences montrent une saisissante manifestation de soutien populaire aux victimes du procès 1001. On y voit de jeunes manifestants, travailleurs et étudiants, déployer dans les rues grouillantes du Madrid vespéral des banderoles exigeant l'amnistie. Un service d'ordre ouvrier, armé de cocktails Molotov, guette dans le calme l'arrivée des forces répressives. Aucun goût du spectaculaire dans le cadrage ou dans les mouvements de la caméra. Simplement le souci responsable de témoigner de la permanence des luttes, *d'encourager* la solidarité, de montrer au peuple que la protestation collective organisée demeure possible.

> **Pour des projections-débats**
>
> — PATINO : La grève du bâtiment à Madrid et l'assassinat d'un ouvrier, 20 minutes, n. et b.
> — LA MONTAGNE : Trois cents intellectuels catalans s'enferment dans le monastère de Montserrat, 10 mn, n. et b.
> — UNIVERSITE 1971-1972 : Les grèves universitaires (film primé au festival de Grenoble 1973), 22 mn, n. et b.
> — PRISONNIERS : L'intérieur des prisons espagnoles (primé au festival de Leipzig, R.D.A., 1972), 12 mn, n. et b.
> — PROCES 1001 : Le procès de Camacho et de ses camarades, 25 mn, couleur.
> — LE LONG VOYAGE DE LA COLERE : Les migrants andalous à Barcelone, 30 mn, n. et b.
> — LUTTES OUVRIERES EN ESPAGNE : Les conflits dans les entreprises multinationales en 1973, 60 mn, couleur.
>
> • DISTRIBUTEUR : C.I.S.E., 198, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 326.55.80.

Ne pas se couper du peuple

D'AUTRES films exposent le malaise des étudiants madrilènes et l'étouffement des intellectuels catalans. Ces derniers, on s'en souvient, s'enfermèrent au nombre de trois cents dans le monastère de Montserrat pour rédiger une charte culturelle de la Catalogne. La Montagne, court métrage tourné par des cinéastes de Barcelone qui se trouvaient parmi les trois cents, retrace les interventions et les discussions les plus significatives durant ces journées. Le film se veut une réflexion politique sur la nécessité d'un front culturel, sur l'apport que les intellectuels peuvent procurer à un mouvement populaire ; il révèle leur souci de ne pas se couper du peuple, de ne pas s'isoler des masses.

Cette même préoccupation, nous la retrouvons dans Universités, mais formulée cette fois par les étudiants de Madrid qui déclenchèrent la plus grande grève universitaire depuis la guerre. Ce film montre pour la *première fois des images de l'audacieuse* manifestation du printemps 1972 qui parvint à interrompre la circulation à la Gran-Via (les Champs-Elysées madrilènes), à 8 heures du soir, à la grande stupéfaction des passants et des gardes mobiles. D'autres séquences exposent les tentatives de guérilla urbaine, avec le harcèlement de la police à cheval et l'attaque des voitures de la gendarmerie. Des leaders étudiants éclairent avec discernement le sens politique de ces conflits en exposant de manière passionnée leurs revendications qui excèdent les simples exigences corporatistes et constituent la plateforme théorique d'une révolte qu'ils s'efforcent d'articuler aux luttes du prolétariat.

C'est, bien entendu, vers ces luttes que se dirige le plus souvent l'intérêt des cinéastes clandestins. Ils perçoivent l'urgence de témoigner de l'ardeur combative de la classe *ouvrière et* contribuent par leurs films à déchirer le suaire de mensonges où l'Etat espagnol drape la lutte des classes.

Le Long Voyage de la colère dénonce par exemple la véritable traite à laquelle sont soumis les journaliers d'Andalousie qui arrivent à Barcelone fuyant le despotisme des caciques, le chômage, le dénuement. Au système féodal de la « dette » qui les enchaînait aux latifundia, succède une prolétarisation brutale, ignominieuse. Le film analyse les raisons de l'émigration et montre pour la première fois les sordides conditions de vie dans les plaines de bidonvilles qui entourent la grande cité catalane, soumise elle-même par les promoteurs immobiliers à la déprédation.

Contre ces promoteurs qui bénéficient des complicités gouvernementales, les ouvriers du bâtiment de Madrid déclenchèrent en 1971 une grève extrêmement dure, qui fut écrasée par la police armée. Celle-ci tira sur un petit groupe d'ouvriers qui distribuaient des tracts et abattit un ouvrier maçon. Le film Patiño reconstitue ce meurtre et prouve que la mort de ce travailleur n'est point le fait du hasard ; il était visé. Membre des commissions ouvrières, respecté et écouté de ses camarades, Patiño avait déjà été l'objet d'un nombre non négligeable de menaces. Le long témoignage filmé de sa veuve, jeune militante, est un réquisitoire politique d'une rare acuité. D'autres travailleurs, amis de la victime, décrivent sur le terrain vague où Patiño fut assassiné les circonstances de sa mort et n'hésitent pas, leur visage ouvert à la caméra clandestine, à *exhorter les ouvriers espagnols à la solidarité* active.

Une arme politique

LE plus récent film clandestin, Luttes ouvrières en Espagne (1974), est le plus ambitieux de tous ceux produits par le jeune *collectif ; par sa durée (soixante minutes) et* par sa qualité technique, ce film en couleurs déborde le cadre du simple film-tract. Mettant en résonance les conflits à travers toute l'Espagne, il en établit le lien politique et économique, puis analyse en particulier les grèves dans les usines des grands groupes multinationaux : Standard Electrica, filiale madrilène de I.T.T., et S.K.F., du groupe suédois de même nom. Les délégués ouvriers exposent leur stratégie de lutte contre les multinationales qui essaient de briser les grèves dans un pays en accélérant les cadences dans d'autres et en utilisant objectivement les ouvriers d'un pays contre ceux d'un autre. Il montre enfin comment des franges de plus en plus nombreuses du peuple espagnol se joignent à la lutte de la classe ouvrière dont on rappelle le tribut en prisonniers qu'elle paie au régime franquiste. C'est là une occasion de voir un docu*ment absolument bouleversant tourné* par un cinéaste militant, clandestinement, à l'intérieur de la prison de Carabanchel. On y voit Camacho ainsi que certains de ses camarades dans leur cellule, on assiste ensuite *à leur promenade dans la cour* : quelques-uns sourient même à l'opérateur sans que les gardes, que l'on aperçoit au fond du plan, remarquent quoi que ce soit.

Ce document stupéfiant, comme les autres *films clandestins*, prouve que, lorsque l'audace et la conscience politique des cinéastes s'allient à celles des dirigeants ouvriers, le cinéma peut devenir enfin cette arme politique de libération des masses dont rêvait *Lénine*.

FIN D'UNE CONTROVERSE

«LA DESTRUCTION DE GUERNICA» de Herbert R. Southworth

EST-IL encore nécessaire, en 1975, d'écrire plus d'un demi-millier de pages pour prouver que Guernica, la ville sainte des Basques, fut incendiée, pendant la guerre civile espagnole, par l'aviation nazie au service du général Franco, et non par les Basques eux-mêmes ou leurs alliés ? A cette question, que plus d'un ne manquera pas de se poser en abordant son dernier livre, l'historien américain Herbert R. Southworth (1) apporte une réponse affirmative.

Dans une lettre à la revue *Life* (24 janvier 1969), l'ambassadeur d'Espagne à Washington soutenait encore que Guernica *« fut détruite par les forces anarchistes en retraite »*. Que le diplomate espagnol, ex-officier de *presse nationaliste et, en tant que tel*, coresponsable de la version franquiste originale de la destruction de Guernica, soit, trente-deux ans après, toujours *« personnellement convaincu »* de la véracité de cette version, cela n'a rien de bien étonnant et prouve seulement que certains franquistes ont de la suite dans les idées. Mais qu'un universitaire américain, le professeur Jeffrey Hart, du Darmouth College, écrive cinq ans plus tard dans la *National Review* (février 1973) un article intitulé « La grande fraude de Guernica », où il développe la thèse selon laquelle le bombardement de Guernica n'a jamais eu *lieu*, qu'il n'est que le produit de la propagande pro-républicaine (payée avec l'or du Komintern — cela va de soi), est déjà plus surprenant. Et, qu'un peu partout en Europe, la presse conservatrice (*Die Welt* en *Allemagne de l'Ouest*, *Il Tempo de Rome* et *ABC* de Madrid) reproduise avec empressement ces sinistres contre-vérités que l'on croyait à jamais bannies de l'histoire, en les présentant comme des *« révélations définitives »*, voilà qui est réellement inquiétant.

Dès lors, comment ne pas partager le souci de H.R. Southworth de trouver les raisons qui ont déterminé la surprenante persistance de cette controverse et de vouloir y mettre fin ?

L'auteur est remonté aux sources de l'information sur la destruction de Guernica. Première constatation : cette affaire doit être bel et bien considérée comme une affaire de *presse (avec des motivations d'ordre politique* et religieux) dans laquelle la France, représentée par l'agence Havas, ne joue pas un très beau rôle.

Au départ, deux séries de nouvelles émanant de la presse étrangère accréditée en Espagne : l'une envoyée entre le 26 avril, jour de l'événement, et le 29 du même mois, date de l'entrée des troupes franquistes dans la *ville martyre* ; l'autre, après le 29 avril. Les deux ensembles de rapports de presse sont contradictoires. Le coup d'envoi de la polémique est donné.

Les reporters qui accoururent de Bilbao, siège du gouvernement basque, à Guernica en flammes dans la nuit du 26 au 27 avril 1937 étaient anglais pour la plupart et, quoique favorables au peuple basque, leurs journaux étaient conservateurs. De là l'impact de leurs récits, tous concordants, lus *le matin du 28 avril, au plus tard, par* un public anglais ou américain de droite, peu enclin, dans sa majorité, à soutenir la cause républicaine.

Beaucoup de lecteurs français, par contre, durent attendre jusqu'au 30 avril pour trouver le nom de Guernica dans leurs journaux. Pourquoi ? Un seul journal français, *Ce Soir*, de tendance pro-communiste, avait un correspondant à Guernica le jour de l'attaque aérienne. Quand ce quotidien fit paraître la nouvelle dans l'après-midi même du 27, non seulement il était pratiquement le seul à le faire mais, en plus, il s'adressait à un public *tout acquis aux loyalistes espagnols : du point* de vue de la propagande, l'effet fut, pour ainsi dire, nul. Tous les autres journaux français, tributaires de l'agence Havas — qui n'avait détaché aucun journaliste de langue française au Pays basque, se contentant d'un correspondant espagnol, — durent attendre jusqu'au 28 avril pour recevoir de cette agence la première dépêche concernant Guernica, dépêche rédigée, qui plus est, avec une incompréhensible négligence professionnelle. Mais enfin, on y pouvait lire que des bombes incendiaires avaient été lâchées, que la population en fuite avait été ensuite mitraillée.

QUAND, *trois jours plus tard, les nationalistes* entrèrent dans Guernica en ruines, leur bureau de presse ne tarda pas à mettre sur pied, à l'intention des journalistes, des « tours organisés » de la ville. Parmi ceux qui, soigneusement *guidés, visitèrent les lieux le* 1[er] mai, se trouvait le correspondant français de l'agence Havas (2). Le lendemain, Havas diffusait à Paris un récit tel que *le Figaro* pouvait titrer sur trois colonnes : UNE *ENQUETE A GUERNICA. DES JOURNALISTES* ETRANGERS REVELENT QUE LA VILLE N'A PAS ETE BOMBARDEE. LES MAISONS AVAIENT ETE ARROSEES D'ESSENCE ET INCENDIEES PAR LE GOUVERNEMENT [BASQUE].

Le parti que l'Espagne franquiste et l'Allemagne nazie tirèrent du communiqué de de l'agence Havas (2). Le lendemain, Havas rendus parus dans la presse anglaise est facilement imaginable. Le quartier général des nationalistes avait durement ressenti le désastre que fut, sur le terrain de la diplomatie et de la propagande, le bombardement de Guernica, aussitôt connu. Affolé devant le scandale soulevé dans la presse mondiale par la nouvelle du massacre, le haut commandement des forces rebelles nia tout simplement qu'un raid aérien quelconque ait eu lieu ce jour-là et attribua aux Basques eux-mêmes la responsabilité des incendies. H.R. Southworth relève dix versions différentes des faits dans les écrits de Ricardo de la Cierva, chargé par le régime espagnol de diriger la Section d'études sur la guerre d'Espagne, depuis sa création en 1965, alors que la version républicaine est restée invariable.

LA répugnance des franquistes à admettre la vérité est facilement compréhensible du moment où l'on se rend compte, avec l'auteur, que la controverse sur Guernica englobe rien moins que *« la justification morale de la guerre donnée par les nationalistes »*. *« La guerre civile d'Espagne*, écrit-il dans le chapitre consacré aux raisons de la persistance de la controverse, *avait lieu pour que la classe possédante en Espagne, propriétaire de la terre, des usines et des banques, puisse garder ses possessions. Cette réalité économique et sociale fut généralement masquée derrière l'argument de la « guerre sainte ». Dans cette guerre civile, la position du Pays basque, où la majorité du peuple, catholique, était du côté de la République, constituait un défi au grand dessein qui faisait des nationalistes espagnols des croisés. Au Pays basque, ces croisés n'ont pas hésité à mettre des prêtres catholiques (Basques, mais prêtres néanmoins) le dos au mur et à les fusiller. Est-ce par hasard que la plus connue des atrocités de l'atroce guerre civile espagnole fut le bombardement de Guernica, bombardement d'une ville catholique, peuplée de catholiques pratiquants, par les mercenaires fascistes de la croisade du vingtième siècle ? Rien de surprenant à ce que les croisés aient menti avec autant de constance, plutôt que d'admettre cette atrocité particulière. »*

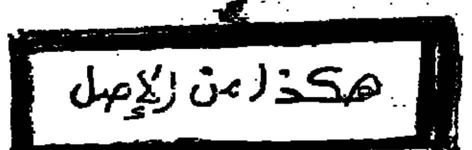
Redoutable polémiste, maniant avec aisance une écrasante érudition, Herbert R. Southworth, qui avait déjà porté un coup sévère dans *le Mythe de la croisade de Franco* (3) aux partisans de la version franquiste de la destruction de Guernica, nous promène maintenant dans les coulisses journalistiques et diplomatiques de cette affaire et, ce faisant, met le point final à une controverse qui n'a que trop duré.

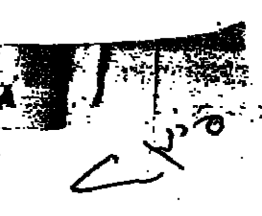
EUTIMIO MARTIN.

(1) Herbert R. Southworth : *la Destruction de Guernica (26 avril 1937). Etude historique sur le journalisme, la diplomatie et la propagande* (avec une introduction de Pierre Vilar), Ruedo Ibérico, Paris, 1975.

(2) Pendant l'occupation, ce journaliste fera partie du personnel de *Radio-Journal*, l'émetteur allemand à Paris, et il quittera la France avec ses employeurs. L'agence Havas elle-même, qui collabora avec le gouvernement de Vichy, fut ensuite remplacée par France-Presse.

(3) Ruedo Ibérico, Paris, 1964.






(Photo Gamma.)

LES MILITAIRES ET LE POUVOIR...

...dans l'Asie des confrontations

Techniques et idéologie du " monde libre "

EN une quinzaine d'années, plus de deux cents coups d'Etat ont été enregistrés dans les pays du tiers-monde, dont une bonne quarantaine en Asie. Une telle indication chiffrée n'aurait d'autre intérêt que statistique si on évitait de préciser la nature et le rôle des régimes militaires ainsi mis en place.

Les régimes militaires qui ont proliféré d'extravagante façon ne peuvent que très rarement être considérés comme des phénomènes purement nationaux. En règle presque absolue, un putsch militaire s'inscrit désormais dans une stratégie globale d'affrontement entre les grands blocs. Si quelques généraux-présidents se réclament d'un certain « nationalisme » pour s'opposer à la politique hégémonique d'une grande puissance, la plupart des juntes n'ont pu accéder au pouvoir qu'avec l'accord des Etats-Unis. Leur fonction n'est plus d'abord répressive — maintenir un ordre sanglant pour favoriser de puissants intérêts privés — mais stratégique : « endiguer » des forces hostiles, offrir des bases aériennes ou navales au grand protecteur, favoriser l'expansion d'un système économique.

Mais surtout, avec le perfectionnement et le coût exorbitant des armements modernes, avec aussi un expansionnisme économique qui ne vise plus simplement l'accès aux gisements de matières premières mais tend à multiplier les filiales de firmes en quête de main-d'œuvre à bon marché, les régimes militaires prennent souvent une allure technocratique qu'ils ignoraient il y a vingt ans. Beaucoup plus puissants qu'autrefois, mieux armés, plus « modernes », plus solidement ancrés dans la réalité socio-économique, ils sont moins vulnérables à des soubresauts qui, d'ailleurs, pourraient changer l'équipe en place sans modifier la nature du régime.

Enfin, la puissance des militaires dans le monde actuel ne se mesure pas uniquement à la force des régimes contrôlés par l'armée. Dans les pays à régimes civils, les militaires occupent une place de plus en plus importante, et leur poids dans le budget de la nation a progressé avec le perfectionnement de la technique des armements.

Qu'elles soient directement au pouvoir ou soumises à un gouvernement civil, qu'elles s'affichent plutôt conservatrices ou plutôt progressistes, et quel que soit leur dosage de répression et de développement économique, les forces armées posent dans le monde moderne des problèmes neufs, insuffisamment étudiés. Est-il possible d'acquérir une vue synthétique d'un phénomène aussi complexe ? C'est en tout cas ce que nous voudrions tenter. Le dossier que nous réunissons ici sur « les militaires et le pouvoir en Asie » sera suivi, au cours des prochains mois, d'études analogues portant sur l'Amérique latine, sur l'Afrique et sur les pays développés, du Japon aux Etats-Unis en passant par l'Union soviétique et l'Europe occidentale.

La façade démocratique l'ordre dictatorial et les conditions du profit

LEGALEMENT, en Asie comme dans le reste du monde, il n'existe pas de régime militaire. Même quand ils sont appelés par des civils, c'est toujours par des moyens non constitutionnels que les militaires parviennent au pouvoir. Loi martiale ou état d'urgence sont par définition des mesures d'exception, provisoires et précaires — même quand elles sont indéfiniment prorogées, comme à Taiwan depuis 1949. En fait, dès qu'ils ont assis leur autorité par la violence, les militaires, soucieux de légitimer leur dictature, se donnent un chef d'Etat « élu », un Parlement, et poussent parfois la coquetterie jusqu'à tolérer une opposition émasculée. Plébiscites et élections sont de sinistres mascarades ? Qu'importe : l'essentiel est de fournir cette « *façade démocratique* » indispensable pour obtenir un brevet d'appartenance au monde dit « libre ». Le militaire qui a réussi se fait appeler « *monsieur* »...

La distinction que l'on établit, pour des raisons de commodité, entre régimes militaires et régimes civils confine parfois à l'arbitraire : si l'Indonésie, la Birmanie, la Corée du Sud et Taiwan (pour ne rien dire des régimes pro-américains d'Indochine) sont sans conteste sous la coupe des militaires, peut-on pour autant qualifier de civils les régimes thaïlandais, pakistanais et philippin ? A Bangkok, la « révolution d'octobre » 1973 a écarté du pouvoir une poignée de généraux remplacés par un gouvernement à prédominance civile sans guère desserrer l'emprise de l'armée sur la vie publique du pays — comme le découvrent tardivement les étudiants, principaux acteurs du « changement ». Dans quelle mesure M. Ali Bhutto, successeur à Rawalpindi du maréchal Yahia Khan, est-il plus libre que son prédécesseur à l'égard de l'oligarchie militaire omniprésente ? Quant à la loi martiale en vigueur aux Philippines depuis septembre 1972, suffit-il qu'elle ait été promulguée par un civil jadis constitutionnellement élu président de la République pour qu'elle cesse de fonder une dictature déguisée ?

La notion même de régime militaire recouvre des réalités bien différentes. Comparé à Park Chung Hee, le dictateur sud-coréen, un Suharto ou un Ne Win font presque figure de libéraux ou de démocrates. Par certains aspects, telle dictature militaire peut paraître moins odieuse qu'un régime civil prétendument démocratique, voire socialisant. En Thaïlande, du temps des généraux, les journaux ont pu lancer contre un projet de loi qui visait à les mettre au pas une campagne que leur auront sûrement enviée les journalistes ceylanais, aujourd'hui muselés comme tant de leurs confrères, philippins ou autres. En revanche, le bonheur de vivre de tel paysan javanais, de tel ouvrier de la banlieue de Séoul, de tel artisan birman ou philippin, ne saurait justifier l' « ordre nouveau » des généraux indonésiens, la dictature coréenne, le « socialisme » kaki de Rangoon ou la « nouvelle société » de M. Ferdinand Marcos. Même s'il est vrai qu'il n'y a pas partout des mitrailleuses au coin des rues.

En Chine, en Corée du Nord, au Vietnam du Nord, le parti est censé commander au fusil. Jusqu'à plus ample informé, il semble que les forces armées jouent le rôle que leur assignent les autorités civiles, tout en étant parties prenantes dans le processus politique, selon une relation dialectique sans équivalent dans le monde capitaliste (et, de ce fait, souvent niée par les observateurs occidentaux). En revanche, dans l'Asie non socialiste, les fusils n'ont eu que trop tendance à commander aux partis — ou à les supprimer. Ce n'est pas un hasard.

La décolonisation de la région au lendemain de la seconde guerre mondiale et de la fin de l'occupation japonaise (1) a suscité l'émergence de nouveaux Etats dans lesquels l'armée, souvent la force la mieux structurée (sur le modèle colonial) (2) et surtout seule détentrice des instruments de coercition, s'est taillé une place politique importante. La défaite et le repli des Japonais ne signifiaient nullement le retour à la paix en Extrême-Orient. Libération de la Chine, guerre de Corée, guerre française puis américaine d'Indochine, conflits frontaliers dans le sous-continent : l'Asie n'a cessé d'être le théâtre de rivalités qui, pour être localisées, n'en ont pas moins affecté l'ensemble des nations de la région.

L'établissement d'une ceinture de sécurité autour du monde socialiste passait nécessairement par le renforcement des armées locales existantes ou par la promotion de nouvelles forces indigènes au service de la lutte anticommuniste. Finançant Taiwan, réarmant et renflouant le Japon, les Etats-Unis entreprirent de cerner la Chine de régimes forts : Corée du

Stratégie anticommuniste et pillage économique

Par MARCEL BARANG

Sud, Indochine, Thaïlande, Pakistan, Indonésie... Dans toute la région allaient affluer non seulement l'armement et le matériel militaires mais l'aide civile, puis les investissements : champ de bataille, l'Asie est aussi un marché immense et une source de pillage virtuellement illimité. Les dictatures militaires inféodées tout comme les clientèles choisies des régimes civils allaient servir d'instruments privilégiés de l'impérialisme et du néo-colonialisme. C'est tout naturellement que les dictateurs de la région se sont convertis en hommes d'affaires et ont troqué l'uniforme pour le complet veston.

Le coagulant commun fut l'anticommunisme qui eut tôt fait de s'imposer aux dépens du nationalisme inquiet des débuts et qui allait se traduire par l'attachement des élites locales moins aux idéaux qu'aux profits du « monde libre ».

En effet si, en Amérique latine par exemple, autre bouillon de culture du virus militaire, le péril communiste était, avant Castro, chose lointaine, en Asie il est à demeure : aucun pays de la région n'est exempt d'un ou de plusieurs foyers de guérilla communiste (3).

Dans les premières années d'indépendance, les armées asiatiques ont pu apparaître porteuses des aspirations nationalistes. Elles y ont en tout cas trouvé une justification à leur intervention directe dans le champ politique. D'autant que, souvent issues des luttes de libération nationale, elles étaient déjà politisées. Mais l'ère des militaires champions du nationalisme est morte avec l'éviction de Sukarno, au lendemain du bain de sang indonésien de 1965. Peut-il y avoir en Asie l'équivalent des officiers péruviens, voire d'un Mouvement des forces armées portugais ? Hormis peut-être en Thaïlande (où de jeunes gradés de l'armée royale entretiendraient de bons rapports avec les maquisards du Front patriotique), l'Asie non socialiste ne semble pas posséder une couche de militaires un tant soit peu progressistes (4). La défection du lieutenant Victor Corpus qui a rallié les maquis maoïstes aux Philippines n'infirme nullement ce constat. Ce serait une erreur de voir dans le général Kris Sivara (l'artisan de la chute de la clique Thanom-Prapass en Thaïlande) un second Spinola — ou de considérer comme de futurs Kadhafi les ambitieux officiers qui rêvent de succéder à Suharto ou à Park.

(Lire la suite page 10.)

(1) L'occupation japonaise a suscité des guérillas qui, peu importantes ou peu combatives, ont été intégrées aux forces armées (Birmanie, Indonésie) ou bien, dans le cas contraire, pourchassées (Huks aux Philippines).

(2) Les armées d'Asie sont des armées de métier. La conscription n'intervient que dans les pays directement impliqués dans un conflit prolongé : Corée du Sud, Taiwan, Vietnam, Laos, Cambodge (une exception : Singapour — voir encadré ci-contre). Hommes du rang et sous-officiers ont rapidement pris du galon à l'indépendance pour occuper les postes laissés vacants par le départ des autorités coloniales. Outre une certaine possibilité d'ascension sociale, l'armée procurait un statut social et des garanties matérielles — d'où son attrait. Toutefois, les guerres anticommunistes allaient assurer des promotions autrement plus rapides et des avantages autrement plus substantiels.

(3) Ou irrédentiste. Si les forces armées ont joué et continuent parfois de jouer un rôle important dans le maintien de la cohésion nationale, on ne saurait en exciper pour justifier leur intervention dans la vie politique.

(4) Il y a une tradition progressiste dans les forces armées thaïlandaises, surtout dans la marine (soutien aux gouvernements Banomyong), mais la plupart des tenants de cette tradition ont été balayés dans les années 50.

A SINGAPOUR

Régime civil et militarisation accélérée

DEPUIS le retrait des Britanniques de « l'Est de Suez », Singapour, joyau de la Couronne, s'est militarisé à un rythme accéléré. En 1972-1973, la défense et la sécurité intérieure accaparaient 42 % des dépenses de l'Etat. Dès 1971, l'armée de terre comprenait sept mille cinq cents hommes suréquipés et surentraînés, auxquels il faut ajouter les appelés (trois ans de service militaire obligatoire, sauf pour la quasi-totalité des Malais, car le régime se méfie d'eux) et les forces de police, elles-mêmes mieux équipées et entraînées que la plupart des forces armées du voisinage. Au total, près de quarante mille hommes en armes, sans compter les unités navales et aériennes (dotées du matériel le plus moderne) et les bataillons de réserve, pour une population légèrement supérieure à deux millions d'habitants.

Pourtant, on ne saurait parler de militarisme : la « méritocratie » est aux commandes. L'armée singapourienne n'a pas de général. Son chef fut d'abord un ancien directeur d'école. Depuis 1971, c'est un ex-haut fonctionnaire du cadastre, qui a rang de général de brigade...

Singapour est bien un régime civil. Il a une Constitution, un président de la République, renouvelable tous les quatre ans, un premier ministre et des ministres civils. Des élections ont lieu rituellement. L'opposition a même le droit d'y participer. Mais les soixante-cinq sièges de la Chambre vont tous au Parti d'action du peuple (P.A.P.) de M. Lee Kuan Yew, ancien avocat, jadis ardent défenseur des libertés, élu en 1959 sur une plate-forme progressiste, réélu sans cesse depuis.

La structure du P.A.P. tient davantage de la société secrète que du parti politique. Ses cadres supérieurs noyautent les neuf divisions de la police (les plus connues sont le C.I.D., chargé du contre-espionnage intérieur, et la Special Branch, chargée de la surveillance, des interrogatoires et de la rééducation) dont les effectifs seraient de dix mille hommes (six mille officiellement). Pour compléter les organisations de masse — « centres communaux » et « associations populaires », qui souffrent de leur parrainage officiel — le régime a mis en place des « comités consultatifs de citoyens », appuyés par des organisations paramilitaires dont la plus importante est le Corps des vigiles (quinze mille membres), lui-même affilié à la police. Tout cela s'interpénètre en un gigantesque et dense réseau centralisé de surveillance et d'encadrement, dont l'idéologie est tout entière résumée dans les douze commandements du « code de conduite » des Corps de vigiles :

« En tant qu'individu, règle n° 1 : travailler dur ; règle n° 2 : être en bonne condition physique ; règle n° 3 : être propre. Le travail est une obligation... Il est bon de jeûner à l'occasion... Prendre un bain chaud est bon pour la propreté corporelle. Le soulagement régulier des intestins assure la propreté intérieure. En tant que voisin, règle n° 4 : être tolérant ; règle n° 5 : être juste ; règle n° 6 : avoir l'esprit civique... En tant que citoyen, règle n° 7 : connaître son pays ; règle n° 8 : connaître ses concitoyens ; règle n° 9 : observer la loi. En tant qu'appelé, règle n° 10 : être loyal ; règle n° 11 : faire son devoir ; règle n° 12 : être exemplaire (1). »

Les parades sont nombreuses. La gymnastique matinale dans la rue est de rigueur. La presse est aux ordres. Les syndicats aussi. La main-d'œuvre est docile, et bat tous les records de cadences, au ravissement des représentants des sociétés transnationales qui font la fortune mais aussi — avec la crise actuelle qui oblige à des reconversions — les déboires présents de cet Etat policier.

Singapour a le plus fort revenu par tête de la région, après le Japon. Il connaît aussi le plus fort taux de suicides et le plus grand nombre de cas de schizophrénie en Asie. Singapour est exemplaire (cf. règle n° 12).

(1) Cité par T.J.S. George dans son remarquable *Lee Kuan Yew's Singapore*, André Deutsch, Londres, 1973, p. 134.

(Suite de la page 9.)

Les nouvelles générations de militaires, souvent formées dans les écoles américaines spécialisées, se veulent mieux adaptées à l'époque. Elles lisent le « Che », Mao ou Marighela et projettent une meilleure « image de marque » (une bonne utilisation des *mass media* est, plus que jamais, un des impératifs du métier) : elles n'en sont que plus dangereuses. L'emploi d'un armement de plus en plus sophistiqué et une plus grande insertion des militaires dans la sphère économique se traduisent par une mystique de la compétence et de l'efficacité, valeurs sûres de la civilisation technicienne qu'exporte et impose l'Amérique.

Dans sa préface au *Rôle des militaires dans les pays sous-développés*, ouvrage de référence publié en 1962 par une équipe de spécialistes de la Rand Corporation, le directeur du conseil de la recherche de cet organisme, spécialisé dans les études contre-insurrectionnelles, n'hésite pas à affirmer : « *Dans de nombreux Etats nouvellement indépendants du fait de la décolonisation, les militaires ont joué un rôle vital : en tant que force révolutionnaire, ils ont contribué à la désintégration de l'ordre politique traditionnel ; en tant que force stabilisatrice, ils ont sauvé certains pays du communisme ; en tant que force de modernisation, ils se sont faits les champions des aspirations des classes moyennes ou des exigences populaires de changement social, et ils ont apporté au secteur civil leurs compétences administratives et technologiques dans des pays où celles-ci sont rares* » (5).

En Asie au moins « *la désintégration de l'ordre politique traditionnel* » a signifié le viol des structures collectives et de l'organisation sociale et économique dans la foulée des traumatismes déjà infligés par les *puissances coloniales* ; les pays « *sauvés du communisme* » ont été soumis au totalitarisme militaire ; les chantres des « *aspirations des classes moyennes ou populaires* » les ont mises au service de leurs intérêts propres ; quant aux compétences...

Une population solidement encadrée

LES différents régimes militaires *n'hésitent pas* à se prêter *main* forte : ils ont tant d'affinités et d'intérêts en commun ! Toutefois, ils peuvent aussi susciter ou entretenir, pour leur propre sauvegarde ou pour leur crédibilité, des conflits purement artificiels. Les beaux jours du *Konfrontasi* furent ceux du nationalisme indonésien et, par ricochet, malaisien : en renforçant les prérogatives de l'armée en Indonésie, ils hâtèrent l'avènement de la dictature. Aujourd'hui, les tensions entre l'Inde et le Pakistan profitent d'abord aux armées des deux pays. Les frictions avec l'Afghanistan à propos du Baloutchistan occupent et enrichissent les militaires pakistanais. Que deviendrait la dictature coréenne *sans le mythe de l'invasion imminente du Nord* ? Que serait l'appareil militaire taiwanais sans la fiction institutionnalisée de la reconquête du continent ?

Si la défense nationale est censée être leur préoccupation principale, les régimes militaires concentrent bien davantage leurs efforts sur l' « ennemi intérieur », réel ou supposé. La subversion a bon dos, et sert à légitimer l'oppression. En exagérant grossièrement les périls encourus par la démocratie philippine, M. Ferdinand Marcos a pu plus facilement lui tordre le cou. A intervalles réguliers, les forces armées indonésiennes dénichent de nouvelles « *cellules communistes* » dans les endroits *les plus inattendus* — et la C.I.A. sud-coréenne n'en finit pas de démanteler des réseaux d'espions venus du Nord. D'autre part, au rythme où vont les ralliements annoncés à grand bruit par Manille et Kuala-Lumpur, il ne restera bientôt plus un seul maquisard dans les jungles de Sarawak ou de Luzon — sauf, bien entendu, ce qu'on appelle à Washington les « maquisards budgétaires » *(budgetary guerillas)* que les dictatures alliées ne manquent pas de découvrir chaque année au moment où le Congrès américain s'apprête à voter le budget d'aide militaire...

Non contents de recourir aux services policiers ou parapoliciers, les régimes militaires tendent à se les annexer. C'est le cas en Corée du Sud et à Taiwan. En Indonésie, la police a été intégrée il y a trois ans au ministère de la défense. La gendarmerie est traditionnellement la force d'intervention privilégiée aux Philippines.

L'encadrement de la population, la surveillance des hommes et des idées, passent aussi par la mise en place de toute une structure d'autant plus efficace qu'elle n'épargne aucun secteur. (Cf. en particulier l'article de Nayan Chanda sur l'Indonésie) et qui s'accompagne de pouvoirs de répression discrétionnaires.

Corruption et rivalité de clans

TOUT cela, évidemment, s'effectue au nom du « *maintien de la loi et de l'ordre* », pour le plus grand bien des « *majorités silencieuses* », slogans de la réaction internationale et de tous les fascismes intérieurs ; au nom de la « *stabilité* » indispensable à la « *prospérité* » et à la « *croissance* ». A-t-on assez vanté le « *miracle coréen* », le « *miracle indonésien* » ! Demain peut-être le « *miracle* » philippin ou birman...

Mais il n'est pas de régime militaire en Asie sans corruption à l'état *endémique*. Ce n'est pas, objectera-t-on, un phénomène inhérent aux dictatures. Certes. On peut effectivement se demander si la fortune personnelle de MM. Marcos ou Sato — deux « self-made men » — s'est gonflée plus et plus vite que celle du général Suharto, ou si la corruption est plus grande en Indonésie qu'en Inde ou au Bangladesh. Elle est en tout cas plus systématique. Contrôlant l'ensemble du pays sur le mode centralisateur, les militaires peuvent l'organiser, la graduer à tous les échelons de la société ; contrôlant le gouvernement et les affaires les plus rentables, aides et investissements transitent nécessairement par eux, et ils puisent largement dans la manne internationale. M. Kadarman, directeur de l'Institut indonésien pour la promotion et la formation de l'esprit d'entreprise *(sic)* estimait récemment que 30 % du produit national brut annuel de son pays (soit 2,8 milliards de dollars sur 9,4 milliards) étaient perdus du fait de la corruption (6). Des mesures drastiques ont dû être prises à Taiwan voilà quelques années parce que le niveau de corruption était tel qu'il décourageait les investisseurs étrangers. Le principal artisan de la réforme fut celui-là même qui obtenait jusque-là les plus forts pourcentages (7).

La corruption, quand elle atteint une telle ampleur et qu'elle est aussi « inéquitablement » répartie, nuit au développement attendu de l'économie, suscite des ambitions et des frustrations dangereuses pour les autorités en place et contribue à saper la « stabilité ». Mais elle n'est pas le seul facteur d'instabilité, tant s'en faut. Au sein même des forces armées mûrissent des contradictions parfois explosives. Certes, les dictateurs en place ont pris, ou croient avoir pris, toutes leurs précautions contre d'éventuels coups bas : la moindre des choses est de faire la police de la police, de gendarmer les gens d'armes. Nul régime (militaire ou civil) n'y manque, quand il ne joue pas également des oppositions entre police et armée (Philippines), entre les différents corps d'armée (Indonésie), entre armée et milice (Bangladesh), etc. Néanmoins, aux inévitables conflits de personnes s'ajoutent les rivalités entre jeunes colonels et généraux vieillissants, entre « militaires » et « politiques », entre officiers formés par les Japonais pendant la seconde guerre mondiale et officiers technocrates sortis des écoles américaines... Episodiquement, ces affrontements se traduisent par des tentatives de putsch, règlements de comptes, disgrâces ou exécutions dont le public n'a pas toujours à connaître. Ce sont des moyens de pression importants pour les puissances impérialistes : les intérêts économiques et stratégiques en jeu en décuplent la portée.

Mais, plus grave encore que ces luttes intestines, la monopolisation du pouvoir par *une élite ou une* oligarchie militaire supprime ou tend à supprimer les soupapes de sûreté que, quelles que soient leurs tares, garantissent d'ordinaire les régimes civils. Or, le type même d'exploitation économique et humaine dont les militaires se font les complices amplifie les contradictions (cf. ci-contre : *Miracle économique et dictature)*.

Les mécontentements ne pouvant s'exprimer de façon récupérable par les institutions, les risques d'explosion ou de dissidence s'accumulent. D'où l'existence, la persistance et la croissance des maquis ; d'où aussi de brusques soulèvements populaires (ou de certaines couches populaires) dont la violence, pourtant prévisible, étonne toujours. Le régime doit alors se démettre (Thaïlande) ou s'enfoncer davantage dans le cycle de la répression (Corée du Sud)...

La solution idéale pour l'impérialisme serait une « dictature optimale » fondée sur les forces de répression et d'encadrement des populations et se donnant suffisamment d'apparences libérales pour empêcher toute agitation, toute dissidence intérieures, pour permettre un bon fonctionnement du système de production et pour séduire les investisseurs par ses possibilités de profits « *en toute sécurité* ».

Si l'on observe en Asie une convergence entre, d'une part, des régimes civils s'appuyant de plus en plus sur les forces armées, et, d'autre part, des régimes militaires qui se « civilisent », plus fondamentale semble être la tendance générale à l'embrigadement des populations, à la répression ou à la suppression des dissidences — avec d'autant plus de brutalité que les régimes se sentent plus contestés ou menacés. Dans ce contexte, l'étude des mérites comparés des militaires et des civils est purement académique : les habitants de Singapour n'ont rien à envier aux Coréens du Sud, ni les Philippins aux Taiwanais.

MARCEL BARANG.

(5) Hans Speier, « Preface », in *The Role of the Military in Under-developed Countries*, ouvrage collectif publié par la RAND Corporation, sous la direction de John J. Johnson, Princeton University Press, 1962.

(6) Le budget de la défense est comparativement très modeste, ce que compense un autofinancement intensif. On sait d'autre part qu'au Vietnam du Sud la contrebande de drogue, de cigarettes et d'alcool alimente presque exclusivement les dépenses de la marine.

(7) Certains prétendent expliquer et justifier de telles pratiques par les traditions et les « penchants innés » des Asiatiques à se laisser acheter ; ils se félicitent que les Japonais aient — comme on vient de le voir dans le cas de l'ex-premier ministre Sato — quasiment codifié la pratique des dessous de table *pour la maintenir dans des limites* « tolérables ». De fait, on pourrait calculer un « *seuil de rentabilité optimale* » de la corruption...

"MIRACLE ÉCONOMIQUE" ET DICTATURE

LA multiplication et le renforcement en Asie de dictatures militaires et d'Etats policiers sont intimement liés au mode de développement économique imposé par le capitalisme international. La plupart des pays de la région ont connu ces dix dernières années un « boom » économique incontestable. Cette expansion « miraculeuse » s'est faite partout par la création d'industries légères de transformation (textiles et électronique essentiellement) rendue possible par la pénétration massive de capitaux étrangers (surtout américains et japonais). Ces investissements, liés à un redéploiement du capitalisme international à la recherche de nouveaux profits, exigent d'une part un « libéralisme » économique total (fiscalité réduite, législation permettant le rapatriement intégral des bénéfices, assurances contre toute nationalisation, voire contre toute concurrence « nationale », etc.) et, d'autre part, une main-d'œuvre abondante et docile. Les soixante mille employés des ateliers de confection du quartier P'yong hwa à Séoul — 83 % de femmes, dont la majorité ont moins de dix-sept ans — travaillent de douze à treize heures par jour dans des conditions inimaginables en Occident, pour un salaire mensuel moyen d'environ 60 F. Ils n'ont ni droit de grève, ni droit de se syndiquer, ni sécurité sociale, ni congés payés. A peu de choses près, la situation est la même de Séoul à Singapour pour des millions d'hommes et de femmes.

Ces prolétaires, dont le nombre ne cesse d'augmenter (de 50 % à Singapour entre 1963 et 1973), viennent pour la plupart des campagnes. En Corée du Sud, par exemple, la population paysanne est tombée de 65 % en 1966 à 44 % en 1974. Cet exode rural est la conséquence directe de l'intégration accélérée au processus capitaliste de production et de distribution d'une archaïque agriculture de subsistance. En association avec les grands propriétaires fonciers locaux — eux-mêmes souvent membres de l'oligarchie au pouvoir — les trusts américains de l'alimentation (Del Monte, Safeway, etc.) investissent massivement et pour les mêmes raisons que les trusts de l'industrie. Les deux cent mille ouvriers agricoles de la canne à sucre aux Philippines perçoivent en moyenne 5,60 F par journée de douze à treize heures de travail ; depuis que la loi martiale est en vigueur, ils n'ont plus le droit de grève.

Les tensions sociales suivent la courbe du « développement ». Les petits paysans, menacés ou atteints par une famine de plus en plus endémique, se tournent vers les maquis ou s'agglutinent dans les métropoles-sangsues, qui deviennent autant de poudrières susceptibles d'exploser à tout moment. En outre, les « économies-miracles » sont d'autant plus fragiles qu'elles sont totalement soumises aux lois du marché : crise du pétrole ou « caprice » d'une société transnationale, des dizaines de milliers de travailleurs peuvent du jour au lendemain se retrouver à la rue. L'inflation — qui est de l'ordre de 25 % dans l'ensemble de la région — aggrave encore ces tensions. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'on assiste depuis deux ans à la montée de l'agitation de la petite bourgeoisie intellectuelle (étudiants, enseignants, éléments du clergé...) dont les revendications ont un caractère global. La peur du chômage et de l'inflation se conjugue à une conscience souvent aiguë des injustices sociales ; le refus du pillage des ressources nationales recoupe tout naturellement l'exigence de liberté.

Incapable, dans sa course effrénée au profit maximal, de résoudre ces contradictions, le système capitaliste ne voit de salut que dans des régimes « forts » (en général, mais pas nécessairement, militaires) qui ont pour fonction d'assurer à la fois la centralisation du pouvoir et la répression nécessaires à l' « épanouissement » du modèle de développement imposé.

P. R.

Indonésie

L'ordre nouveau des généraux

Par NAYAN R. CHANDA

L'ARMEE indonésienne se distingue des autres armées de l'Asie post-coloniale d'abord par ses origines et par son histoire. « Nos forces armées n'ont pas été créées par l'Etat, disait feu le président Soekarno, elles sont nées spontanément au niveau le plus *populaire. (...) Elles sont des actionnaires de* la révolution (1). »

Les premières années d'indépendance ont été marquées par une certaine confusion dans les rapports entre civils et militaires, confusion qui *devait déboucher* sur le « *demi-coup d'Etat* » du 17 octobre 1952 : l'armée essaya d'obliger le président Soekarno à dissoudre le Parlement et à assumer des pouvoirs présidentiels forts. Le président résista aux pressions de l'armée qui, très divisée, battit en retraite (2).

Toutefois, la *détérioration* continue de la situation politique et économique du pays tendait à renforcer l'ambition politique des militaires et leur esprit de corps. Prenant progressivement conscience de leurs intérêts propres, ils firent savoir en 1955 qu'ils ne toléreraient plus d'ingérence civile dans leurs affaires (« charte de Djogjakarta »).

La proclamation de l'état d'urgence en mars 1957, puis l'apparition d'une rébellion sécessionniste à Sumatra et à Salawesi, en février 1958, allaient préparer le terrain pour l'émergence de l'armée. L'état de siège donnait aux commandants militaires autorité sur l'administration civile du pays. *La loi martiale devint* « la charte politique de l'armée et la base de sa pleine participation à la vie politique » (3). Elle n'allait pas tarder à devenir aussi sa charte économique.

En décembre 1957, au plus fort de la campagne pour libérer l'Irian-Occidental du joug hollandais, des employés de sociétés commerciales hollandaises en Indonésie commencèrent à prendre le contrôle de leurs entreprises. L'armée intervint aussitôt pour empêcher la situation de dégénérer et se mit à la tête de toutes les sociétés. Cette extension de son activité au secteur économique signifiait qu'elle disposait désormais de moyens de financement substantiels en dehors du budget gouvernemental.

La lutte contre les Hollandais en Irian-Occidental lui permit aussi de lancer en janvier 1958 un mouvement de masse politique, le Front national pour la libération de l'Irian-Occidental. La présidence en fut confiée au chef d'état-major de l'armée, le général Abdul Haris Nasution, et les présidences régionales aux commandants territoriaux.

Toutefois, pour donner à l'armée « une place *déterminée dans les institutions du pays* » (4), le plus sûr moyen, selon le général Nasution, était d'en revenir à la Constitution de 1945, qui, adoptée au moment de l'indépendance, avait été remplacée au bout de quelques mois par un système parlementaire libéral. Elle accordait des pouvoirs étendus au président, qui pourrait à son tour assigner à l'armée un rôle permanent dans la conduite des affaires. En juillet 1959, le général Nasution interdit « temporairement » *toutes les activités politiques*, et *le président Soekarno finit par signer un décret* réactivant la Constitution de 1945. L'Indonésie entrait alors dans l'ère de la « démocratie guidée » (5), dont l'armée allait devenir la « force motrice principale » (6).

La loi martiale avait fourni aux forces armées (ABRI) leur charte politique ; la Constitution de 1945 et la « démocratie guidée » lui donnèrent le statut formel d'un des principaux actionnaires du pouvoir. Le poste d' « administrateur suprême de la guerre », créé pendant l'état d'urgence (1957-1963), légalisait l'intervention des militaires dans les affaires civiles à tous les niveaux. Il fut confié au général Nasution, qui devint aussi, en 1959, ministre de la défense — le premier militaire en activité *à occuper cette fonction. Enfin, début 1960,* le président Soekarno, après avoir dissous le Parlement élu, en désigna un autre qui comprenait trente-cinq officiers des trois armes et de la police.

Pour justifier son rôle, l'armée élabora la théorie de la « dwi fungsi » ou « double fonction ». L'armée, estime le général Nasution, est née et s'est développée « en tant que force militaire, mais aussi en tant que force sociale, et c'est ce qui a suscité la dwi fungsi » (7). L'origine *de son rôle social, explique le général*, « remonte à la période de la lutte anti-hollandaise, lorsque nous avons appliqué la stratégie de la guerre territoriale. Chaque zone du pays était organisée politiquement, socialement et économiquement par notre armée nationale pour se développer en unités autonomes capables d'épauler la guerre de guérilla ». Les militaires apprirent ainsi non seulement à organiser les masses mais encore à diriger l'économie en contrôlant la production *et la distribution des biens. Le C.I.A.D.* (l'intendance) devint une véritable école pratique d'administration pour les militaires-managers. Cette évolution se confirma pendant la période de loi martiale et de « démocratie guidée ».

L'équilibre rompu

LES militaires, surtout de rang supérieur, avaient toujours considéré avec suspicion le parti communiste indonésien (P.K.I.), à qui ils *reprochaient son athéisme*, son internationalisme et sa tentative avortée de rébellion en 1948, alors même que se poursuivait la lutte armée contre les Hollandais. Désormais, ils avaient des raisons plus concrètes de s'opposer au parti. Les communistes, qui contrôlaient la puissante *Fédération des syndicats* (SOBSI), entraient en conflit direct avec les militaires devenus managers. Ceux-ci ne tardèrent pas à interdire les grèves dans les principales entreprises et des unités militaires furent formées pour maintenir la discipline du travail (8).

Pour faire pièce à la SOBSI, l'armée suscita une autre fédération syndicale, la SOKSI. D'autre part, elle lança un « programme d'action *civique* », construisant, avec l'aide américaine, *des routes, des digues et des ponts.* « *J'ai expliqué notre programme au général Maxwell Taylor*, nous a dit le général Nasution, qui se tient aujourd'hui à l'écart du pouvoir. Il était enthousiaste. En 1963, nous avons même envoyé quelques officiers recevoir un *entraînement aux Etats-Unis. Mais le président* Soekarno a dit « Au diable l'aide américaine ! » et le programme a dû être abandonné... »

Dès le début de 1960, le rôle croissant des militaires dans les affaires économiques et politiques du pays avait commencé à susciter des frictions entre eux et le P.K.I., principale formation politique, altérant également les relations entre les communistes et le président Soekarno. L'alliance de ce dernier avec l'armée, pendant la période de loi martiale, était un *mariage de raison. Soekarno avait besoin du* soutien des militaires pour garder le contrôle des nombreux groupes et partis religieux ou idéologiques ; l'armée avait soif de la légitimité que le président pouvait conférer à son rôle politique. Toutefois, elle ne partageait pas les vues de Soekarno, qui considérait les communistes comme des patriotes. Pour éviter d'être prisonnier des militaires, le président établit une seconde alliance avec le P.K.I., qui avait, lui aussi, besoin de la protection du président — contre l'armée.

Dans cette relation triangulaire, le pouvoir de Soekarno dépendait d'un équilibre armée-P.K.I. Ainsi quand, en 1960, les militaires interdirent l'activité *du parti dans différentes* régions d'Indonésie, Soekarno intervint pour lever l'interdiction et entreprit de renforcer son contrôle sur les commandements militaires régionaux. A la fin de l'année, des dirigeants du P.K.I. entraient au conseil exécutif du Front national et le président annonçait son intention d'inclure des communistes dans le cabinet NASAKOM ; ce sigle désigne les trois principaux courants de la révolution indonésienne : nationalisme non communiste,

(1) *Sukarno - an Autobiography as told to Cindy Adams*, Gunung Agung, Hongkong, 1965, p. 266.

(2) Pour une étude détaillée des événements du 17 octobre, voir Herberth Feith, *The Decline of Constitutional Democracy in Indonesia*, Ithaca, 1962, pp. 250-264.

(3) Daniel S. Lev, « The Political Role of the Army in Indonesia » *in Pacific Affairs*, hiver 1963-1964, p. 351.

(4) J.D. Legg, *Sukarno - a Political Biography*, Londres, 1972, p. 297.

(5) Le président Soekarno entretenait dès 1950 l'idée d'une « *démocratie guidée* » qui répondrait aux aspirations authentiques de l'Indonésie et serait fondée non sur la loi de la majorité mais sur une direction s'appuyant sur la délibération et le consensus (*musjawara* et *mufakat*). « *Dans la « démocratie guidée »*, expliquait-il, *la direction est l'élément-clé. Après avoir entendu les vues générales contradictoires des uns et des autres, le guide résume les divergences en un compromis acceptable pour tous. Personne ne l'emporte complètement à l'exclusion des autres.* » *In Autobiography*, op. cit., p. 279.

(6) Daniel S. Lev, *The Transition to Guided Democracy : Indonesian Politics, 1957-1959*, Ithaca, 1966, p. 59.

(7) *Pantjasila Democracy - To-day and To-morrow*, Djakarta, 1971, p. 34.

(8) Ruth McVey, « The Post Revolutionary Transformation of the Indonesian Army », IIe partie, *in Indonesia*, Cornell Modern Indonesia Project, avril 1972, pp. 160-162.

L'héritage colonial et les nouvelles formes de domination

Fidèles serviteurs des grandes firmes multinationales

Par MALCOLM CALDWELL *

LES militaires ont toujours eu sur la société un impact économique important. Ne produisant rien directement, ils sont nourris, vêtus, logés et équipés aux frais d'autrui. Dans leurs déplacements en campagne, leurs déprédations ont souvent suscité ou aggravé la famine. L'enrôlement forcé a ôté aux familles leur principal soutien. Le fardeau des taxes a précipité la chute de nombreux régimes trop engagés dans des conflits armés intérieurs ou extérieurs.

Plus récemment, on a pu observer un phénomène relativement inverse. Au début des années 60, un cinquième du produit national brut de Singapour allait à la satisfaction des besoins de l'armée britannique ; les bases de Sa Majesté dans l'île fournissaient du travail à 16 % de la main-d'œuvre locale. Au plus fort de l'intervention des Etats-Unis au Vietnam, les soldats américains dépensaient un demi-milliard de dollars par an dans la région et fournissaient des emplois à plus d'un million de Vietnamiens.

Les guerres de Corée et du Vietnam ont eu une importance incalculable pour les pays voisins, en raison des achats américains sur place et de l'augmentation des prix des matières premières qui en résultait. De ce point de vue, la guerre de Corée en particulier fut essentielle au programme américain de rétablissement et d'expansion du capitalisme en Asie.

Lorsque des chefs militaires profitent de leur pouvoir ou de leur statut pour s'approprier les fonds d'autrui, une part substantielle de leur butin provient en général de fonds d'investissements potentiels détournés de leur fonction. Dans un second cas, lorsque des militaires participent effectivement aux activités économiques, cela peut se traduire par un accroissement net du P.N.B., mais la majeure partie du surplus ainsi obtenu va bénéficier en priorité aux forces armées concernées.

Ici se posent quelques délicats problèmes de définition qui obligent à une certaine prudence. Par exemple, les commandants régionaux de l'armée indonésienne se servent souvent des véhicules militaires à leur disposition pour des opérations de transport qui enlèvent du travail aux sociétés commerciales existantes. Ceux qui utilisent ces services de camionnage doivent être suffisamment désireux de rester dans les *bonnes grâces des militaires pour s'accommoder* des pertes de productivité que peut entraîner la prise en main de tels services par des soldats. Si l'on considère l'ensemble de l'Indonésie et l'ensemble des possibilités de « participation » de ce type, on doit aboutir à une différence très nette entre P.N.B. optimum et P.N.B. réel.

On objectera peut-être que, *dans certains cas*, la participation des militaires à l'activité économique peut avoir des effets bénéfiques sur l'ensemble de l'économie nationale. Sans doute aura-t-on à l'esprit les opérations massives et diversifiées d'un géant pétrolier tel que Pertamina en Indonésie. Toutefois, on n'a absolument aucune idée de la façon dont Pertamina aurait fonctionné avec une gestion civile courante ou encore selon le mode d'administration de la Chine populaire. Ce qu'on sait, par contre, de sources pétrolières occidentales, c'est qu'en dépit — ou plutôt à cause — de l'ampleur de ses activités, Pertamina doit faire face à une crise de liquidités et que sa cote est en train de s'effondrer auprès des institutions internationales qui, des années durant, l'ont soutenue de leurs prêts (1).

L'intervention militaire sous forme de participation à l'activité économique peut certes aboutir à la formation nette de capital fixe, mais elle ne semble pas différer autant qu'on pourrait le croire de l'intervention sous forme de pillage. Encore une fois, on n'a aucune idée de l'excédent de capital fixe qu'auraient pu obtenir, dans une période comparable, des méthodes de gestion commerciale ordinaire (ou un système socialiste). On peut même penser que cet excédent serait plus important. Le cas de la Birmanie est révélateur à cet égard.

Depuis que le général Ne Win s'est emparé du pouvoir en 1962, l'intervention des militaires birmans s'est étendue à l'ensemble de l'économie. Tous les secteurs principaux et la plupart des secteurs secondaires, y compris le commerce de détail, sont passés sous la coupe de l'Etat (c'est-à-dire des généraux) à la suite d'une série de nationalisations. La plupart des capitalistes expropriés étaient des Indiens ; en 1963, ils furent « rapatriés » en masse. Il y eut toutefois des exceptions : par un usage judicieux de leur fortune dans les sphères dirigeantes, quelques-uns des plus riches hommes d'affaires indiens obtinrent l'autorisation de rester, mais ils allaient opérer dorénavant plus ou moins comme des agents des militaires au pouvoir.

L'ensemble de l'activité économique fut réparti entre vingt-six sociétés commerciales, chacune dirigée par un militaire. L'économie tout entière est devenue un énorme « citron pressé ». L'article le plus ordinaire est virtuellement introuvable dans les boutiques de détail agréées, et une bureaucratie pléthorique s'ingénie à multiplier les obstacles : s'il faut remplir vingt formulaires pour acheter au magasin d'Etat un tube de pâte dentifrice, autant aller au coin de la rue et payer cinq à dix fois le prix officiel au marché noir...

Les officiers de haut rang sont bien placés pour faire fortune. Mais les intermédiaires civils ne manquent pas d'occasions de se rendre utiles. Ainsi, lorsqu'un officier obtient l'indispensable licence d'importation d'un produit de consommation rare et qu'il ne dispose pas de contacts commerciaux dans le pays où ce produit est fabriqué, il cède sa licence (au double du prix qu'il a payé pour l'obtenir) à un commerçant indien qui, disposant des contacts nécessaires, fait venir la marchandise et la vend aux détaillants du marché noir à plusieurs fois son prix d'achat. Les boutiques demeurent vides et les consommateurs les plus pauvres ne peuvent se procurer les produits en question.

Mais le système est désormais à bout de souffle. Les paysans, à qui l'on offre des prix dérisoires pour leurs surplus de riz et qui, de toute façon, ne peuvent rien acheter dans les magasins, en reviennent à une agriculture de subsistance. En 1974, les généraux (qui tiennent toujours les rênes de l'économie en dépit de la campagne de « civilisation » lancée l'année précédente) leur offraient 60 dollars pour la tonne de paddy qu'ils écoulaient à 400 dollars sur le marché mondial. Il n'est donc pas étonnant que le pays n'ait exporté que 146 000 tonnes de paddy en 1973, alors qu'il en vendait quelque 3 millions de tonnes par an avant la guerre. Le P.N.B. par tête a à peine retrouvé son niveau de 1939. Les « émeutes alimentaires » de juin dernier ont fait plusieurs morts et entraîné la fermeture *sine die* de toutes les écoles. Les généraux, aux abois, courtisent désormais ouvertement les sociétés étrangères et sollicitent l'aide des gouvernements occidentaux et des institutions internationales, en totale contradiction avec la ligne « nationaliste » qu'ils suivaient jusqu'ici.

Assistance militaire américaine à cinq pays d'Asie (1962-1969)
(en millions de dollars)

	1962	1969	1960-1969
Corée du Sud	136,9	210	1 709,5
Philippines	21,5	18,8	212,9
Taiwan	84,4	55,3	937,2
Thaïlande	39,1	73	481
Vietnam du Sud	144	(600)	2 509

Source : *Military Assistance and Foreign Military Sales Facts*, mai 1967 et mai 1969 ; *Military Assistance Facts*, mars 1968 et mai 1969, *in* Tableau 3.6, *SIPRI, The Arms Trade with the Third World*, pp. 146-147.

Dépenses militaires américaines à l'étranger pour l'acquisition de biens et de services (1962-1969)
(en millions de dollars)

	1962	1965	1968
Corée du Sud	96,5	160	360
Philippines	48,5	147	180
Taiwan	21	60	84
Thaïlande	28,5	183	278
Vietnam du Sud	44,5	408	606

Source : C.E. Shepler et L. G. Campbell, « United States Defense Expenditure Abroad », *Survey of Current Business*, n° 49, décembre 1969. Cité par Gavin Kennedy, *The Military in the Third World*, Londres, 1974, p. 212.

Faiblesse du capitalisme national

EVOLUTION inévitable : les militaires-hommes d'affaires ne sont-ils pas nécessairement des capitalistes *compradores* plutôt que nationaux — pour autant que la distinction ait un sens ?

Le capitaliste *national* cherche à supplanter le capital étranger, à se réserver le marché domestique pour y écouler ses produits. Il attend du gouvernement des avantages tels que protections douanières, commandes de l'Etat, marchés étrangers extorqués en échange de l'accès du capital étranger aux ressources naturelles nationales, etc.

Le capitaliste *compradore*, quant à lui, évalue avant tout le profit personnel qu'il pourra tirer de sa collaboration avec quiconque, étranger ou national. Alors que le capitaliste national fait faillite s'il ne sait pas profiter des affaires qui s'offrent, le capitaliste *compradore* n'est pas soumis au verdict du marché. C'est à la fois sa force et sa faiblesse : sa force, dans la mesure où, par l'accès aux fonds du gouvernement ou des sociétés étrangères, il peut se dispenser des considérations commerciales habituelles ; sa faiblesse, car il y a des limites à la tolérance de manipulations frauduleuses, comme en témoigne le sort de MM. Thanom, Narong et Prapass, chassés en 1973 de la Thaïlande, qu'ils avaient mise en coupe réglée.

Mais le capitaliste national a très peu de chances de s'épanouir en Asie du Sud-Est. Pendant la période coloniale, les entreprises occidentales ont accaparé les possibilités économiques les plus intéressantes : l'entrepreneur indigène devait soit se contenter de choisir entre des activités résiduelles, limitées (manufacture de produits de consommation courante strictement pour le marché local, artisanat, petit fermage, négoce), soit se mettre au service de l'homme blanc à un titre ou à un autre. La distorsion ainsi introduite s'est perpétuée et aggravée dans l'ère post-coloniale (2).

L'indépendance nouvelle n'a guère amélioré, en effet, les chances du capitalisme authentiquement national. L'histoire économique montre que les nouveaux venus, qui aspirent à suivre l'exemple des premières nations capitalistes, ont besoin d'une protection étatique dans tous les secteurs pour s'imposer face aux intérêts bien ancrés des puissances établies. Or une telle intervention de l'Etat — nécessairement au détriment des intérêts commerciaux occidentaux — est inacceptable pour les puissances impérialistes : Soekarno n'a pas tenu longtemps quand il s'y est risqué.

(Lire la suite page 12.)

* Rédacteur en chef du *Journal of Contemporary Asia* ; professeur à la School of African and Oriental Studies (Londres) ; co-auteur de *Cambodia and the Southeast Asian War*.

(1) « *Nombreux sont ceux qui, après avoir vu Pertamina acheter une flotte de tankers et procéder à de lourds emprunts à l'étranger et à des investissements massifs dans des secteurs très variés, estiment que la société va vers (...) la banqueroute. On sait que Pertamina éprouve des difficultés à obtenir des prêts. Mais ses comptes semblent être dans un tel désordre que sa position de remboursement des dettes contractées serait bien plus difficile à établir que ne l'était celle du régime Soekarno. Etant donné son statut d'* « *Etat dans l'Etat* », *il se pourrait bien qu'on ne puisse jamais établir nettement ses responsabilités et l'amener à résipiscence.* » *Journal of Contemporary Asia*, vol. IV, n° 2, juillet 1974.

(2) Bien qu'elle n'ait jamais été à proprement parler colonisée, la Thaïlande offre un exemple historique de l'impossibilité du développement d'un capitalisme national fort dans des conditions coloniales. Le traité de Bowring, en 1855, a mis fin à l'autonomie fiscale du gouvernement thaïlandais. Faute de protections tarifaires, l'industrie locale perdit toute chance de se développer de façon concurrentielle, et les produits des industries étrangères ont inondé le marché national.

---

agama (religion) et kommunisme (9). **Cette promesse, toutefois, ne fut pas tenue.**

L'équilibre précaire entre l'armée et le P.K.I. devait être brutalement rompu dans la nuit du 30 septembre 1965 : de jeunes officiers, liquidant quelques généraux, tentèrent d'établir un conseil révolutionnaire autour du président Soekarno. Le 2 octobre, après maintes hésitations, le P.K.I. finit par soutenir leur initiative. Etait-ce un coup d'Etat manigancé par les communistes, comme le prétendent les généraux ? S'agissait-il d'affrontements entre militaires, comme l'affirment certains spécialistes (10) ? Toujours est-il que cela aboutit à l'anéantissement total du P.K.I., par le massacre d'un demi-million au moins de ses dirigeants, cadres et sympathisants.

Le principal obstacle à la domination de l'armée avait ainsi cessé d'exister et la position du président Soekarno était irrémédiablement compromise. Mais les dirigeants de l'armée étaient trop conscients de l'immense popularité de Bung Karno ***(« Frère Soekarno ») pour s'aviser de le renverser immédiatement. Faute d'un soutien civil suffisant, pourtant essentiel à la cohésion d'un pays aussi dispersé géographiquement, l'armée devait autant que possible donner à ses actes des apparences légales.***

Après une campagne soigneusement orchestrée contre le président (11), les généraux obligèrent Soekarno à signer l'« ordonnance du 11 mars », qui conférait au général Suharto des pouvoirs étendus pour le maintien de la loi et de l'ordre et... pour la « sauvegarde du président ».

Cinq mois après la tentative de coup d'Etat, l'ordre nouveau des généraux était né. Comme le notait franchement le plus proche conseiller politique du général Suharto, le général Ali Murtopo : « Une victoire non constitutionnelle aurait assurément été plus facile et aurait pu être obtenue bien avant la signature de l'ordonnance du 11 mars (12). »

Toujours pour parfaire la légalité, le Congrès du peuple put se réunir en 1967 pour retirer à Soekarno son mandat, puis en 1968 pour nommer le général Suharto président. Bien entendu, la précaution avait été prise de truffer le Congrès de représentants de l'ABRI et des « fronts d'action » anticommunistes. Une fois nommé, le président Suharto signait un décret demandant à l'ABRI de ne pas limiter ses efforts aux seuls domaines de la défense et de la sécurité. Ainsi, constatait devant nous le général Murtopo, « la Constitution de 1945 fut enrichie par des interprétations rationnelles et objectives ».

De la présidence au chef de village

D'AUTRE part, l'armée patronna ce qui allait devenir son propre parti, le Sekbar Golkar **(secrétariat combiné des groupes fonctionnels). Fondé en 1964 comme une alliance de « groupes fonctionnels » dirigés par l'armée pour lutter contre l'influence communiste au sein du Front national, il fut ressuscité pour les élections générales de 1971 et consolidé sous la supervision du ministère de l'intérieur et du ministère de la défense et de la sécurité (HANKAM). Outre un noyau central formé de militaires et de bureaucrates, il comprend des organisations commerciales et professionnelles non partisanes, bien tenues en main.**

Le Golkar, nous a fait remarquer un journaliste indonésien, a été conçu comme « un parti politique pour en finir avec tous les partis ». **Dans un premier temps, les formations traditionnelles ont été maintenues avec une direction dûment** « assainie ». **Mais cela, apparemment, n'était pas suffisant.** « Je veux, **s'écriait le 2 juin 1972 le président du Golkar, le général Amir Murtopo,** je veux protéger définitivement la vie politique indonésienne des adversaires politiques du Golkar, pour qu'il ne leur soit pas possible de bouger à nouveau. Où peuvent-ils se précipiter ? C'est comme si nous chassions du gibier en terrain clos. Si le gibier veut s'enfuir vers le nord, il est abattu ; vers le sud, il est abattu ; vers l'ouest, également. Ces animaux-là n'ont pas d'autre solution que de suivre, s'ils veulent sauver leur peau. Car, sinon, ils seront **kabalah** (liquidés) ou alors nous nous contenterons de les domestiquer **(ingu) (13). »**

Les partis ont donc été fusionnés ou fédérés en deux regroupements : le « groupe démocratie et développement », **qui réunit les formations nationalistes et chrétiennes, et le** « groupe unité et développement », **qui rassemble les formations islamiques.**

Aux élections de juillet 1973, le Golkar obtint deux cent vingt-quatre des trois cent soixante sièges à pourvoir au Parlement (D.P.R.). Comme il revient au président de nommer cent parlementaires, l'ABRI contrôle en fait trois cent vingt-quatre des quatre cent soixante sièges du D.P.R...

Contrairement à d'autres régimes militaires où les généraux coiffent une bureaucratie civile, l'Indonésie a des militaires à tous les niveaux, du siège présidentiel au poste de chef de village. Au sommet de la pyramide de contrôle et de surveillance se tient le KOPKAMTIB (commandement opérationnel pour le rétablissement de l'ordre et de la sécurité). Il dispose de pouvoirs virtuellement illimités pour enquêter, appréhender, interroger et punir toute personne soupçonnée d'activités pro-communistes ou antigouvernementales. Il n'est aucun domaine de la vie nationale qui échappe à la poigne de fer du KOPKAMTIB. Le général Sumitro, quand il était chef de l'organisation, allait jusqu'à présider les réunions de la commission des affaires étrangères du cabinet, même en présence du ministre, qui est un civil. L'organisation pouvant arrêter les journalistes et fermer les journaux quand elle le juge bon, la presse préfère périodiquement « rencontrer les généraux du KOPKAMTIB pour échanger des réflexions et des informations... (14) ».

La reconversion des militaires en hommes d'affaires n'est un secret pour personne, mais les informations relatives aux entreprises de l'armée filtrent difficilement. Une étude de l'U.S.-A.I.D. fait état de deux groupes principaux de sociétés privées dirigées par l'armée. L'un est Jajasan Dharma Putra, société de « holding » pour au moins une douzaine de sociétés privées patronnées par KOSTRAD (commandement de l'armée stratégique). Parmi les filiales figurent des banques, des lignes aériennes et une usine de montage de Volkswagen. L'autre « holding », P.T. Tri Usaha Bhakti, est lié au grand quartier général de l'armée. Ses trente-deux filiales sont présentes dans de multiples secteurs : exploitation du bois, textiles, manutention, aviation, banques (15). Selon une estimation de l'hebdomadaire indonésien « Tempo » du 3 février 1973, les avoirs du second groupe seraient de l'ordre de 9 milliards de roupies (la roupie indonésienne vaut sensiblement 1 F français).

Toutefois, l'entreprise des militaires la plus connue est Pertamina, aujourd'hui société nationale. C'est en octobre 1957 que le colonel Ibnu Sutowo a reçu pour instruction du chef d'état-major de l'armée d'établir une compagnie pétrolière. Dans les journées critiques de 1965, Pertamina a joué un rôle essentiel dans le financement des opérations de l'armée contre les communistes ; l'armée ne l'a jamais oublié (16). Pertamina a un revenu annuel brut moyen de 600 millions de dollars et des avoirs nets de 2 milliards de dollars. Son président-directeur, le général de corps d'armée Ibnu Sutowo, est aujourd'hui l'homme le plus puissant d'Indonésie, après le général Suharto.

La douteuse prospérité des plus galonnés, sur fond de détérioration économique générale, commence à poser un problème. Les émeutes à Bandoung en août 1973, celles de janvier 1974 à Djakarta, ont attiré l'attention sur le mécontentement qui couve depuis longtemps parmi le peuple. Les étudiants, qui avaient soutenu l'armée en 1965, critiquent désormais ouvertement les pouvoirs illégaux dont jouissent des conseillers présidentiels (ASPRI), tels que Murtopo, dénoncent la corruption des généraux, leur collusion avec des capitalistes étrangers et l'absence de liberté. Comme on pouvait le prévoir, le gouvernement a répondu en procédant à des arrestations et à la fermeture de journaux. Les émeutes ont aussi mis au jour les luttes d'influence qui se déroulent au sein de l'armée. Le puissant général Sumitro, considéré comme le rival du général Murtopo pour l'accession au fauteuil présidentiel, a été limogé de son poste de chef du KOPKAMTIB. Bien que la fonction d'ASPRI ait été abolie, Murtopo conserve l'oreille du président. La brèche a été colmatée, mais pour combien de temps ?

NAYAN R. CHANDA.

(9) Pour une discussion détaillée de NASAKOM, voir Legg, *op. cit.*, pp. 324-328 ; pour la relation de la croissance du conflit armée-P.K.I., voir Guy J. Pauker, « The Military in Indonesia » *in the Role of the Military in Underdeveloped Countries*, sous la direction de John J. Johson, Princeton, 1962, pp. 227-230.

(10) La thèse d'un complot du P.K.I. est défendue par Arnold C. Brackman, *The Communist Collapse in Indonesia*, New-York, 1969. La version opposée est développée de façon plus convaincante par des spécialistes américains tels que B.R. Anderson & Ruth T. McVey dans *A Preliminary Analysis of the October 1, 1965 Coup in Indonesia*, Ithaca, 1971, ou W.F. Wertheim, « Indonesia before and after the Untung Coup » *in Pacific Affairs*, printemps-été 1966.

(11) Outre l'encouragement direct de l'armée aux manifestations des étudiants anticommunistes, les stations de radio reçurent l'ordre — comme nous l'a confirmé le général Nasution — de diffuser en direct le procès des dirigeants du coup d'Etat, pour discréditer Bung Karno auprès des millions de villageois toujours sous le charme du grand leader.

(12) *The Acceleration and Modernization of 25 Years Development*, Djakarta, 1973, p. 7.

(13) Discours du 2 juin 1972, in *Harian Kami*, 3 juin 1972.

(14) Rosihan Anwar, *in The Times*, 17 août 1973.

(15) Alexis Rieffel, Aninda S. Wirjasuputra, *Government-owned Enterprises in Indonesia*, U.S.-A.I.D., Indonésie, 1972, pp. 37-38.

(16) Louis Kraar, « Oil and Nationalism Mix Beautifully in Indonesia », *Fortune*, juillet 1973.

(Suite de la page 11.)

Même dans le cas de la « réussite » que l'on attribue à Singapour, subsiste la tendance chronique à une « *involution tertiaire* » (pour reprendre l'utile formule de Iain Buchanan) bien que l'Etat ne cesse de financer les entreprises privées et toutes sortes de projets semi-privés, semi-publics.

D'autre part, les systèmes de comptabilité militaires ne réagissent pas aux sollicitations dont dépendent le succès et souvent même la survie des entreprises dans un système de concurrence. Il est aussi nécessaire de prévoir des « *positions de repli* » pour les capitaux engagés dans telle ou telle opération, ainsi que des sources de financement stables. Les Etats d'Asie du Sud-Est étant, selon l'expression de Myrdal, des Etats « *mous* » (c'est-à-dire incapables d'obtenir des revenus adéquats par l'imposition, de crainte de compromettre le soutien des élites dont dépend leur pouvoir politique), ils ne peuvent vraiment fournir de telles garanties. Seules sont en mesure de le faire les entreprises transnationales géantes, les sociétés occidentales actives localement et les agences d'aide internationale. Et leurs services ne sont pas désintéressés, tant s'en faut.

Ainsi les militaires, tout comme les divers représentants de l'impérialisme, ont un commun intérêt à réduire la sphère d'activité des capitalistes nationaux potentiels. Après la prise du pouvoir par les généraux en Indonésie en 1965-1966, les politiques de crédit ont été ajustées en fonction des besoins des intérêts impérialistes déjà implantés ou prêts à s'installer : plus de la moitié des entreprises domestiques d'importance moyenne, asphyxiées par le resserrement des facilités financières, durent fermer (les grosses sociétés étrangères s'autofinancent ou sont en mesure d'obtenir des fonds de banques étrangères installées sur place qui drainent à leur profit les liquidités locales). Au moment où les forces armées arrivèrent au pouvoir aux Philippines, en 1972, les capitalistes nationaux menaçaient de prendre le contrôle des ressources pétrolières domestiques et de décider des achats locaux et de la distribution du pétrole. Un des premiers décrets signés par le président Marcos en vertu de la loi martiale fut de confirmer la position privilégiée des grandes compagnies pétrolières occidentales et de renforcer leurs prérogatives. *Il y aura toujours des contradictions* entre ceux qui croient pouvoir se tailler une part concurrentielle du gâteau aux dépens des intérêts étrangers et ceux qui, comprenant que ce n'est pas possible, préfèrent tenir auprès de ces derniers un rôle second, non déterminant.

C'est en Indonésie qu'on peut observer le mieux le capitalisme d'Etat militaire en pleine action. Les violentes manifestations qui l'ont secouée lors de la visite du premier *ministre japonais* Tanaka en janvier 1974 visaient aussi — Suharto ne l'ignorait pas — les hauts responsables militaires de l'entourage présidentiel. Ces derniers sont en fait des employés supérieurement rémunérés des entreprises japonaises, dont ils servent les intérêts aux dépens de ceux de l'Indonésie. Quelques boucs émissaires furent limogés, mais bien plus nombreux sont ceux qui demeurent au pouvoir, avec la rassurante certitude que l'impérialisme japonais n'est pas le seul qui leur garantirait un pactole en échange de services rendus.

« *On peut à bon droit assimiler le rôle des forces armées fascistes indonésiennes dans la vie économique de ce pays à celui des insectes nuisibles dans les champs de paddy*, écrivait récemment un rédacteur d'*Api Pemuna Indonesia*, organe du parti communiste indonésien (P.K.I.). *Quiconque ose critiquer ce rôle est sûr d'avoir à subir la persécution fasciste. Il n'est guère étonnant que l'armée ait officiellement interdit l'usage de l'expression « ver militaire », introduite par des agronomes étrangers pour désigner une sorte d'insecte très nuisible pour le paddy...* »

MALCOLM CALDWELL.

Projet global *et mission* des forces locales

Clients et mercenaires pour une nouvelle " légitimité "

Par MARK SELDEN *

LA leçon essentielle à tirer du Vietnam, estime le général Maxwell Taylor, principal architecte de la stratégie contre-insurrectionnelle sous Kennedy, « *est que nous avons pris conscience trop tard de l'importance de la menace subversive. Nous sommes conscients désormais que toute jeune nation doit se tenir perpétuellement sur le qui-vive, à la recherche de ces symptômes qui, si on leur permet de se développer librement, pourraient bien conduire à une situation aussi désastreuse que celle du Vietnam* ».

Au cours des cinq dernières années, les Etats-Unis ont fortement réduit leurs *effectifs militaires en Asie* : cent soixante-douze mille hommes en juin dernier, contre plus d'un million en 1969. Toutefois, Washington n'a pas diminué pour autant ses efforts en vue d'assurer son *hégémonie dans la région. Confronté* à des mouvements de révolte au sein de ses propres forces armées, à une inflation galopante et à l'érosion du consensus politique de la « guerre froide », le gouvernement américain a préféré accélérer la réalisation d'une nouvelle série de choix militaires et paramilitaires dont l'objectif, tiré de l'expérience vietnamienne, est d'écraser dans l'œuf tout « symptôme subversif ».

Déploiement des forces américaines en Asie de l'Est

Pays	Effectifs
Japon et Okinawa ..	55 000
Corée du Sud	38 000
Thaïlande	36 000
Philippines	16 000
Taiwan	6 000
Offshore (VIIe Flotte).	21 000
TOTAL	172 000

Source : *Department of State Bulletin*, 29 avril 1974, p. 472.

Le sous-secrétaire d'Etat Kenneth Rush réduisait récemment la stratégie américaine en Asie à deux objectifs principaux et complémentaires : d'une part, bâtir un réseau d'ententes et d'entraves réciproques entre les principales puissances en Asie (Japon, Chine, Union soviétique et Etats-Unis) ; d'autre part, poursuivre avec les nations moins importantes de la région l'objectif de la « doctrine Nixon » d'un partage des responsabilités et des contraintes en matière de développement et de défense.

Le cœur de la diplomatie Nixon-Kissinger se trouve dans les manœuvres en faveur du premier de ces objectifs : la mise en place d'un « *réseau des grandes puissances* » incluant non seulement l'Europe et le Japon, mais aussi l'Union soviétique et la Chine dans le cadre d'un seul système international intégré fondé sur l'acceptation commune des principes de la stabilité et de l'interpénétration économique. Ainsi la détente, en rompant avec la division bipolaire de l'époque de la « guerre froide », visait-elle notamment à entraîner Moscou et Pékin dans l'orbite du commerce et des investissements *américains tout en renforçant* leur intérêt au maintien du *statu quo* international. Toutefois, du fait en particulier du déclin de l'hégémonie américaine et de l'instabilité de l'armée américaine, le second pôle défini par M. Rush (l'appui sur des Etats-clients plus petits) prend une importance accrue pour la mise en place du système de stabilité internationale qui est le grand dessein de M. Kissinger. La condition préalable à la réalisation de ces objectifs en Asie est l'établissement de dictatures stables orientées vers le développement (régimes militarisés chargés d'introduire le capital international, essentiellement américain).

La politique américaine en Asie dans l'ère post-vietnamienne repose sur une division du travail entre l'armée américaine (prééminence nucléaire, plus puissance aérienne et navale à déploiement rapide) et les contributions en effectifs des alliés asiatiques. « *Il est essentiel*, déclarait au Congrès en 1973 l'amiral Thomas Moorer, alors chef d'état-major interarmes, *que nos amis et alliés soient en mesure de résister par eux-mêmes à la subversion intérieure et de faire respecter la paix en cas de rivalités locales. Ils doivent être assez forts pour se tirer d'affaire sans notre « intervention ».* »

Le soutien militaire et paramilitaire qu'apportent les Etats-Unis aux régimes dictatoriaux et aux armées mercenaires un peu partout en Asie est généreusement assuré par toute une série de programmes portant notamment sur l'entraînement, l'armement et l'aide aux polices locales, l'enseignement des techniques de la contre-insurrection, la mise au point de programmes d'assassinats de type « Phœnix », l'équipement et l'entraînement de mercenaires et le commandement américain des forces asiatiques dans les situations de combats effectifs.

Le mode d'intervention préféré — car il se fait à titre préventif, est discret et relativement peu onéreux — est l'entraînement et l'équipement d'un *formidable réseau policier* et paramilitaire qui étend ses tentacules dans l'ensemble de l'Asie et d'autres Etats policiers du tiers-monde. Par l'intermédiaire de l'Agence américaine pour le développement international (U.S.-A.I.D.), les Etats-Unis ont, au cours de la dernière décennie, patronné une foule de programmes policiers et paramilitaires. Parmi les plus importants figurent la fourniture et la vente d'équipements très élaborés (armes, gaz, matériels anti-émeutes, radios, véhicules, *matériel* électronique assurant une documentation centralisée pour le contrôle de populations entières), l'envoi en poste de conseillers en matière de sécurité *publique pour entraîner et diriger* la police dans de nombreuses opérations allant de la surveillance et de l'espionnage à la répression et à la torture, l'entraînement de responsables de la police dans des centres aux Etats-Unis et à l'étranger, etc. Le programme 1972 de la sécurité publique en Asie orientale insistait sur la formation d'« *éléments institutionnels clés* » tels que « *les réseaux de communications et les systèmes d'entraînement ; (...) la politique paramilitaire rurale* (capable) *d'empêcher et d'éliminer les activités de guérilla ; (...) des services de police effectifs au niveau du hameau ; la police urbaine, y compris le contrôle humain des violences et émeutes civiles* » (1).

Nombre de techniques policières de contrôle, de neutralisation et d'annihilation appliquées à un coût *humain si exorbitant en Indochine* sont désormais mises en pratique sous des formes encore plus élaborées dans l'ensemble de l'Asie. En juillet dernier, le directeur de l'Institut de recherche de Stanford (Californie) admettait en privé que le programme « Phœnix » (2) a été étendu du « laboratoire » du Vietnam

FORMATION DES CADRES RÉPRESSIFS

ENTRE 1961 et 1972, plus des deux tiers des 309 millions de dollars alloués par l'Office de la sécurité publique de l'U.S.-A.I.D. sont allés à l'Asie du Sud-Est, essentiellement au Vietnam du Sud (94 millions) et à la Thaïlande (88 millions). Dans la même période, mille six cents officiers supérieurs d'Asie orientale ont suivi un entraînement à l'Académie de police internationale (I.P.A.), à l'Académie du F.B.I. et dans d'autres instituts aux Etats-Unis. Environ 90 % d'entre eux venaient de Thaïlande, du Vietnam du Sud, de Corée du Sud et d'Indonésie.

Sous le gouvernement Nixon, un montant record d'aide militaire a été fourni aux clients asiatiques des Etats-Unis. En 1972-1973, l'aide militaire américaine totale (dons d'assistance militaire, subsides militaires du programme Food for Peace, *aide à la guerre du Vietnam, transferts navals, livraisons d'« excédents » de matériel de guerre et financement budgétaire direct) atteignait le total fabuleux de 8 500 millions de dollars, dont 5 500 millions au Vietnam du Sud, 902 millions à la Corée du Sud, 724 millions au Laos, 573 millions au Cambodge, 218 millions à Taïwan, 210 millions à la Thaïlande, 60 millions à l'Indonésie et 50 millions aux Philippines. Lorsque le Congrès refusa de voter des fonds supplémentaires, la Maison Blanche accorda des conditions de crédit libérales pour les achats d'armes américaines au titre du programme des ventes militaires à l'étranger (F.M.S.).*

En 1950 et 1973, quatre cent vingt-huit mille quatre cent soixante-seize soldats étrangers (dont de nombreux officiers supérieurs) ont été entraînés par les soins du département de la défense, plus de la moitié d'entre eux aux Etats-Unis mêmes. Ce programme d'entraînement intensif, concentré surtout sur l'Asie orientale, a fourni virtuellement la totalité des corps d'officiers de la Corée du Sud, du Vietnam du Sud, des Philippines et de la Thaïlande... Parmi les heureux élus : 63 394 Cambodgiens, 36 006 Laotiens, 33 554 Vietnamiens, 31 530 Coréens, 24 307 Taïwanais, 14 745 Philippins, 13 549 Thaïlandais et 4 231 Indonésiens.

En outre, les groupes de conseillers américains pour l'assistance militaire (M.A.A.G.) supervisent et entraînent de façon suivie les forces locales en Thaïlande, en Corée, au Japon et à Taïwan, et des conseillers américains jouent un rôle actif dans la formation des armées de bien d'autres pays d'Asie du Sud-Est. Une telle prise en charge « représente un investissement particulièrement productif », *affirme l'amiral Ray Peet, directeur du programme d'assistance militaire, parce qu'elle permet* « des relations étroites entre militaires dans les nations alliées et amies et crée un sentiment de communauté de propos qui place les Etats-Unis en position d'influence ». *On ne saurait mieux dire.*

* Ancien rédacteur en chef du *Bulletin of Concerned Asian Scholars* ; Associate professor of history, Washington University (Saint-Louis) ; auteur de plusieurs ouvrages en collaboration, dont *Remaking Asia : Essays on the Use of American Power* (Pantheon Books, New-York, 1974), *Open Secret. The Kissinger-Nixon Doctrine in Asia* (Harper and Row, 1972).

(1) Le sénateur James Abourezk, qui lança en 1972 une campagne partiellement couronnée de succès pour réduire les activités répressives de l'Office de la sécurité publique, a révélé récemment que l'Académie de police internationale avait entrepris de former une nouvelle clientèle d'« étudiants », comprenant des gardes de sécurité au service de l'ARAMCO (la compagnie pétrolière dont les holdings en Arabie Saoudite sont les plus riches du monde), de Firestone Tire and Rubber en Iran et de la Creole Petroleum Corporation du Venezuela (intérêts pétroliers des Rockefeller).

(2) William Colby, à qui sa *performance* en tant que responsable du programme « Phœnix » a valu d'être nommé directeur de la C.I.A., s'est flatté devant le Congrès que « Phœnix » avait permis d'assassiner vingt-six mille trois cent soixante-neuf Vietnamiens et d'en incarcérer trente-trois mille trois cent cinquante-huit autres au cours des trois premières années et demie. Avec actuellement sept mille deux cents conseillers militaires « en civil » au Vietnam du Sud, les Etats-Unis continuent de participer activement à la « pacification », comme le note le *New York Times*, par le biais — notamment — des SAAFO, conseillers spéciaux auprès de l'ambassadeur américain pour les opérations militaires.

Japon

Autodéfense et industries d'armements

Par PHILIPPE PONS

OFFICIELLEMENT, le Japon n'a pas d'armée, il n'a qu'une « force d'autodéfense (jietai). C'est même, par la vertu de l'article 9 de sa constitution (voir ci-contre), le premier pays au monde à avoir constitutionnellement renoncé à la guerre. En fait, depuis un quart de siècle, les gouvernements japonais ne se sont guère embarrassés de cet article. Avec deux cent cinquante-neuf *mille hommes, une marine* de deux cent onze mille tonnes et un millier d'avions, les forces nippones ont largement dépassé les simples besoins de « défense » ; elles devraient s'assurer la septième place dans le monde en 1976, et la quatrième en ce qui concerne la marine.

C'est par la volonté des Etats-Unis qu'elles ont été créées au début des années 50. La victoire des communistes en Chine et la guerre de Corée ont poussé Washington à reconsidérer son attitude à l'égard du Japon : il *fallait* en faire un allié et par conséquent lui permettre un réarmement progressif. Un traité signé en mars 1954 (1) consacre le développement des forces défensives du Japon avec l'appui des Etats-Unis. La « garde nationale de réserve », constituée en 1950 par le général Mac Arthur, rebaptisée « force nationale de sécurité » (hoantai) en 1952, devient deux ans plus tard l'actuelle « force d'auto-défense », placée sous l'administration d'une Agence nationale de défense. Une nouvelle étape est franchie le 14 janvier 1960 avec la signature du traité de coopération et de sécurité mutuelles. Dès lors, le Japon ne se contente plus de permettre *aux Etats-Unis d'utiliser son territoire* : il souscrit à leurs objectifs stratégiques et en partage la responsabilité en Asie. Ce traité sera reconduit en 1970. Du « livre blanc sur la défense » publié cette année-là par l'Agence de défense, il ressort que ce traité demeure la pierre angulaire de la politique japonaise, les Etats-Unis fournissant le « parapluie nucléaire » et assurant la « liberté des mers ».

C'est dans ce cadre que le Japon a développé ses forces militaires. Le quatrième plan quinquennal de défense (1972-1977), véritable plan de réarmement, prévoyait un doublement des crédits par rapport au plan précédent, soit un budget total de 16 430 millions de dollars — ce qui représente le rythme d'accroissement le plus élevé du monde. En raison des circonstances économiques (inflation, hausse des coûts), ce plan a été estimé en fait à 21 430 millions de dollars et sera sans doute réalisé avec un peu de retard.

Le développement de l'armée japonaise s'est fait dans plusieurs directions. Premièrement, le principe d'une armée de métier n'a jamais été remis en cause depuis 1950. Surentraînée, elle est en fait aujourd'hui pour moitié au *moins composée d'officiers et pour un quart* de cadres en puissance ; ce qui signifie qu'en peu de temps elle pourrait quadrupler ou quintupler ses effectifs. Deuxièmement, elle est dotée de l'équipement le plus moderne utilisant des techniques de pointe. Le IVe plan doit permettre leur renouvellement et leur modernisation, le renforcement des capacités de défense marine et aérienne et la mécanisation des forces terrestres. Dès à présent, certaines inventions japonaises dans le domaine de l'électronique sont exploitées tant au Japon qu'aux Etats-Unis, et ces deux pays collaborent en permanence dans divers domaines de la recherche militaire. Ainsi, le quatre cent sixième laboratoire médical de l'armée de terre américaine, à Sagamikara, dispose d'un service « bactériologie », d'un service « chimie » et d'un service « insectes » où travaillent une centaine de chimistes japonais.

Des vocations nouvelles

A cette coopération, qui s'étend aujourd'hui à la protection des bases américaines sur le territoire japonais par les forces d'autodéfense, s'ajoute une intégration au niveau des commandements, juxtaposés en temps de paix, mais qui seraient intégrés lors d'un déclenchement éventuel d'hostilités.

RENONCIATION A LA GUERRE

L'article 9 de la Constitution de 1947 précise : « Aspirant sincèrement à une paix internationale fondée sur la justice et l'ordre, le peuple japonais renonce à la guerre en tant que *droit souverain* de la nation et à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux.

» Pour atteindre le but fixé au paragraphe précédent, il ne sera jamais *maintenu* de forces terrestres, navales et aériennes, ou autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance de l'Etat ne sera pas reconnu. »

D'autre part, le traité nippo-américain de coopération et de sécurité mutuelle de 1960 spécifie que les Etats-Unis et le Japon « ont le droit inhérent à l'autodéfense individuelle ou collective, comme l'affirme la charte des Nations unies »...

Adopté lors du rapprochement du Japon et de la Chine, le IVe plan de défense a tenu compte des changements intervenus sur la scène internationale. Il est destiné à permettre une défense plus « nationale », moins dépendante *des Etats-Unis*, au moins dans un conflit limité. La force d'autodéfense, jusque-là destinée à repousser hors du territoire national une attaque réalisée avec des moyens classiques, est désormais chargée d'*arrêter l'adversaire* avant même qu'il prenne pied sur le territoire national. D'où l'accent mis par le plan sur la force de frappe de la marine et de l'aviation. En outre, la restitution d'Okinawa au Japon par les Etats-Unis étend la participation de la marine et de l'aviation nippones à la défense du Pacifique occidental. L'importance des moyens prévus par le IVe plan semble conduire à une conception extensive de la défense stratégique qui n'exclut pas, a priori, de prévenir une offensive en portant l'attaque chez l'ennemi.

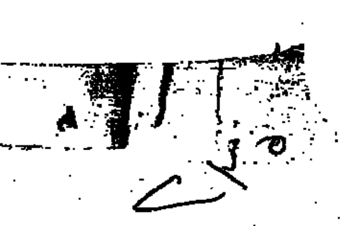
Sur le plan de l'organisation générale, les forces d'autodéfense sont placées sous le strict contrôle des civils. Le *premier ministre*, commandant en chef, délègue ses pouvoirs au directeur de l'Agence de défense, qui a rang de ministre d'Etat et est chargé de mettre en pratique la politique définie par le gouvernement.

Aux termes de la loi du 9 juin 1954 qui porte création des forces d'autodéfense, celles-ci « peuvent, au besoin, servir au maintien de l'ordre public » (2). Les forces terrestres n'ont pas cessé *d'être entraînées à faire face* à d'éventuels troubles intérieurs. Certains plans, dévoilés en 1965, comme l'opération « Mitsuya » (« Trois flèches »), étaient destinés à être appliqués en cas d'un conflit en Corée en corrélation avec une *insurrection intérieure au Japon*. Selon les experts de l'Agence de défense, le danger est pratiquement nul, dans la conjoncture internationale actuelle, tant que le Japon est prospère. Mais cette prospérité est fragile. Une grève généralisée, un arrêt *de travail* des dockers et des employés des transports pourraient asphyxier le Japon : les forces d'autodéfense devraient alors prendre

(1) Parallèlement au traité de paix, le Japon accepta de conclure un pacte de sécurité qui plaçait le pays sous la protection militaire américaine. Cet accord entra en vigueur en même temps que le traité de San Francisco, le 28 avril 1952. M. Yoshida, premier ministre de l'époque, relate dans ses mémoires qu'au moment des négociations, John Foster Dulles lui enjoignit fermement d'accroître le potentiel militaire du Japon.

(2) *Boei Jitsumu Shopporo*, 1957 (lois sur la défense), Ed. Nagai Shuppansha, Tokyo, 1968.

هكذا من الأصل



à la Thaïlande, où se développe un fort mouvement insurrectionnel et où le programme d'entraînement des forces de police est le plus important d'Asie.

Les méthodes policières ne sont souvent que le prélude à des formes supérieures de violence militaire. Les Etats-Unis sont prêts à fournir leur aide. La méthode : créer des élites militaires locales dont la loyauté première ira à leurs instructeurs et bailleurs de fonds. Les moyens : le programme d'assistance militaire (MAP) dont les activités vont de la fourniture et de la vente d'armes à l'entraînement de troupes, de la supervision par des conseillers militaires à la participation aux opérations de combat (3).

Les ventes d'armes (4) renforcent la dictature militaire dans le monde et contribuent simultanément à soulager les difficultés chroniques de la balance des paiements américaine, à recycler dans le circuit américain les pétrodollars accumulés, à renforcer une industrie militaire qui s'essoufflait et à accroître la dépendance des élites militaires du tiers-monde à l'égard des méthodes et de l'équipement américains. En 1973, M. William Clements, alors sous-secrétaire à la défense, prévenait le Congrès que toute restriction imposée aux ventes d'armes ne fait que *« diminuer la contribution que peuvent apporter* (ces) *ventes au renforcement à la fois de la sécurité du monde libre, de l'économie américaine et de la position de la balance des paiements des Etats-Unis »*.

La militarisation transcende les fonctions de police et de sécurité et contamine toute la société dans les dictatures asiatiques. Comme l'écrit Lucien Pye, chercheur de l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) : *« Le problème fondamental dans la plupart des sociétés sous-développées est la difficulté de créer effectivement des organisations capables de se livrer à toutes les activités inhérentes à la vie moderne. (...) Les autorités militaires se rendent compte souvent qu'elles contrôlent une des plus efficaces organisations d'intérêt général de la société et il en résulte qu'elles peuvent être appelées — ou obligées par les événements — à prendre la relève des autorités civiles. »* Dans des pays tels que l'Indonésie, la Thaïlande et la Corée du Sud, où l'armée est la force la mieux organisée de la société, elle joue un rôle crucial dans la politique économique, en particulier dans les secteurs les plus importants pour les investisseurs étrangers.

Tout ce qui précède, il faut le souligner, ne signifie nullement la fin de la présence militaire américaine directe dans la région, dont les conflits et les tensions font qu'elle demeurera un point névralgique de contestation de la puissance américaine. Ce qu'ont entrepris les Etats-Unis, c'est plutôt un réajustement de leur position militaire en Asie, par un nouveau retrait de troupes et de bases de l'Asie du Sud-Est continentale et par la concentration de leur puissance navale et aérienne dans des zones insulaires stratégiques, en particulier au Japon, aux Philippines et en Micronésie.

Dès lors il reste à se demander pourquoi, compte tenu de la détente entre grandes puissances en Asie, les Etats-Unis continuent de renforcer les dictatures asiatiques ainsi que leur propre déploiement naval et aérien — et quelle relation existe entre la puissance militaire des Etats-Unis et celle de leurs forces asiatiques satellites, mercenaires ou alliées.

Tout en maintenant sa capacité de riposte en cas de confrontation nucléaire ou conventionnelle avec l'Union soviétique, la stratégie militaire des Etats-Unis en Asie reflète la conscience qu'a Washington de ce que la plus grave menace dans la région provient des peuples asiatiques eux-mêmes : menace pour les dictatures soutenues par les armes et l'aide américaines ; menace pour les entreprises financières et commerciales multinationales qui ont établi une « tête de pont » de trois milliards et demi de dollars d'investissements dans la région, essentiellement depuis la fin des années 60.

Les régimes militaires mis en place en Asie ont été équipés non pour lutter contre un éventuel agresseur étranger, mais pour riposter aux défis intérieurs provenant de leur propre peuple. Alors que les gouvernements de Saigon et de Phnom-Penh ont reçu des avions de combat et du matériel de guerre sophistiqué, la puissance des armées du reste de l'Asie (à l'exception du Japon) est centrée presque exclusivement sur les forces terrestres. Toutes continuent de dépendre de la protection nucléaire américaine et de la fourniture d'un armement de pointe alors même que diminuent les effectifs américains en Asie. Cela témoigne précisément du caractère dynamique du capital américain dans la région, puissant facteur d'intégration. Inextricablement liées à des entreprises japonaises, européennes et asiatiques, les sociétés multinationales américaines conservent un contrôle de quasi-monopole sur des secteurs aussi essentiels que le pétrole, l'électronique ou l'alimentation et disposent d'une technologie très élaborée en même temps que de ressources financières incomparables.

Les Etats-Unis n'hésitent pas à se débarrasser brutalement des dictatures qu'ils ont fait naître lorsqu'elles se révèlent incapables d'assurer la stabilité nécessaire à l'expansion des entreprises multinationales et de la puissance américaine : Syngman Rhee en Corée, Diem au Vietnam, Prapass en Thaïlande et demain, peut-être, Park Chung Hee en Corée. La militarisation des sociétés asiatiques n'en continue pas moins, pendant les périodes tant de loi martiale que de démocratie formelle. La « révolution démocratique » de 1973 en Thaïlande n'a pas réussi jusqu'ici à ébranler la mainmise des militaires thaïlandais et américains et de la C.I.A. sur la société thaïlandaise. Les dictatures militaires naissent et meurent, suivies de brèves périodes de parlementarisme formel ; néanmoins, la dictature militaire en soi est endémique chez les gouvernements satellites que les liens les plus solides rattachent aux puissances étrangères et au capital étranger.

A l'heure actuelle, les Etats-Unis jouent simultanément la pénétration accrue du capital multinational, la rivalité des pays socialistes divisés et la croissance militaire et paramilitaire pour imposer le type de stabilité qu'ils souhaitent en Asie.

Jeu coûteux, ruineux à terme. En effet, les Etats-Unis s'avèrent incapables de rendre à leurs propres forces militaires la volonté de lutter, comme l'atteste notamment la rébellion en juin dernier de plus d'une centaine de marins du porte-avions *U.S.S. Midway* stationné au Japon.

Les activités locales des dictatures militarisées et du Japon sont susceptibles d'exacerber les tensions dans la région. A long terme, ces nations rechercheront l'autonomie par rapport aux objectifs américains. Enfin et surtout, la pénétration des firmes multinationales accroît plutôt qu'elle ne réduit les risques d'instabilité dans la région en amplifiant les différences de revenus, les contradictions entre classes, entre villes et campagnes, entre secteurs agricole et urbain des économies et des sociétés asiatiques devenues esclaves de l'économie internationale.

L'ère post-vietnamienne, loin d'augurer une *« génération de paix »*, verra à n'en pas douter la poursuite des conflits qui ont déchiré l'Asie ces dernières décennies et la recherche toujours vaine de ce que M. Henry Kissinger, dans une de ses formules les plus inquiétantes, appelle un *« principe pour légitimer la répression sociale »*.

MARK SELDEN.

(3) Washington est également prêt à favoriser la création d'industries d'armements dans certains pays clients : les régimes de loi martiale des présidents Park Chung Hee en Corée du Sud et Ferdinand Marcos aux Philippines installent l'un et l'autre des usines de fabrication de M-16 avec une assistance technique et des crédits américains, et Taiwan va construire des chasseurs F-5 sous licence de la Northrop Corporation.

(4) Globalement, les ventes d'armes américaines aux pays sous-développés pendant les seules années fiscales 1970-1971 et 1971-1972 (4 milliards de dollars) ont largement excédé les ventes des deux précédentes décennies (2,8 milliards). En 1973, les ventes militaires américaines atteignaient 3,6 milliards de dollars — contre 140 millions en moyenne par an entre 1950 et 1970.

Quand les militaires font appel aux spécialistes des sciences humaines

Intellectuels et universitaires dans la contre-insurrection

Par MICHAEL T. KLARE *

PENDANT toute la période de « guerre froide », les stratèges américains considéraient implicitement que la supériorité militaire se définissait en termes de puissance de feu, de mobilité et d'autres facteurs technologiques. Ce postulat valait également pour la lutte contre-insurrectionnelle. Toutefois, les analystes militaires dont s'entourèrent le président Kennedy et son secrétaire à la défense, M. Robert McNamara, devaient rompre avec ce schéma de pensée. Pour eux, les mouvements de libération nationale dans le tiers-monde appelaient des ripostes moins technologiques que politiques. *« La nature profonde de la guerre insurrectionnelle est politique, et la contre-insurrection ne peut arracher la victoire que si elle fait preuve d'habileté dans le domaine politique »*, écrivait en 1966 Michael C. Conley, du Centre de recherche sur les systèmes sociaux (CRESS), organisme financé par le Pentagone (1).

L'évolution désastreuse de la situation au Vietnam en 1964 devait conduire l'*establishment* militaire à se rallier à cette thèse. Les Etats-Unis ne pourraient entreprendre de nouveaux programmes au Vietnam sans en mieux comprendre les processus sociaux : des recherches s'appuyant sur les sciences sociales s'imposaient. C'est ce que faisait valoir Seymour J. Deitchman, au nom du Service de recherche et d'ingénierie de la défense, en informant le Congrès que *« le département de la défense a sollicité la collaboration de spécialistes (anthropologues, psychologues, sociologues, politologues, économistes) qui, de par leurs travaux sur le comportement humain, seraient en mesure de fournir d'utiles contributions »* dans le domaine de la *« recherche au service des opérations contre-insurrectionnelles »* (2).

Le département de la défense commença par recenser l'ensemble des travaux déjà effectués dans ce domaine. A la mi-1964, ARPA, l'agence de recherche du Pentagone, confia ce soin à l'Institut de prospective de la défense (IDA). Celui-ci conclut à la nécessité d'appliquer la méthodologie des sciences sociales à l'étude des changements sociaux dans les pays sous-développés, pour élaborer des stratégies d'intervention politico-militaire dans les zones menacées par une insurrection.

* Membre du North American Congress on Latin America à Berkeley, auteur de *War without End : American Planning for the next Vietnams* (Knopf, New-York, 1972). Voir ses articles sur la stratégie militaire des Etats-Unis après le Vietnam et sur la stratégie navale américaine après le Vietnam, parus respectivement dans les numéros de mars et août 1974 du *Monde diplomatique*.

L'éphémère projet Camelot

LA première initiative en ce sens fut une étude sur le comportement des insurgés dans les pays sous-développés. Connue sous le nom de code de « projet Camelot », elle fut confiée au service de la recherche sur les opérations spéciales (SORO) de l'université de Washington, D.C. Après six mois de travaux préliminaires, le projet fut présenté à la presse, en décembre 1964, comme *« une étude dont l'objectif est de déterminer la possibilité de développer un modèle général de systèmes sociaux permettant de prévoir et d'influencer les aspects politiquement significatifs des changements sociaux qui interviennent dans les pays en voie de développement »* (3).

Le personnel était déjà recruté et la direction du projet avait été confiée à Rex Hopper, chef du département de sociologie et d'anthropologie de Brooklyn College. Le projet Camelot, prévoyait-on, durerait de trois à quatre ans et coûterait quelque 4 millions et demi de dollars. Sa première phase comprendrait des recherches extensives sur le terrain, aboutissant à des enquêtes en profondeur sur plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine afin de trouver *« les principaux paramètres sociaux qui pourraient servir d'indicateurs de l'agitation sociale »*. La majeure partie de ce travail incombait au personnel du SORO, mais des professeurs d'autres universités devaient également y participer, en particulier pour les recherches sur le terrain. C'est ce qui allait faire capoter tout le projet (4).

Au début du printemps 1965, un professeur d'anthropologie de l'université de Pittsburgh, Hugo G. Nuttini, reçut l'autorisation du SORO de recruter des spécialistes chiliens pour les enquêtes en Amérique latine. Ses sondages dans les milieux académiques chiliens furent dénoncés en avril par la presse chilienne de gauche. L'affaire atteignit le Sénat chilien, si bien que l'ambassadeur des Etats-Unis à Santiago, M. Ralph A. Dungan, dut demander l'annulation de toutes les activités chiliennes liées à Camelot et que le gouvernement américain se vit finalement contraint de mettre un terme à l'ensemble du projet.

Pour calmer les craintes — surtout celles des milieux universitaires, — le département de la défense fit désigner un groupe de savants indépendants devant examiner le programme de recherche du Pentagone. Ce groupe, présidé par S. Raine Wallace, de l'Institut de recherche américain (AIR), se réunit pendant dix jours en juillet 1967 et conclut que *« l'aide à la pacification et la lutte idéologique sont les deux principaux domaines sous la responsabilité du département de la défense ; la réalisation de ces nouveaux impératifs passe par les sciences sociales et humaines qu'il faut faire progresser vigoureusement si l'on veut que nos opérations soient efficaces »* (5). Pour surmonter les réticences de certains universitaires à travailler pour le Pentagone, le groupe suggérait au département de la défense la création d'un organisme indépendant qui patronnerait les travaux de recherche délicats concernant l'étranger.

Conformément aux recommandations du groupe, le Pentagone a entrepris de transférer ces *« travaux délicats »* à des agences non militaires, en particulier le département d'Etat, l'Agence pour le développement international (U.S.-AID) et le département de la santé, de l'éducation et du bien-être. En outre, tous ces projets doivent depuis lors recevoir l'approbation du conseil de la recherche pour les affaires étrangères du département d'Etat, organisme créé par le président Johnson en 1965 pour éviter que ne se renouvellent des scandales du type Camelot.

« Certes, reconnaissait en 1965, devant une commission du Congrès, le général William W. Dick, ancien chef des services de la recherche de l'armée de terre, *le projet Camelot a bien été annulé, mais cela ne signifie nullement que nous avons fait machine en arrière par rapport aux objectifs que devait atteindre ce projet »* (6).

(Lire la suite page 14.)

(1) Michael C. Conley, « The Military Value of Social Sciences in an Insurgent Environment », *Army Research and Development*, novembre 1966, p. 22.

(2) Chambre des représentants. Commission des affaires étrangères, *Behavioral Sciences and the National Security, Hearings*, 89e congrès, deuxième session, 1966, IXe partie, p. 72.

(3) Communiqué de presse du SORO, 4 décembre 1964, cité par Irving Louis Horowitz, *The Rise and Fall of Project Camelot*, MIT Press, Cambridge (Mass.), 1967, pp. 47-49.

(4) Voir Horowitz, *op. cit.*, pp. 3-44.

(5) Commission des affaires étrangères du Sénat américain, *Defense Department Sponsored Foreign Affairs Research, Hearings*, 90e congrès, deuxième session, 1968, première partie, p. 67.

(6) *Behavioral Sciences Hearings*, *op. cit.*, p. 48.

le contrôle des ports et des chemins de fer. En 1968 et 1969, années qui virent les universités japonaises s'enflammer, quatre des treize divisions de forces d'autodéfense se trouvaient en Hokkaido, l'île septentrionale de l'archipel, point stratégique d'une éventuelle attaque soviétique, tandis que les neuf autres divisions étaient basées autour des grandes agglomérations du Japon central et du Kyushu.

L'opposition socialiste et communiste voit dans le nouvel accent mis sur ces tâches de sécurité intérieure l'indice d'une résurgence du militarisme au Japon. Il est possible que, dans des circonstances troublées, les kidotai **(C.R.S. locaux) ne soient pas suffisants et que le gouvernement fasse appel à l'armée. Cette éventualité ne peut que renforcer progressivement la position de l'Agence de défense dans le jeu politique. D'autant qu'à maintes reprises il a été question d'accroître les forces armées pour l'accomplissement de leur mission de maintien de l'ordre (3).**

L'"arsenal du monde libre"

SI ce rôle demeure pour l'instant en grande partie virtuel, le poids des forces armées dans le processus économique est tout à fait tangible. Des relations étroites existent entre la grande industrie et l'Agence de défense. Elles trouvent leur origine dans les liens qui, traditionnellement, unissent au Japon les milieux d'affaires et la classe politique. Mais cette interpénétration peut entraîner des conséquences graves sur l'évolution du Japon.

Les besoins de l'armée sont définis par le comité des chefs d'état-major des trois armes qui coordonne les objectifs. Ces besoins sont chaque année plus importants, si bien que, depuis 1970, a été adopté le principe de « budgets roulants » qui permet de réviser pour chaque exercice un plan de défense établi sur cinq ans. Or l'adoption de ce système ne fut pas une initiative de l'Agence de défense mais du ministère des finances, sur la pression des milieux industriels.

Une Association des industriels de l'armement (Boei sobi kokusanka sodankai**), qui opère en liaison étroite avec l'Agence de défense, a été créée en 1961. Cette industrie, on ne l'a pas assez souligné, a joué un rôle considérable dans le redressement économique du pays. En 1951, la capacité de production du Japon était tournée à 72 % vers la fabrication d'armements (4). En avril 1952, huit cent cinquante-neuf industries accaparées par les Américains au titre de réparations de guerre étaient restituées à leurs anciens propriétaires : parmi elles, trois cent quatorze usines d'armements, cent trente et un arsenaux militaires et vingt-cinq centres de recherche sur l'armement...**

En faisant du Japon l'« arsenal du monde libre » dans le Pacifique, les Américains ont sans doute accéléré la relance de l'économie nippone mais ils ont aussi permis la reconstitution partielle des grands groupes qu'ils avaient brisés au lendemain de la défaite. Les commandes américaines contribuèrent en outre à l'amélioration de la balance commerciale du Japon avec les Etats-Unis : en 1958-1959, elles permettaient encore de financer 14 % des importations du Japon (5). La guerre du Vietnam joua aussi un rôle : en 1968, les commandes américaines au Japon à des fins militaires dépassaient 600 millions de dollars. Au cours de ces vingt dernières années, l'industrie de guerre japonaise n'a pas chômé. Graduellement, stimulée par les commandes américaines, elle s'est consacrée à l'équipement des forces d'autodéfense. A la fin des années 60, elle était en mesure de produire tous les types d'armements conventionnels, depuis les sous-marins jusqu'aux avions à réaction.

L'industrie de guerre japonaise est très concentrée. Les commandes sont captées par un nombre restreint de grands groupes, ce qui assure à ceux-ci une position de force vis-à-vis de l'Agence de défense pour négocier les prix. 65 % des contrats sont obtenus par les dix principaux fournisseurs. En tête vient le groupe Mitsubishi**, représenté par la société** Mitsubishi Heavy Industries **et par** Mitsubishi Electric **: au total, 36 % de l'ensemble des contrats passés par l'Agence dans le cadre du IVe plan de défense (6). Ce groupe obtient une part considérable des commandes dans le domaine de l'aéronautique et de l'électronique.** Mitsui**, qui a perdu les positions qu'il détenait avant la guerre, tente aujourd'hui de regagner du terrain. Il a constitué un comité avec** Tokyo Shibaura Electric, Ishikawajima Harima **et** Nippon Steel **pour entamer le monopole de Mitsubishi.**

Ces rapports économiques sont affermis par le phénomène que les Japonais appellent « la descente du ciel **» — le passage dans le secteur privé d'anciens fonctionnaires de l'Agence et d'officiers supérieurs en retraite. On estime qu'entre 1964 et 1970, quatre-vingt-quinze généraux se sont ainsi reconvertis, onze obtenant des postes de directeurs et soixante-quatorze des postes de conseillers ; deux cent quarante-deux colonels ont fait de même. Tous se dirigent vers les entreprises travaillant pour l'armement.**

Actuellement, on ne peut pas dire que la marche des sociétés nippones dépende de l'industrie d'armement. Les dépenses pour la défense ne représentent que 0,88 % du produit national brut japonais et la production d'armements 6 à 7 % seulement des ventes de Mitsubishi Heavy Industries par exemple. Toutefois, les structures sont en place qui permettraient un essor très rapide d'un véritable « complexe militaro-industriel ».

Depuis la fin des années 60, les milieux d'affaires pressent le gouvernement d'accroître ses commandes d'armement. Ces pressions s'exercent dans deux directions : d'une part, vers une « japonisation » des armements ; d'autre part, vers leur exportation.

Selon un industriel japonais, les « Phantom F-4-E » dont se sont équipées les forces d'autodéfense au cours du IVe plan, « seront sans doute les derniers appareils que le Japon achètera à l'étranger **». Aujourd'hui, l'industrie japonaise répond à 93 % aux commandes de l'Agence de défense. Cependant, en poursuivant la « japonisation » de son matériel (avions FS-T2 et C1, hydravions ASM PS 1, chars et véhicules blindés), l'Agence se heurte au problème des coûts, qui ne cessent d'augmenter au Japon. Ces dernières années, certains contrats ont été déficitaires pour l'industrie privée. Dans ces conditions, les dirigeants de l'industrie souhaitent que le gouvernement accepte de développer les exportations d'armements, limitées jusqu'à présent aux seuls équipements défensifs. Outre un profit accru, les milieux d'affaires y voient une assurance de stabilité des régimes politiques dans certains pays d'Asie où le Japon a fortement investi.**

Pour la première fois depuis 1945, le Livre blanc sur la défense, publié en 1970, a évoqué la possibilité pour le Japon de se doter d'une arme nucléaire. Le pays dispose déjà de fusées « Nike Hercules », adoptées par l'aviation japonaise sous le nom de « Nike J », dont la tête est chargée d'un explosif ordinaire mais qui pourrait contenir une charge nucléaire. Le parlement japonais n'a jamais ratifié le traité de non-prolifération des armements nucléaires, signé par le premier ministre Sato en février 1970.

Le Japon possède indéniablement la capacité industrielle et scientifique qui lui permettrait de construire des armes atomiques. Toutefois, pour l'instant, les autorités japonaises semblent vouloir écarter une telle orientation et conserver la ligne militaire suivie depuis plusieurs années.

Rien, dans l'organisation, l'équipement et les missions des forces d'autodéfense nippones ne paraît indiquer à l'heure actuelle que les Japonais veuillent céder au vertige de la puissance. Mais cette puissance possède une logique interne et le réarmement progressif du Japon n'est sans doute pas terminé.

PHILIPPE PONS.

(3) En 1966, à l'initiative d'anciens officiers de l'armée impériale, un projet prévoyait la création d'une force de réserve de 320 000 hommes ; voilà quelques années, on pensait créer une milice d'un million d'hommes et un « corps de sécurité » de 60 000 hommes avec des unités dans chaque préfecture sur le modèle de la garde nationale américaine.

(4) Cf. Chitoshi Yanaga, *Big Business in Japanese Politics*, Yale University Press, Londres, 1968, p. 255.

(5) G.C. Allen, *A short History of Modern Japan, 1867-1937 (with a supplementary chapter on Economic Recovery and Expansion, 1945-1960)*, Frederick A. Praeger, New-York, 1966, p. 173.

(6) L'armement est une activité traditionnelle chez Mitsubishi. Au cours de la guerre du Pacifique, le groupe produisait 47 % des carlingues et 50 % des moteurs d'avion. Les chasseurs « Zero » étaient notamment produits par Mitsubishi. Dès 1952, lorsque fut créé le comité mixte pour la production d'armements, le poste de président revint « tout naturellement » au président de Mitsubishi Heavy Industries pendant la guerre, M. Goko. Ce sont aujourd'hui encore des dirigeants de Mitsubishi qui président les différents comités sur l'armement du Keidanren (Fédération des organisations économiques).

(Suite de la page 13.)

En fait, le Pentagone avait jugé plus prudent de répartir les différents thèmes de recherche couverts par Camelot entre plusieurs universités et instituts triés sur le volet. En 1966, SORO devenait le Centre de recherche sur les systèmes sociaux (CRESS) : de nombreux projets secondaires rattachés à Camelot se retrouvèrent entre les mains des mêmes personnes qui devaient s'en charger du temps de Camelot. Le programme de travail du CRESS pour l'année fiscale 1967 comprenait notamment une étude sur *« le développement de modèles analytiques des processus sociaux »* qui se proposait de *« développer une simulation prototypique d'une société soumise à de rapides changements politiques, sociaux et économiques* (dans le but de) *créer un environnement de référence pour évaluer l'impact de mesures politiques, économiques ou militaires qui pourraient être prises dans le cadre d'une telle société ou par rapport à elle »* (7).

Une autre étude proposait *« quelques considérations sur les facteurs humains des clandestins dans les insurrections »* parce que, selon ses promoteurs, *« il est vital pour les intérêts militaires américains, en particulier pour l'armée de terre, d'avoir une compréhension aussi complète que possible de la nature des clandestins — origines, affiliations, organisations, missions, stratégies, méthodes d'action et relations avec d'autres éléments de l'ensemble du mouvement révolutionnaire tels que les unités de guérilla »* (8).

De son côté, la Rand Corporation se vit chargée par l'agence de recherche du Pentagone de réaliser une série d'études confidentielles sur *« les motivations et le moral du Vietcong »*, à partir d'entretiens exhaustifs avec des prisonniers et des transfuges conduits par une équipe de la Rand au Vietnam du Sud. Selon le général John W. Vogt, *« ce qu'on voulait, c'était avoir une idée de ce qui fait que le Vietcong tient le coup. Pourquoi est-ce que le soldat vietcong décide de se battre de son côté plutôt que de rallier le gouvernement légitime du Vietnam ? »* (9).

La recherche contre-insurrectionnelle s'orientait aussi dans une autre direction : la projection de « modèles » historiques ou prévisionnels délimitant les *étapes de l'insurrection et les résultats* probables des diverses contre-mesures gouvernementales à chacune de ces étapes. En 1965, Abt Associates, de Cambridge (Massachusetts), mit au point une série de jeux de contre-insurrection dans lesquels des joueurs, représentant insurgés, villageois et soldats gouvernementaux, se livrent à des simulacres de manœuvres stratégiques contre-insurrectionnelles (10). On put ainsi s'apercevoir qu'un emploi excessif de la force militaire par l'un ou par l'autre des belligérants conduirait à la défaite si l'on ne s'était pas assuré auparavant de la loyauté des villageois. Rien là de bien surprenant — et pourtant, cela devait pousser le Pentagone et la C.I.A. à créer des équipes de *« cadres du développement révolutionnaire »* qui furent envoyés dans les hameaux sud-vietnamiens pour tenter de rallier la population au régime de Saigon.

La mise au point de modèles exige une grande quantité de données historiques sur des cas concrets d'insurrection et de contre-insurrection. D'où l'intérêt particulier que porta le Pentagone aux expériences des puissances européennes qui eurent à lutter contre des mouvements de libération dans leurs colonies d'Afrique et d'Asie après la seconde guerre mondiale. Au début des années 60, à la demande du département de la défense, la Rand prépara des rapports sur des sujets tels que *« Renseignements antiguérilla en Malaisie »*, *« Transferts de population et contrôle alimentaire en Malaisie de 1948 à 1960 »* ou *« Pacification en Algérie en 1956-1958 »*, tandis que la Research Analysis Corporation faisait une étude sur les *« Opérations héliportées dans la guerre franco-algérienne »*. Quant au programme des « hameaux stratégiques » au Vietnam et aux mesures de pacification qui s'y rattachent, on sait qu'ils s'inspiraient des déplacements de population effectués par les Britanniques en Malaisie (11).

Recherches sur les minorités et sur les élites

UN *des principaux objectifs de la stratégie* de contre-insurrection américaine consiste à mobiliser certains éléments pour lutter contre les mouvements de libération dans leur propre pays ou dans des pays voisins. Le programme d'assistance militaire, le programme d'aide à l'étranger, etc., ont pour but de créer dans chaque pays du tiers-monde des clientèles susceptibles de fournir des troupes pour les opérations de contre-guérilla dirigées par des Américains. Avant d'entamer le processus de « mercenarisation », il faut disposer d'informations complètes sur l'histoire, *la religion, la culture et la composition* sociale d'une société donnée, afin de choisir les méthodes de cooptation les plus appropriées. Cela suppose des recherches anthropologiques et sociologiques qui feront apparaître les valeurs, les relations sociales et les institutions de communication qui se prêtent le mieux à une manipulation extérieure.

En raison de son rôle central dans les programmes américains de contre-insurrection, *le groupe social qui présente le* plus d'intérêt pour Washington est constitué par les officiers des forces armées indigènes. Dès 1962, la Rand avait publié une série d'études sur le *« rôle des militaires dans les pays sous-développés »*. Deux ans plus tard, le CRESS entreprenait de coordonner l'ensemble de ces recherches et les collationnait dans une étude financée par l'armée de terre sur *« les changements du rôle des militaires dans les nations en voie de développement »* (12).

En dehors des travaux effectués au centre même, le CRESS est autorisé à passer des contrats de sous-traitance avec certaines universités pour la recherche sur le terrain. Le plus important de ces contrats est allé au Centre d'études sur l'organisation sociale de l'université de Chicago, pour la préparation d'une série d' *« études de sociologie militaire »*. Sous la direction de Morris Janowitz, l'équipe de Chicago a étudié les élites militaires en Afrique, au Proche-Orient et en Asie.

Ces études sont complétées par des recherches sur les autres couches de la population (étudiants, technocrates, milieux d'affaires, oligarchie traditionnelle) qui jouent un rôle important dans

(7) Université américaine, Centre de recherche sur les systèmes sociaux, *CRESS Work Program for Fiscal Year 1967*, Washington, 1966, p. 25.

(8) Andrew Molnar, *Undergrounds in Insurgent, Revolutionary and Resistance Warfare*, Washington, Université américaine, 1963, extraits.

(9) *Behavioral Sciences Hearings, op. cit.*, p. 80.

(10) Ces jeux comprenaient AGILE-COIN, jeu de contre-guérilla ; URB-COIN, jeu de contre-insurrection urbaine, et Politica, *« jeu de contre-subversion et de contre-conspiration »*. Cité par Holly J. Kinley, « Development of Strategies in a Simulation of Internal Revolutionary Conflict », *American Behavioral Scientist*, novembre 1966, pp. 5-6.

(11) Pour une étude détaillée de l'influence de l'expérience malaisienne, voir Roger Hilsman, *To Move a Nation*, Doubleday, Garden City, N.Y., 1967, pp. 429-435.

(12) *CRESS Work Program 1967, op. cit.*, p. 21.

FORCES MILITAIRES ET PARAMILITAIRES EN ASIE

Pays	Population (en millions d'hb)	Effectifs FM : Forces militaires PM : Forces paramilitaires	Dépenses consacrées à la défense (millions de dollars) (1974) (*) 1973	P.N.B. (estimation 1973 en milliards de dollars)
Bangladesh ...	65,5	FM : 26 500 PM : 16 000 National Defense Forces 13 000 Bangladesh Rifles	65	5,3 (1972)
Birmanie .	30,2	FM : 150 000 PM : 35 000 People's Police Force	101	2,6
Chine ...	(800/900)	FM : 2 950 000 PM : 300 000 Security & border troups ± 5 000 000 (milice)	(4 000 à 12 000)	(105 à 140) (rev. nat.)
Corée du Nord ..	15,5	FM : 467 000 PM : 50 000 Security Forces & border guards 1 260 000 (milice)	770	3,5 (1972)
Corée du Sud	33,8	FM : 625 000 PM : 2 000 000 (milice)	558	12,6
Inde	588,5	FM : 956 000 PM : ± 100 000 (forces de sécurité des frontières - BSF)	2 443	78,6
Indonésie .	126,8	FM : 270 000 PM : ± 12 000 police (brigade mobile) 100 000 (milice)	452(*)	14,3
Japon ...	109,4	FM : 233 000	3 835	439,4
Malaisie .	17,4	FM : 66 200 PM : 13 000 (Police Field Force)	311	6,7
Mongolie .	1,4	FM : 29 000	70	2,7
Népal	11,9	FM : 20 500	8(*)	1 (1972)
Pakistan .	58,7	FM : 392 000 PM : 30 000 forces armées civiles 10 000 Garde nationale	575	8,6
Philippines ..	41,4	FM : 55 000 PM : 34 900 (Constabulary)	136(*)	10,6
Singapour.	2,2	FM : 21 700 PM : 9 000 forces de défense populaires 2 compagnies de police	235(*)	3,4
Sri-Lanka.	13,6	FM : 13 600 PM : 16 300	20	2,4
Taiwan ..	16	FM : 491 000 PM : 175 000 (milice)	774	9,4
Thaïlande.	38,6	FM : 195 500 PM : 49 000 (Volunteer Defense Corps) 14 000 (police des frontières - B.P.P.)	365	9,2
Cambodge.	7,4	FM : 220 500 (Phnom-Penh) (50 000) (insurgés) PM : 150 000	98(*)	1,5 (1971)
Laos	3,3	FM : 62 800 (armée royale) 35 000 (Pathet Lao et neutralistes)	27	0,211 (1972)
Vietnam du Nord.	23	FM : (583 000) PM : (± 1 500 000) milice (20 000) (frontière et sécurité)	584 (1970)	1,8 (1972)
Vietnam du Sud.	20,3	FM : 565 000 (Saigon) 30 000 réguliers + 30 000 maquisards (F.A.P.L.N.) PM : 325 000 forces régionales (Saigon) 200 000 forces populaires (Saigon) 1 400 000 forces pop. d'auto-défense (Saigon) 15 000 Police Field Force (Saigon)	672	2,7

Source : *The Military Balance 1974-1975*, The International Institute for Strategic Studies, Londres, 1974, pp. 48 et sq.

Au Tonkin, combat de Nam-Dinh, le 19 juillet 1883...

Depuis la conquête coloniale, la guerre en images d'Epinal et l'Occident s'efforce désormais d'entraîner des armées « indigènes »



Depuis plus de deux mois la garnison française de Nam-Dinh était bloquée par les Pavillons Noirs et les Annamites, et la place entièrement investie. — Le 19 juillet une sortie fut décidée. — Une moitié de la garnison fut embarquée sur une jonque qui descendit le canal sans être remarquée. Par cette habile manœuvre, cette colonne parvint sur les derrières de l'ennemi. — Le lendemain nos soldats, sous les ordres du lieutenant-colonel Badens, attaquèrent si vigoureusement les Annamites et les Pavillons Noirs que ceux-ci, complètement surpris, ne purent opposer qu'une faible résistance et furent culbutés et passés en grande partie par les armes. — La scène fut terrible, car plus d'un millier d'ennemis tombèrent sous les coups de nos intrépides marins et soldats de marine qui, en outre, leur enlevèrent 7 canons. — Les pertes de notre côté furent insignifiantes, et ce brillant combat a dignement vengé la mort du brave commandant Rivière, tué le 19 mai 1883.

Corée du Sud

La dictature pour "restaurer" la démocratie

LE couvre-feu à minuit, les ponts et autres points stratégiques gardés militairement, les terrains de manœuvre près des usines *pour l'entraînement de la milice*, une armée de six cent vingt mille hommes (la troisième force militaire d'Extrême-Orient) : tout rappelle que la Corée du Sud se veut en état de guerre. Depuis le 27 juillet 1953, date de l'armistice de Panmunjom, aucun traité de paix n'est, en effet, intervenu entre les belligérants. La sécurité nationale est, selon les dirigeants du Sud, la priorité absolue.

A l'origine, le coup d'Etat militaire du *16 mai 1961, qui porta au pouvoir la junte du* général Park, avait pour but de restaurer une démocratie véritable et de construire le pays. *« La révolution militaire ne signifie pas la destruction de la démocratie en Corée. C'est, au contraire, un moyen de la sauver : il ne s'agit que d'une intervention chirurgicale pour extraire une tumeur maligne, sociale et politique »*, devait écrire peu après le général Park (1).

Si, en treize ans, sous la férule du président Park, la Corée du Sud a connu un développement économique remarquable mais, à bien des égards, fragile, la démocratie demeure la grande absente. Certes, du point de vue constitutionnel, *depuis 1963, la Corée du Sud* vit sous un régime civil (la refonte de la Constitution en 1972 n'a rien changé à ce principe : elle n'a fait qu'étendre d'une manière pratiquement illimitée les pouvoirs du président Park). *Mais ce que les dirigeants se plaisent* à nommer « démocratie coréenne » n'en a pas moins des caractéristiques particulières. D'une part, c'est un régime extrêmement autoritaire qui, selon les critères habituels, se rapprocherait plutôt d'une dictature. A Séoul, d'ailleurs, on est loin de nier le caractère musclé de la « démocratie coréenne ». La « menace du Nord », argue-t-on, interdit qu'il y ait place en Corée du Sud pour une démocratie telle *qu'on la conçoit ailleurs*. D'autre part, pour civil qu'il soit, le régime du président Park n'en *a pas moins gardé son enracinement militaire* originel. En fait, les lois martiales qui se succèdent, les postes de décision, occupés par d'anciens officiers, les tribunaux d'exception qui s'éternisent, sont la preuve que l'armée demeure la clef de voûte du pouvoir.

Le rôle prééminent des militaires dans la vie politique et dans l'administration du pays est bien antérieur au coup d'Etat de mai 1961. Il était logique qu'au lendemain de la guerre, dans un état de semi-belligérance exacerbé par la « guerre froide », l'armée conservât un rôle important. Mais, dans la mesure où elle était la seule force structurée et homogène, elle *apparut rapidement* comme le support tout trouvé du régime de Syngman Rhee, le président de la première République (1948-1960).

L'intervention de l'armée dans la vie politique du pays débute dès le mois de mai 1952 : *Syngman Rhee fait appel* aux militaires et proclame la loi martiale pour faire passer un amendement constitutionnel. Les députés d'opposition sont arrêtés sous inculpation de complot communiste. Ceux qui restent en liberté sont contraints de voter l'amendement, avec la police militaire dans l'hémicycle. Dès lors, certains officiers de haut rang, comme le général Kim Chang Yong (chef du contre-espionnage) et le général Won Yong Dok (commandant suprême de la police militaire), vont jouir d'un pouvoir illimité. *Corrompus à l'extrême*, quelques chefs d'état-major sont devenus les piliers du parti libéral majoritaire. Une poignée de généraux tiennent les leviers de commande, détournent les fonds, placent leurs hommes, contrôlent les nominations dans la hiérarchie *militaire et organisent les élections* (les bureaux de vote étant de préférence placés à l'intérieur des casernes).

Rivalités et dissensions internes

LA corruption, l'incurie et l'incapacité du gouvernement Syngman Rhee n'auraient sans *doute pas suffi à provoquer la* chute du vieux dictateur après les émeutes étudiantes consécutives aux élections truquées de 1960 si un autre facteur n'avait joué : les rivalités au sein de l'armée. Le « sommet » de la hiérarchie militaire avait, certes, profité à outrance du régime Syngman Rhee, mais les subalternes étaient loin d'y avoir trouvé leur compte. Il régnait parmi les officiers supérieurs un sentiment de frustration et de rancœur face à la détérioration de leur situation sociale et matérielle, alors que les généraux en place bloquaient toutes les promotions. Lorsqu'en avril 1960 éclatent les manifestations étudiantes, *l'armée ne bouge pas. Une semaine après* la chute de Syngman Rhee, le 8 mai, le premier signe des luttes intestines parmi les militaires apparaît : une campagne de « purification » de l'armée est lancée à l'initiative de neuf jeunes colonels, parmi lesquels trois hommes qui *participèrent* au coup d'Etat de mai 1961 : les colonels Kim Jong Pil (aujourd'hui premier ministre), Kim Yong Uk et Kil Chae Ho. Le mouvement fait rapidement tache d'huile mais il est étouffé sur les injonctions de l'ambassade des Etats-Unis, qui y voit un *risque d'affaiblissement* de l'armée. Un certain nombre de généraux sont cependant limogés.

« Quand le président ou le vice-président sont dans l'incapacité d'assurer leurs responsabilités, *le plus jeune membre doit agir à leur* place. » L'article 6 de la loi sur l'état d'urgence proclamée par la junte militaire en mai 1961 et qui instaura le Conseil suprême pour la reconstruction nationale se situe dans la ligne directe de la campagne pour la purification de l'armée et traduit très précisément l'arrière-plan du coup d'Etat : le conflit entre les vieux généraux corrompus et mêlés aux intrigues politiques, et les jeunes officiers exclus du pouvoir. Contrairement à ce qui se passa au Pakistan ou en Birmanie, le coup d'Etat militaire en Corée du Sud n'est pas mené par les commandants en chef de l'armée mais par des officiers de second

(1) Park Chung Hee : *Our Nation's Faith : Ideology of Social Reconstruction*, Dong-A Publishing House, Séoul, 1962, p. 197. Le général Park reprenait en fait à son compte l'expression employée dans un discours du 22 juillet 1954 par Gamal Abdel Nasser.

هكذا من الأصل

les sociétés sous-développées. Il s'agit d'identifier les groupes sociaux qui, pour des raisons politiques, idéologiques ou financières, sont susceptibles de servir ou de contrecarrer les intérêts américains dans un secteur donné. L'U.S.-A.I.D., par exemple, a largement subventionné l'Asia Society de New-York pour des recherches, notamment sur les élites vietnamiennes.

Les groupes à l'autre bout du spectre social — les minorités ethniques, religieuses et nationales — font également l'objet d'études financées par le Pentagone. Le Centre d'analyse de l'information culturelle (CINFAC) du CRESS tient à jour sur ordinateur la liste des travaux d'anthropologie publiés aux Etats-Unis — dont les auteurs sont souvent loin de se douter qu'ils contribuent ainsi à la préparation d'opérations militaires. Lorsque les connaissances académiques sur des minorités présentant un intérêt stratégique font défaut, le Pentagone parraine directement des recherches. Depuis l'apparition de la guérilla dans le nord de la Thaïlande, les peuples des hautes terres, notamment les Méos, sont particulièrement choyés à cet égard. Peter Braestrup, envoyé spécial du *New York Times* à Bangkok, signalait en 1967 qu'un tiers des fonds du département de la défense consacrés à la recherche en Thaïlande était affecté à des études sur le comportement et l'environnement. Il rapportait les propos d'un chercheur qui lui faisait remarquer qu' *« autrefois la bonne vieille recette pour réussir en contre-guérilla, c'était dix soldats pour un maquisard ; aujourd'hui, c'est dix anthropologues pour un maquisard ! »*. Plusieurs équipes d'anthropologues américains, ajoutait-il, s'étaient installées dans des communautés montagnardes pour en étudier les coutumes et les croyances (13).

Comme pour les études sur les élites, c'est le CRESS qui est responsable de la coordination de la recherche sur les minorités du Sud-Est asiatique. Ce centre a publié en 1966 un guide pratique des *« groupes minoritaires dans la République du Vietnam »* (14) avant de lancer un vaste programme de recherche sur les coutumes et l'organisation sociale des minorités du Vietnam du Sud *« ayant une importance militaire »* — tout cela pour le plus grand bénéfice des cadres des forces spéciales et de la C.I.A. responsables du recrutement, de l'entraînement et de l'encadrement des groupes irréguliers de défense civile au Vietnam du Sud, de l' « armée clandestine » au Laos et d'autres groupes semblables dans le reste de l'Asie.

Plutôt que de reconnaître la nature essentiellement politique du champ d'intervention des insurgés, les stratèges militaires ou universitaires veulent voir l'insurrection comme un « système », un processus mécanique susceptible d'être manipulé de l'extérieur.

Par la manipulation des systèmes sociaux, le contre-révolutionnaire doit parvenir à identifier les « apports » dont peut disposer un gouvernement à chaque étape d'une insurrection pour empêcher ou retarder au maximum le passage à l'étape suivante. Ainsi, lorsque les insurgés se contentent d'une agitation politique, les apports gouvernementaux peuvent prendre la forme de programmes d'action civique destinés à réduire l'hostilité des paysans envers les autorités. Lorsque les insurgés se livrent à des attaques de guérilla, le gouvernement peut lancer des opérations de ratissage pour couper les maquisards de leurs sympathisants dans les villages. Enfin, quand le gouvernement a perdu le soutien des campagnes, il ne reste plus d' « apport » autre que les bombes et les obus qui rendent toute activité humaine impossible dans les *« zones de tir libre »* entourant les forteresses gouvernementales...

Chaque progression vers ce stade final réduit, pour la contre-insurrection, l'utilité d'opérations politiques et augmente sa dépendance à l'égard des moyens de combat technologiques. Que cette façon de considérer la contre-révolution soit en fait un recul par rapport au terrain d'affrontement réel de la lutte politique et idéologique, c'est ce qu'a clairement démontré le Vietnam, où la plus intense campagne de bombardements de l'histoire et le programme d'assassinats systématiques de l'opération « Phœnix » n'ont pas réussi à neutraliser l'efficacité politique du Front national de libération.

MICHAEL T. KLARE.

(13) *The New York Times*, 20 mars 1967.

(14) Distribué dans l'armée de terre, brochure n° 550-105 du département de l'armée de terre.

BIBLIOGRAPHIE

— Daalder, H., The Role of the Military in the Emerging Countries, La Haye, 1962.
— Finer, S.E., The Man on Horseback : The Role of the Military in Politics, Londres, 1962.
— Frank L.A., The Arms Trade in International Relations, New-York, 1969.
— Johnson John J. (éd.), The Role of the Military in Underdeveloped Countries, Princeton, 1962.
— Kennedy Gavin, The Military in the Third World, Duckworth, Londres, 1974.
— SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute), Yearbook of World Armament and Disarmament, Stockholm, 1974.
— The Military Balance 1974-1975, The International Institute for Strategic Studies, Londres, 1974, 104 p.
— Strategic Survey 1973, The International Institute for strategic Studies, Londres, 1974, 104 p.

...et la prise des forts de Hué, du 18 au 20 août 1883

ne suffit plus à assurer le contrôle du continent asiatique...

équipées de matériel moderne et appuyées sur de nombreuses dictatures.

(Clichés Viollet.)

Le drapeau français flotte maintenant sur les forts de Hué. — C'est pendant les journées des 18, 19 et 20 août qu'ont eu lieu le bombardement et la prise de ces forts qui protégeaient la capitale de l'Annam. — La flotte cuirassée sous les ordres du contre-amiral Courbet, se composait des cuirassés et canonnières le *Bayard*, le *Château-Renaud*, l'*Atalante*, le *Drac*, la *Vipère* et le *Lina*. — Les troupes de débarquement, sous les ordres du général Bouët, étaient formées des compagnies de marins du *Bayard*, du *Château-Renaud* et de l'*Atalante*, des 27me et 31me compagnies d'infanterie de marine, d'une compagnie d'Annamites alliés, et de 15 pièces d'artillerie, soit 1,500 hommes environ. — Les forts défendus par 7 à 8,000 Pavillons Noirs et Jaunes ainsi que des Chinois cachés derrière les dunes et les abris, firent d'abord une assez vive résistance, mais bientôt écrasés sous une pluie de fer et de feu et attaqués d'un autre côté par les troupes de débarquement, ils durent céder à la force et la garnison battit en retraite laissant sur le carreau 7 à 800 morts et plusieurs milliers de blessés, tandis que nos pertes ne s'élevaient qu'à quelques hommes tués et 2 officiers et 47 à 50 blessés, grâce aux sages précautions d'attaque prises par le contre-amiral Courbet et le général Bouët. IMAGERIE PELLERIN à EPINAL. Déposé

UNE ÉTROITE COOPÉRATION

En dehors des pactes de défense liant plusieurs pays (OTASE, Conseil de l'Asie et du Pacifique, CENTO), les militaires asiatiques — au pouvoir ou non — entretiennent souvent entre eux des relations étroites. Formés au même moule anticommuniste, issus de l'armée coloniale ou sortis d'écoles de formation occidentales (en particulier américaines), ayant à faire face à des problèmes similaires (sous-développement, agitation de forces centrifuges ou subversion communiste), il était dans la nature des choses qu'ils se prêtent main forte.

La manifestation la plus spectaculaire de cette « coopération » entre militaires a été le conflit indochinois : corps expéditionnaires sud-coréen et thaïlandais mais aussi australien et néo-zélandais, contingent philippin, mercenaires venus de Taiwan ou d'ailleurs ont participé aux combats au Vietnam du Sud. Des mercenaires thaïlandais, payés par la C.I.A., ont longtemps opéré au Laos, parfois sous l'uniform de l'armée royale.

Instruits par l'expérience, les Américains ont agi avec beaucoup plus de prudence au Cambodge après le renversement en 1970 du prince Sihanouk. Certes, les troupes de Saigon sont à plusieurs reprises intervenues directement et en masse en territoire khmer, de même qu'au Laos. Mais ce sont surtout des mercenaires khmers krom (khmers d'origine, venus du Vietnam du Sud ou de Thaïlande) et taïwanais, philippins, thaïlandais — marins recrutés à Hongkong pour servir d'équipage aux navires ravitaillant Phnom-Penh par le Mékong — qui ont joué et continuent de jouer un rôle important. Ainsi, l'aviation cambodgienne est désormais pilotée par des Taïwanais, à la suite du bombardement à deux reprises, par des aviateurs khmers, du palais présidentiel.

Le coup d'Etat de 1970 avait été précédé de contacts étroits avec le régime militaire indonésien. Des officiers indonésiens s'étaient rendus au Cambodge au début de l'année. L'expérience acquise lors du coup d'Etat anticommuniste du 30 septembre 1965 à Djakarta était utile aux putschistes de Phnom-Penh. Des soldats khmers ont été, par la suite, entraînés à Java, près de Bandoung. Le maréchal Lon Nol à l'époque du prince Sihanouk, entretenait aussi de bonnes relations avec l'armée birmane du général Ne Win et s'était intéressé à l'exemple birman.

Peu de temps avant l'instauration de la loi martiale aux Philippines, en septembre 1972, le général Maraden Panggabean, actuel ministre de la sécurité et de la défense, et à l'époque chef d'état-major indonésien, s'était aussi rendu discrètement à Manille. Ses conseils devaient porter leurs fruits...

Le rôle de Taïwan

Le régime nationaliste de Taiwan est très lié à Manille. Il ne se contente pas d'apporter aux gouvernements conservateurs de la région un soutien en mercenaires, en fonds, en matériel ou en formation de cadres dans ses écoles militaires. Cette politique lui permet de maintenir des relations avec les pays voisins et de les inciter à ne pas reconnaître la Chine populaire. Il possède au nord de la Thaïlande et de la Birmanie, dans des zones incontrôlées, des bases permettant à la fois de faire de fructueux trafics de drogue et de servir de points de départ pour des opérations en territoire chinois. Récemment, des chalutiers espions taïwanais ont été arraisonnés au large des côtes birmanes.

La Corée du Sud entretient des relations privilégiées avec Taiwan, comme avec certains milieux militaires et conservateurs japonais. La péninsule coréenne n'a-t-elle pas été considérée par des stratèges nippons comme faisant partie de l'aire de défense de l'archipel ? Tokyo a formé avant 1945, alors que la Corée était colonie impériale, de nombreux cadres de l'armée sudiste, dont le chef de l'Etat, le général Park Chung Hee. Le président de la République indonésienne, le général Suharto, est, lui aussi, passé pendant la guerre par un institut militaire japonais. Le Japon a construit une usine de munitions aux Philippines. Les industriels spécialisés dans la fabrication de matériel militaire, en particulier Mitsubishi, espèrent trouver un jour des marchés pour leurs produits en Asie du Sud-Est.

En Malaisie, l'école de jungle de Johore-Baru, au sud de la péninsule, créée par les Britanniques pour lutter contre l'insurrection du parti communiste malais après la guerre, a vu défiler des stagiaires de nombreux pays, y compris des Américains. Des militaires malaisiens sont allés s'entraîner en Inde. Longtemps tendus, à l'époque du président Soekarno, les rapports entre militaires malaisiens et indonésiens se sont resserrés depuis jusqu'à établir une coopération à Bornéo pour réduire les guérillas pro-communistes du Paraku. Pour sa part, Singapour a longtemps préféré coopérer avec des pays développés : Australie, Nouvelle-Zélande, Grande-Bretagne et Israël, avant que la crise du pétrole ne le rapproche, par intérêt, des Arabes.

Dans la zone d'influence indienne

L'Inde est liée depuis 1972 par un traité d'alliance avec le Bangladesh : c'est d'ailleurs l'intervention de l'armée indienne qui a permis la naissance de ce nouvel Etat. Depuis l'indépendance l'Inde a participé à des opérations mixtes avec les forces bengalaises (dans les Chittagong-Hill-Tracts et les Sunderbans, notamment). Elle fournit armes et matériel à celles-ci et a commencé à leur restituer une petite partie du matériel pris aux Pakistanais en 1971. Mais New-Delhi semble accorder plus d'attention aux *Rakki Bahinis*, milice à la dévotion du parti au pouvoir de M. Mujibur Rahman ; pour un quart ou un tiers, ses effectifs seraient issus de l'armée indienne.

Plus au nord, le protectorat du Sikkim comme le royaume du Bhoutan ont confié leur défense à l'Inde, qui y cantonne d'importantes unités chargées de garder la frontière avec la Chine. L'armée royale bhoutanaise est encadrée par des Indiens. Enfin, les forces indiennes sont intervenues en 1971 à Sri-Lanka, à la demande du gouvernement de Mme Bandaranaïke, qui devait faire face au soulèvement de la jeunesse révolutionnaire. Aviateurs et marins indiens participèrent à des opérations dans l'île, dont l'armée, jusqu'alors assez faible, n'a depuis cessé de se renforcer.

Les liens noués entre régimes militaires ou entre *establishments* militaires ont une importance considérable. C'est sur la formule *« l'Asie aux Asiatiques »* — c'est-à-dire, en fait, « des Asiatiques se battent contre des Asiatiques » — que MM. Nixon et Kissinger ont fondé leur politique de dégagement de leurs forces pour les remplacer par des troupes locales. Cette stratégie n'a pas remporté tous les succès souhaités, mais elle a permis à plusieurs gouvernements menacés de survivre.

PATRICE DE BEER.

rang. Il s'agit, en fait, d'une « révolution » dans l' establishment de l'armée.

Un homme peut-être croit à la nécessité de réformes : le général Park, qui allait assumer la présidence du Conseil suprême pour la reconstruction nationale dès le mois de juillet 1961. C'est le plus âgé des « putschistes ». L'un des plus hauts gradés aussi. Il a la réputation d'être intègre et déterminé. Nourri des préceptes de l'Académie militaire japonaise de Mandchourie, il a une conception prussienne de l'Etat et croit plus à l'efficacité d'un bon encadrement administratif qu'à la représentation populaire. De ses origines paysannes, il a gardé un intérêt marqué pour le développement de l'agriculture, mais il n'en représente pas moins l'élite technocratique de l'armée. Le premier plan de développement quinquennal qu'il mettra en œuvre aura deux axes : la technologie et l'agriculture, les aspects sociaux du développement étant laissés de côté. Production, exportation et anticommunisme deviennent la philosophie du pouvoir.

C'est par des méthodes pour le moins « antidémocratiques » que le président Park entend « démocratiser » la Corée du Sud. Sa première action en accédant au pouvoir sera de remplacer tous les civils par des militaires à la tête des principaux corps de l'Etat. A regarder la liste des membres du gouvernement en 1969, huit ans après le coup d'Etat et cinq ans après la mutation de la dictature militaire en un régime dit civil, on constate que la majorité des ministres sont d'anciens officiers, ainsi que trente-deux des cinquante-neuf ambassadeurs en poste (2). Mais toute la vieille garde, qui a dominé la scène du temps des régimes antérieurs, a été évincée. La fusion du pouvoir civil et militaire s'est faite au profit des anciens compagnons d'armes du général Park.

Les militaires sont donc à la fois les tuteurs de la vie politique, les promoteurs de la démocratie, l'incarnation du nationalisme, les champions du développement économique et les éducateurs de la population. Le régime Park a su rapidement encadrer le pays. A peine au pouvoir, la junte faisait distribuer des millions de brochures et plus de vingt mille transistors. De nouvelles stations de radio étaient également construites pour diffuser la propagande officielle. Dès le mois de juin 1961, on créait la C.I.A. coréenne, chargée de coordonner la lutte contre les activités subversives à l'intérieur et à l'extérieur du pays. C'est aujourd'hui une organisation tentaculaire qui quadrille le pays et le moyen de répression le plus sûr du régime. Son maître d'œuvre fut le colonel Kim Jong Pil, futur premier ministre, qui mit en place simultanément le parti démocrate républicain, second pillier du régime.

Le pays solidement tenu en main, les mouvements étudiants décapités et les tenants de réformes démocratiques, laïques ou religieux, peuplant les prisons, il reste une dernière force à contrôler : l'armée elle-même. C'est en fait uniquement des militaires, source du pouvoir, que pourrait provenir, dans les circonstances actuelles, une action qui mettrait le régime Park en difficulté. Le C.I.C. (Army Counter-Intelligence Corps) puis l'Army Security Command sont des organisations purement militaires qui ont pour mission de surveiller les officiers supérieurs afin d'éviter la constitution de factions. Ces organismes sont placés sous le contrôle direct du président Park.

Depuis le coup d'Etat, on a assisté à certaines fermentations. Park Chung Hee n'a dû son maintien au pouvoir qu'à un jeu d'équilibre entre les différentes ambitions et à l'éviction de ses rivaux. Deux ans après le coup d'Etat, en 1963, il ne reste au gouvernement que six officiers sur les trente-deux qui formaient la junte en mai 1961. Peu à peu ont été « purgés » tous ceux qui avaient une ascendance nord-coréenne ou avaient fait la guerre en Mandchourie : entre autres, des hommes tels que Chang Do Young, Park mhung et Kim Dong Ha, qui jouèrent pourtant des rôles déterminants dans la mise au point du coup d'Etat. Ces derniers temps, l'éviction de Lee Hu Rah, chef de la C.I.A., compromis dans l'affaire de l'enlèvement du leader d'opposition Kim Dae Jong, a relevé du même processus : second personnage du régime, on lui prêtait l'intention de vouloir la première place. De même, voilà deux ans, le général Yun Pil Yong, commandant de la garnison de Séoul, fut condamné sous l'inculpation de concussion. En fait, des rumeurs non confirmées laissaient entendre que des mutineries avaient eu lieu dans plusieurs garnisons.

Le soutien de Washington

La montée du général Park n'aurait sans doute pas été possible sans la bienveillance de Washington. Le pouvoir stabilisateur, dans son autoritarisme même, qu'apportait la junte militaire à la vie politique chaotique de la Corée du Sud n'était pas pour déplaire aux Etats-Unis. Rares furent les régimes qui bénéficièrent d'un soutien aussi constant de Washington. La première réaction de l'ambassade américaine à Séoul en apprenant le coup d'Etat du 16 mai fut pourtant de mobiliser les troupes américaines contre les « putschistes » ; en fait, Washington ne tarda pas à se raviser. La seconde République qui venait d'être abattue représentait un danger par l'importance qu'avaient pris les mouvements d'étudiants. Ceux-ci réclamaient la « neutralisation de la Corée », dont les Etats-Unis ne voulaient à aucun prix. Le général Park sut rapidement séduire Washington en promettant un retour avant deux ans à un régime civil. En 1963, contre une partie de la junte qui voulait la poursuite du régime militaire, il réussit à imposer une Constitution civile. Cette Constitution, élaborée sur les conseils d'universitaires américains, donnait au président des pouvoirs extrêmement étendus. En soutenant la position américaine, et en apparaissant comme un médiateur entre civils et militaires, le général Park avait gagné le soutien inconditionnel de Washington. Peut-il en être sûr aujourd'hui ?

L'importance prise par l'armée sud-coréenne en Extrême-Orient, sa participation à la guerre du Vietnam, en ont fait, aux yeux des Américains, un élément non négligeable de leur stratégie asiatique. C'est aujourd'hui aux Sudistes que revient la tâche de défendre la ligne de front sur le trente-huitième parallèle. Le rapprochement entre les Etats-Unis et la Chine a certes modifié des données. Mais surtout, l'affaire Kim Dae Jong, les condamnations massives ces derniers mois de « traîtres coupables de complots communistes », parmi lesquels l'évêque catholique de Wonju, ne sont pas les meilleures cartes auprès de l'opinion américaine.

L'armée a joué en Corée du Sud un rôle de force de modernisation incontestable. Mais elle a fait du pays un monstrueux « Léviathan militaire ». Le maintien de l'ordre paraît prendre le pas sur la reconstruction du pays et les succès économiques sont payés d'un prix très élevé. A la croisée des chemins, alors qu'un dialogue avait commencé avec le Nord, le président Park ne semble toujours pas vouloir achever l' « opération chirurgicale » dont il parlait voilà treize ans et qui devait donner le jour à une véritable démocratie en Corée du Sud.

Ph. P.

(Voir page 16 les articles de Gérard Viratelle sur l'Inde et John Gittings sur la Chine.)

(2) Chiffres cités par Kim Se Jin, *The Politics of Military Revolution in Korea*, University of North Carolina Press, 1971.

Inde

Puissance matérielle et démocratie

Par GERARD VIRATELLE

LES forces indiennes n'offrent plus aujourd'hui l'image qui était la leur à l'époque de leur débâcle devant les troupes chinoises dans l'Himalaya, en 1962. Disciplinées, bien équipées, efficaces, elles ont fait impression sur les experts lors de la guerre pour le Bangladesh (décembre 1971). L'armée de terre, forte de 948 000 hommes, est parmi les premières armées conventionnelles du monde ; les forces de l'air et de la marine arrivent respectivement au sixième et au neuvième rang (1).

Si elle n'appartient à aucun pacte militaire, l'Inde a signé des accords de coopération ambigus avec l'Union soviétique et avec le Bangladesh. En dépit de ses professions de foi pacifiques, elle n'a pas hésité à défendre ses « intérêts nationaux » par la force. La thèse officielle est qu'elle y a été « contrainte » notamment par un « environnement hostile » (longue frontière disputée avec la Chine et le Pakistan). Aussi bien, l'armée indienne est-elle concentrée dans le nord du pays ; plus de la moitié de ses forces sont déployées sur un large front dans les régions himalayennes.

Des zones vitales pour sa défense, notamment dans l'extrême Nord-Est, ceinturé par la Birmanie, la Chine et le Blangladesh (Assam, Meghalaya, Arunachal Pradesh — ex-N.E.S.A., — Nagaland, Manipur, Tripura, Mizoram, Etats aux populations mongolo-tibétaines), connaissent en outre une instabilité chronique et même d'irréductibles guérillas. A plusieurs reprises ces dernières années, l'armée — et pas seulement les forces paramilitaires (forces de sécurité des frontières en premier lieu) — a été appelée à intervenir pour maintenir l'ordre dans des Etats où s'étaient développés des troubles politiques : Bengale-Occidental, Andhra-Pradesh, Goudjerat, Bihar. « Si une situation se développe dans laquelle la stabilité interne est mise en danger ou les valeurs de notre pays sont menacées (...), l'armée peut être envoyée sur place à la demande des autorités civiles (...) pour assurer le fonctionnement des services essentiels », a indiqué M. Jagjavam Ram, alors ministre de la défense.

Dans les années 50, l'armée indienne s'est progressivement étoffée et équipée de matériel moderne d'origine occidentale (2). Mais, faute de l'assentiment des Etats-Unis, c'est vers l'U.R.S.S. que Nehru s'est tourné, après le conflit sino-indien et la rupture sino-soviétique, pour développer une industrie indienne d'armement. Moscou, qui a permis la fabrication en Inde de matériel d'origine soviétique (fusils, munitions, canons, chars, avions MIG 21-M, équipements électroniques), est aussi devenu le principal fournisseur étranger de l'armée indienne : avions, chars, vedettes, fusées sol-air et air-air. L'U.R.S.S. livrerait également des fusées SAM-6 et céderait à l'Inde les brevets de construction de fusées de la même catégorie moins perfectionnées.

L'ensemble du matériel soviétique construit sous licence est évalué à 500 millions de dollars. Les exportations commerciales indiennes vers l'Union soviétique servent, en principe, au paiement des achats (au prix fort) de matériels militaires. Le montant de l'endettement de l'Inde n'est pas connu.

Pour réduire sa dépendance à l'égard de l'U.R.S.S., New-Delhi a entrepris de diversifier les approvisionnements de son armée. C'est ainsi que l'Inde fabrique des hélicoptères et des munitions français, des systèmes de communication américains, des camions et des jeeps japonais, des canons anti-aériens suédois, des chasseurs anti-sous-marins britanniques.

L'industrie des armements

EN même temps, l'Inde s'efforce de développer l'autonomie de son industrie d'armement. Des Britanniques, elle avait hérité seize manufactures d'armes et de vêtements militaires. Elle possède maintenant une trentaine d'arsenaux qui emploient cent quarante mille personnes, dont la production répond largement aux besoins courants de son armée. Du reste, New-Delhi commence à vendre à l'étranger des équipements militaires légers (uniformes, bottes, casques, munitions...).

De surcroît, le département des fournitures militaires du ministère de la défense a pour instruction de mettre à profit les possibilités qu'offre la sous-traitance dans le secteur privé pour « indianiser » au maximum les équipements militaires. Le département « production » coordonne la marche de huit grandes entreprises publiques qui ont parfois à leur tête des militaires d'active ou à la retraite. La plus importante d'entre elles est celle qui fabrique du matériel aéronautique. D'autres sont spécialisées dans l'électronique, les chantiers navals, les machines-outils, les biens alimentaires pour les soldats, etc. (3). La valeur des productions de matériel de guerre a presque doublé au cours des cinq dernières années.

Les dépenses au titre de la défense ont quintuplé en dix ans, passant de 31,3 millions de roupies en 1961-1962 à 160 millions de roupies en 1971-1972 (dans le même temps, les dépenses civiles générales ne faisaient que quadrupler). Elles ont surtout progressé lors des conflits sino-indien (1962) et indo-pakistanais (1965 et 1971). Leur part dans le budget de l'Union indienne atteignait 22 % en 1974-1975 (4). Il est vrai qu'elles ne sont pas prises en charge par les Etats fédérés.

Outre que le revenu par tête d'habitant est inférieur à 100 dollars, le taux de croissance économique ne permet pas de supporter un tel effort militaire sans que d'autres secteurs en souffrent largement. Cela alourdit-il le « poids » de l'armée dans la vie politique ? Pourquoi les militaires, qui accaparent une part privilégiée du budget national, n'interviennent-ils pas — et ne semblent pas menacer d'intervenir — dans les affaires politiques d'un pays où l'économie est stagnante et le pouvoir usé ? Quel rapport entretiennent militaires et politiques dans « la plus grande démocratie du monde » ?

Suprématie des civils

CERTES, des officiers issus de l'armée des Indes, de formation britannique, se trouvent encore au sommet de la hiérarchie militaire. Mais le recrutement ne s'effectue plus comme il y a vingt-cinq ans, sur la base de l'origine sociale (notamment des castes) ou régionale — encore que, les traditions ayant la vie dure, quelques régiments sont parfois recrutés ainsi. Il est évident que la hiérarchie militaire indienne — qui compte un nombre relativement faible de généraux (soixante-treize en 1973) — ne s'identifie pas au tissu sociologique indien s'appuyant sur les quatre principaux « Etats » ou varna (système des castes). Tous les soldats indiens n'appartiennent pas à la caste des kshatriya, ou guerriers. Parmi les officiers supérieurs, on rencontre aussi bien des kshatriya que des brahmanes, des parsis, des anglo-indiens, des musulmans, etc. Si les intouchables ne sont pas nombreux dans les états-majors, ils ne semblent pas constituer la majorité des hommes de troupe (5).

La théorie des races martiales a servi la politique de « divide and rule » (diviser pour régner) des Anglais. S'ils refusent aujourd'hui de la généraliser, les dirigeants indiens ne l'ont pas abolie. D'autre part, l'armée est en grande partie mobilisée aux frontières. L'existence d'états-majors distincts pour chaque arme et de cinq hauts commandements opérationnels (Ouest, Est, Nord, Sud et Centre) maintient une certaine division au sein de l'armée ou, du moins, affaiblit son homogénéité. Les risques de coup d'Etat en sont d'autant réduits.

Les militaires qui critiquent publiquement la situation politique du pays sont des éléments marginaux, voire « originaux ». Inversement, l'armée est un corps quelque peu « intouchable », en tout cas rarement mis sur la sellette au Parlement.

Ce n'est que tout à fait exceptionnellement que le pouvoir politique est conduit à affirmer sur l'armée sa suprématie, celle-ci allant de soi. Quelques mois après avoir été élevé à la dignité de maréchal (le premier de l'Inde indépendante), H.F.J. Manekshaw subit pourtant un camouflet. Les autorités politiques n'ont jamais beaucoup apprécié l'humour et le franc parler de l'homme qui avait conduit les troupes indiennes à la victoire contre le Pakistan en 1971. N'avait-il pas publiquement porté des jugements peu flatteurs sur les politiciens du Congrès ? En condamnant à une obscure disgrâce cet officier supérieur pourtant fort populaire auprès des « jawans » (soldats), le pouvoir a voulu marquer que le moment n'était pas venu pour les casernes de donner des leçons de morale aux hommes politiques, fussent-ils parfois discrédités.

La suprématie des civils s'affirme bien entendu pour toutes les décisions importantes concernant la défense. Le poste de ministre est toujours occupé par un membre influent du Congrès. Le comité des affaires politiques, qui comprend les principaux dirigeants du parti gouvernemental, a à connaître des grands dossiers élaborés par différents comités ministériels et militaires. Si la décision finale appartient au premier ministre, l'influence de cet organisme, ainsi que de personnalités militaires compétentes dans tel ou tel domaine, peut aussi prévaloir.

Ce sont les « têtes froides » parmi les chefs de l'armée qui conseillèrent à Mme Gandhi, en 1971, de retarder l'épreuve de force avec le Pakistan, contre l'avis du « parti de la guerre » qui pressait d'en découdre avec Islamabad. Ces mêmes ultras — dont le directeur de l'Institut d'études et d'analyses de la défense, M. K. Subrahmanyan, est la figure la plus notoire — poussent à la fabrication d'armements atomiques, entretiennent l'image d'un bellicisme indien et laissent entendre que l'Inde doit mettre à profit toutes les occasions que lui offre la situation internationale pour développer une puissante industrie d'armements et devenir « un des centres de décision majeurs dans les grandes affaires mondiales ». Le chef du mouvement nationaliste et hindouiste Jan Sangh déclare qu'un programme atomique créerait cent cinquante mille emplois. On étudie actuellement la possibilité de doter la marine indienne de sous-marins et de bateaux nucléaires. L'Inde, faut-il le rappeler, n'a pas signé le traité sur la non-prolifération des armes atomiques...

Conscients de leur retard sur la Chine et de leurs responsabilités, relativement privilégiés (6), les militaires indiens restent respectueux des institutions démocratiques, même s'il leur arrive de faire parfois sentir en privé que leur pays aurait besoin d'un régime plus autoritaire.

---

(1) Non compris les forces de volontaires (cent mille hommes), les forces de sécurité des frontières utilisées pour le maintien de l'ordre intérieur (cent mille), l'armée territoriale, qui donne une formation militaire aux jeunes (quarante-deux mille hommes).

(2) Chars Sherman, A.M.X.-13, Centurion ; avions Ouragan, Mystère, Hunter, Camberra ; porte-avions *Vikrant*. Les forces terrestres sont passées de deux cent quatre-vingt mille hommes à l'époque de l'Indépendance à cinq cent cinquante mille en 1962. Elles ont doublé d'importance depuis et été considérablement renforcées, notamment les unités de montagne.

(3) Certains parlementaires ont cependant déploré qu'on serve des céréales de mauvaise qualité aux soldats en période de disette.

(4) Par rapport au produit national, la part de ces dépenses a augmenté de 1,7 % en 1949-1950 à 2,1 % en 1961-1962 et à 3,2 % en 1969-1970.

(5) Toutefois, il existe un régiment formé uniquement d'intouchables (le régiment de Mahar), des régiments sikhs, rajpouts, jats. La garde présidentielle est essentiellement composée de membres de ces trois castes, réputées — en particulier les deux premières — pour leurs vertus guerrières. Ce sont le Pendjab et l'Uttar-Pradesh, d'où sont originaires ces trois communautés, qui fournissent les plus gros contingents de soldats.

(6) Les salaires et les avantages matériels sont, dans l'armée, comparables à ceux de la fonction publique : une jeune recrue perçoit cent cinquante roupies environ par mois, un officier chef d'état-major quatre mille cinq cents roupies. L'armée et les industries d'armement font vivre directement plus de 1 % de la population indienne.

Chine

Un rôle politique délicat

Par JOHN GITTINGS

IL y a dix ans, on pouvait affirmer sans risque que l'Armée populaire de libération chinoise (A.P.L.) — différente en cela de la quasi-totalité des armées des pays en voie de développement — ne nourrissait nulle ambition de s'emparer du pouvoir politique. Sa tradition révolutionnaire, son habitude établie d'en référer en toute chose à l'autorité du parti communiste, semblaient garantir la Chine contre tout retour au règne des « seigneurs de la guerre », fléau de l'histoire prérévolutionnaire. Depuis la Libération de 1949, l'A.L.P. avait accepté de bon gré une importante réduction de ses effectifs et une diminution de son pouvoir politique. Il se peut qu'il y ait eu des mouvements d'humeur mais, dans l'ensemble, le passage d'un régime militaire à un régime civil, entre 1949 et 1954, fut remarquablement souple.

Aujourd'hui, après la révolution culturelle et l'affaire Lin Piao, on doit se placer dans une perspective différente et — soyons honnêtes — moins naïve que jadis. Pas plus que des nations, on ne saurait discuter des armées en termes anthropomorphiques. Elles ne sont foncièrement ni enclines ni hostiles à une intervention dans le champ politique ; elles ne sont par essence ni loyales ni déloyales. Il serait plus juste de dire qu'un système politique a l'armée qu'il mérite, que le rôle politique accru de l'A.P.L. pendant et depuis la révolution était prévisible et que c'est une donnée dont il faut tenir compte pour l'avenir, pour des raisons qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'A.P.L. en tant que telle.

A la différence des bolcheviks russes, les communistes chinois, lorsqu'ils ont mis en place leur gouvernement révolutionnaire, avaient le grand avantage de disposer d'une armée déjà politiquement consciente. A l'époque, la plupart des commandants et des commissaires de l'armée avaient tenu des postes dans le gouvernement ou dans le parti pendant la révolution, et il n'y avait pas de « Blancs » en position d'autorité. Même aujourd'hui, le soldat chinois moyen est très éduqué politiquement, grâce surtout à la campagne lancée par Lin Piao, alors ministre de la défense, pour mettre, au niveau des compagnies, l'éducation politique au même rang que l'éducation militaire. Les officiers étudient régulièrement la théorie marxiste-léniniste-maoïste, abordant jusqu'à une douzaine d'ouvrages de base par an. Entre un tiers et la moitié d'entre eux, selon les unités, sont membres du parti. La structure des comités du parti, parallèle à la structure de commandement militaire, s'étend jusqu'au niveau de la compagnie, où l'instructeur politique est le représentant du parti.

C'est sa conscience politique qui fait que l'A.P.L. accepte le contrôle du parti, mais seulement quand ce contrôle est effectif. Quand ce n'est pas le cas, c'est elle encore qui pousse l'A.P.L. à intervenir davantage dans le processus politique. L'expression « prise du pouvoir par les militaires » est assurément trompeuse dans le contexte chinois si elle implique que, dans les conditions normales, l'armée n'a aucun rôle politique.

Lorsque Mao Tse-toung a invité l'armée à intervenir dans la révolution culturelle (février 1967), il attendait d'elle qu'elle assume une tâche politique délicate : celle de juger de la coloration idéologique des factions en présence et de décider laquelle représentait véritablement la « gauche ». Par la suite, des équipes de soldats furent envoyées pour séparer les groupes rivaux, mais par la persuasion, rarement par la force des armes. On a enregistré de nombreux cas où les soldats de ces « équipes de propagande », rossés, s'abstinrent néanmoins de faire usage de leurs armes. Ce n'est qu'à la fin de la révolution culturelle que l'A.P.L. fut dûment autorisée à employer la force. Cette tâche politique de « soutien à la gauche » s'ajoutait à l'obligation qu'assumait également l'A.P.L. de maintenir les communications essentielles et de suppléer la police et les forces de sécurité.

La forte représentation de l'A.P.L. au Comité central du parti (60 % au neuvième congrès en 1969, plus de 45 % au dixième en 1973) est donc la traduction politique d'une réalité de la vie courante. Le problème, depuis lors, a été de ne pas éliminer entièrement l'A.P.L. de la vie politique mais de s'assurer que sa participation est équilibrée. Lin Piao semble s'être fait une idée exagérée du rôle de l'armée, mais ce n'est pas la principale accusation retenue contre lui. Il est significatif que, dans son cas comme dans ceux de Peng Teh-huai (1959) et de Kao-Kang (1953), où furent impliqués des dirigeants militaires ayant des responsabilités politiques, le risque de « militarisme » ne fut apparemment pas la cause principale de leur chute. En d'autres termes, même le parti accepte la nécessité d'une certaine participation de l'armée.

Toutefois, le problème de l'équilibre demeure. En janvier 1974 encore, huit hauts responsables militaires, dont le chef du service politique de l'armée, Li Teh-sheng, ont été mutés d'un bout à l'autre de la Chine. Il est caractéristique qu'ils n'aient été ni limogés ni disgraciés (bien qu'ils aient été critiqués sur des affiches murales), mais simplement écartés des positions où on peut penser qu'ils avaient acquis un degré excessif de pouvoir militaire et partisan.

Participation à la production

LES visiteurs en Chine sont invariablement impressionnés par ce qu'ils peuvent voir de la participation de l'A.P.L. à la production. Les soldats aident aux travaux des champs, *cultivent leurs propres légumes, font leur propre* doufu (brouet de haricots). Cela rappelle l'esprit de la révolution, quand les unités de l'armée devaient assurer, autant que possible, leur propre autonomie économique. Cet accent mis sur la participation est fortement intégré à l'idéologie des forces armées et il fournit, entre civils et soldats, un lien à la fois réel et symbolique. En outre, l'A.P.L. a la responsabilité directe de la production dans certaines régions frontalières ou stratégiques, tandis que ses ingénieurs et autres techniciens participent fréquemment à des travaux non militaires.

Il ne faut cependant pas attribuer une importance excessive à cet aspect de l'armée chinoise. En termes économiques, il n'est pas tellement significatif. La dernière tentative de participation de l'A.P.L. à un effort majeur de production eut lieu il y a quinze ans, lors du « grand bond en avant ». Inévitablement, les fonctions militaires spécialisées de l'A.P.L. l'isolent dans une certaine mesure de la vie civile normale. L'accent mis sur l' « unité armée-peuple », avec ses traditionnelles festivités du Nouvel An, vise délibérément à réduire un hiatus qui demeure forcément une des contradictions inhérentes à toute société. Ce qu'on peut dire, c'est que les Chinois l'ont réduit mieux que la plupart des autres pays en voie de développement.

La milice populaire

THEORIQUEMENT, on pourrait tenter de réduire cette « contradiction » en remplaçant l'armée régulière par la milice populaire. Bien que Mao Tse-toung ait toujours mis l'accent sur la construction de la milice (souvent *en dépit des objections des dirigeants militaires*), cette dernière n'a jamais été considérée comme un substitut mais plutôt comme une force semi-militarisée, comme un trait d'union entre les secteurs civil et militaire. Son rôle fut souligné en particulier pendant le « grand bond en avant », à la faveur de la campagne « Tous soldats », et encore récemment lorsqu'une attention particulière a été portée à la « milice urbaine ». En théorie, tout *adulte — homme ou femme — physiquement* apte, appartient à une forme ou à une autre de milice ; mais, à toutes fins pratiques, on peut estimer que la milice comprend entre vingt et trente millions de personnes entraînées et armées.

Les auteurs chinois ne se sont jamais interrogés publiquement sur la transformation éventuelle de l'appareil militaire d'un Etat socialiste dans la période de transition vers le communisme. Le modèle révolutionnaire d'une structure militaire à trois niveaux (troupes nationales, troupes locales et milice) prédomine toujours. Mais peut-être aussi la question n'a-t-elle pas de raison d'être dans une Chine qui demeure sous la menace extérieure ?

L'A.P.L. n'a pas cessé depuis vingt-cinq ans de s'occuper de la défense nationale ; les éventualités dont elle doit tenir compte ne sont pas lointaines, mais immédiates et pressantes. La menace américaine, qui prit corps surtout en 1965-1968 avec la guerre du Vietnam, fut écartée après que leur échec dans la région eut conduit les Etats-Unis à rechercher des accommodements en Asie. La menace soviétique prit rapidement le relais, avec les heurts frontaliers de 1969 et, depuis lors, le poids des forces nucléaires et conventionnelles en Extrême-Orient soviétique et en Mongolie extérieure.

L'obligation pour l'A.P.L. de s'occuper de ces problèmes lui donne une autre occasion de s'estimer fondée à élever la voix sur le plan politique. Un aspect de l'affaire Lin Piao semble avoir été les réticences de certains militaires à accepter de réduire la menace américaine sans s'efforcer, dans le même temps, de neutraliser la menace soviétique. Lin Piao était prosoviétique (comme on l'en a accusé depuis) mais seulement en ce sens qu'il n'écartait pas aussi fermement que Mao lui-même la possibilité d'une entente tactique avec Moscou.

Une vision d'ensemble de l'armée chinoise — même s'il faut faire crédit à celle-ci pour ses réalisations passées — conduit donc à s'interroger quant à l'avenir. Nous avons l'habitude de penser aux militaires soit en tant que force à l'écart du processus politique (comme dans le modèle « démocratique »), soit en tant que force dominant ce processus (comme dans le modèle de « junte »). En Chine, l'A.P.L. occupe à l'heure actuelle une position intermédiaire quelque peu ambiguë, qui pourra être satisfaisante si l'équilibre est maintenu, mais qui reste encore très vulnérable.

BIBLIOGRAPHIE

— Jean-Pierre Brulé, Demain... l'armée chinoise, Balland, Paris, 1974.
— Angus-M. Fraser, The People's Liberation Army : Communist China's Armed Forces, Crane, Russak and C°, New-York, 1973.
— John Gittings, The Role of the Chinese Army, Oxford University Press, Londres, 1967.
— Livio Maitan, Le Parti, l'Armée et les Masses dans la révolution culturelle chinoise, Maspero, Paris, 1971.
— Neville Maxwell, India's China War, Doubleday, New-York, 1972.

LA NOUVELLE CONSTITUTION CHINOISE

Institutionnaliser sans encourager la bureaucratie

Par TSIEN TCHE-HAO *

L'ASSEMBLEE populaire nationale (A.P.N.) chinoise (qu'il ne convient pas de nommer « congrès national du peuple chinois », d'une part parce que ce n'est pas son titre officiel, d'autre part parce que cela prêterait à confusion avec le congrès du parti) s'est réunie à Pékin du 13 au 17 janvier 1975 et a voté une nouvelle Constitution.

La Constitution de 1954 prévoyait que l'A.P.N. était élue pour quatre ans, avec possibilité de proroger la législature jusqu'à la convocation d'une nouvelle assemblée. Elle devait tenir une session annuelle.

Le système fonctionna régulièrement jusqu'en janvier 1965. La première A.P.N., élue en 1954, se réunit cinq fois. La seconde, élue en 1959, se réunit quatre fois. La troisième, élue en 1964, tint sa première et son unique réunion du 21 décembre 1964 au 5 janvier 1965.

La Révolution culturelle fut cause de l'ajournement de l'A.P.N. entre janvier 1965 et janvier 1975. Par définition, une situation « révolutionnaire » s'oppose, ou du moins fait obstacle, au fonctionnement des institutions en place. Et il en a été de la Révolution culturelle comme de toutes les révolutions.

La réunion de la IV[e] A.P.N. semble marquer la fin de la Révolution culturelle. Cela signifie, du moins pour employer le vocabulaire des Chinois, que *« la Révolution culturelle est entrée dans une nouvelle phase »*.

La nouvelle Constitution doit donc refléter les changements intervenus au cours de la Révolution culturelle et, plus largement, l'évolution générale de la Chine depuis 1954. Les changements sont effectivement importants, surtout par rapport à la lettre de la Constitution de 1954. Mais ils ne doivent pas surprendre outre mesure. Ils étaient plus que prévisibles et l'esprit qui les anime repose sur des principes de base qui n'ont pas changé. L'A.P.N. ne s'est pas contentée de voter quelques amendements ou une « constitution révisée ». Elle a adopté une nouvelle Constitution. Cependant, dans son rapport sur la révision de la Constitution, Chang Ch'un-ch'iao précise que *« la Constitution de 1954 était juste et que ses principes fondamentaux restent valables, mais une partie de son contenu ne convient plus aujourd'hui »*.

La première et plus évidente constatation concerne le volume du texte : trente articles au lieu de cent six. C'est là la mise en pratique, déjà observée dans les statuts du parti adoptés aux IX[e] et X[e] Congrès, des recommandations à une plus grande simplification administrative du langage, des institutions, etc., simplification mise en avant au cours de la Révolution culturelle, mais demandée par Mao Tse-toung depuis 1942 (1).

La seconde nouveauté concerne l'introduction du parti communiste chinois dans la Constitution. Le texte de 1954 ne faisait pas mention du parti, sauf pour signaler, au début du préambule, son rôle dans le triomphe de 1949. Cette fois-ci le parti est présent avec toutes ses prérogatives, et l'on affirme avec force son rôle dirigeant. La modification est uniquement l'insertion du parti dans le texte constitutionnel. Car, dans la théorie comme dans les faits, le parti communiste chinois a toujours assumé le rôle de direction suprême et de contrôle (2). Cela apparaît clairement dans la manière dont Liu Shao-ch'i a été destitué de son poste de président de la République par le seul parti. L'hypocrisie du système qui consistait à placer des institutions étatiques apparemment souveraines sous la direction occulte du parti a été souvent dénoncée hors de Chine. Avec la nouvelle Constitution, tout malentendu est dissipé. Le parti dirige absolument tout, y compris l'A.P.N., bien que celle-ci demeure *« l'organe suprême du pouvoir d'Etat »* (3). Le parti guide, dirige, contrôle, mais il ne se substitue pas aux organes d'Etat pour l'exécution des tâches.

Troisième innovation, sans doute la plus remarquée : la suppression du poste de président de la République.

La création de ce poste en 1954 fut peu commentée et mal expliquée. Il était seulement précisé que le pouvoir de chef de l'Etat ne pouvait être détenu par un seul homme et qu'il était donc collectivement exercé par le Comité permanent de l'A.P.N. et le président de la République. De fait, les pouvoirs du président n'étaient pas aussi importants qu'on l'imagine : il se contentait la plupart du temps d'entériner, de publier et d'officialiser des décisions du Comité permanent de l'A.P.N. (émanant du parti).

L'INSTITUTION ne présente aucun inconvénient tant que le poste fut occupé par Mao Tse-toung, cumulant la présidence de la République et du parti. Cela commença à se gâter en 1958, avec la nomination de Liu Shao-ch'i. Les causes réelles de ce changement de titulaire demeurent obscures : Mao Tse-toung a-t-il été contraint de démissionner à la suite de l' « échec » du grand bond en avant et des Communes populaires, ainsi que les « pékinologues » se plaisent à le dire, ou, préférant une vie de réflexion et d'étude, s'est-il volontairement soustrait aux obligations mondaines qu'impliquait la charge, ainsi que l'assurent les documents chinois ? Toujours est-il qu'avec la nomination de Liu Shao-ch'i, une dualité et une rivalité s'établirent progressivement entre le président de la République, « chef de l'Etat », et le président du parti, chef de l'organe dirigeant.

Bien que Mao Tse-toung ait déclaré qu'il ne voulait pas être chef de l'Etat et qu'il ne devait pas y avoir de chef de l'Etat, Lin Piao tenta en vain de conserver le poste à son propre avantage, en l'offrant de nouveau à Mao Tse-toung dans l'espoir (et avec l'intime conviction) qu'il le refuserait et l'en ferait profiter.

Dans la nouvelle Constitution, le Comité permanent de l'A.P.N. assume seul (mais collectivement) les pouvoirs et les fonctions de chef de l'Etat (ratifier les traités, recevoir les représentants étrangers, etc.). Il conserve à peu près des fonctions identiques à celles qui lui étaient attribuées en 1954, y compris la convocation des sessions de l'A.P.N. (article 18).

Une série d'amendements consacre la création d'institutions postérieures au vote de la Constitution de 1954. Les communes populaires sont introduites (article 7). Les comités populaires des Assemblées populaires locales prennent le nom de « comités révolutionnaires » (article 22).

L'utilisation des « Ta-tzu-pao » (journaux muraux à gros caractères) est vivement recommandée (article 13).

Enfin, malgré la diminution du nombre d'articles et du volume global, la nouvelle Constitution s'est enrichie de principes généraux et de mots d'ordre, développés au cours de la Révolution culturelle, qui ont pour but de conserver à la Chine la pureté révolutionnaire et l'esprit socialiste dont elle se veut dotée. Le préambule en particulier énumère tous les grands principes de politique intérieure, de développement économique et de politique extérieure. L'article 2 mentionne le marxisme, le léninisme et la pensée-maotsetoung comme fondement théorique ; l'article 4 recommande de s'opposer au chauvinisme ; les articles 10 et 11 reprennent les directives sur la révolution et le développement de la production, ainsi que sur les méthodes de travail administratif (simplification, liaison avec les masses, etc.) et ainsi de suite.

Les institutions de base et les principes fondamentaux n'ont pas subi de changements notables. Ainsi l'Etat, que la Constitution de 1954 définissait comme *« une démocratie populaire »*, est devenu, dans le nouveau texte, *« une dictature du prolétariat »*. C'est plus un changement de vocabulaire qu'un changement de fond. Car les deux expressions ont une seule et même signification : démocratie pour le peuple exclusivement, et dictature exercée par le peuple sur ses ennemis, privés de la jouissance de la démocratie. Mao Tse-toung emploie aussi la formule, reprise dans le préambule de la Constitution de 1954 : *« dictature démocratique populaire »*. L'utilisation de l'expression plus « orthodoxe » de *« dictature du prolétariat »* a pour but d'insister sur la poursuite de la lutte des classes, par crainte d'un éventuel « révisionnisme ».

Outre le vote de la Constitution et l'approbation des rapports qui lui furent présentés par Chou En-lai et Chang Ch'un-ch'iao, l'A.P.N. a procédé à l'élection du gouvernement.

ICI encore apparaît l'effort de simplification et de rationalisation administrative. Le nombre des ministres est relativement peu élevé, eu égard à l'importance du pays. Si les membres du parti dominent, comme c'est normal puisque *« le parti exerce sa direction dans tous les domaines »* et comme cela a toujours été, on constate également la recherche d'une utilisation rationnelle des compétences : économiste au plan, sportif à la commission des sports, juriste à la Cour suprême, etc. Il faut aussi remarquer que, contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, quand les titulaires de certains ministères cumulaient presque d'office un poste de vice-premier ministre, seul trois vice-premiers ministres sont également ministres (de la sécurité publique, du plan et de la construction de base). Les neuf autres vice-premiers ministres, dont le premier d'entre eux, Teng Hsiao-p'ing, ne sont pas à la tête d'un ministère déterminé.

Selon leur habitude, qui consiste à ne voir dans la politique chinoise qu'un conflit d'influence entre extrémistes de tout acabit, il est des commentateurs qui se sont ingéniés à chercher les signes de nouveaux limogeages dans l'absence de certains noms à certains postes. D'autres ont cherché à déterminer quelle « tendance » l'avait emporté, et ils penchent généralement pour une victoire des « modérés » de Chou En-lai contre les « gauchistes » du « groupe de Changhaï ». Or il apparaît que si Chou En-lai conserve son poste de premier ministre, si Teng Hsiao-p'ing voit couronner par une élection à la vice-présidence du parti sa remontée politique après l'éclipse subie durant la Révolution culturelle, Chang Ch'un-ch'iao (homme de Changhaï) devient second vice-premier ministre, Wang Hong-wen (autre homme de Changhaï) demeure vice-président du parti. Quant à la présidence du Comité permanent de l'A.P.N., qui prend plus d'importance maintenant que cet organe fait office de chef d'Etat, elle reste dans les mains du vieux maréchal Chu Teh, le premier des compagnons de Mao Tse-toung dans les montagnes de Kiangsi, lorsqu'ils constituaient ensemble le fabuleux « Chu-mao » après lequel couraient toutes les armées du Kouomintang. Le vieux juriste Tung Pi-wu, ex-vice-président de la République, qui fit fonction de président par intérim après le limogeage de Liu Shao-ch'i, devient premier vice-président du Comité permanent de l'A.P.N. Tous les commentaires malveillants qui tentent d'assimiler Mao Tse-toung à Staline sont ainsi démentis par les faits.

J'ai toujours affirmé qu'en dépit des apparences la Chine tient à une certaine institutionnalisation (4). Au plus fort du « Pi'i Lin P'i K'ung », j'écrivais que ce mouvement, loin d'être une *« nouvelle »* révolution culturelle annonciatrice de nouveaux désordres, constituait au contraire une préparation à la réunion de l'A.P.N. (5).

La Chine veut l'institutionnalisation et la légalité, à condition que cela ne soit pas un frein au développement du progrès social, un facteur de régression de l'esprit révolutionnaire et un encouragement à l'embourgeoisement, et à condition que cela n'engendre pas le bureaucratisme.

* Maître de recherche au C.N.R.S. (section juridique), auteur de plusieurs ouvrages sur le droit et les institutions chinoises. Voir son article dans *le Monde diplomatique*, avril 1974.

(1) Voir Tsien Tche-hao : *l'Administration en Chine populaire*, PUF, Paris, 1973, pp. 12-14 et les documents.

(2) Voir Tsien Tche-hao : *la République populaire de Chine, droit constitutionnel et institutions*, L.G.D.J., Paris, 1970, pp. 189-193.

(3) Le parti n'est pas devenu *« l'organe suprême du pouvoir d'Etat »* comme certains l'ont annoncé.

(4) *La Chine pour nous*, Resma-Centurion, Paris, 1975, p. 264. « Evolution de la politique intérieure et des institutions chinoises depuis la révolution culturelle », *la Revue de l'Est*, C.N.R.S., 1973, n° 4, p. 126.

(5) *Le Monde diplomatique*, avril 1974, p. 6.

LA FRANCE VUE DE L'EXTÉRIEUR

Archaïsmes du pouvoir et de la contestation

Par GERARD CHALIAND

LES sociétés, on le sait, se voient et se perçoivent mal elles-mêmes. Les comptes rendus et les échos que suscite le dernier livre de Stanley Hoffman, professeur à Harvard mais formé en France, en témoignent une fois de plus. Essais sur la France a paru il y a quelques mois, à peu près simultanément en anglais et en français (1) ; c'est en anglais qu'on peut en lire un compte rendu (2) qui met l'accent sur le noyau du livre, son apport essentiel : une double analyse de la société et de l'Etat français. Essais sur la France reprend une série d'études publiées à l'origine ou déjà traduites en majorité dans des revues françaises (c'est le cas pour sept chapitres sur douze), qui s'articulent autour de quelques thèmes : Vichy et la collaboration ; de Gaulle et son rôle ; la France dans le monde ; et surtout les rapports d'autorité et de contestation entre l'Etat et la société. A cet égard, peut-être, le recueil aurait-il gagné à être plus court afin que l'essentiel (inédit en français) s'en dégage plus nettement.

Singulier pays que la France, considérée par elle-même comme ayant, depuis la Révolution de 1789, réconcilié l'idée de nation et celle d'humanité : universalisme qui, au moins à ses propres yeux, fait passer ses normes et valeurs comme classiques. Nul doute que l'école ne tende à diffuser à l'ensemble de la nation cette perception particulière, rendant ainsi les singularités françaises moins perceptibles. Certains traits, qui sont par exemple critiqués à gauche ou à l'extrême gauche, tiennent moins au capitalisme, présumé coupable, qu'aux conditions historiques françaises, à la culture nationale au sens large du terme, la plupart des pays voisins qui partagent le même système économique n'offrant pas les mêmes caractéristiques. L'apanage de ceux (voyageurs, exilés, minoritaires, etc.) qui sont à la fois du dehors et du dedans est peut-être de mieux déceler ces caractéristiques dans ce qu'elles ont à la fois de fondamental et de particulier. Stanley Hoffman, dans ses deux chapitres majeurs (V et XII, dont certains aspects rejoignent les analyses de Michel Crozier), expose magistralement les racines de ce qui fait de la France, malgré les indiscutables progrès des deux dernières décennies, un pays à la fois désuet et irritant. Il décrit avec courtoisie et retenue ce qu'on a envie de définir plus brutalement comme un Etat ultra-centralisé dont la machine bureaucratique et les hiérarchies rappellent la monarchie austro-hongroise — Kafka tempéré par Courteline, — avec des administrés qui ne se décident pas à devenir des citoyens.

Cette centralisation, fondée par l'histoire — de Richelieu à la III[e] République, — si elle a joué jadis un rôle intégrateur et représenté, naguère, un facteur de modernisation, a fini par devenir un des freins majeurs à la modernisation et au changement. Elle a également produit un style français d'autorité (étatique et non étatique) qui, par définition, exclut toute participation. Aussi un des problèmes majeurs en France (et c'est un des aspects fondamentaux de mai 1968) est-il celui des rapports entre la société française — ou de telle ou telle de ses couches — avec l'Etat.

On peut sans doute discuter avec Stanley Hoffman le caractère « démocratique » du système des notables sous la III[e] République ; mais on ne peut que l'approuver lorsqu'il montre à quel point, depuis que la France s'est industrialisée sérieusement — c'est-à-dire, le milieu des années 50, — le pouvoir central n'a pas, en face de lui, de système de représentation légitime qui permette justement de ne pas tout rapporter au pouvoir central. Le système présidentiel à la française n'est démocratique que le jour de l'élection : pour le reste, les institutions laissent au président et à son cabinet le soin de décider de tout, à peu près sans contrôle ni consultation. L'exécutif dispose d'un poids démesuré par rapport au législatif ; il n'y a pas de commission de contrôle parlementaire digne de ce nom ; le pouvoir judiciaire, traditionnellement, n'a pas d'indépendance ; les moyens de communication audio-visuels sont contrôlés comme il n'est pas imaginable qu'ils le soient dans un pays moderne. Les élites de l'administration, moulées dans les grandes écoles, forment en général une caste, essentiellement conservatrice à l'égard des problèmes institutionnels, et concourent activement au maintien des structures. L'Etat, qui a pris en charge, souvent avec succès, le développement et la modernisation, est aussi à la racine des blocages : pas de réforme de l'Etat ; secteurs gravement négligés : habitat, hôpitaux, services publics, téléphone. Les inégalités fiscales restent scandaleuses par rapport aux pays modernes, et les inégalités de salaires sont anormalement fortes, toujours en comparant à des pays à système similaire. Les rapports hiérarchiques, à l'échelle de la société et dans le cadre du travail, restent désuets et difficilement supportables : le « management » est souvent archaïque. Tout un ensemble hérité des valeurs aristocratiques de la société pré-industrielle continue à se manifester dans le capitalisme français de la V[e] République.

LA société française, de son côté, a produit, sous l'influence de l'histoire et des structures étatiques, un style de protestation qui lui est particulier. Dans la mesure où elle a rarement pu peser pour faire aboutir des réformes nécessaires par des canaux institutionnels, la protestation sociale tend à être violente et « totaliste ». Peu ou pas d'associations de citoyens cherchant à s'organiser démocratiquement pour contribuer à résoudre des problèmes les concernant, mais plutôt des groupes d'intérêts qui oscillent entre la pression discrète sur les autorités, afin d'obtenir des avantages particuliers, et la protestation bruyante, sinon violente. Le citoyen n'existe guère, et l'administré est partagé entre sa méfiance envers l'Etat omnipotent et son recours à l'Etat quand quelque chose ne va pas, en un singulier mélange d'individualiste et d'assisté social : obsession de la sécurité, peu de mobilité, crainte des innovations, dynamisme mesuré (qui se vérifie sémantiquement dans la réponse courante au : « Comment ça va ? » — « Je me défends »). L'école, entre autres institutions, reproduit à sa manière cette relation particulière entre l'Etat et la société : peu d'initiative laissée aux enfants ; formation tendant à produire des intellectuels à l'esprit critique et abstrait, autonomes et peu enclins au travail d'équipe, et non des citoyens responsables désireux de participer.

Dans ce cadre, et compte tenu des attitudes, la participation responsable au pouvoir décisionnel n'est guère facile (le mythe autogestionnaire paraît moins aisément accessible en France que dans d'autres pays). Pourtant, il est patent que des réformes de structures sont nécessaires : réformes communale et régionale sérieuses (qui ne soient pas le morcellement des structures d'autorité actuelles). Il manque à l'échelon de base — quartier, commune, canton — des élus représentatifs qui puissent canaliser les aspirations et les intérêts et négocier avec les représentants du pouvoir. Tant qu'un embryon de cette nouvelle représentativité (qui n'a rien de très révolutionnaire) ne sera pas constitué, la société et l'Etat français resteront dans un déséquilibre où l'exécutif domine tout. Réformes des institutions, réformes de structures aussi dans le domaine de la fiscalité, des revenus, du régime de propriété, de l'accès à l'éducation supérieure, etc. Or il semble que la droite n'ait pour conception sociale que l' « humanisation de la pauvreté », et la gauche classique, de tradition jacobine et étatiste, qu'un programme où les nationalisations (c'est-à-dire le renforcement d'un Etat qui, de toute façon, ne serait pas « socialiste ») tiennent davantage de place que les réformes tendant à réduire le poids de l'Etat au profit d'une participation des citoyens.

Il semble que, depuis 1968, une nouvelle exigence de plus de participation et de contrôle des décisions se manifeste dans divers secteurs. Des slogans nouveaux, des actions originales, ont vu le jour. Mais la nature du blocage français n'est pas clairement perçue, et la demande de la base reste encore très limitée dans la mesure où la nation elle-même a été modelée par la centralisation. Tant qu'on n'aura pas touché à la réforme de l'Etat, c'est-à-dire au rapport entre le citoyen et le pouvoir, on n'aura pas modernisé ce pays. Il ne semble pas que ce soit pour demain...

(1) Stanley Hoffman, *Decline or Renewal ? France since the 1930's*, The Viking Press, New-York, 15 dollars, traduction française *Essais sur la France, Déclin ou renouveau*, Ed. du Seuil, Paris, 1974, 544 pages, 60 F (à deux chapitres près, les deux éditions sont similaires).

(2) *The French Deadlock*, Theodore Zeldin, *The New York Review of Books*, New-York, 27 juin 1974.

ENTRE ISRAËL ET LES ARABES

LES ÉTATS-UNIS FACE AU RISQUE DE GUERRE

(Suite de la première page.)

Supposons alors que l'Arabie Saoudite, qui est au centre du drame, exerce sur les Etats-Unis une pression pour contraindre Israël à évacuer les territoires occupés. Si cette pression est sérieuse, les Etats-Unis seront devant le dilemme : ou bien céder, ou bien prendre par la force le contrôle de secteurs importants des réserves pétrolières saoudiennes, initiative risquée aux conséquences imprévisibles. Les Etats-Unis n'ont pas pris d'engagement permanent à l'égard des territoires occupés par Israël. Leur décision de soutenir cette annexion virtuelle était une mesure temporaire, officiellement établie lorsque M. Kissinger prit en 1970 la direction des affaires du Proche-Orient, mais abandonnée comme principe directeur lorsque la guerre d'octobre démontra qu'elle reposait sur une prémisse fausse, à savoir que la puissance d'Israël échappait à une menace à court terme. A ce stade, sa politique étant en ruine, M. Kissinger commença naturellement à reprendre en considération le « plan Rogers », qui avait été abandonné. En cas de pression sérieuse de la part des producteurs de pétrole, il est probable que les Etats-Unis exerceraient à leur tour une pression sur Israël pour qu'il évacue les territoires occupés, comme en 1956.

Que serait alors la réaction d'Israël ? Cela dépendrait évidemment de la nature même de la pression américaine. Depuis 1967, Israël a adopté une politique qui, de manière tout à fait prévisible, conduit à son isolement international et à sa totale dépendance à l'égard des Etats-Unis : jeu dangereux pour un petit pays, qui n'est pas en mesure de résister à des ordres *venus de Washington. Si la position américaine* est forte et claire, Israël sera contraint de s'incliner. Mais il y aura probablement quelques dissensions à l'intérieur du gouvernement américain et, prenant conscience de ce fait, Israël pourrait tenter de cimenter dans un sens tout à fait différent l'alliance américaine, dont il dépend maintenant pour sa survie. Une attaque israélienne couronnée de succès provoquerait forcément une réaction soviétique qui, même limitée à des mesures ou avertissements hésitants, déclencherait *l'intervention massive des Etats-Unis.* Cela en vertu de l' « axiome n° 1 » de la politique mondiale des Etats-Unis, cité plus haut. Un embargo pétrolier ou une réduction de la production arabe pourrait avoir le même résultat. Une attaque préemptive par Israël pourrait même conduire à une invasion directe des régions pétrolifères. Dans un cas comme dans l'autre, Israël aurait réussi, mais au risque d'une guerre nucléaire, à restaurer l'alliance américaine. Ainsi pourrait raisonner le gouvernement israélien s'il était mis en demeure de se retirer dans les frontières de 1967.

Aucune de ces éventualités n'est invraisemblable. Elles comportent toutes le risque de destruction à la fois des juifs israéliens et des Arabes palestiniens : dans le contexte de leur conflit local, s'ils ne peuvent pas vivre ensemble ils seront détruits ensemble. Le risque d'une guerre générale n'est pas mince. Et il en sera ainsi aussi longtemps qu'Israël occupera les territoires conquis en 1967.

Le rôle ambigu de l'Arabie Saoudite

POUR le moment, les pays arabes producteurs de pétrole n'exercent pas de pression sur les Etats-Unis pour contraindre *Israël au retrait. Les dirigeants* de ces pays trouvent d'ailleurs un intérêt indirect dans la puissance d'Israël qui sert de barrière à la fois contre l'influence soviétique et contre le potentiel destructeur d'un nationalisme arabe radical, bien qu'en même temps ces deux dangers soient encouragés par l'occupation israélienne. Les relations d'Etat à Etat sont donc complexes. L'Arabie Saoudite n'est pas moins hostile à l'Iran, mais elle est satisfaite que les forces iraniennes soient engagées, sur ses frontières, contre les insurgés du Dhofar. Son attitude à l'égard d'Israël présente des ambiguïtés similaires. Avant la guerre d'octobre, elle n'a pas utilisé ses immenses potentialités pour, par l'intermédiaire des Etats-Unis, déloger les Israéliens des territoires occupés. Et *même en octobre 1973 elle attendit* onze jours avant de s'associer aux mesures antiaméricaines. A ce point, à moins de renoncer à ses prétentions à représenter le nationalisme arabe, ce qui aurait eu pour conséquence de radicaliser le monde arabe, elle ne pouvait plus s'abstenir. L'Arabie Saoudite préférerait rester dans l'orbite américaine, et elle ne prendra aucune initiative qui menacerait la puissance des Etats-Unis, à moins d'y être contrainte, comme en octobre 1973, par des forces échappant à son contrôle.

Il est ainsi possible d'imaginer que l'actuelle politique israélo-américaine réussisse pendant un certain temps. Suivant cette politique, Israël s'efforcera de négocier avec l'Egypte une sorte d'accord sur la séparation des forces, afin de neutraliser ainsi son front méridional, tout en intensifiant ses efforts pour incorporer la rive occidentale du Jourdain, la bande de Gaza et les hauteurs du Golan à l'intérieur d'un Israël agrandi. Eventuellement, quelque forme d'autonomie interne serait *offerte à la population arabe locale.* Israël aurait alors les mains libres pour poursuivre ses opérations militaires dans le Sud du Liban. Isolée, la Syrie serait réduite au rôle de spectateur silencieux.

Les prix du pétrole demeureront élevés, mais, pour les Etats-Unis, ce n'est pas un désastre sans mélange : ils sont moins *rudement frappés* que leurs rivaux industriels et ils bénéficient directement des profits grandement accrus des compagnies pétrolières américaines. Comme l'observe Michael Tanzer, *« l'un des principaux effets des changements survenus dans l'industrie pétrolière internationale est un transfert radical de puissance économique de l'Europe occidentale et du Japon vers les Etats-Unis »* (1).

Il est vrai que l'Arabie Saoudite et les Etats du Golfe vont amasser de fantas*tiques réserves de capitaux, mais* le problème n'est certes pas sans solution aussi longtemps que ces pays restent des « Etats-clients » de l'Amérique. L'Arabie Saoudite peut devenir le banquier des forces réactionnaires du monde, un peu comme le tsar il y a un siècle, ou, pour prendre un exemple plus proche de nous, comme les Etats-Unis après la seconde guerre mondiale. Le déclin de leur hégémonie globale a contraint les Etats-Unis à rechercher des concours pour administrer la société internationale et réprimer le nationalisme révolutionnaire dans de vastes régions qui n'ont pas échappé à son contrôle. D'autres puissances se sont parfois montrées hésitantes, comme on l'a vu lorsqu'il s'est agi d'organiser un soutien international au régime de Saigon. *Mais maintenant* les Etats-Unis peuvent, grâce au prix du pétrole, imposer à leurs alliés récalcitrants le paiement de leur contribution. L'Arabie Saoudite peut en fait devenir une espèce de Banque mondiale plus facile à manier et à laquelle chaque puissance versera son dû. Elle servira ainsi les intérêts impériaux de l'Amérique qui pour l'essentiel coïncident avec les siens. L'Arabie Saoudite a déjà accordé à la Banque mondiale un prêt de 750 millions de dollars, soit le prêt le plus important, et de loin, jamais accordé à la Banque au cours de ses vingt-cinq ans d'histoire (2). Elle peut aussi agir directement sous l'égide des Etats-Unis.

Un équilibre éminemment instable

DANS un tout autre domaine, les importantes ventes d'armes à la région et les nouvelles possibilités d'investissements compensent en partie l'impact des *prix du pétrole sur l'économie américaine.* La Russie comprend fort bien les principes fondamentaux de la politique américaine, et il est douteux qu'elle veuille menacer sérieusement le système dominé par les Etats-Unis. Son principal souci est de ménager la « détente » et d'administrer son propre domaine impérial. Aucune autre puissance extérieure ne peut défier sérieusement la « pax americana » dans la région. Il n'est donc pas inconcevable que l'ordre actuel soit maintenu pour un certain temps.

Mais, de toute évidence, le système est hautement instable. De nouveaux développements à l'intérieur du monde arabe peuvent empêcher l'Arabie Saoudite et l'Egypte de rester indéfiniment, ou même pour une très longue période, dans leurs dispositions actuelles. Comme on l'a déjà noté, Israël aussi peut ne pas être disposé à accepter les conséquences inévitables d'une économie militarisée où ses ressources limitées doivent être consacrées à l'achat et à la production d'armements. Des conflits sociaux peuvent éclater en *Israël, encourageant des mesures plus* agressives en vue de régler le problème sur des bases plus favorables par le moyen d'une victoire militaire décisive. On peut arguer que de tels espoirs sont illusoires, mais l'histoire a enregistré de nombreuses aventures similaires. En outre, à moins que le mouvement palestinien ne soit détruit, il continuera de menacer la stabilité du système et posera des problèmes aux Etats arabes en stimulant les tendances nationalistes les plus radicales. De telle sorte que ces Etats ont intérêt à régler le problème palestinien ou, au moins, à le ramener à des proportions *plus facilement* acceptables.

Il est possible d'imaginer un système très différent, plus stable et non moins favorable aux intérêts de l'empire américain et des Etats arabes. Cela consisterait à appliquer la résolution votée en novembre 1967 par les Nations unies, telle qu'elle est généralement interprétée dans le monde. Ceci impliquerait un retour à des frontières proches de celles de 1967 dans le cadre d'un accord de paix régional, avec quelque forme de démilitarisation et de garantie internationale, quelle *que soit la valeur de cette dernière,* en fait peu utile comme l'histoire le démontre largement. Dans les conditions actuelles un tel arrangement devrait aller au-delà de la résolution de l'ONU en ce sens qu'un Etat palestinien organisé par l'O.L.P. serait établi. Divers ajustements peuvent être imaginés, mais le cadre général est parfaitement clair.

Du point de vue des Etats arabes, ce serait une issue satisfaisante, au moins à titre temporaire. La signification réelle de *la conférence de Rabat peut être que les Etats arabes sont arrivés à la conclusion,* raisonnable de leur point de vue, qu'ils doivent contenir le nationalisme palestinien dans une petite région restant sous le contrôle de l'alliance israélo-jordanienne. D'où un mini-Etat palestinien. Limitée à cette région et affrontée aux problèmes de l'édification de son autorité d'Etat, l'O.L.P. pourrait éventuellement choisir une nouvelle voie. Des éléments plus conservateurs pourraient devenir dominants, s'adaptant à la nouvelle situation politique et mettant ainsi un terme *à la menace potentielle que ces nationa*listes radicaux ont éveillée dans le monde arabe.

Une telle solution ne peut qu'être imposée par la force impériale, si déplorable que ce soit, au moyen d'une forte pression américaine sur Israël. Une telle *pression, nous l'avons déjà signalé,* pourrait conduire à la guerre, une guerre déclenchée par un gouvernement israélien désespéré de se voir coincé dans une impasse, face à un avenir intolérable.

Le jeu du libéralisme américain

LA forme que pourrait prendre la pression américaine dépendrait de l'évolution à l'intérieur même des Etats-Unis. Ici aussi, le sujet est complexe. Le courant principal de l'idéologie politique américaine est plutôt étroit, mais comporte de légères variantes. Comme dans le passé, on peut prévoir qu'une victoire du libéralisme américain renforcerait les tendances militaristes et interventionnistes. Le libéralisme moderne est l'idéologie de la *centralisation du pouvoir d'Etat prétendument* exercée à des fins bienveillantes dans le cadre général des institutions capitalistes. En politique intérieure, il signifie une certaine dose de réformes sociales inspirées par l'Etat, et des interventions étatiques dans l'économie, dans la mesure où elles servent, et ne gênent pas, les intérêts du capital monopoliste. Des dépenses militaires, un grand programme d'autoroutes (avec le démantèlement simultané des transports publics) et la course à l'espace ont été, dans le passé, la tra*duction naturelle de cette idéologie. Pour* de bonnes raisons toujours valables, la production de haute technologie militaire restera toujours la plus séduisante recette, compte tenu des limites de l'intervention étatique dans l'économie capitaliste. Les *affaires mondiales tendront à être interprétées* de manière à favoriser un tel programme.

Sur le plan international, ce type de libéralisme conduit à un « management » global, par la force si c'est nécessaire, mais toujours avec les meilleures intentions, comme des idéologues intellectuels se chargeront patiemment de l'expliquer. Il est alors prévisible qu'une politique d'intervention militaire en faveur d'Israël sera bien reçue par les libéraux américains, et, dans la mesure où leur pouvoir politique s'accroîtra, les pressions pour contraindre Israël à évacuer les territoires occupés auront tendance à diminuer. En dehors de ces considérations, le soutien accordé par les Etats-Unis à l'occupation israélienne varie en fonction de l'appréciation de la puissance relative d'Israël dans la région. Depuis 1967, et *particulièrement depuis 1970,* lorsque cette puissance a paru substantielle, l'appui américain à la politique d'occupation a été important. Depuis octobre 1973, il a quelque peu diminué, en vertu d'une appréciation révisée de l'équilibre des forces dans la région. On peut prévoir que ce schéma persistera.

Si l'influence américaine s'exerce de manière décisive, Israël sera obligé d'accepter un accord proche de celui qui a été précédemment esquissé. Ce serait une pilule amère, mais les autres solutions disponibles ne sont pas plus réjouissantes. L'accord qui en résulterait laisserait un Etat palestinien dépendant, dominé par Israël et, à un moindre degré, par son beaucoup plus faible allié jordanien. Du point de vue de la sécurité *d'Israël,* ce pourrait bien être le meilleur accord possible. Un Etat palestinien subordonné à Israël et à la Jordanie ne constituerait pas une menace militaire : ses dirigeants seraient appelés à contrôler les éléments créateurs de désordres *et semi-indépendants, à se comporter* de telle sorte qu'ils soient considérés comme « responsables » par les Etats voisins et par les grandes puissances.

"Levantiniser" la population d'Israël ?

MAIS la sécurité n'est pas le seul problème. Si un règlement de cette nature intervenait, Israël pourrait à nouveau se trouver dans une situation qui ne différerait pas tellement de celle de 1966, avec une économie déprimée et une certaine érosion de son dynamisme qui pourraient avoir de sérieuses conséquences. L'émigration des éléments instruits et privilégiés de sa population pourrait augmenter, comme cela se produisit avant la guerre de 1967. On peut prévoir, sans grande crainte de se tromper, que l'émigration juive de Russie, si les autorités soviétiques l'autorisent, se dirigera vers l'Occident. En décembre 1974, 35 % des juifs russes arrivés à Vienne choisissaient déjà d'aller à l'Ouest, contre 4 % en 1973 et 17 % en 1972 (3). Et les pays d'Europe occidentale ont commencé à bloquer le faible courant des émigrants juifs russes venus d'Israël. Tout cela évoque certains souvenirs sombres de l'époque où, à partir des années 30, les *Etats-Unis voyaient sans déplaisir les juifs* émigrer en Palestine, bien que les frontières américaines fussent pratiquement fermées et où, pour citer un cas célèbre, un navire allemand transportant des réfugiés juifs munis de visas américains postdatés était refoulé vers l'Europe et l'holocauste. Avec une réduction de l'immigration russe, la fraction européenne de la société israélienne pourrait avoir des difficultés à préserver sa position dominante. Le pays risque de se « levantiniser », comme le redoute la direction sioniste. Ce sont des perspectives que les responsables israéliens n'affronteront pas de gaieté de cœur.

Pour le moment, l'impasse est complète sur le plan local entre Israël et les Palestiniens. Partout où les Palestiniens peuvent faire entendre leur voix, c'est pour proclamer leur soutien à l'O.L.P. Cette dernière n'a présenté aucun programme substantiel qui puisse servir de base de discussion dans la société israélienne. L'O.L.P. parle d'un Etat laïc démocratique *dans le cadre de l' « unité* arabe totale » (4), n'offrant aux juifs israéliens d'autre perspective que de former une minorité tolérée jouissant des droits civiques au sein d'une « nation arabe ». Tandis qu'elle s'affirme prête à administrer les territoires libérés de l'occupation israélienne, elle continue de s'opposer à tout plan impliquant une reconnaissance d'Israël, la conciliation avec cet Etat et la renonciation aux droits nationaux des Palestiniens (en tant que partie de la nation arabe) sur toute portion de l'ancienne Palestine (5). Officiellement, *« le but de la révolution palestinienne est la liquidation de l'entité* (sioniste) *sous tous ses aspects (politique, militaire, social, syndical et culturel) et la libération complète de la Palestine »* de manière que tous ses citoyens puissent *« coexister avec des droits et des obligations égaux dans le cadre des aspirations de la nation arabe à l'unité et au progrès »* (6). *Par contraste,* les juifs se voient refuser tout droit national dans un tel dessein. En vertu de ce qu'El Fath a décrit comme *« un arrangement transitoire collectif immédiatement après la libération »,* les juifs *« auraient le droit de pratiquer leur religion et de développer leur culture et leur langue en tant que groupe, outre leur participation politique et culturelle individuelle »* (7). A l'évidence, ce programme laisse prévoir que toutes les couches de la société israélienne s'uniront pour résister à la liquidation de leurs institutions politiques, sociales et culturelles, et à l'abrogation de tout droit national au sein d'un Etat arabe faisant partie de la nation arabe.

De son côté, Israël refuse toute négocia*tion avec l'O.L.P. Dans le régime d'occu*pation, la liberté d'expression politique a été soigneusement contrôlée ou supprimée, et bien des leaders potentiels ont été arrêtés sans inculpation et déportés. Un cas récent et important : le Dr Hanna Nasser, *président du collège Bir-Zeit, sur* la rive occidentale, a été déporté sans inculpation. Il *« est considéré par les résidents de la rive occidentale comme un nationaliste aux vues modérées sans lien avec l'O.L.P. ou le Front national palestinien qui bénéficie du soutien de l'O.L.P.* (8) », lequel, d'ailleurs, a été démantelé à la suite d'arrestations successives dans les milieux intellectuels de la rive occidentale.

Les exclusives réciproques

APRES la guerre de 1967, Israël a eu diverses occasions de s'acheminer vers un règlement pacifique mais ne les a jamais saisies. Il aurait pu ainsi autoriser un certain degré de liberté d'expres*sion et d'organisation politique dans les* territoires occupés, ce qui aurait été un premier pas vers un règlement pacifique avec participation des Palestiniens. On a *appris* récemment que le commandant militaire de la rive occidentale après 1967, le général Haim Herzog avait proposé que l'on encourage une formation palestinienne sur la rive occidentale *« pour œuvrer contre l'O.L.P. »* (9), et que des notables de cette rive avaient pris contact avec lui pour demander, précisément, qu'une organisation politique de cette sorte y soit *autorisée. Même ce projet fut repoussé par* le régime d'occupation militaire, soi-disant « légère », et la censure gouvernementale a empêché la presse israélienne de faire état de la proposition du général Herzog, comme il l'a rapporté lui-même. D'autres mesures plus imaginatives auraient pu être prises à cette époque en faveur d'une certaine forme de fédération entre les régions à majorité juive et les régions à majorité palestinienne.

Ce sont bien des propositions de cette sorte qui sont maintenant formulées par des ministres du gouvernement, mais elles n'ont plus guère de sens étant données les circonstances depuis la guerre d'oc*tobre 1973.*

Les porte-parole du gouvernement n'ont cessé de proclamer avec insistance que les hauteurs du Golan, la Grande-Jérusalem, la bande de Gaza, Charm-El-Cheikh et son accès, et même une bonne partie de la vallée du Jourdain, resteront *à l'Etat d'Israël,* quel que soit le règlement politique. Le premier ministre, M. Rabin, a évoqué à l'occasion la nécessité à long terme de transférer en Jordanie des réfugiés de Gaza et de la rive occidentale (10). Qui plus est, le gouver*nement poursuit son programme* de développement dans les régions occupées. Récemment encore, on annonçait un projet de nouvelle implantation industrielle entre Jérusalem et Jéricho. Apparemment, ces déclarations et ces programmes ferment la voie à tout règlement politique.

Dans les circonstances présentes, pour parler clair, l'O.L.P. doit être partie à toute négociation sérieuse, et si cette négociation aboutit à une issue pacifique, un Etat palestinien sera établi sous l'égide de l'O.L.P. On trouve bien quelques individus au sein du principal courant politique en Israël *qui font objection* à l'actuelle politique d'intégration des territoires occupés et *qui* sont prêts à faire face à ces réalités politiques. Néanmoins ils sont peu nombreux, et leurs analyses ou leurs propositions ne sont pas claires sur les points essentiels. *C'est ainsi par exemple que* Mme Shulamit Aloni s'est courageusement prononcée en faveur des droits nationaux palestiniens et de la nécessité d'un règlement politique. Mais elle *n'a* cessé de déclarer que ce qu'elle appelle le « binationalisme » est une solution inacceptable, comme le prouvent les événements récents à Chypre. Mais qu'entend-on par là exactement ? Chypre n'était pas un Etat « binational », du moins au sens où ce terme fut employé dans l'histoire du mouvement sioniste et qui impliquait des institutions nationales *parallèles pour les diverses* nationalités. Chypre était plutôt, essentiellement, comme Israël avant 1967, un Etat composé de deux groupes nationaux, une majorité grecque et une minorité turque d'à peu près la même importance que la *minorité arabe à l'intérieur de la « ligne verte »* (les frontières d'avant 1967). Si, pour une telle société multinationale, la seule solution est la partition et le transfert de populations, comme Mme Aloni semble l'entendre dans ses remarques, il en découle alors que, si un Etat palestinien doit voir le jour, la minorité arabe d'Israël devra être transférée dans cet Etat. Si Mme Aloni ne va pas jusqu'à cette conclusion, son analyse et l'analogie qu'elle établit avec Chypre y conduisent implicitement.

Ainsi peut-on apprécier l'ampleur du dilemme, un dilemme inhérent à la politique sioniste. Le mouvement sioniste s'était prononcé à la fois pour la démocratie et pour un Etat juif, deux notions apparemment incompatibles, tout comme il *n'y aura pas d'Etat arabe démocratique* comprenant des citoyens non arabes. Un Etat juif (et de la même façon un Etat arabe, un Etat blanc, etc.) peut progresser vers la démocratie de deux manières : soit en garantissant que tous ses citoyens sont juifs, soit en réduisant le caractère juif de l'Etat à un simple symbole. Il ne se trouve aucun groupe important en Israël pour demander le démantèlement des structures légales et institutionnelles ou des pratiques administratives qui garantissent la prédominance juive. En réalité, le problème y est à peine soulevé et il ne donne guère matière à discussion. Traditionnellement, des arguments fallacieux l'ont fait disparaître de la pensée consciente. Ainsi, prétendait-on, l'Etat juif serait juif uniquement dans le sens où *l'Angleterre est anglaise ou la* France française, ce qui est une impossibilité évidente aussi longtemps qu'il y aura des citoyens non juifs dans l'Etat juif. L'autre solution, le « transfert de population » — c'est-à-dire l'expulsion, pour s'exprimer plus honnêtement — *fera évidemment* d'Israël un Etat juif tout comme l'Angleterre est anglaise, du moins aussi longtemps que seuls des juifs y auront droit à la citoyenneté. Mais ni l'un ni l'autre des deux termes de l'alternative n'est clairement formulé en réalité, et cela s'explique peut-être par le malaise que soulève un tel problème chez un peuple sincèrement voué à la fois à la démocratie et à la prédominance juive.

Mais ce problème n'en existe pas moins. On l'a déjà noté, il trouve des analogies dans la doctrine de l'O.L.P. Et il n'en continuera pas moins d'empoisonner les relations entre juifs et Arabes même si un Etat juif et un Etat palestinien viennent à coexister, l'un et l'autre fondés sur le principe fondamental de la discrimination.

Le fait est que même des petites mesures partielles en faveur d'un accommodement seraient facilitées si des programmes à long terme offraient quelque possibilité de réconciliation entre les deux groupes *nationaux juif* et *palestinien, dans* le cadre d'un ordre social fondé sur la justice et la démocratie. Les « réalistes » qui repoussent les « solutions utopiques » ne peuvent percevoir cet élément de la réalité sociale, et ils se trouvent ainsi enfermés dans le piège d'un conflit sans solution. Aux premiers temps du sionisme, avant la seconde guerre mondiale, Ben Gourion et d'autres se disaient partisans du binationalisme socialiste. Il ne serait peut-être pas inutile de ranimer ces idées aujourd'hui, et de construire sur elles un programme de longue portée. Pour les socialistes des deux sociétés ennemies, c'est du moins une entreprise toute naturelle. Ce programme pourrait offrir le cadre d'un futur règlement et, plus tard, d'une vraie coopération entre des peuples condamnés à s'entendre s'ils veulent survivre.

NOAM CHOMSKY.

---

(1) Michael Tanzer, *The Energy Crisis : World Struggle for Power and Wealth*, Monthly Review Press, New-York, 1974, page 133.

(2) Edwin L. Dale, *New York Times* du 18 décembre 1974.

(3) Eric Silver, *Guardian Weekly* du 18 janvier 1975 (Manchester-Londres).

(4) Conseil national palestinien, programme politique, juin 1974.

(5) *Ibid.*

(6) Déclaration du commandement unifié du Mouvement de la résistance palestinienne, *6 mai 1970.*

(7) Déclaration d'El Fath : « Vers un Etat démocratique en Palestine », présentée au second congrès mondial sur la Palestine, septembre 1970.

(8) Jim Hoagland, *Washington Post* du 28 novembre 1974.

(9) Extrait d'une déclaration publique du général Herzog publiée dans *Emda*, n° 3, décembre 1974, Tel-Aviv.

(10) Voir par exemple les citations reproduites dans *Christian Science Monitor* du 3 juin 1974 (Francis Ofner, Tel-Aviv), *Yediot Ahronot* du 23 juillet 1974 et *Maariv* du 16 février 1973.

CINÉMA POLITIQUE



SYMPTOMES ET ALARMES

De cet interminable craquement que ne cessent de faire entendre la plupart des économies occidentales, un écho distordu, troublé, nous parvient aujourd'hui par le détour du cinéma. Il émane surtout des Etats-Unis où les alarmes de la conjoncture et les menaces d'une nouvelle guerre sont venues s'ajouter soudain aux récentes mésaventures, vécues presque simultanément, qui provoquaient déjà une accélération du désarroi : le retrait sans gloire du Vietnam, la longue agonie politique de M. Richard Nixon et la brutale crise de l'énergie. Trois certitudes, trois piliers de la confiance américaine étaient ainsi ébranlés, sapés, fracturés : l'omnipotence de l'armée, l'exemplarité du président et l'invulnérabilité de l'économie.

L'effet cumulé et diffus de ces bouleversements successifs trouve aujourd'hui une illustration naïve, primitive, dans cette série de films-catastrophes qui mobilisent paradoxalement les plus impressionnants budgets de ces dernières années. Par un habituel phénomène de déplacement, Hollywood s'est mis à produire des films où le cataclysme a une fonction de véritable objet phobique qui permet de localiser, de circonscrire, de fixer la formidable angoisse, l'état de détresse suscité dans l'esprit du public par l'actuelle situation traumatique.

Toutes ces descriptions complaisantes de sinistres (naturels, accidentels ou criminels) exorcisent une peur panique qui rejoint celle, ancestrale, de la fin du monde. Devant le sol qui se dérobe, les producteurs procèdent à la reprise nominale, à l'inventaire exhaustif des grands cataclysmes annoncés déjà par l'évangéliste Jean dans l'Apocalypse : gigantesques déferlements des mers (l'Aventure du Poséidon, Terreur sur le « Britannic ») **; écroulements de montagnes** (la Tour infernale) **; embrasements du ciel** (747 en péril, le « Hindenburg ») **; ouvertures béantes de la terre** (Tremblement de terre).

Ces films, par leur succès même, constituent de véritables cérémonies magiques de combat contre les influences maléfiques ; ils conjurent les dangers qui menacent un système affligé.

En analysant dans cette page les quelques « catastrofilms » déjà en exploitation, nous avons voulu mettre en relief certains des codes les plus inquiétants à l'œuvre dans ces produits de conjoncture. Ainsi, il est aisé de constater que le sinistre (qu'elles qu'en soient les causes) provoque, dans toutes les fictions, une sorte d'état d'exception qui confère tous les pouvoirs aux autorités (police et/ou armée). Ces appareils répressifs d'Etat sont présentés comme le recours ultime, capables de s'opposer grâce à leur organisation et à leur technicité, aux périls, aux désordres et à la décomposition.

Une autre constante, corollaire de la précédente, est l'infantilisation et à leur technicité aux périls, aux désordres et à la réelles de la catastrophe, écartés de toute décision, distraits par des spectacles imbéciles et encouragés à obéir avec discipline à une autorité paternelle qui fait tout (se sacrifie, s'il le faut) pour les protéger.

Ces deux aspects, parmi d'autres, prouvent bien que, par-delà, les anecdotes distractives, c'est d'enjeu politique qu'il est question.

Dans leur naïveté mythique, ces films nous révèlent, en creux, la réalité de périls très concrets : ceux que feraient courir à la démocratie les décisions hâtives d'une armée et d'une police qui se croiraient habilitées à arrêter les effets d'une crise inscrite dans la structure même du système qu'elles étayent.

I. R.

"*L'aventure du Poséidon*" : Une remontée vers les profondeurs

ON pourrait commencer par s'interroger sur les retards d'une catastrophe que tous les spectateurs attendent avec fièvre, puisque la pesante publicité du film insistait précisément sur son caractère absolu et insolite (un paquebot complètement renversé par une vague gigantesque).

Les premières séquences entretiennent cet événement dans un suspense pervers, retors. La fiction en effet, tout en installant les principaux protagonistes du drame, excite l'intérêt en proposant des substituts de réponse et même, pour faire perdre patience, des leurres. Aussi le public ne supplie pas, comme d'habitude : *« Pourvu que cela n'arrive pas ! »*, mais au contraire il demande : *« Quand cela va-t-il se produire ? »* Lorsque le paquebot se renverse, tout le monde respire, soulagé. Une mauvaise conscience demeure toutefois et il s'agira donc de bien adhérer aux efforts des survivants pour les aider à sortir d'une situation où ils se sont retrouvés par la complicité des spectateurs.

Il nous semble, en clair, que les rapports que le public doit entretenir avec *l'Aventure du Poséidon* sont aussi importants pour le sens du récit que l'intrigue elle-même. Dans cet investissement, dans ce transfert, on retrouve un peu le type de rapport que le primitif établit avec un mythe qu'il entend pour la énième fois. Bien que la narration soit constituée d'idées archétypes et que le dénouement soit connu, l'auditeur se réinstaure dans une sorte d'innocence initiale qui permet au récit de remplir son office.

QUE la dimension mythique soit indispensable à une lecture plus fine du film, le titre lui-même nous le signale. C'est en effet Poséidon, dieu grec des profondeurs de la mer, qui commande aux séismes sous-marins dont l'un (survenu au large de Crète, nous dit-on) est à l'origine de l'immense lame qui retourne le navire. L'interlocuteur privilégié d'un dieu ne saurait être qu'un prêtre. Or, précisément, la fiction avance comme personnage principal la figure d'un pasteur, le révérend Scott, en route pour *« un lointain pays d'Afrique »* où ses supérieurs le relèguent pour qu'il apprenne à modérer son impétueuse conception du libre-arbitre et de la réussite sur terre. Au cours d'un sermon effectué à même le pont, face au ciel, le pasteur explique que chacun doit se débrouiller seul. *« Battez-vous seuls et la partie de Dieu qui est avec vous se battra avec vous. Dieu veut des vainqueurs, pas des vaincus ! »*

Le film va prouver la justesse de cette affirmation qui est, bien entendu, la signification téléologique, le sens suprême du récit. En effet, les paroles du pasteur reprochent, en creux, à l'Amérique son manque de volonté, son défaut d'esprit d'initiative, son ramollissement général et surtout l'oubli de ses qualités profondes ; il suggère de redresser, de retourner la situation. La métaphore s'exprime, la vague arrive et le sinistre prend le pasteur au mot de son projet.

LES codes qui vont désormais se suivre viennent tous s'épingler à ce noyau de signification central. Notamment celui de renaissance, de renouveau, balisé en particulier par la date du cataclysme (minuit du dernier jour de l'année), date de rupture, d'interruption, et donc de regénération ; par le long séjour dans le ventre du navire, dans les tuyaux d'aération, figurant ainsi une incubation, une gestation ; et par la séquence finale où les sauveteurs tirent à la lumière, « accouchent » les rescapés en procédant à une véritable césarienne de la coque.

Le code de l'électivité instaure la dizaine de survivants, qui décident de suivre le pasteur, en « groupe élu ». Ceux qui refusent sont d'ailleurs victimes d'une trombe d'eau, sorte de déluge qui châtie les endurcis tandis que le petit groupe, pour se mettre à l'abri, escalade un arbre (de Noël, en acier), symbole de vie et de régénérescence. Le révérend Scott fait figure de prophète et de guide de ce groupe élu, il les conduit vers une nouvelle terre promise, à travers les dédales internes d'un navire en proie au feu et à l'eau. Ce voyage labyrinthique, comme celui qu'effectuaient naguère les pèlerins démunis dans le labyrinthe gravé à l'entrée des églises, équivaut à un pèlerinage purificateur ; d'ailleurs, avant de l'entreprendre, certains membres du groupe (les femmes surtout) ont dû se prêter à un rituel de dépossession. Tous font preuve de « qualités spirituelles » qui les désignaient comme élus : trois sont à l'âge de l'innocence, deux allaient vers la Terre sainte, une est une prostituée repentie, un autre, nommé Martin, ne cesse de donner des pans de sa générosité, et les deux derniers sont les protecteurs de la horde : un policier et le révérend. A ce propos il est intéressant de noter que l'ensemble des survivants du paquebot se placent sous la protection de trois autorités différentes ; les plus nombreux écoutent les ordres du premier officier de bord qui conseille de rester *sur place*, de ne pas bouger et d'attendre les secours ; un nombre important suit le docteur qui suggère d'aller *vers l'avant* ; et le plus petit groupe suit le pasteur et le policier qui estiment que le salut se trouve en allant *vers l'arrière*. Ces derniers seuls seront sauvés.

D'autres codes recoupent ceux que nous venons de voir ; ils ont trait à la purification, au sacrifice et en particulier, à l'ascension inscrite dans la verticalité même de l'entreprise qui consiste à s'élever à travers des rampes, des échelles, des tubulures, pour être enfin libéré un par un par l'équipage d'un hélicoptère qui emmène le groupe dans le ciel. La multiplication des contre-plongées insiste dans ce sens. A la fois plus complexe et plus naïf que les autres « catastrofilms », *l'Aventure du Poséidon* fonctionne donc sur un modèle mythique dont le projet serait de tenter de *« soustraire l'homme et ses valeurs à la dégradation »*. En soutenant que les qualités spirituelles peuvent renverser les forces matérielles, le discours de ce film se situe de plain-pied dans le registre de la magie, il renforce les thèmes de groupes extrêmement conservateurs (Témoins de Jéhovah, partisans de Billy Graham) qui travaillent à répandre une idéologie cataclysmique susceptible d'engendrer les pires fanatismes.

IGNACIO RAMONET.

DÉMONSTRATIONS DE FORCE

APRES Terreur sur le Britannic, *sorti récemment dans les salles parisiennes, les Artistes associés vont distribuer* les Pirates du métro, *dont l'action se passe à New-York. Ces deux films présentant quelques configurations similaires — et, semble-t-il, relativement nouvelles.*

S'ils tentent de jouer, alimentés par un chantage musclé, le jeu du suspense et du frisson, ils n'ont pas pour pôle d'attraction, cependant, les douze cents passagers embarqués sur le Britannic *(en compagnie d'une bonne dose d'explosifs qui doit sauter au petit matin) ou les dix-huit otages de la rame de métro détournée (par quatre redoutables lascars). A peine différenciés, confinés le plus souvent à l'arrière-plan, réduits presque à l'état de figurants, ceux-ci sont surtout là comme ingrédient nécessaire au récit, et, de fait, le spectateur ne peut guère, de ce côté, trouver matière à s'identifier. Jamais, de plus, ne s'installe la sensation d'un espace clos, coupé du monde, la caméra se révélant particulièrement ubiquiste.*

Il s'agit plutôt de donner à voir, face au diktat terroriste qui noue solidement la situation, le déploiement précipité d'une série d'opérations prises dans un relais de pouvoirs, à la pointe duquel officie la machine militaire (Terreur sur le Britannic) *ou policière* (les Pirates du métro).

On assiste, dans les deux cas, à un ballet technologique gravitant autour de l'abcès tragique, avec sa batterie impressionnante de fichiers, de tableaux électroniques, de télécommunications, d'experts hors de pair, qui repère, quadrille, circonscrit, détecte.

CETTE froide mécanique, malgré son efficacité, se heurte à un double obstacle. La subtilité retorse des maîtres chanteurs, d'abord, qui tient de la performance devant un tel dispositif, un tel système hyper-organisé. Sans doute finit-elle un peu par séduire, atténuant ainsi le manichéisme que ne manquent pas d'instaurer la menace de mort et l'exigence exorbitante (une grosse somme à livrer en un temps record) de ces vieux routiers prêts à tout, menace et exigence qui innocentent d'avance la démonstration de forces adverses, la légitiment.

Les transactions, frictions et autres affrontements entre les différents pouvoirs en présence, voire au sein même de chacun d'eux, constituent la seconde pierre d'achoppement. Dans cette valse accélérée de passation et de délégation du pouvoir (équipage, compagnie, police, gouvernement, forces armées, dans Terreur sur le Britannic *; responsables du métro, police du métro, police tout court, maire de New-York et ses adjoints, dans* les Pirates du métro*), les rouages ne fonctionnent pas toujours très bien. Grincements, notamment au sujet de la rançon, mais aussi heurts multiples, coups de gueule, impairs, incapacité (le maire de New-York).*

C'est en partie par ce biais que, dans cet univers technocratique, survit l'élément humain. Et puis, quand même, au-delà de tout cet appareillage complexe, reste le flair. Il montre le bout de son nez, de place en place, et fait la décision dans les derniers mètres.

LA-DEDANS, au demeurant, ne se dégage aucun héros ; simplement d'habiles professionnels, des spécialistes compétents et zélés. Ces films sonnent peut-être la fin d'un mythe : celui de l'initiative individuelle, de la libre entreprise fictionnelle, magnifiées, par exemple, dans nombre de films d'Hitchcock, où des personnages impliqués sans le vouloir dans des histoires pas possibles, haletantes à souhait, prenaient en main leur propre destin.

Déjà, avec James Bond, commençait à se dessiner la relève : on avait certes affaire à un agent plein d'audace, ayant encore les coudées franches, mais armé d'un énorme attirail, de gadgets spectaculaires, et agissant en tant que simple exécutant d'un service de contre-espionnage. Avec Terreur sur le Britannic *et* les Pirates du métro, *un cran au-dessus est atteint. En dépit des prouesses techniques, de la maestria militaire ou policière, demeure une gageure : comment arriver à maintenir plus qu'une ombre d'errance, qu'un résidu d'aventure, dans ces films où se profile* « le rêve politique d'un pouvoir exhaustif, sans obstacles, entièrement transparent à son objet » ? *(Michel Foucault.)*

DANIEL PERCHERON.

"*747 en péril*" : La pesanteur idéologique

AU début du film, tout semble en place pour que l'écran fonctionne, littéralement, comme un miroir : dans la salle, la communauté de hasard des spectateurs embarqués dans la fiction ; sur l'écran, les passagers du 747, embarqués pour ce vol d'une compagnie aérienne curieusement baptisée « Columbia ». Le dispositif classique qui devrait prendre les spectateurs au leurre de l'identification est particulièrement bien monté : c'est que le succès du film en dépend, et son efficacité idéologique.

Pourtant, étrangement, l'identification escomptée ne trouvera jamais son plein régime ; les spectateurs vont souvent décrocher, voire s'ennuyer. Le savoir-faire du réalisateur n'est que partiellement en cause dans ce semi-échec : dans *747 en péril* c'est le genre même qui n'arrive pas à maturité, qui ne réussit pas à assumer les exigences contradictoires qui ont précipité son apparition sur le marché du film.

Car il ne s'agit pas seulement, comme dans certains films fantastiques, d'exploiter de façon diffuse et lointaine une angoisse latente devant les menaces de crise. La tâche du film est plus précise. Il s'agit de faire coïncider le développement logique d'une situation initiale archétypique : un avion en plein vol privé subitement de pilote, et une proposition idéologique massive, pressante, qui programme le film : face à une situation critique, et à la vacance du pouvoir ordinaire (ici la disparition de l'équipe de pilotage), le seul recours d'une société en péril est d'attendre son salut de l'intervention extérieure d'un pouvoir d'exception, d'ordre technocratique et militaire.

TOUT au long du film, le clivage sera radical entre les passagers et le pouvoir technocratique, au niveau même des formes narratives.

Les passagers, réduits à quelques signes caricaturaux, sont les derniers avatars des figures conventionnelles les plus usées du cinéma américain : la star vieillissante, la bonne sœur, les amoureux, l'alcoolique... La jeune fille malade se détache un peu de cette frise de silhouettes pittoresques ; c'est qu'elle condense, sur un mode pathétique, le statut général de dépendance de l'ensemble des passagers.

Cette dépendance absolue des passagers se manifeste tout au long du film par un comportement inconséquent, irresponsable, infantile. Ils se complaisent dans l'ignorance de la situation, narcissiquement repliés sur eux-mêmes : l'imminence de la catastrophe ne provoque chez eux aucune transformation notable, aucun « acting out » : l'alcoolique continue de boire, la vieille actrice de raconter sa vie, la sœur de prier, le lâche d'avoir peur. Ils restent figés dans leur essence caricaturale initiale et la catastrophe, finalement, ne les affecte pas.

L'envers complice de tant d'irresponsabilité, c'est la maîtrise sans faille qui caractérise l'aristocratie des technocrates : maîtrise technique, olympienne maîtrise de soi. Leur rapport avec les passagers est double : ils les maintiennent délibérément dans l'ignorance des dangers, de la situation réelle, mais, dans le même temps, ils les rassurent, les alimentent et sont prêts à prendre les plus grands risques pour les sauver. Ils se comportent en adultes qui ont à charge et à cœur de protéger leurs enfants innocents de l'angoisse et du péril. Le personnage du fils du directeur de la compagnie illustre clairement cette relation parentale : il reste jusqu'à la fin du voyage aveuglément confiant dans la fiabilité de l'appareil et la toute-puissance de la bienveillance paternelle.

Mais le véritable héros du film, et le titre français ne s'y trompe pas, c'est le Boeing 747, fascinant fétiche technologique. Il va se jouer, impavide, de toutes les épreuves accumulées sur sa route : tempête, collision, décapitation, fuite de carburant, défaillance des freins. L'industrie américaine sort considérablement grandie de la catastrophe, et ce bénéfice secondaire du film est loin d'être négligeable à une époque où le marché de l'aviation connaît la concurrence que l'on sait.

La maîtrise de cette haute technicité et la confiance absolue en elle fondent la légitimité du pouvoir technocratique. C'est sur la vacance de ce pouvoir que va s'articuler le désir du spectateur. L'angoisse est née de cette béance intolérable à la tête de l'appareil. Le seul désir qui institue notre rapport à la fiction, c'est que le pouvoir soit à nouveau assumé, enfin pris en charge par un spécialiste efficace, c'est l'attente anxieuse d'un sauveteur extérieur et rassurant qui fera cesser l'état de crise. Il n'est pas indifférent que, dans la logique de la fiction, l'armée seule possède le matériel et les hommes capables de secourir le Boeing.

ON le voit, la demande idéologique est insistante et massive, trop sans doute pour ne pas entraver les exigences propres à l'ordre du récit.

Dans le suspense, par exemple, le doute est ludique, porteur de désir, mais fondamentalement nécessaire. Ici, l'insistance idéologique est telle, qu'il n'y a plus de place pour le doute, même truqué. La technique est tellement fétichisée que le kérosène peut s'écouler, les freins lâcher, le spectateur ne peut feindre un seul instant de croire que l'avion va manquer de carburant ou s'écraser en bout de piste. La maîtrise du pilote est d'une telle évidence monolithique que l'appareil va nécessairement réussir son atterrissage, quand bien même il ne resterait plus qu'un câble dans la cabine.

Le spectateur trouvera difficilement dans le film le support qui lui permette de participer à la fiction. Entre des passagers vraiment trop infantiles, caricaturaux, et des sauveteurs trop olympiens, il restera non représenté, nor concerné dans la catastrophe, sinon épisodiquement par le truchement de l'hôtesse de l'air. C'est le seul personnage susceptible d'effort, mais sa marge d'initiative est vraiment trop mince, elle n'est que l'instrument épisodique et laborieux du pouvoir, un faire-valoir de l'ubiquité de sa puissance. Il ne reste à celui qui traverse cette catastrophe en touriste peu concerné que le plaisir plat des paysages aériens et la fascination fétichiste du bel objet technique.

HITCHCOCK, en d'autres temps, a réalisé un film-catastrophe, selon la demande idéologique d'alors : exaltation de l'esprit d'entreprise, de la faculté d'adaptation individuelle, de la volonté de s'en sortir. Dans *les Oiseaux*, point de salut extérieur, point de délégation de pouvoir : le spectateur, comme les personnages, était partie prenante du drame qui s'abattait sur Bodega Bay, et le film, sur la base de cette identification, fonctionnait parfaitement. Il est vrai que le cinéma américain classique a constitué l'essentiel de ces codes pour répondre à cette idéologie de la libre entreprise, de l'esprit d'initiative, et qu'Hitchcock reprenait avec maîtrise un discours déjà parvenu à maturité.

Les films-catastrophes cherchent aujourd'hui à nous dire autre chose. Pour le moment, ils le font encore assez mal, mais ce qu'on en perçoit est suffisamment clair et inquiétant.

ALAIN BERGALA.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Les travailleurs immigrés et la « crise » en Europe

Un renversement de politique

Par BERNARD KAYSER*

LA crise de l'hiver 1974-1975 provoque chez les travailleurs migrants des pays industriels et parmi les dirigeants des pays d'émigration une angoisse largement motivée : le chômage ne touche-t-il pas, avant les autres, les « travailleurs-hôtes », comme en Allemagne, et des économies comme celles du Portugal ou de la Turquie sont-elles aptes à absorber en souplesse un retour massif d'émigrés ? De telles interrogations (1), étroitement liées à la conjoncture, risquent de laisser passer inaperçu le renversement total des politiques migratoires enregistré dans tous les pays d'Europe au cours de l'année 1974 : un renversement inspiré par des motifs sociaux et politiques, fondé sur l'analyse de faits de structure, et donc largement indépendant de l'évolution économique ; un renversement dont on peut prédire qu'il marquera dans l'histoire sociale de l'Europe contemporaine un tournant décisif et non une simple oscillation sur la courbe.

A partir de la fin de 1973, les principaux pays d'immigration ont décidé les uns après les autres, mais apparemment sans concertation, d'interrompre les flux migratoires. Ces décisions unilatérales, dont certaines ont pu paraître, dans le temps, liées à la « crise de l'énergie » et aux difficultés financières internationales, sont intervenues à un moment où l'offre patronale d'emplois pour les étrangers, loin de se réduire, tendait à augmenter. Tout s'est passé comme si l'approche d'une phase conjoncturelle basse, plutôt prévue que ressentie, avait constitué l'occasion attendue et servi à faire admettre des décisions restrictives prises en fonction de la situation sociale et politique. Le gel des flux migratoires a clairement tenu à la vision anticipée des gouvernements d'une situation difficile au cours de la période à venir. Ajoutée à la crainte de troubles provoqués par la marginalisation de groupes ethniques croissants, cette vision a déclenché des décisions « conservatoires » ; même si elles sont un jour modifiées, on imagine difficilement que le courant qui les a portées puisse être désormais renversé.

Ce fut évident en Suisse, où la politique de restriction progressive des entrées de travailleurs étrangers, qui ne date d'ailleurs pas de 1974, fut la réponse gouvernementale à la large fraction de l'opinion sensible aux arguments des organisations hostiles au *« surpeuplement »* du pays et à l' *« emprise étrangère »*. Ce fut non moins évident en Allemagne, où la décision d'arrêter tout recrutement de travailleurs étrangers, prise le 23 novembre 1973, fut justifiée par la nécessité d'éviter les *« problèmes »* liés au chômage des étrangers. Pourtant, pendant le premier semestre 1974, le chômage des étrangers n'a pas été plus important que celui des nationaux, et le niveau des offres d'emploi est resté élevé, bien qu'en dessous de celui des années passées. Ce faible taux de chômage étranger était peut-être du reste à l'époque une conséquence de l'arrêt des introductions.

En France, la décision de *« mettre temporairement fin aux introductions de main-d'œuvre étrangère »* dans l'attente *de la définition d'une nouvelle* politique de l'immigration fut prise le 3 juillet 1974 et maintenue dans le programme d'action du gouvernement, adopté le 9 octobre par le conseil des ministres (2). Elle est intervenue alors que les flux migratoires du premier semestre 1974 par rapport au premier semestre 1973 étaient caractérisés par une baisse sensible, certes, mais le maintien d'un niveau élevé (45 351 contre 50 302). La mesure, politique elle aussi, du gouvernement algérien interrompant le 18 septembre 1973 les départs vers la France réduisait d'autre part à zéro le flux des travailleurs provenant d'Algérie (13 852 pendant le premier semestre 1973).

L'année 1974 a marqué également un changement brutal de la politique migratoire autrichienne. Alors que les tendances de l'activité économique restaient favorables et que la situation de marché du travail rendait nécessaire l'immigration de nouveaux travailleurs, les autorités s'avisèrent qu' *« un nombre de travailleurs étrangers excédant un taux de 10 % de la main-d'œuvre totale pourrait créer des tensions sociales dans certaines régions »* et prirent des mesures pour limiter souplement l'immigration. Le plafond fut fixé en 1974 à deux cent cinquante mille travailleurs étrangers, et l'octroi de permis de travail à des « touristes » fut, en principe, proscrit. Ces décisions eurent d'ailleurs un effet beaucoup plus important qu'on ne l'attendait : le plafond n'a pas été atteint, et les autorités n'ont pas eu à mettre en œuvre le système prévu de quotas.

Aux Pays-Bas, la mise au point d'une législation sur l'immigration en 1974 n'a sans doute pas marqué un tournant brutal dans une politique migratoire déjà restrictive depuis quelques années, mais elle a précisé, ordonné et justifié les pratiques limitatrices. Le mémorandum officiel présenté au Parlement par le gouvernement au mois de mars pour proposer une législation nouvelle concernant l'admission et l'emploi des travailleurs étrangers expliquait que ni les intérêts des pays d'émigration ni ceux des Pays-Bas ne pouvaient être servis par l'immigration étrangère. Les Pays-Bas ne sont pas un pays d'immigration, était-il affirmé, mais les travailleurs étrangers qui y sont peuvent y rester, s'y *intégrer* et y être *effectivement* protégés. En fonction de quoi le Parlement mit au point une réglementation visant à réduire le nombre global des étrangers dans le pays et à instituer une limitation de l'embauche au niveau des entreprises.

Dans les pays *scandinaves*, *malgré* la diversité des conjonctures économiques nationales, l'arrêt des flux migratoires en provenance de l'extérieur du « marché nordique du travail » (qui est libre), fut général. Le Danemark, qui avait interdit l'immigration en 1970 et introduit un système d'entrées par quotas au printemps 1973, est revenu à l'interdiction totale en novembre 1973 et on y a prévu le « renvoi » d'un certain nombre de travailleurs étrangers. En Norvège, le Parlement a discuté d'une loi sur la main-d'œuvre immigrée et, en attendant qu'elle soit votée, a décidé l'arrêt des entrées en *juillet 1974*. En Suède enfin, où l'expansion économique rapide a provoqué en 1974 une insuffisance considérable de main-d'œuvre, le contrôle, là où il a pu s'exercer, fut négatif. Toutes les demandes des employeurs tendant à recruter de la main-d'œuvre en Europe méridionale ont été rejetées, et ils durent se tourner vers la main-d'œuvre danoise, très touchée par le chômage.

L'intégration en marche

IL *est encore incontestablement trop* tôt pour juger des effets de l'interruption en 1974 des grands flux migratoires. Mais on peut avancer qu'une fois de plus les pays d'émigration se seront révélés capables d'amortir les fluctuations et auront joué leur rôle d' « abri », bien que les conditions économiques générales y soient particulièrement défavorables. Le stock des travailleurs émigrés, encore non réduit, au contraire, est tel désormais que les flux supplémentaires jouent, dans les pays de départ, un rôle moins important. Mais qu'adviendra-t-il si la situation actuelle se *perpétue comme elle a toutes chances* de le faire ?

L'interruption de l'immigration, même si elle est modulée par la suite, correspond trop bien à l'orientation des gouvernements et aux nécessités socio-politiques des pays importateurs pour qu'elle soit totalement remise en cause : aux yeux de ces gouvernements, les inconvénients sociaux et politiques de l'immigration paraissent désormais être devenus supérieurs à leurs avantages économiques. Mais, d'un autre côté, les besoins de main-d'œuvre, une fois passée la crise, vont se faire de nouveau sentir : il s'agira, alors, de puiser dans les réserves nationales, il ne pourra être question de laisser fuir les indispensables travailleurs étrangers, et c'est peut-être d'ailleurs pourquoi on tend à les « épargner » aujourd'hui. Le processus d'intégration (économique avant d'être, plus tard, social) est donc en marche, et les migrations prétendues temporaires des années 60 se transforment en migrations définitives (avec vacances et retraites dans le pays d'origine). La Suède et la France ont, depuis longtemps, pris des mesures allant dans ce sens. La Suisse, dans le but de stabiliser l'immigration, favorise les « établissements » définitifs et le nombre des « établis » a dépassé pour la première fois, à la fin de 1973, celui des « annuels » : plus d'un demi-million de travailleurs étrangers sont en Suisse depuis plus de dix ans. *L'Allemagne*, enfin, *formule* explicitement le projet de limiter très peu au-dessus du nombre actuel le contingent des travailleurs étrangers et de mettre en œuvre de grands moyens pour lutter contre leur marginalisation.

Dans ces conditions, l'appel aux travailleurs étrangers se fera, plus qu'à travers des flux limités de substitution et d'entretien des stocks, par l'entrée en activité de membres toujours plus nombreux des familles venues rejoindre les travailleurs : le phénomène de l'accroissement de la main-d'œuvre étrangère est déjà marqué, *dans tous les pays d'immigration*, par la première embauche de femmes et de jeunes en nombre considérable, tandis que les « regroupements familiaux » se développent. Mais ces processus portent en eux-mêmes de nouvelles contradictions. D'une part, ces regroupements familiaux tendent à faire augmenter la population étrangère, que certains pays tiennent absolument à stabiliser. D'autre part, la seconde génération des travailleurs étrangers, celle des fils et filles d'immigrés, sera nécessairement plus exigeante que la première et n'acceptera pas d'effectuer les tâches pénibles ou qualifiées inférieures : qui, alors s'en chargera ?

On voit donc bien qu'il y a en germe, dans le tournant politique de l'année 1974 — et sa coïncidence avec une « crise » remettant en question certaines formes de la croissance de *l'économie capitaliste*, — *une transformation* radicale, à moyen et long terme, de la structure du marché du travail des pays industriels. Mais ne voit-on pas aussi à quel point les justifications de « morale » économique et politique produites au début de la grande période des flux migratoires s'avèrent aujourd'hui fallacieuses ? On se souviendra que la migration était considérée comme l'occasion d'une formation pour le travailleur, formation qui serait bénéfique à l'économie du pays de départ dès le retour supposé rapide, et qu'elle était escomptée capable de provoquer, grâce à l'épargne, des transferts de capitaux susceptibles de se transformer en investissements productifs et d'aider au développement. La nouvelle politique des pays industriels, même si elle peut éventuellement être salutaire à certains pays d'émigration obligés de repenser *leur développement* et *de* réorganiser leur marché du travail, montre à quel point, dans son principe et dans sa pratique, l' « échange » est effectivement inégal (3).

LA RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS (Estimation 1974)

Pays d'émigration	Pays d'immigration									
	R.F. Allemagne	Suisse	France	Belgique	Pays-Bas	Luxemb.	Autriche	Suède	Royaume-Uni	TOTAL
Portugal ...	85.000	3.000	380.000	3.000	4.000	9.000	—	1.000	2.000	487.000
Espagne	190.000	75.000	260.000	25.000	20.000	2.000	—	2.000	25.000	599.000
Italie	450.000	306.000	230.000	70.000	10.000	11.000	1.000	4.000	58.000	1.140.000
Yougoslavie .	535.000	23.000	55.000	—	9.000	—	165.000	26.000	8.000	821.000
Grèce	250.000	5.000	5.000	6.000	2.000	—	—	9.000	5.000	282.000
Turquie	610.000	14.000	25.000	10.000	33.000	—	27.000	3.000	2.000	724.000
Finlande ...	—	—	—	—	—	—	—	105.000	—	105.000
Maroc	20.000	—	130.000	30.000	24.000	—	—	—	—	204.000
Algérie	—	—	420.000	3.000	—	—	—	—	—	423.000
Tunisie	15.000	—	75.000	—	1.000	—	—	—	—	91.000
Autres	445.000 (1)	159.000	320.000 (3)	73.000	111.000 (4)	19.000	32.000	65.000	1.700.000 (5)	2.924.000
TOTAL ..	2.600.000	585.000 (2)	1.900.000	220.000	214.000	41.000	225.000	215.000	1.800.000	7.800.000

(1) Dont 100.000 Autrichiens.
(2) Etablis et annuels. Ajouter 194.000 saisonniers et 98.000 frontaliers.
(3) Y compris 80.000 Africains. Ajouter 130.000 saisonniers.
(4) Surtout Antillais et Surinamais.
(5) Environ 1.400.000 citoyens de l'ex-Commonwealth et 300.000 Irlandais.

Source : O.C.D.E.-SOPEMI.

* Professeur à l'université de Toulouse-Le Mirail, consultant de l'O.C.D.E. pour le SOPEMI (Système d'observation permanente des migrations).

(1) Sur ces problèmes, voir les correspondances du *Monde* en date des 15 décembre 1974 (Portugal) et 27 décembre 1974 (Allemagne).

(2) Voir *le Monde* des 6, 7 et 11 octobre 1974.

(3) Sur ce sujet, voir les rapports du SOPEMI : rapport 1973, rapport supplémentaire, rapport 1974.

FAMINE AU SAHEL

Les limites de la solidarité internationale

Par JACQUES CHEVRIER

A L'AUTOMNE de 1972 les peuples des confins du Sahara, connus sous le nom de Sahel, subissaient par millions les conséquences catastrophiques de cinq années de sécheresse impitoyable. Malgré les secours internationaux, la famine a prélevé un lourd tribut sur les vingt-deux millions d'habitants de la région. Le coût social de la sécheresse s'est en effet traduit non seulement par la perte de vies humaines (la plupart des victimes étaient des enfants), mais aussi par la destruction d'un mode de vie propre à deux millions de nomades, réduits au désespoir, à la maladie et aux aléas de l'approvisionnement alimentaire dans les misérables camps de réfugiés dressés à la hâte. Pour une région déjà très appauvrie, ces masses arrachées à leur économie menaçaient donc d'être un fardeau supplémentaire en même temps qu'une source de désordres sociaux et politiques.

Assurant des opérations de secours dans les régions sinistrées depuis 1968, les organisations américaines et les agences de l'ONU ont joué un rôle important dans la lutte contre ce désastre. On sait toutefois, de bonne source, que la sécheresse au Sahel a révélé de graves lacunes dans l'organisation des secours internationaux : les bonnes intentions et les témoignages d'autosatisfaction ne doivent pas dissimuler l'existence d'une bureaucratie pesante, souvent prise au dépourvu et incapable de décider les mesures qui auraient pu éviter la tragédie. Car la catastrophe n'a pas été soudaine. Dès 1971 le lac Tchad était réduit à un tiers de sa surface normale, les grands fleuves Sénégal et Niger à demi-taris, et chaque année le Sahara se déplaçait impitoyablement vers le sud sur un front de plus de 4 000 kilomètres. Pendant au moins quatre ans, de nombreux fonctionnaires des Etats-Unis et de l'ONU ont sillonné les pistes du Sahel, notant l'impuissance des gouvernements locaux à lutter contre la sécheresse, rapportant des informations chiffrées, multipliant les rapports alarmistes... Et pourtant ni les Etats-Unis ni l'ONU n'étaient prêts à faire face à la tragédie lorsque celle-ci atteignit son point culminant à l'automne 1972 : l'aide qui, selon les experts médicaux, aurait permis de sauver de nombreuses vies humaines, n'avait tout simplement pas été prévue.

Telles sont quelques-unes des conclusions résultant d'un rapport accablant publié par le centre européen de la Dotation Carnegie pour la paix internationale (1). Selon les auteurs de ce document, l'action des organisations internationales au Sahel s'est trouvé freinée le plus souvent par des facteurs administratifs sans commune mesure avec les souffrances des populations frappées par la famine : inertie institutionnelle, rivalités entre bureaux et organismes, défaut de coordination, répugnances à avouer un échec évident. Quant à la politique des Etats-Unis proprement dite dans la lutte contre la sécheresse, elle semble avoir été chichement mesurée. Le rapport Korry (du nom de l'ambassadeur des Etats-Unis en Ethiopie en 1966) révèle en effet les raisons, à la fois politiques et économiques, de l'indifférence relative de Washington à l'égard des six pays du Sahel. D'une part, les Etats-Unis ont eu tendance à négliger certains, comme le Mali, la Mauritanie, le Tchad et le Sénégal, en raison de leurs sympathies communistes ou de leur attitude anti-américaine inspirée par le général de Gaulle ; d'autre part, il faut bien reconnaître que, tout comme les autres fournisseurs d'aide, les Etats-Unis accordaient la leur en fonction du potentiel de développement et des intérêts diplomatiques beaucoup plus que des besoins humains. De 1953 à 1972, l'appui apporté aux six pays sahéliens par des organisations internationales représentait à peu près 800 millions de dollars, alors que les pays africains considérés comme « importants » par Washington faisaient l'objet d'un programme d'assistance de 2,2 milliards de dollars, soit près de trois fois plus ! Comme le disait naguère l'ex-président Hamani Diori, « plus le pays est pauvre, moins il reçoit d'aide de l'extérieur »...

POUR les auteurs du Dossier politique de la faim au Sahel *(2) il s'agissait moins de faire l'historique d'une tragédie que de rechercher les racines et les mécanismes du déséquilibre mis en place depuis plus d'un demi-siècle dans le Sahel africain. Leur argumentation s'articule autour de l'idée que, quelle que soit l'ampleur des phénomènes naturels de sécheresse dans cette région, leur effet s'est trouvé aggravé par la politique de domination économique et de « développement » agricole mise en place dans le cadre de la colonisation puis de la coopération françaises. Le revers inéluctable de cette politique, qui a permis l'approvisionnement du marché international en matières premières à un prix très bas (coton, arachide, etc.), est d'avoir placé l'agriculture vivrière au bord de la ruine. Ainsi au Mali, de 1960 à 1972, le rendement du mil, du sorgho et du riz a baissé de façon sensible dans le temps même où, dans le secteur de traite, les rendements et les surfaces doublaient ou triplaient. Le déficit vivrier s'est également fait sentir au Sénégal dont les importations alimentaires représentent de 30 à 37 % des importations locales.*

La sécheresse, la famine et ses séquelles ont ainsi contribué à mettre au jour, d'une façon brutale, la dépendance des pays africains du Sahel. Dépendance économique d'abord, à l'égard d'une politique agricole inspirée et encadrée par les puissances étrangères qui a conduit leur agriculture vivrière à la crise et compromis leurs capacités de subvenir à leurs besoins de base. Dépendance politique ensuite, vis-à-vis des pays nantis dont l'aide, devenue facteur de survie, s'accompagne de toute une série de gages qui ne font que renforcer la domination impérialiste sur le tiers-monde.

On peut estimer que si, dans les années à venir, des mesures importantes et radicales ne sont pas prises au niveau de l'agriculture vivrière, et si la pénurie de céréales persiste sur le plan mondial, la situation de famine chronique au Sahel ne sera résolue ni par le retour des pluies ni par la mise en œuvre — hypothétique — d'un plan d'assistance internationale. Des populations entières risquent d'être délibérément vouées à une mort que la bonne conscience universelle aurait trop vite fait d'attribuer à la fatalité.

(1) *Désastre au désert : la sécheresse en Afrique occidentale : échec des secours internationaux.* Dotation Carnegie pour la paix internationale, Genève, 1974, 199 pages.

(2) *Comité information Sahel : Qui se nourrit de la famine en Afrique ?* François Maspero, Paris, 1974, 279 pages, 33 F.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

CHINE

(17 janvier 1975)

Premier ministre : *M. Chou En-lai* ; vice-premiers ministres : *MM. Teng Hsiao-ping, Chang Chun-chiao, Li Hsien-nien, Chen Hsi-lien, Chi Teng-kuei, Hua Kuo-feng, Chen Yung-kuei, Wang Chen, Yu Chiu-li, Ku Mu, Sun Chien, Mme Wu Kuei-hsien* ; ministre des affaires étrangères : *M. Chiao Kuan-hua* ; ministre de la défense nationale : *M. Yeh Chien-ying* ; ministre chargé de la commission du plan d'Etat : *M. Yu Chiu-li* ; ministre chargé de la commission d'Etat pour la construction de base : *M. Ku Mu* ; ministre de la sécurité publique : *M. Hua Kuo-feng* ; commerce extérieur : *M. Li Chiang* ; relations économiques avec l'étranger : *M. Fang Yi* ; agriculture et forêts : *M. Sha Feng* ; industrie métallurgique : *M. Chen Shao-kun* ; ministre du premier ministère de l'industrie mécanique : *M. Li Shui-ching* ; ministre du deuxième ministère de l'industrie mécanique : *M. Liu Hsi-yao* ; ministre du troisième ministère de l'industrie mécanique : *M. Li Chi-tai* ; ministre du quatrième ministère de l'industrie mécanique : *M. Wang Cheng* ; ministre du cinquième ministère de l'industrie mécanique : *M. Li Cheng-fang* ; ministre du sixième ministère de l'industrie mécanique : *M. Pien Chiang* ; ministre du septième ministère de l'industrie mécanique : *M. Wang Yang* ; ministre de l'industrie houillère : *M. Hsu Chin-chiang* ; industrie pétrolière et chimique : *M. Kang Shih-en* ; eaux et énergie électrique : *Mme Chien Cheng-ying* ; industrie légère : *M. Chien Chih-kuang* ; chemins de fer : *M. Wan li* ; postes et télécommunications : *M. Chung Fu-hsiang* ; finances : *M. Chang Ching-fu* ; commerce intérieur : *M. Fan Tzu-yu* ; culture : *M. Yu Hui-yung* ; éducation : *M. Chou Jung-hsin* ; santé publique : *Mme Liu Hsiang-ping* ; ministre chargé de la commission de la culture physique et des sports : *M. Chuang Tse-tung.*

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LA YOUGOSLAVIE



socialiste et autogestionnaire

COMMUNISTE depuis plus de trente ans, mais en rupture d' « orthodoxie » depuis 1948, la Yougoslavie est toujours un signe de contradiction. N'est-elle pas trop proche des Occidentaux selon les uns ou trop socialiste selon d'autres ? Elle a lancé et appliqué quelques idées simples — autogestion et non-alignement — qui ont fait le tour du monde. Ses doctrinaires ont illustré et défendu en termes parfois abstraits une réalité concrète : la passion de l'indépendance, commune au peuple et aux dirigeants. On a pu la décrire tour à tour comme dogmatique, libérale et révisionniste. Mais ces classifications ne rendent compte que très imparfaitement de l'évolution historique.

Aujourd'hui le régime titiste continue d'intriguer beaucoup d'observateurs qui lui sont étrangers. Quelle est, par exemple, la signification de la campagne entreprise en 1971-1972 contre « les nationalistes technocrates et pseudo-libéraux » ? En restaurant les règles du centralisme démocratique, le maréchal Tito prépare-t-il, comme le disent souvent ses adversaires, le retour de son pays dans le camp socialiste ? Les dernières péripéties ont suscité ici et là des inquiétudes fondées sans doute sur l'incompréhension. Dans ce supplément auquel ont participé nos collaborateurs Bernard Féron, Françoise Lemoine, Pedrag Madvejevitch, Thomas Schreiber et Paul Yankovitch, des dirigeants et auteurs yougoslaves donnent leur point de vue sur la situation et les perspectives de leur pays.

Un pays communiste différent des autres

Par BERNARD FERON

LA Yougoslavie est une création continue, parfois déconcertante pour qui l'observe de loin. Depuis plus d'un quart de siècle, elle paraît aller de réformes en contre-réformes. Aujourd'hui encore, les Etats du camp socialiste la tiennent pour un membre de la famille qui n'a pas trop bien tourné et qu'il faut aider à se débarrasser des péchés de jeunesse. Des Occidentaux, en revanche, se demandent si elle ne joue pas le rôle de cheval de Troie du mouvement communiste international, si elle ne fait pas bande à part pour mieux servir les intérêts de Moscou. D'autres encore craignent ou espèrent la dislocation de l'Etat lorsque celui qui en fut le fédérateur ne sera plus aux affaires. Les querelles qui de temps à autre opposent les hommes et les groupes dans ce pays ne semblent-elles pas justifier ceux qui prédisent des bouleversements ?

En effet, la Yougoslavie étale ses diversités. Elle ne redoute pas les débats que d'autres Etats communistes s'efforcent d'étouffer. Ses chefs sont les premiers à tirer le signal d'alarme, à dénoncer l'anarchie et le nationalisme qui risquent de mettre en péril la cohésion yougoslave. L'histoire a légué au régime actuel un domaine compliqué. Depuis moins de soixante ans vivent ensemble des Slaves du Sud qui, séparés pendant des siècles, n'avaient pas avancé au même rythme.

Un héritage difficile

LE contraste était grand entre le Sud mal exploité, marqué par la longue domination ottomane, et le Nord déjà développé, qui avait subi l'influence germanique. Entre aussi les Serbes orthodoxes qui, à l'époque de l'éveil des nationalités, avaient réussi à créer leur Etat, et les Croates catholiques qui, jusqu'à la guerre de 1914-1918, restèrent sous la houlette de l'empereur d'Autriche. Comment unifier cette mosaïque ? Le premier Etat yougoslave ne s'embarrassa pas de nuances : il annexa pratiquement à la Serbie toutes les régions récupérées à l'ennemi. La Yougoslavie centralisée à l'extrême n'avait que les apparences de l'unité. Les peuples écrasés par le « chauvinisme grand-serbe » enrageaient de n'avoir dans l'Etat ni dans l'économie la place à laquelle ils avaient droit. La Croatie était taraudée par le séparatisme. La seconde guerre mondiale se doubla, dans ces parages, d'une atroce guerre civile. Non sans peine, le régime titiste allait s'efforcer de faire oublier ce passé... Tâche ardue s'il en fut. Il fallait reconnaître aux peuples l'identité nationale qu'ils revendiquaient, leur permettre d'avoir leurs institutions étatiques et, en même temps, les arrimer solidement à la fédération.

Il fallait aussi réduire aussi vite que possible les inégalités économiques, amener les Républiques les mieux loties à verser une part de leurs ressources à celles qui, lors de la libération, n'avaient pas atteint le seuil du décollage. La Yougoslavie pose ainsi pour elle-même un problème qui est maintenant d'importance mondiale : comment assurer une répartition des biens entre ceux que l'histoire a cajolés et les laissés pour compte de la première société industrielle ? Les responsables des régions les plus développées avaient tendance à dire aux autorités fédérales : laissez-nous aller de l'avant, investir chez nous les fruits de notre travail, puisque nous sommes mieux armés pour en tirer le profit maximum ; en fin de compte notre richesse profitera à toute la Yougoslavie. Le gouvernement fédéral ne pouvait les suivre, à moins de perpétuer les inégalités entre le Nord et le Sud, ce à quoi il se refusait. Une partie des revenus des Républiques développées devait donc servir à payer des investissements qui ne pouvaient être immédiatement rentables. Les choix furent souvent précédés d'âpres débats et donnèrent lieu parfois à des crises aiguës.

La solution du problème est rendue plus compliquée par l'organisation du système yougoslave. Les responsables d'un Etat socialiste fortement centralisé peuvent avoir l'impression ou l'illusion de ne pas connaître de difficultés de ce genre. Le gouvernement, les services du plan, ordonnent, et chacun exécute ou fait semblant d'exécuter. Lorsqu'il s'agit d'une fédération et lorsque, pour mieux s'adapter aux réalités économiques, le régime suit les règles du marché, les méthodes simples sont inapplicables. Les Républiques veulent exercer les prérogatives que la Constitution leur reconnaît. Elles négocient entre elles ou avec la fédération sans se laisser dicter des décisions.

L'autonomie a ses inconvénients. Combien de fois n'a-t-on pas dénoncé, par exemple, la fondation d' « usines politiques » voulues par des Républiques pour des raisons de prestige, mais qui travaillent à perte ou font double emploi avec des entreprises d'autres Républiques ? Le pouvoir essaye de supprimer les abus, mais ses possibilités d'intervention restent limitées. Soucieux de respecter l'autonomie des nations et d'appliquer les principes de l'autogestion, il s'interdit de recourir à ce que le maréchal Tito appelle la « politique de la main forte ». Ce qui ne l'empêche pas d'exiger des remises en ordre.

Ces dernières années, le chef de l'Etat a donné de vigoureux coups de barre. On s'est même parfois demandé s'il ne revenait pas sur les évolutions qu'il avait décidées ou encouragées. Ainsi, après avoir condamné les « unitaristes », il se retourna, en 1971, contre les dirigeants croates, qui, en défendant avec passion les prérogatives de leur République, se laissaient déborder, pensait-il, par les séparatistes. Après avoir éliminé les cadres formés à la vieille école et trop autoritaires il obtint, en 1972, la mise à l'écart des dirigeants serbes, qui, selon lui, péchaient par libéralisme et faisaient la part trop belle aux technocrates.

Chaque fois que de telles crises éclatèrent, les pessimistes affirmèrent : *« Nous l'avions bien dit ; après avoir rué dans les brancards, le maréchal Tito revient à ses premières amours. La Yougoslavie va redevenir un pays communiste semblable en tous points à ceux qui imitent le modèle soviétique. »* Pourtant, communiste, le maréchal Tito l'a toujours été, même quand, qualifié d'hitléro-trotskiste par Staline, il n'avait qu'un souci : faire face aux menaces de l'U.R.S.S. et de ses alliés.

Il fut, avant la rupture de 1948 avec l'Union soviétique, le plus « dur » des dirigeants communistes au pouvoir. En ce temps-là, ne reprochait-il pas à ses camarades français et italiens de n'avoir pas osé profiter de la libération pour faire la révolution ? Auprès de lui, Staline paraissait être le champion de la modération. Peu après, il se retrouva « révisionniste ».

(Lire la suite page 23.)

Une lutte ininterrompue pour préserver l'indépendance

Par DIMCE BELOVSKI *

LES efforts de la société yougoslave pour surmonter les difficultés qui accompagnent son développement ont donné lieu ces dernières années, un peu partout dans le monde, à différentes interprétations. Des spéculations et des hypothèses aussi tendancieuses que fantaisistes sur la stabilité de la Yougoslavie et sur ses options ont été avancées. On a beaucoup parlé de « tournants » et de « revirements ». Parfois, on n'a pas hésité à situer ce pays parmi les « points névralgiques » du monde, ni même à augurer de son avenir avec un parti pris passionné.

Originalité de la révolution

CHACUN a évidemment le droit de se faire de la Yougoslavie l'idée qu'il lui plaît, à condition de ne pas oublier l'originalité de son développement intérieur, fondé sur l'autogestion socialiste et l'égalité nationale. De ne pas oublier non plus l'importance de sa politique internationale d'indépendance et de non-alignement. Toutefois, ce droit se double d'une responsabilité ; cette opinion doit être objective : on risquera moins de la sorte d'adopter des conclusions et des décisions erronées. Encore faut-il avoir une connaissance plus détaillée et plus approfondie des objectifs, du contenu et de la nature de la révolution yougoslave. C'est sans doute là le meilleur moyen d'appréhender dans leur véritable optique les fondements et les mobiles historiques et socio-politiques des options de ce pays.

L'histoire des peuples yougoslaves est une lutte ininterrompue pour la liberté et l'indépendance, qui témoigne de leur force et de la vaillance avec laquelle ils ont su s'opposer aux empires et aux envahisseurs. Elle atteste aussi qu'ils ont été capables de trouver en leur sein des personnalités d'une grande envergure historique capables de les guider dans leur lutte et de marquer fortement tous leurs choix. Un nouveau chapitre — tournant décisif de l'histoire yougoslave — a été inauguré avec l'arrivée de Tito à la tête du parti communiste : il devait confirmer par la suite qu'il était en état d'exprimer l'aspiration des peuples à la liberté, à l'indépendance et à la justice sociale, de les conduire avec succès dans la lutte de libération nationale et dans la révolution.

Issue de la révolution, la Yougoslavie nouvelle a résisté avec constance à bien des tempêtes et tracé fermement les voies qui allaient lui permettre de sauvegarder, dans un monde en pleine effervescence et dominé par la force, des droits à la liberté et à l'indépendance qu'elle avait payés si cher.

Aujourd'hui, les options des peuples yougoslaves procèdent de l'originalité toute particulière de leur révolution. Ces options n'ont rien de fortuit ni de subjectif. Elles sont l'émanation naturelle, somme toute inéluctable, d'une volonté tenace et profonde de réaliser les principes et les objectifs de la révolution. Cette révolution étant foncièrement nôtre, par ses conditions, son contenu, ses formes, ses buts, son ampleur et ses réalisations, il est normal que toutes nos options, à l'intérieur et à l'étranger, soient *typiquement nôtres*.

Nous avons choisi une voie de développement socialiste qui nous est propre ; nous en avons jeté les bases au cours de la lutte de libération et de la révolution ; elle répond à notre contexte historique, à nos traditions ; c'est la voie de l'édification de la société socialiste autogestionnaire, unique en son genre. En toute logique, pour défendre notre propre voie vers l'édification du socialisme, nos options sur le plan international ne pouvaient être qu'originales.

(Lire la suite page 28.)

* Ancien ambassadeur à l'ONU, membre du comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie.

AUTRICHE — HONGRIE — SLOVENIE — Ljubljana — Zagreb — CROATIE — ROUMANIE — VOIVODINE — Novy Sad — Danube — Rijeka — BELGRADE — BOSNIE-HERZEGOVINE — YOUGOSLAVIE — Sarajevo — SERBIE — Split — Nich — BULGARIE — MER ADRIATIQUE — MONTENEGRO — Prichtina — Dubrovnik — Titograd — KOSOVO — Skopje — ITALIE — ALBANIE — MACEDOINE — Ohrid — GRECE — 0 km 200

LA FEDERATION COMPREND SIX REPUBLIQUES ET DEUX REGIONS AUTONOMES QUI SE TROUVENT A L'INTERIEUR DE LA SERBIE.

LIRE PAGES 22 A 28

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration du Centre culturel de la République socialiste de Yougoslavie à Paris, qui nous a communiqué les articles de MM. Dimce Belovski, Alexandar Fira, Leo Gerjkovitch, Todo Kurtovitch, Bosa Yovovitch et Miodrag B. Protitch.



L'EXPÉRIENCE SOCIALISTE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE

Une autogestion constitutionnelle

Par ALEXANDAR FIRA *

LA Constitution de la République socialiste fédérative de Yougoslavie (R.S.F.Y.), qui est entrée en vigueur en février 1974, a inauguré une nouvelle phase du développement constitutionnel de la Yougoslavie socialiste (1). C'est le troisième texte constitutionnel complet adopté dans le pays qui a connu au total six révisions constitutionnelles radicales. Devant un développement aussi dynamique, on s'est demandé et on se demande encore pourquoi la Yougoslavie modifie si souvent ses documents constitutionnels. La réponse la plus simple et aussi, *au fond, la plus exacte est que*, poussant toujours plus avant sa révolution, la Yougoslavie autogestionnaire accomplit simultanément les tâches de plusieurs époques historiques. D'où l'intensité exceptionnelle du développement socio-économique et politique réel, qui est à la fois reflété et aidé par une évolution constitutionnelle accélérée. Néanmoins, c'est dans la totalité de cette évolution qu'il faut chercher la vraie réponse à la question par ailleurs tout à fait légitime que l'on se pose à ce sujet.

Du point de vue du droit constitutionnel, l'origine de cette prompte évolution remonte aux décisions adoptées le 29 novembre 1943, à la deuxième session du Conseil antifasciste de libération nationale de Yougoslavie. Non qu'une nouvelle Constitution complète y ait été votée, mais en érigeant les nouveaux organes du pouvoir populaire déjà formés en État révolutionnaire et en instaurant une fédération yougoslave conçue comme une communauté fraternelle de peuples égaux en droit, le Conseil antifasciste avait réglé toutes les questions constitutionnelles fondamentales. Ces décisions historiques, qui marquent le début du socialisme constitutionnel en Yougoslavie, consommèrent définitivement la rupture avec l'ordre constitutionnel de la Yougoslavie capitaliste et inaugurèrent la *continuité révolutionnaire* qui allait se confirmer à toutes les phases du développement ultérieur. Cette continuité, qui exigeait non seulement la consécration formelle des résultats acquis, mais aussi le renforcement constant des potentiels que comporte toute révolution socialiste, devait être l'un des facteurs essentiels de la force dynamique qui a soulevé tout le développement social et notamment celui de la Constitution. Au reste, nous avons là tout simplement une confirmation de la vieille vérité historique selon laquelle, dans les périodes révolutionnaires, on voit se succéder, sous une forme *sublimée* et à une vitesse exceptionnelle, des événements dont le déroulement exigerait en d'autres circonstances des époques entières.

La période de l'"étatisme révolutionnaire"

INSISTER sur ce point de départ de la Constitution socialiste en Yougoslavie, c'est aussi souligner que la *mutation révolutionnaire* fondamentale des tenants du pouvoir politique a non point achevé mais lancé une refonte révolutionnaire radicale des rapports sociaux, en fonction desquels on peut au demeurant interpréter correctement toutes les phases de l'évolution ultérieure. D'ailleurs, c'est grâce à la profondeur des changements effectués par la révolution socialiste pendant la lutte armée que la Yougoslavie a été en mesure — la première en Europe — d'adopter une nouvelle Constitution complète au lendemain de la deuxième guerre mondiale (2). Si l'on voulait dégager rapidement les caractéristiques de ce document, on pourrait dire qu'il représentait une constitutionnalisation directe des principales acquisitions de la révolution socialiste et de la guerre de libération nationale, alors que par sa conception fondamentale des rapports sociaux il s'en tenait aux principes de l'étatisme révolutionnaire.

En Yougoslavie, l'étatisme révolutionnaire ne fut nullement une « erreur *historique* ». C'était à l'époque le seul moyen possible de défendre les acquisitions majeures de la révolution socialiste, c'est-à-dire le pouvoir politique de la classe ouvrière et des travailleurs, la fraternité et l'égalité en droit des peuples yougoslaves.

Quelques années plus tard, *dans des circonstances très défavorables*, on devait commencer à dépasser l'étatisme révolutionnaire de la première Constitution, en instaurant les formes initiales de l'autogestion ouvrière dans l'économie (3). Ce tournant historique dans le développement du socialisme yougoslave allait trouver un peu plus tard son expression juridique dans la loi constitutionnelle sur les fondements de l'organisation sociale et politique et sur les organes fédéraux du pouvoir, votée le 13 janvier 1953. Sans déroger entièrement à la Constitution de 1946, cet acte constitutionnel articulait cependant les principaux rapports sociaux de manière à ouvrir la voie au développement de l'autogestion, d'abord dans la production matérielle, ensuite dans tous les autres domaines de la vie sociale. C'est du reste pourquoi *cette loi peut être considérée* comme le document constitutionnel des premiers pas de l'autogestion.

Ce n'est nullement par hasard que l'autogestion se développa *d'abord dans la production matérielle*, qui exerce une influence déterminante sur le caractère de tout le système social. D'autre part, c'est justement là que se réalise l'intérêt fondamental de cette classe ouvrière, historiquement la seule force capable de promouvoir des rapports sociaux foncièrement nouveaux. Qualifié dès lors et à juste titre d'autogestion ouvrière, ce phénomène présente une caractéristique qui le distingue de manière durable. Conçue au sens plein et exact du terme, c'est-à-dire comme un système de rapports sociaux dans le travail et la gestion des affaires sociales, l'autogestion doit tendre à embrasser la société dans sa totalité, sous peine d'être menacée, *même là où elle existe. D'où* l'impérieuse nécessité d'étendre l'application des principes de l'autogestion à tous les secteurs de la vie sociale (services publics et sociaux, communautés locales, etc.), afin de préparer les conditions de la phase suivante, marquée elle aussi par une révision constitutionnelle correspondante. Le résultat de cette révision fut la Constitution du 7 avril 1963, la deuxième Constitution complète de la Yougoslavie socialiste, et le quatrième changement constitutionnel en profondeur.

Par sa conception fondamentale, la Constitution de 1963 fut un acte original marquant l'apparition d'un phénomène nouveau dans l'histoire de la Constitution yougoslave. A l'époque, cette conception trouva une expression adéquate dans la formule politique selon laquelle la Constitution n'était désormais plus l'acte suprême du pays, obligatoire pour tous et chacun, mais aussi la charte du socialisme yougoslave. En d'autres termes, la Constitution tendait à devenir non plus *seulement la norme suprême* de l'État, mais également une sorte de code social définissant l'orientation durable de la société socialiste autogestionnaire yougoslave. *Le fait est cependant qu'avant l'expérience yougoslave l'histoire constitutionnelle ne connaissait aucun cas d'autogestion institutionnalisée et évoluée.*

L'autogestion socialiste était sortie de sa forme embryonnaire, et pour la Yougoslavie le seul choix socialiste était celui de l'autogestion. Mais cela ne signifiait nullement que toutes les batailles historiques avaient été gagnées, que la classe ouvrière avait réalisé ses intérêts historiques et que les travailleurs de toutes les nations et minorités nationales avaient pleinement atteint à la liberté et à l'égalité sociales, nationales, etc. Le développement du socialisme n'était donc pas achevé, et nous étions loin d'avoir trouvé des réponses définitives à toutes les questions présentes et futures. Néanmoins, un nouveau pas historique avait été fait, — ménageant des possi*bilités toujours plus amples* à un développement socialiste dynamique. La Constitution de 1963, en accélérant le développement de la société et du système constitutionnel, a joué un rôle historique capital. D'autre part, l'une de ses qualités particulières fut d'avoir assuré son propre dépassement dans les meilleurs délais. La forme première de ce dépassement allait être le perfectionnement du système constitutionnel au moyen des amendements qui se succédèrent avec de brèves interruptions de 1967 jusqu'à la promulgation des nouvelles Constitutions (4).

Ce perfectionnement du système constitutionnel, qui traduisait sur le plan normatif, d'une part, la transformation réelle des rapports sociaux en un système *intégral d'autogestion socialiste*, de l'autre, le renforcement de l'égalité en droits des nations et des minorités nationales de Yougoslavie, allait provoquer à lui seul des changements substantiels dans la situation constitutionnelle de notre pays. A cet égard, une importance particulière revenait à la transformation des rapports dans le fédéralisme yougoslave — conséquence directe du fait que l'égalité nationale cessait d'être une catégorie juridico-politique pour devenir une catégorie sociale réelle. En réalité, la création de la Fédération yougoslave était déjà un premier pas, un pas historique décisif vers la garantie complète de l'égalité en droits des nations et des minorités nationales. Dans les circonstances d'alors, elle devait nécessairement se présenter d'abord comme une catégorie politico-*institutionnelle* et reprendre les formules propres aux fédérations classiques.

Mais, en introduisant cette égalité dans le système d'autogestion socialiste, il fallait trouver des formules qui en feraient un rapport social intégral et les prémices de la nouvelle communauté. Aussi était-il indispensable d'inaugurer aussitôt une nouvelle phase de l'évolution du *fédéralisme socialiste, qui avait confirmé* sa vitalité exceptionnelle et son aptitude à assurer dans les circonstances complexes de notre époque, des rapports faisant du développement de chaque peuple en particulier la condition du développement de la communauté multinationale tout entière. L'aboutissement normal de ces changements fut la décision d'élaborer une nouvelle Constitution, qui devait être la conséquence logique de la transformation des rapports sociaux déjà amorcée, mais aussi une codification *sui generis* des éléments du système constitutionnel confirmés dans la continuité de notre développement et contenus dans la Constitution de 1963 et les amendements votés par la suite. Ainsi conçues et élaborées, les nouvelles Constitutions marquent une phase nouvelle dans le développement *de la société yougoslave. Elles* sont, par leur conception fondamentale, les premiers documents constitutionnels évolués de l'autogestion socialiste considérée comme un système intégral de rapports sociaux dans le travail et la gestion des affaires sociales. Et ce à tous les niveaux de l'organisation de la société — depuis les associations de travail à la base jusqu'à la société globale, en passant par les communautés locales.

Il est évident, dans cette approche théorique, que l'autogestion socialiste se situe inévitablement aussi bien dans la sphère des rapports socio-économiques que dans le système socio-politique tout entier. Aussi est-il impossible de dire que l'autogestion n'est qu'un rapport *économique (une sorte de démocratie économique indépendante des superstructures politiques)* ou qu'elle n'est qu'un principe politique. Il s'agit toujours d'un rapport social dans lequel les hommes se confrontent directement, associent leur force de travail et gèrent les affaires sociales sans la médiation des propriétaires ou de l'État, librement unis par des liens de solidarité et d'assistance mutuelle. Articulé de la sorte, le système doit présenter des caractéristiques foncièrement identiques à tous les niveaux de l'organisation sociale, tandis que les rapports dans la société globale doivent être la synthèse et la résultante de ceux qui prévalent dans les cellules primaires de la société. Le corollaire en est que le lieu où se décide le sort de la société est non le « sommet » de l'État coupé de la majorité sociale, mais bien chaque cellule du travail associé et de la vie communautaire.

L'idée du système de délégation

L'INNOVATION la plus significative, celle du système de délégation, mérite d'être précisée.

L'idée du système de délégation comme moyen de dépasser la démocratie représentative et de dénouer l'antinomie historique entre la participation indirecte et la participation directe est loin d'être *inconnue. Mais*, dans le cas de la Yougoslavie, on peut affirmer qu'elle n'a trouvé une forme institutionnelle évoluée qu'à la faveur de la nouvelle Constitution. L'essentiel n'est pas *le changement apporté au mode* d'élection — encore que le système de délégation entraîne nécessairement la révision de la procédure électorale, — mais bien le changement radical qui intervient dans la prise des décisions concernant les affaires sociales. La formation de délégation dans chaque organisation de base du travail associé, dans chaque communauté locale et dans toutes les autres communautés de base, ainsi que l'obligation constitutionnelle pour les délégations de prendre position sur toutes les questions traitées modifient dans son essence même le processus des décisions. Par sa nature même, l'autogestion exige impérieusement que les décisions soient prises sur la base d'un accord : la délégation n'est donc pas seulement un moyen pour un groupe de travailleurs d'exprimer ses *intérêts propres, mais aussi le* lieu où s'effectue au départ la confrontation avec les intérêts des autres et avec ceux de la collectivité tout entière.

Muni d'instructions élaborées sur cette base, le délégué s'acquitte en toute autonomie et en toute responsabilité, au sein de l'assemblée compétente, de la dernière phase de la décision autogestionnaire, celle de la synthèse des intérêts individuels en intérêts généraux. L'autogestion socialiste, qui élimine l'aliénation inhérente au mécanisme de la démocratie représentative, est dès lors capable d'exercer le pouvoir de décision non seulement à l'échelon le plus restreint où la participation directe est possible même techniquement parlant, mais aussi à l'échelle de toute la société, grâce à un système ramifié de délégations qui permet d'exprimer tous les intérêts et d'en réaliser la synthèse démocratique.

Si l'expérience du système de délégation est encore assez modeste, on peut affirmer déjà que l'idée fondamentale s'est implantée. Cependant, bien des obstacles sociaux, organisationnels, techniques, restent à vaincre pour que cette disposition constitutionnelle passe pleinement dans la réalité, *confirmant que l'autogestion* socialiste est bien susceptible de se transformer en un système social intégral. L'égalité en droits des nations et des minorités nationales et le fédéralisme socialiste restent les principaux piliers du nouvel État et de la nouvelle société yougoslaves. Cet élément a été non seulement réaffirmé, mais développé à chaque phase de l'évolution constitutionnelle. Il prend toute sa valeur dans les nouvelles Constitutions qui ont mené à bien la phase récente du *fédéralisme socialiste yougoslave* amorcée par les amendements de 1971. La principale caractéristique en est la réalisation intégrale du principe constitutionnel qui veut que, pour garantir l'égalité en *droits des nations et des minorités* nationales, les Républiques socialistes et les provinces socialistes autonomes soient désormais pleinement responsables, conformément à leur statut constitutionnel, à la fois de leur propre développement et de celui de la Yougoslavie tout entière. En conséquence, les compétences de la fédération sont limitées aux intérêts strictement communs, les décisions concernant ces intérêts étant prises suivant le principe des concertations et des ententes (et, dans le cas des questions les plus importantes, à l'unanimité des Républiques et des régions). Toutes les autres affaires relèvent de la compétence des Républiques et des régions autonomes.

Ce mécanisme, dont les bases furent jetées en fait dès 1971, a résisté avec succès à l'épreuve de la pratique, confirmant du même coup que la Yougoslavie socialiste est d'autant plus forte que l'égalité en droits des minorités nationales y est garantie et développée. Le seul fondement réel, la seule orientation possible de ce processus, c'est l'autogestion socialiste intégrale qui constitue du reste, dans le contexte yougoslave, la base de l'égalité et de la liberté effectives dans tous les domaines, y compris le domaine *national*.

* Professeur, président de la Cour constitutionnelle de Vojvodine.

(1) La nouvelle Constitution de la R.S.F.Y. a été adoptée et est entrée en vigueur le 21 février 1974. Les nouvelles Constitutions des Républiques socialistes et des provinces socialistes autonomes entraient en vigueur dès la fin du mois.

(2) La Constitution de la République populaire fédérative de Yougoslavie (appellation officielle de l'État jusqu'en 1963) fut votée le 31 janvier 1946.

(3) La loi sur le transfert aux collectivités de travail de la gestion des entreprises économiques de l'État et des associations économiques supérieures fut votée en 1950.

(4) Les quarante-deux amendements à la Constitution fédérale qui furent votés au cours de cette période entraînèrent des changements correspondants dans la Constitution des Républiques et des provinces autonomes. Les plus importants devaient être les amendements XX-XLII en *1971*, qui donnaient une forme constitutionnelle à la nouvelle phase d'évolution de l'autogestion socialiste (« amendements ouvriers »), et fondaient sur des bases nouvelles les rapports fédéralistes.

L'ORGANISATION SOCIALE

Trois phases successives

Par LEO GERJKOVITCH *

LE *mouvement ouvrier socialiste révolutionnaire* a toujours eu la vision de cette société nouvelle pour laquelle luttaient les masses ouvrières. Organisation révolutionnaire de la classe exploitée, il ne s'est jamais contenté de nier les rapports de classe et les institutions du monde existant, en se limitant à la solution des questions sociales d'actualité. Les chefs de file du mouvement ébauchaient pour la masse des travailleurs, comme ils devaient le faire, l'image de la société à venir. Tout projet de société socialiste impliquait l'idée d'autogestion, si l'on entend par autogestion la tendance à faire échapper tout homme à l'autorité d'autrui pour qu'il *statue lui-même sur ses intérêts*.

Cet homme, devenu ou en passe de devenir majoritaire dans toute société moderne, et qui fonde son existence objective sur le travail associé et les *moyens technologiques dont il bénéficie*, c'est l'ouvrier de la production *moderne, c'est l'individu soucieux de* perfectionner cette production pour le plus grand bien de son être privé et de son être social. Il retrouve sa vision de l'avenir dans l'œuvre de tous les théoriciens de la pensée socialiste qui ont voulu faire de l'ouvrier, grâce à l'autogestion, un être libéré de tous les avatars du pouvoir, tant sur le plan économique que sur le plan politique. La vision concrète de la société autogestionnaire à venir est fonction de la puissance de pénétration des idées des penseurs socialistes au cœur même des rapports sociaux existants. Elle dépend tout autant du développement des forces de production de la société. C'est pré*cisément l'étude du développement des* forces de production qui fournit les matériaux de réflexion nécessaires à l'élaboration d'une vision de l'avenir susceptible d'ébranler les masses ouvrières.

Les théoriciens et les idéologues socialistes ont eu beau, de tout temps, dépasser complètement par la pensée l'état de choses existant, ils sont toujours restés tributaires de leur époque, notamment, des découvertes scientifiques de *leur époque. C'est la raison pour laquelle* les socialistes dits utopistes organisaient la société future en partant du degré de développement propre à leur époque (passage de la production artisanale à la production manufacturière) et en utilisant les ressources de la science (dans l'autogestion phalanstérienne par exemple). Marx voyait dans la commune (apparue dans une société où la production manufacturière évoluait déjà vers l'industrie) *la première forme concrète* de libération du travail par une voie autogestionnaire instaurant ce nouveau pouvoir politique — le pouvoir de l'État en dépérissement — sans lequel sont également inconcevables la victoire sur *la bourgeoisie et la pérennité du nouvel* ordre social. C'est parce qu'il considérait l'État, dans le monde industriel de son temps, non seulement comme un pouvoir politique, mais comme un *puissant* facteur de développement économique, que Lénine a eu l'idée de la société soviétique.

Le soviet, conseil ouvrier de la fabrique et de la commune, gère la production et les affaires sociales, et ses délégués se constituent en pouvoir étatique (*« l'organisation des masses révolutionnaires se constitue en Etat »*) (1). Aussi peut-on lire dans le programme du congrès de fondation de l'Internationale communiste : *« Introduire la gestion ouvrière et grouper toutes les fonctions économiques entre les mains de l'Etat prolétarien, telle est aujourd'hui la tâche primordiale. »* Cette vision léninienne de l'Etat socialiste reposait sur l'autogestion collective et sur la soviétisation (autrement dit, sur la socialisation autogestionnaire) du pouvoir politique et de la gestion sociale.

La vision yougoslave de la société autogestionnaire s'est inspirée tout à la fois de la commune de Marx, unité territoriale de gestion économique rassemblant producteurs, consommateurs et pouvoir politique, et du soviet de Lénine, unité de gestion sociale et de pouvoir politique fondée sur le principe de la délégation. Aux idées de Marx et de Lénine, le mouvement socialiste yougoslave a fourni l'appoint d'éléments nouveaux *procédant d'une étude critique* de l'histoire du socialisme jusqu'à nos jours, et d'une *conception* inédite du développement des forces de production. Cette vision tient compte essentiellement de phénomènes contemporains tels que *l'automation*, la cybernétique, la découverte de nouvelles sources d'énergie, toutes choses par lesquelles la société sera amenée à éliminer l'opposition entre travail manuel et travail intellectuel et à jeter les bases de l'étape suivante : l'élimination des organisations de travail associé au profit de producteurs libres échappant enfin à l'antinomie historique du collectif et de l'individuel.

En Yougoslavie, l'autogestion forme globale d'organisation sociale, est passée jusqu'à présent par trois phases successives.

La première est née de la critique du stalinisme. L'examen du système stalinien a eu pour effet de mettre en évidence qu'il avait tout à la fois abandonné l'idée des soviets, éliminé les conseils ouvriers, politiques et autres, sur lesquels reposait le pouvoir soviétique, et opté pour un pouvoir politique fondé sur la *représentation territoriale*. Un tel système heurtait de front les sentiments révolutionnaires et démocratiques de ces masses ouvrières de Yougoslavie qui avaient confié l'exercice du pouvoir, pendant la guerre, à un *comité de libération* nationale identique par sa conception aux soviets de Lénine. Cet examen critique, joint aux besoins de masses ouvrières dont les qualités d'initiative suivaient la même courbe ascendante que les forces de production, a donné naissance au système autogestionnaire. Ce fut tout d'abord la remise de la gestion des entreprises aux collectifs de travail (loi de 1950), puis l'introduction de l'autogestion dans toutes les branches de *l'activité sociale (loi constitutionnelle de 1953)*, enfin l'introduction du système communal (loi de 1955) : les bases étaient désormais jetées d'une société organisée sur le modèle de la commune de Marx, en vue de la planification collective du développement social, grâce aux tout-puissants conseils de producteurs groupant les délégués élus des travailleurs en diverses assemblées, dans la commune, la *région*, la République et *pour finir*, la *fédération*.

En une deuxième phase, l'autogestion en Yougoslavie est marquée par la

* De l'Académie yougoslave.

(1) Premier congrès de la III[e] Internationale.

L'EXPÉRIENCE SOCIALISTE

Le rôle de la Ligue des communistes

Par TODO KURTOVITCH *

LE bon fonctionnement de la Ligue des communistes de Yougoslavie (L.C.Y.) est aujourd'hui, dans ce pays, la condition essentielle du progrès. Sans le rôle révolutionnaire du parti, ni le socialisme ni la fédération de peuples révolutionnaires qu'est la Yougoslavie ne pourraient se maintenir. Sans la Ligue des communistes, l'autogestion n'aurait manifestement pu voir le jour, elle ne pourrait se développer ni progresser. Toutefois, si la réalité impose ce rôle à la L.C.Y., il n'est pas dit qu'il soit donné d'avance et une fois pour toutes.

Le système pluripartite avait déjà *essuyé un échec total dans la Yougoslavie d'avant guerre*. Il s'était révélé incapable de maintenir une communauté étatique qui était et qui demeure d'un intérêt vital pour toutes les nations et minorités nationales du territoire. Tous les partis bourgeois se confinaient dans le cadre d'intérêts nationaux étroits. Aucun d'eux n'était en état — ni par son programme ni par son organisation — d'englober plusieurs peuples à la fois. Sur ce plan-là, le système pluripartite avait fait la preuve de son impuissance dès les années 30 ; il devait finir par capituler dès que les puissances fascistes exercèrent des pressions sur la Yougoslavie.

La Ligue n'a jamais nié dans son principe le système pluripartite, comme elle l'indique dans son Programme. Mais ce système ne pourrait fonctionner *en* Yougoslavie sans renforcer les bases réactionnaires : *il serait le promoteur du chauvinisme ou*, plus exactement, de deux formes du chauvinisme : l'unitarisme et le séparatisme. Le parti communiste, aujourd'hui Ligue des communistes, a été et demeure la seule organisation capable d'unir les forces progressistes de toutes les nations et minorités nationales du pays. La L.C.Y. n'a jamais fait figure d'élite transcendante, coupée du peuple ; elle a toujours été partie intégrante de la classe ouvrière, tout en restant, par la conscience, l'exemple et l'action concrète, à la pointe de *« l'intelligence des conditions, de la progression et des résultats généraux du mouvement prolétarien »* — pour reprendre les paroles de Marx.

Si, compte tenu de la structure de la société yougoslave, le parti communiste est parvenu à s'assurer le soutien des masses populaires les plus larges (ouvriers, paysans et intellectuels) entre les années 30 et 40, c'est parce qu'il s'est révélé capable de faire coïncider les aspirations libératrices et la lutte pour le règlement des questions sociales. En fait, le front populaire, dont l'épine dorsale était le parti communiste, avait été formé à la *base* (avec les paysans et les ouvriers) dès les années 30, au lendemain de l'effondrement du régime monarcho-fasciste. Les masses populaires se regroupèrent alors autour du P.C.Y., le seul parti à engager la lutte et à établir le lien entre le fait de classe et le fait national, indissociables l'un de l'autre dans le contexte yougoslave. En raison de la structure de la société et du programme du parti communiste, qui avait l'appui des masses, les autres forces socialistes ne pouvaient s'implanter en Yougoslavie. Du reste, elles ne formaient que des groupes restreints, sans soutien dans les masses.

Avant-garde idéologique de la classe ouvrière, dont il interprétait et réalisait les objectifs historiques, le parti communiste commença, pendant la guerre de libération nationale, avec la mise en place des nouveaux organes du pouvoir populaire, à frayer sa voie à l'organisation démocratique de la société socialiste. Cette continuité démocratique n'a jamais été rompue. C'est à ce nouveau rôle que la Ligue des communistes allait subordonner tout à la fois ses méthodes et son style de travail, s'attachant à mettre efficacement en œuvre ce qu'elle avait inscrit sur son drapeau révolutionnaire. Une nouvelle phase venait d'être inaugurée dans l'approfondissement de la voie yougoslave vers le socialisme, à laquelle la promulgation de la Constitution et les décisions du X[e] congrès de la L.C.Y. devaient donner une teneur et une impulsion nouvelles. Le développement et toute la vie sociale de la période d'après guerre le confirment. C'est pourquoi, au stade actuel de la lutte révolutionnaire dans notre société, la Ligue des communistes, son mode d'organisation et ses méthodes d'action doivent être, comme naguère, l'expression des impératifs du développement à long terme du système social et de la vie sociale concrète, dans les secteurs politique, économique et culturel. Comme tout le système social yougoslave repose sur l'autogestion, la L.C.Y. ne saurait suivre une autre voie, elle qui assume la responsabilité historique de son édification. Ce rôle et cette activité de la L.C.Y. sont une composante irréductible du système socialiste autogestionnaire yougoslave.

Une lutte sur deux fronts

LA lutte de la Ligue des communistes yougoslaves ne peut être vraiment efficace qu'à condition d'agir en même temps contre les conceptions dogmatiques et leur mise en application, et contre le pseudo-libéralisme et les tendances à la restauration bourgeoise. Dans l'ensemble, il s'agit essentiellement d'une lutte pour le programme positif et concret de la Ligue des communistes et, dans ce contexte, contre tout ce qui s'y oppose.

En ce qui concerne le rapport parti-autogestion, deux thèses extrêmes se sont affrontées en Yougoslavie. La première plaidait en faveur du parti sans l'autogestion, c'est-à-dire en faveur d'une politique à poigne. La seconde était la tendance anarchiste des ultra-gauchistes, qui préconisait l'autogestion sans le parti. Ces deux thèses ne sont pas restées sans écho. Elles sont présentes aujourd'hui encore, sous des formes plus ou moins larvées. On trouve la thèse du parti sans l'autogestion chez ceux qui considèrent que l'autogestion est une « expérience manquée ». L'idéologie de l'autogestion sans le parti est le propre des « gauchistes radicaux » qui se proposent en fait de faire prévaloir, grâce à elle, l'anarchisme ou un marxisme à leur manière, un marxisme incompatible avec Marx et caractérisé par un zèle et un intérêt purement formels pour l'autogestion — sans le parti, évidemment. En dernière analyse, l'autogestion ainsi conçue se diluerait dans une vision anarchiste de l'organisation de la société. Dans notre pays, ces deux idéologies se sont confrontées à celle de la L.C.Y. pour apparaître, en fin de compte, non seulement comme *hostiles à l'autogestion* démocratique, mais encore comme contre-révolutionnaires.

Nos conditions économiques et sociales sont telles que cette lutte sur deux fronts se poursuivra longtemps encore. C'est pourquoi nous *ne devons jamais négliger* un seul instant, à l'autre extrémité, d'une part la lutte contre les forces qui tendent à la restauration bourgeoise dans notre société, au retour à des rapports que nous avons depuis longtemps éliminés, d'autre part la lutte contre le technocratisme et le bureaucratisme que la Ligue des communistes mène avec succès depuis des dizaines d'années. Ces deux tendances portent atteinte à l'indépendance et à la souveraineté de la Yougoslavie et, par voie de conséquence, à la liberté de ses peuples. Négliger l'une ou l'autre reviendrait dès lors à exposer notre développement socialiste autogestionnaire à de graves dangers. Nous ne devons pas oublier que nous vivons encore dans une société où la division du travail est une division de classe qui fait éclater la conscience ; qu'il existe tout un faisceau de différences nationales objectives entre les hommes ; que ceux-ci sont également différents, du fait de la variété des conditions de leur développement culturel ; que les contradictions sociales héritées de l'histoire engendrent une conscience sociale et idéologique également contradictoire ; qu'il subsiste, dans l'assise matérielle de la société et dans la conscience des hommes, des tendances sociales autres que celles de l'autogestion, donnant naissance à des consciences politiquement et idéologiquement différenciées et opposées ; que la fermeté de l'option pour l'autogestion varie selon les individus ; enfin que les rapports autogestionnaires ne sont pas partout également développés, si bien que la conscience et le comportement autogestionnaires sont inégalement répartis et répandus.

Il faut ajouter que ces phénomènes ne se manifestent jamais sous une forme simple. Il est notoire qu'aujourd'hui comme hier beaucoup se dissimulent derrière divers mots d'ordre — sur la démocratie en particulier. C'est ainsi, par exemple, que les bureaucrates, les néo-kominformistes et les dogmatiques de tout bord brandissent des slogans sur l'égalité sociale, sur l'efficacité ou plutôt l'inefficacité du système, sur le rôle du travailleur et les conditions dans lesquelles il vit, sur la pureté nationale, etc., tandis que les pseudo-libéraux affirment que tout ce qu'ils préconisent est « moderne et « progressiste », le reste n'étant que conservatisme, dogmatisme et réaction. Tous cherchent à faire croire que leurs comportements anti-autogestionnaires contribuent à développer l'esprit démocratique dans notre pays et qu'ils servent les intérêts de la classe ouvrière et de toutes les masses laborieuses, alors que leurs véritables intentions et leurs pratiques sont, par leur essence sociale, profondément antidémocratiques et contraires aux intérêts de l'immense *majorité*.

De l'examen du comportement de ces éléments de droite et de gauche dans notre pays, il ressort clairement que les uns et les autres avaient des accointances avec les bureaucrates, les technocrates et les nationalistes, et qu'ils avaient des appuis dans des milieux étrangers. On a pu le constater bien des fois ces derniers temps en Yougoslavie. Leurs mots d'ordre en sont la meilleure preuve. Tout récemment encore, un de ces slogans prétendait que l'autogestion avait été octroyée d'en haut, qu'elle n'était ni une nécessité ni l'œuvre de la classe ouvrière, mais essentiellement une nécessité et une façade pour la bureaucratie. Citons aussi les thèses sur le système pluripartite et plus particulièrement celle qui conclut à l'existence de fait du polycentrisme et du pluralisme dans notre système. La principale cible de leurs attaques est la Ligue des communistes, qui serait une partie des structures bureaucratisées et non une partie de la classe ouvrière. Ils se refusent à voir les efforts que cette même Ligue des communistes accomplit depuis le VI[e] congrès pour éliminer les tendances visant à l'amener à faire corps avec le système du pouvoir, pour affermir son rôle politique et idéologique d'avant-garde, pour s'inclure toujours plus profondément dans les courants sociaux, pour mener enfin une lutte conséquente en vue d'assurer la transformation socialiste autogestionnaire de notre société.

La Ligue des communistes a toujours été et demeure une organisation révolutionnaire. Sa mission permanente est l'édification de nouveaux rapports sociaux, les rapports socialistes autogestionnaires. Elle s'en acquitte avec succès, déterminant et confirmant de la sorte son rôle d'avant-garde dans la société. Si la Ligue des communistes de Yougoslavie a pu remplir ce rôle d'avant-garde, c'est parce qu'elle a été capable d'unir toutes les forces créatrices et progressistes de la société dans la lutte pour les rapports socialistes autogestionnaires.

Les thèses sur la réforme de la Ligue des communistes dans le sens d'une décentralisation fédéraliste ont répondu à toutes les variantes des déviations de « gauche » et de « droite », en facilitant les actions contraires, encore que certaines forces dogmatiques professent aujourd'hui le centralisme bureaucratique à l'intérieur de la Ligue. S'en prendre au centralisme démocratique *revient objectivement à contester à* la Ligue des communistes son caractère d'organisation révolutionnaire, à nier son rôle d'avant-garde et, de ce fait même, à nier le rôle social d'avant-garde de la classe ouvrière. La Ligue des communistes est et doit être une partie de la classe ouvrière, combattant avec elle et en son sein pour le développement de l'autogestion et du socialisme dans notre pays. Ceci ne saurait se réaliser hors du centralisme démocratique — en tenant compte, bien entendu, de toutes ses composantes et du rôle des effectifs. Le centralisme démocratique est le facteur de cohésion qui assure l'unité de la L.C.Y. et de la société, du système d'autogestion et de la démocratie directe qui s'exerce à l'intérieur de ce système.

La Ligue des communistes de Yougoslavie considère que la liberté et la démocratie sont la condition première et la force interne du socialisme, étant bien entendu que cette liberté et cette démocratie doivent assurer le développement socialiste, et que l'acteur de cette démarche est la classe ouvrière elle-même. Est-ce à dire que la Ligue des communistes doive faire corps avec les organes du pouvoir suivant le concept étatique ou bureaucratique, comme on le prétend parfois ? Evidemment non. C'est dire, au contraire, que sa position idéologique et son action politique doivent trouver une assise idéologique et sociale solide dans les intérêts vitaux, aussi bien historiques qu'immédiats, de la classe *ouvrière, et même n'être qu'un instrument* dans la lutte pour la réalisation des objectifs autogestionnaires.

La place du parti aujourd'hui

C'EST grâce, précisément, à ce lien unissant les objectifs historiques et la pratique concrète, grâce aussi à l'action des millions d'individus qui participent à l'autogestion, que nous pouvons parler aujourd'hui de la stabilité de la Yougoslavie. Nous sommes sûrs de son avenir, sûrs aussi qu'à cet égard rien ne peut nous surprendre parce que la conscience autogestionnaire de la classe ouvrière s'est raffermie, parce que les travailleurs ont désormais une vision claire de leurs intérêts, et de leurs intérêts communautaires.

En ce sens, l'action de la Ligue des communistes s'exerce principalement dans les organisations autogestionnaires de travail associé, dans les organes d'autogestion sociale, dans les organisations sociales et les organes du pouvoir, à tous les échelons. Néanmoins, la Ligue des communistes de Yougoslavie ne cherche pas, comme nous l'avons déjà souligné, à s'arroger un monopole. Au contraire, elle lutte pour mettre en œuvre les principes socialistes dans la politique et la pratique des organes sociaux et autogestionnaires, pour élever la conscience socialiste des travailleurs, pour accroître leur capacité d'action et renforcer leur volonté de mener un combat concret et permanent, une action sociale orientée dans le sens du socialisme.

La Ligue des communistes est stimulée sans cesse par les initiatives venant de la base, car l'autogestion concorde avec l'intérêt matériel des travailleurs. Aussi est-il parfaitement normal qu'elle lutte contre tout ce qui s'oppose à cet intérêt. C'est également la raison pour laquelle la Ligue des communistes insiste sans relâche pour que des solutions soient apportées aux multiples contradictions qui ne cessent, aujourd'hui comme hier, de surgir dans la société. Tout ce qui se passe dans la société se répercute sur la Ligue des communistes, et inversement. La place et le rôle de la Ligue des communistes ne peuvent et ne doivent pas être détachés des principaux courants de la vie sociale. Le développement de l'autogestion se heurte à la résistance de toutes les forces qui tentent de préserver leur position matérielle privilégiée dans l'activité économique et dans le système de gestion des moyens et des processus de la reproduction sociale. C'est pourquoi elles sont gênées par tout changement à l'avantage de l'autogestion et au profit des travailleurs, comme par la politique et l'action de la L.C.Y. Dans les conditions de la Yougoslavie, l'essor accéléré de l'activité économique et le progrès matériel de la société tout entière sont inséparables du développement des rapports sociaux, comme le sont le rôle et la place du parti dans tous les courants sociaux.

* Secrétaire au comité exécutif de la présidence du comité central de la L.C.Y.

Constitution de 1963. C'est l'époque où elle *devient un système général* de gestion dans tous les collectifs de travail, à quelque branche qu'ils appartiennent, et dans les communautés socio-politiques locales. La commune autogérée forme dès lors la base du pouvoir politique. Il s'agit d'un puissant mouvement de généralisation de l'autogestion. L'intervention de l'Etat accuse un recul progressif. Ce processus d'intégration autogestionnaire intervient à une époque où l'économie yougoslave connaît une véritable révolution technologique qui resserre chaque jour davantage les liens du pays avec le reste du monde. Les transformations sociales sont aussi considérables. La paysannerie devient minoritaire. La campagne se dépeuple. C'est une époque d'urbanisation et de promotion pour la classe ouvrière. La société s'enrichit rapidement.

Les aspects négatifs

NEANMOINS, ce processus présente certains aspects négatifs dont les plus préjudiciables au développement de la société socialiste sont les suivants :

— Les techno-structures passent au premier plan et soumettent les conseils ouvriers à leur domination, dans les grandes entreprises où s'exerce leur influence ;

— Ces techno-structures profitent de *leur autorité politique* pour se glisser dans les corps représentatifs, elles exercent une influence considérable sur le pouvoir politique, qu'elles utilisent au profit des organisations de travail dont elles dépendent ;

— L'enrichissement de la société fait apparaître de nouvelles couches sociales, notamment une couche moyenne ; les différences sociales s'accentuent au profit de ces nouvelles couches ;

— Le resserrement des liens avec le monde extérieur ouvre la porte à des idées étrangères et à des actions qui trouvent un appui dans les classes moyennes de la société.

Le développement des rapports sociaux dans le sens que nous avons indiqué exige donc le renforcement de l'autogestion ouvrière la plus authentique, en même temps que l'élimination des tendances au pseudo-libéralisme (qui rêvent d'un retour à l'économie de marché, typiquement capitaliste) et au socialisme étatique (qui voudraient voir renforcer le pouvoir de la bureaucratie, des technocrates et des managers). Ces tendances réduisent l'une et l'autre l'autogestion ouvrière à la participation.

Tout cela montre assez la nécessité d'introduire dans le système autogestionnaire de nouveaux éléments susceptibles d'assurer le développement ultérieur des forces de production jusqu'à ce que chaque travailleur, réalisant dans sa personne la fusion du travail manuel et du travail intellectuel, exerce pleinement tous ses droits. Essentiellement, le droit de décision en ce qui concerne tous ses intérêts (professionnels, sociaux, politiques), le droit de disposer des moyens sociaux du travail, le droit d'utiliser les fonds sociaux alimentés par le résultat de son travail. Ces droits autogestionnaires de l'individu, le travailleur les exerce toujours à l'intérieur d'une collectivité donnée, car, dans la société moderne, il se trouve objectivement associé, aussi bien dans le travail que dans la satisfaction des besoins sociaux (sécurité sociale, retraite, éducation, etc.). Tel est l'élément nouveau introduit par l'autogestion yougoslave : la fusion de l'autogestion individuelle et de l'autogestion collective.

Elever au rang d'institution la fusion des droits autogestionnaires individuels et collectifs, à l'intérieur d'organisations de travail où règne la propriété sociale des moyens de travail et des biens de consommation, c'est là, semble-t-il, la défense la plus efficace qu'on peut opposer aujourd'hui à toute couche sociale qui essaie d'usurper les droits autogestionnaires et le pouvoir politique. *C'est fort de cette certitude que le socialisme* autogestionnaire yougoslave est entré dans la troisième phase de son développement, en introduisant une autre réforme constitutionnelle (voir l'article du professeur Fira) dont le but est d'assurer la domination de la nouvelle classe ouvrière, unie aux autres travailleurs, et de développer l'initiative individuelle et collective dans le développement des forces de production et dans l'exercice du pouvoir politique.

LEO GERJKOVITCH.

Un pays communiste différent des autres

(Suite de la page 21)

Amené à se distinguer de plus en plus des communistes « orthodoxes » qui l'injuriaient, il inventa ou réinventa l'autogestion. Obligé de trouver des appuis à l'extérieur, il accepta le concours des Occidentaux avant de découvrir le non-alignement. Tenu de rassembler la population pour résister à Staline, il laissa mettre en cause le rôle traditionnel du parti qui, de force dirigeant tout, se transforma en inspirateur des grandes orientations avant que ne fût restauré le centralisme démocratique.

Le titisme a connu bien des avatars, et vraisemblablement il en connaîtra d'autres. Cependant, il s'est distingué dès l'origine, et il se distingue toujours, par la volonté d'indépendance. A la différence des autres communistes européens, les Yougoslaves n'ont compté que sur eux-mêmes pour prendre le pouvoir. S'il avait suivi les conseils de Staline, Tito n'aurait pas constitué son gouvernement pendant la guerre. Et s'il se brouilla avec le chef du premier Etat socialiste du monde, c'est parce qu'il ne supportait pas la tutelle de fonctionnaires ni l'activité d'agents soviétiques.

Actuellement, il consent à coopérer avec les autres pays et partis communistes à condition que les étrangers ne se mêlent jamais de ses affaires. Qu'il puisse édifier, sans que personne le lui reproche, une société autogestionnaire qui irrite le camp socialiste. Chaque parti, selon lui, construit le socialisme comme il l'entend, et aucune autorité étrangère, qu'il s'agisse d'une conférence communiste internationale ou de Moscou, ne peut donner de directives. L'été dernier, les dirigeants yougoslaves *ont montré une fois de plus qu'ils* étaient intransigeants sur ce chapitre, en jugeant des « kominformistes » qui avaient des appuis à Moscou, à Prague et à Budapest.

Cette volonté d'indépendance survivra-t-elle au maréchal Tito ? Beaucoup spéculent sur les bouleversements qui pourraient se produire lors de la disparition inéluctable du chef de l'Etat. Le maréchal lui-même a mis ses compatriotes en garde contre des puissances qui attendent l'occasion de dépecer le pays. Redoute-t-il qu'après lui la Yougoslavie, saisie par l'anarchie, affaiblie par les tensions nationales, ne devienne la proie de ses adversaires ? Il est vrai que sa personnalité, le rôle historique exceptionnel qu'il a joué, ont fortement contribué à fédérer le pays. Cependant, la Yougoslavie actuelle n'est pas seulement le produit de la volonté d'un homme. Tito n'aurait jamais réussi dans son entreprise s'il n'avait traduit l'aspiration d'un peuple à la fierté, à l'indépendance. Les Yougoslaves accepteraient-ils de défaire ce qui a été fait en un quart de siècle et qui leur a permis de tenir dans le monde un rang que ne leur assuraient ni l'importance du pays ni le développement de son économie ? Les rapports entre nationalités sont parfois malaisés. Les négociations entre les Républiques les moins riches et les plus riches peuvent être ardues. Qui cependant pourrait envisager une rupture du pacte fédéral, rêver dans l'Europe actuelle d'une Croatie, d'une Macédoine, etc., indépendantes ? Pour les peuples qui la composent, la Yougoslavie est une nécessité.

BERNARD FERON.



ÉCONOMIE

A la recherche d'une croissance équilibrée

Par FRANÇOISE LEMOINE *

Depuis 1950, les responsables de l'économie yougoslave poursuivent un double objectif : *maintenir une croissance* rapide qui dégage le pays de son sous-développement initial et mettre en place un système économique qui assure l'équi*libre entre le pouvoir central* et l'initiative décentralisée, conformément aux particularités économiques, politiques et culturelles du pays.

LES vingt millions de Yougoslaves disposent actuellement d'un revenu par tête d'environ 800 dollars, ce qui représente un triplement par rapport à l'après-guerre. L'essor économique a été particulièrement vif jusqu'au milieu des années 1960, avec une progression du P.N.B. de plus de 7 % par an et un rythme de croissance industrielle avoisinant 12 %. La croissance s'est sensiblement ralentie depuis lors mais elle reste très honorable : 8 % par an dans l'industrie, 6 % par an dans l'ensemble de l'économie au cours de ces trois dernières années.

Les *transformations structurelles* de l'économie reflètent ce développement : le rôle de l'agriculture a nettement régressé : sa participation à la production totale est actuellement de *20 %* (38 % en 1953). Au sein des industries manufacturières, la croissance privilégiée des secteurs chimiques, pétroliers, des constructions mécaniques et électriques, a entraîné une modernisation de la structure industrielle.

L'amélioration du niveau de vie de la population a suivi aussi une cadence rapide : l'analphabétisme, qui touchait, en 1939, 45 % de la population, a pratiquement disparu dans les classes d'âge jeune et ne concerne plus que 12 % de *la population*. *Parallèlement* à l'élévation des salaires, les biens de consommation durables se sont rapidement répandus : on compte actuellement, pour mille habitants, trente-cinq *automobiles* (trois pour mille en 1951), cent réfrigérateurs, etc.

Sans doute l'autogestion a-t-elle favorisé ce décollage économique en mobilisant autour d'une idéologie commune une population profondément divisée et en stimulant les initiatives locales. Le mode de direction économique centralisé, de type soviétique, appliqué de 1947 à 1950 a en effet cédé rapidement la place à une organisation de *l'économie qui n'a cessé d'évoluer* vers l'extension de l'autonomie des unités de production. Dans le système d'autogestion établi en 1950, la liberté d'action des *conseils ouvriers d'entreprise était* encore très limitée par l'intervention directe du pouvoir fédéral sur les prix et l'allocation des ressources d'investissements. Ce contrôle central, *tenu pour responsable* de l'apparition de distorsions dans l'économie au début des années 60, fut abrogé par les réformes de 1965. Le système bancaire, réorganisé, a été doté du rôle prépondérant dans le financement des investissements. L'autonomie des entreprises en matière de salaires, de prix, d'investissement était largement accrue. Dans une économie où prédominent les mécanismes de marché, les plans quinquennaux continuent de fixer les objectifs globaux de la croissance, mais de manière indicative.

Afin de lutter contre l'influence croissante d'une technocratie dans les grandes entreprises, une ré*forme de l'autogestion au sein de* l'entreprise, en 1971, a complété la décentralisation. Chaque cellule de production jouit désormais d'une autonomie qui inclut le droit de sécession avec l'entreprise. Les conseils ouvriers de ces « organisations de base » ont un pouvoir décisif sur la répartition du profit entre salaires, investis*sements, services collectifs*.

Malgré l'adaptation progressive du système économique et la croissance dynamique, la persistance du sous-développement continue de peser *fortement sur* l'économie yougoslave.

Sous-développement et oppositions régionales

LE retard agricole et le sous-emploi témoignent de la persistance d'un certain sous-développement. Malgré un potentiel agricole réduit (le tiers seulement du territoire est situé en plaine), l'agriculture occupe encore la moitié de la population active. Il en résulte un morcellement des terres (85 % des superficies sont propriétés privées) et un faible degré de mécanisation qui maintiennent la productivité à *un niveau* très bas. La *croissance* de la production agricole ne suit pas la progression rapide de la consommation de biens alimentaires due à l'amélioration *du niveau de vie et au tourisme* ; et les importations sont de plus en plus nécessaires (elles ont augmenté de 15 % par an de 1968 à 1972) alors que les exportations de produits agricoles ont tendance à stagner.

La pression démographique qui s'exerce dans les régions agricoles témoigne d'un sous-emploi par ailleurs manifeste. Les demandes d'emploi non satisfaites ont atteint le nombre de quatre cent mille en 1973 (9 % de la main-d'œuvre intérieure) ; l'émigration (un million de Yougoslaves travaillent actuellement à l'étranger) constitue un palliatif, mais elle draine hors de Yougoslavie une *main-d'œuvre qualifiée et des* mesures récentes ont été prises afin d'enrayer ce phénomène.

Ces traits de sous-développement traduisent en réalité de très *fortes disparités régionales*. Le cloisonnement géographique du pays a freiné son intégration économique : les massifs montagneux rendent très difficiles les communications Nord-Sud et ont maintenu une ligne de partage entre le nord du pays, traditionnellement dans la zone d'attraction occidentale, et le Sud, où le développement ne fut amorcé qu'en 1945. Le revenu par habitant de la Croatie, de la Slovénie, de la Serbie, se situe entre 7 000 et 11 000 dinars, alors qu'il n'excède pas 4 000 en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine et au Monténégro. La croissance économique *n'a guère atténué les écarts* de développement : la participation au P.N.B. des zones sous-développées, qui représentent 35 % de la population, stagne depuis dix ans à 21 %. Et, *compte tenu* du dynamisme démographique élevé, le revenu par tête des régions pauvres s'est relativement dégradé (il était égal en 1968 à *81 % du revenu moyen, en 1971* à 59 %).

Cette situation a pris, ces dernières années, une acuité particulière : la réforme de 1965, en étendant le rôle des mécanismes de marché, a accentué les divergences d'intérêts entre les Républiques : si les plus développées ont tout à gagner à une libre circulation des capitaux et marchandises au sein de l'économie yougoslave, les plus pauvres revendiquent le maintien d'une *redistribution des ressources par* la Fédération. Le ralentissement de la croissance économique vers la fin des années 60 a favorisé l'exacerbation du conflit qui a abouti en 1971 à une réforme constitutionnelle destinée à instaurer un nouvel équilibre. Celui-ci implique, dans le domaine économique, la réduction des pouvoirs de la Fédération au profit de ceux des Républiques, et le renforcement de la concertation interrépublicaine. Les décisions importantes concernant le système et la politique économiques ne peuvent être prises qu'à l'unanimité des Républiques. A l'échelon fédéral, un fonds d'aide aux régions sous-développées est alimenté par des contributions républicaines fixées d'un commun accord.

Cette réforme est évidemment de nature à entraîner un alourdissement des processus de décision. Elle pourrait rendre plus difficile la correction de certains déséquilibres de l'économie yougoslave.

L'inflation et le déséquilibre de la balance commerciale, qui sont, depuis le début des années 60, des problèmes permanents de l'économie yougoslave, ont pris depuis quatre ans une ampleur plus préoccupante.

Le coût de la vie a augmenté en 1971 de 16 %, en 1972 de 17 %, en 1973 de 20 %, ce qui a provoqué une réduction des salaires réels de 5 %. *Or l'action* sur les prix et la politique fiscale, qui restent du domaine du pouvoir fédéral, paraissent se heurter à l'autonomie des conseils ouvriers; l'objectif actuel est donc de mettre en place une politique des revenus par un système d'accords sociaux conclus entre syndicats, entreprises, Républiques. D'autre part, l'élévation du taux d'intérêt sur les crédits, et une certaine amélioration de la gestion des entreprises (qui avaient en 1971 et 1972 tendance à lancer des investissements sans financement adéquat) devraient assainir la situation.

Le déficit de la balance commerciale

LEGEREMENT déficitaire avec les pays socialistes, la balance commerciale avec les pays occidentaux a accusé en 1973 un déficit de 1,2 milliard de dollars (1). La croissance industrielle a en effet exigé des importations massives d'équipements et de produits intermédiaires. Le développement de la coopération économique a, certes, facilité des transferts de technologie occidentale qui ont permis d'accroître les capacités d'exportation yougoslave et de substituer une production nationale à l'importation (dans le secteur automobile par exemple). Néanmoins, les investissements étrangers, autorisés depuis 1967, n'ont pas donné tous les résultats escomptés : d'une part, l'apport *de capital a été* relativement limité (125 millions de dollars jusqu'en 1973), d'autre part les entreprises mixtes, qui se concentrent dans les industries mécaniques *et chimiques*, restent très dépendantes de livraisons occidentales de machines et de matériels.

L'endettement extérieur de la Yougoslavie reste d'ailleurs modéré (environ 2,5 milliards de dollars) grâce aux rentrées de devises procurées par le tourisme et les transferts de fonds des travailleurs émigrés. Il n'en reste pas moins que le déficit commercial pèse sur l'équilibre économique interne, les dévaluations successives du dinar accentuant l'inflation importée.

L'analyse des causes structurelles de ces déséquilibres a conduit à adopter dans le plan *1971-1975* de nouveaux axes de croissance prioritaires. Le développement accéléré des industries de base, jusqu'à présent négligées, devrait rendre l'économie moins tributaire de l'importation, dans des secteurs où la Yougoslavie dispose d'un potentiel naturel non négligeable ; ses ressources en minerai de fer, chrome (2), nickel, bauxite notamment, sont de nature à permettre un important développement de la métallurgie ferreuse et non ferreuse. L'exploitation du potentiel hydroélectrique et des réserves pétrolières fait partie de cette stratégie.

De telles orientations apparaissent justifiées, *a posteriori*, par la crise énergétique. L'intérêt des pays tant de l'Est que de l'Ouest à une participation au développement yougoslave pourrait s'en trouver relancé. Cependant, les conséquences directes et indirectes de la crise énergétique ne peuvent que *toucher sérieusement* l'économie yougoslave : on estime que, du fait de la hausse des prix, la valeur des importations pétrolières s'élèvera de 200 millions de dollars en *1973* à *800* millions en 1974. Parallèlement, la détérioration de la situation économique des pays occidentaux aura vraisemblablement des incidences sur les recettes en devises que la Yougoslavie tire du tourisme et de l'emploi à l'étranger d'une fraction importante de sa main-d'œuvre. Ces influences sont déjà apparues en 1974 et les dirigeants évaluent à 720 millions de dollars le déficit de la balance des paiements en 1974.

L'économie yougoslave paraît donc particulièrement vulnérable dans le contexte économique difficile que connaissent tous les pays européens. Les années à *venir constitueront sans doute* un test pour la stabilité du système économique mis en place et pour sa capacité de soutenir une croissance qui, jusqu'à présent, a concouru à l'image de la Yougoslavie dans l'opinion publique internationale.

* Groupe d'études prospectives internationales, Centre français du commerce extérieur.

(1) Pour les échanges avec la C.E.E., voir le tableau qui accompagne l'article de Paul Yankovitch.

(2) Quatre-vingts pour cent des réserves européennes.

QUELQUES CHIFFRES

(année 1973)

PRINCIPAUX PRODUITS :

Charbon	32,5 millions de tonnes
Pétrole	3,3 millions de tonnes
Electricité	35,0 milliards de kilowatts-heures
Minerai de fer	4,8 millions de tonnes
Acier	2,8 » »
Minerai de cuivre	14,2 » »
Bauxite	2,2 » »
Minerai de plomb et de zinc	3,2 » »
BALANCE DES PAIEMENTS :	+ 330 millions de dollars

RECETTES INVISIBLES * *(en millions de dollars)* :

— Envois des ouvriers émigrés :	1 554
— Recettes touristiques :	630

* *Non comprises celles des transports.*

LE COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1973

(en millions de dollars)

	Exportations	Importations
PAYS CAPITALISTES DEVELOPPES	1 604	2 806
dont Europe occidentale	1 318	2 483
COMECON	*915*	*1 090*
dont U.R.S.S.	409	497
TIERS-MONDE	334	654
TOTAL	2 853	4 550

L'industrie, base d'une meilleure coopération avec la France

Par BOSA YOVOVITCH *

ACCELERER *le rythme de la* production industrielle, c'est un des objectifs prioritaires de la politique yougoslave de développement. *Le taux moyen de croissance au cours de la dernière décennie* a été de 6,8 % (jusqu'à 16 % dans les années de conjoncture favorable).

A la fin de 1972, la Yougoslavie comptait deux mille sept cent trente-trois entreprises industrielles employant plus d'un million six cent cinquante mille personnes. Pour la production brute et le nombre de personnes employées, la métallurgie se place en tête des quelque vingt et une branches de *l'industrie. Viennent ensuite les* textiles, l'alimentation, le bois, la chimie, la production d'énergie et les métaux non ferreux.

*Dans la compétition pour ac*croître la production, c'est l'industrie de transformation des métaux qui vient en tête. Adoptant les dernières innovations de la tech*nique, l'industrie métallurgique,* l'électro-industrie et la construction navale se sont taillé une place *parmi* les producteurs mondiaux, tant par la qualité de leurs produits *que par leurs prix. La production,* dans ces branches, croît d'une année à l'autre, dépassant parfois le taux moyen de croissance de la production industrielle générale en Yougoslavie. Ce fut le cas au cours des dix premiers mois de 1974 : le taux de production a augmenté de 11 % dans l'industrie métallur*gique et, dans l'électro-industrie,* de 18 % par rapport à la même période de 1973. L'industrie métallurgique, l'électro-industrie et la *construction navale interviennent* pour 30 à 40 % dans l'ensemble des exportations yougoslaves. Des entreprises géantes ont été créées telles que « Jadran Brod », qui *fabrique des bateaux et des moteurs Diesel*, « Crvna Zastava », une usine d'automobiles, « UMI », *un géant de l'industrie de transformation des métaux*, « Gorenje », « TAM », « Rade Koncar » et bien d'autres encore. Dans le domaine de l'électro-industrie, il faut citer parmi les plus grandes entreprises « Iskra », de Kranj, « El » de Nis, « Rudi Čajavec », etc.

Le coût des matières premières

TOUTEFOIS, le développement de la production dans les entreprises métallurgiques pose certains problèmes, tels que la vente des produits fabriqués et l'achat des matières premières. Planifié en fonction des réserves de cuivre, de zinc, de plomb et d'aluminium, qui *sont importantes, et en fonction* d'autres réserves, modestes mais suffisantes, de minerais de fer, l'essor de l'industrie de transformation des métaux a été freiné. En effet, les fonds investis étaient plus vite récupérés dans le secteur de la transformation des métaux que dans celui de l'extraction. Entraînée par le mécanisme du marché, la politique d'investissement a négligé les matières premières, dont l'exploitation a cessé de se développer. Négligeant ses propres richesses, la Yougoslavie a choisi d'importer des matières premières. Ce faisant, elle devenait tributaire des fluctuations du marché mondial, toujours instable et imprévisible.

Dans le même temps qu'elle exportait les produits de l'industrie des métaux non ferreux (pour un montant de 274,7 millions de dollars au cours des sept premiers mois de 1974), la Yougoslavie importait pour 200,5 millions de dollars de produits déficitaires (produits du nickel, du cuivre laminé et de l'aluminium). Quant à la sidérurgie, pour une consommation de 2,5 millions de tonnes de fer prévue pour cette année, 928 000 tonnes devront être importées. D'autre part, la consommation prévue de 513 000 tonnes d'acier pour béton armé ne pourra être entièrement couverte par les ressources nationales. Les quelque 40 000 tonnes manquantes seront également importées.

Afin d'atténuer cette disproportion structurelle pour la période à venir, d'importants investissements seront faits dans le secteur des matières premières.

Pour l'importance de sa production, l'industrie textile vient au second rang. En 1972, elle a employé 273 470 personnes, pour une production de 10 678 millions de dinars. Au cours des sept premiers mois de 1974, l'industrie textile n'a enregistré qu'une légère augmentation de production (6 % environ), ce qui est dû, sans doute, aux conditions économiques complexes du marché mondial. Le prix de toutes les matières premières destinées à l'industrie textile a augmenté au cours des quatre dernières années de 260 % en moyenne pour le coton, de 360 % pour les fibres de laine, de 172 % pour le jute et de 140 à 481 % pour les fibres synthétiques. La hausse des cours des matières premières a fait monter aussitôt le prix des produits fabriqués. La production en a souffert, car toute hausse du coût de la vie a des répercussions défavorables sur cette branche de l'industrie où la demande subit toujours des variations considérables.

En valeur, l'exportation des produits textiles a augmenté en 1974 de 35 %, mais le volume est resté le même, l'accroissement de la valeur étant dû à la hausse des prix. Il en résulte une exploitation insuffisante des capacités de l'industrie textile et, par conséquent, une baisse de la production. Le volume de production a baissé de 4 % pour la confection de la lingerie et de 2 % pour le prêt-à-porter et pour les tricots.

L'industrie textile, qui exportait surtout vers des marchés convertibles (70 % des échanges en 1969), s'est tournée en 1974 davantage vers les pays de l'Europe de l'Est, où elle est intervenue pour 53 % des échanges, contre 30 % les années précédentes.

L'industrie alimentaire yougoslave emploie près de 150 000 personnes et réalise une production de plus de 8 milliards de dinars. Le taux de croissance de la production en 1974 est supérieur de 10 % à celui de l'année 1973. Une production record de 540 000 tonnes

* Journaliste, éditorialiste indépendant, à Belgrade.



Une volonté : participer à la division internationale du travail

Par PAUL YANKOVITCH

LE principe de la non-appartenance aux blocs inspire aussi bien le commerce extérieur que la diplomatie de la Yougoslavie. Pour cette raison, Belgrade a constamment refusé d'adhérer au COMECON (ou C.A.E.M.) ou à la C.E.E. Hommes d'affaires, théoriciens et politiciens ne dissimulent d'ailleurs pas leurs réserves à l'égard des deux organisations, qui, estiment-ils, entravent objectivement le développement libre et naturel des courants commerciaux entre les peuples. Les blocs politiques et militaires, dont l'existence constitue une menace pour la paix, ne s'en trouvent que renforcés.

Mais puisque le COMECON et la C.E.E. sont des réalités, que leurs membres sont, de surcroît, les partenaires les plus importants et de loin de son commerce extérieur, la Yougoslavie recherche des formes de collaboration bilatérale et multilatérale dans tous les domaines. Cette attitude est dictée à la fois par le désir de régler les problèmes que créent à son économie les systèmes régionaux auxquels elle n'appartient pas et par une volonté de s'insérer, en dépit de son régime socialiste, dans la division internationale du travail. Tout cela, bien entendu, à condition que son indépendance nationale soit respectée, que personne ne se mêle de ses affaires.

Grâce à la politique économique qu'elle pratique depuis une vingtaine d'années et qui, dans les échanges avec l'étranger, ignore le monopole d'Etat, accepte le fonctionnement du marché et de ses mécanismes, la Yougoslavie a obtenu d'importants succès. Elle exporte actuellement près d'un quart de son produit social et entretient des relations commerciales avec presque tous les pays du monde. Ses échanges avec le COMECON et la C.E.E. occupent une place exceptionnelle.

C'est en 1964 que la Yougoslavie a conclu un accord avec l'organisation internationale qui a son siège à Moscou. Celui-ci, encore en vigueur, a un caractère strictement économique. Il prévoit la participation des représentants yougoslaves aux travaux de toutes les commissions et des autres organismes du COMECON, libres à eux d'accepter ou non les décisions qui peuvent y être prises. Cette formule assure à la Yougoslavie une position privilégiée sans qu'elle soit membre de plein droit, membre associé, ni observateur. Elle a permis de faire progresser la collaboration multilatérale avec les pays socialistes (les Yougoslaves participent aux travaux de treize des quatorze commissions permanentes du COMECON). D'autre part, un certain nombre d'entreprises ont adhéré à plusieurs associations du COMECON (Interatomenergo, Intermetal, Interhim, etc.) et conclu des accords de coopération et de spécialisation à long terme (cinq accords) ou de coopération scientifique et technique (huit accords). Pour les devises et les crédits, un accord a été signé avec la Banque internationale d'investissement de Moscou.

Le commerce avec l'Est

DU fait que les pays du COMECON, dont trois ont une frontière avec la Yougoslavie, ont à résoudre, eux aussi, des problèmes d'énergie et de matières premières, les possibilités de coopération dans ce secteur sont nombreuses. C'est ainsi que les organismes compétents des deux parties étudient, entre autres, un projet de rattachement du système électro-énergétique yougoslave au futur système électro-énergétique du COMECON et envisagent aussi l'envoi de gaz naturel à un gazéoduc yougoslave. Un arrangement vient d'être mis au point pour la participation de la Hongrie et de Tchécoslovaquie à la construction d'un oléoduc qui partira d'un port adriatique près de Rijeka.

Néanmoins, les échanges entre la Yougoslavie et les pays membres du COMECON se font encore, dans une énorme majorité, sur une base bilatérale. Ils n'ont cessé de se développer ces dernières années et atteindront, probablement pour la période de 1971-1975, la valeur de 8 milliards de dollars, soit le double du chiffre réalisé dans les cinq années précédentes. Cela correspond à un tiers environ des échanges globaux de la Yougoslavie avec l'étranger.

La structure des échanges est considérée satisfaisante. Les exportations yougoslaves comprennent des navires et des équipements, des machines, diverses matières premières (bauxite, plomb, superphosphate, etc.), des produits industriels et pharmaceutiques, les vins, le tabac, les chaussures, les articles de confection et de tricotage, etc., alors que le pétrole, le coke, les produits sidérurgiques laminés, le fer brut, l'aluminium, le ciment, le coton, les machines et les équipements figurent dans les importations en provenance de cette région. La balance des paiements, à peu près équilibrée, ne pose pas de problèmes majeurs. Les quelques difficultés que l'on constate proviennent essentiellement de la différence entre le système économique yougoslave et celui des pays du COMECON, de la question des prix et du mode de paiement. Quelquefois, de l'impossibilité pour les entreprises yougoslaves déjà équipées en machines d'origine occidentale d'utiliser la technique ou la technologie des pays de l'Europe de l'Est. C'est précisément pour cette dernière raison qu'un crédit de 540 millions de dollars octroyé à la Yougoslavie par l'U.R.S.S. il y a deux ans n'a été utilisé que partiellement.

Dans l'ensemble cependant, la politique de coopération avec le COMECON a contribué dans une grande mesure au développement industriel de la Yougoslavie, en premier lieu à l'équipement des aciéries, des lamineries, des centrales thermo et hydro-électriques, des cimenteries, des sucreries et autres industries alimentaires, des usines chimiques, etc. La construction d'un des plus grands ouvrages de l'infrastructure, le système énergétique et de navigation réalisé sur le Danube, dans les « portes de fer », en commun avec la Roumanie a été financée pour une part par des crédits soviétiques.

Pendant une période relativement longue, les échanges entre la Yougoslavie et les pays de l'Europe de l'Est ont subi les répercussions des divergences idéologiques et politiques. Cette époque semble maintenant révolue. Comme le COMECON constitue un énorme débouché pour nombre de leurs produits, les Yougoslaves ne cachent pas qu'ils souhaitent développer davantage encore la coopération avec cette partie du monde.

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LES PAYS DU COMECON

(en millions de dollars, pour la période des dix premiers mois de 1974 comparée à la même période de 1973)

	1974	1973
EXPORTATIONS		
Bulgarie	53,6	37,1
Hongrie	73,5	40,0
R.D.A.	102,5	65,3
Pologne	128,3	92,6
Roumanie	101,2	69,0
U.R.S.S.	514,5	322,9
Tchécoslovaquie	163,7	96,8
Mongolie	0,3	0,02
Cuba	0,6	1,5
TOTAL	1 136,2	716,2
IMPORTATIONS		
Bulgarie	62,3	35,8
Hongrie	93,9	53,2
R.D.A.	146,2	115,6
Pologne	94,4	99,4
Roumanie	132,7	68,5
U.R.S.S.	622,4	384,5
Tchécoslovaquie	239,3	145,2
Mongolie	0,1	0,2
Cuba	20,8	4,9
TOTAL	1 412,3	827,3

Accroître les exportations à l'Ouest

LES pays de la C.E.E. sont pour les Yougoslaves des partenaires économiques encore plus importants que ceux du COMECON. Leur part dans le commerce extérieur yougoslave est de l'ordre de 40 %. Après de longues et laborieuses négociations, les deux parties ont signé en 1970 un accord qui fut élargi et précisé en 1973. Certains produits yougoslaves ont obtenu un meilleur traitement, mais les avantages sont souvent annulés, estime-t-on, par le système compliqué des prélèvements ou par les embargos. (On évalue à 120 millions de dollars les pertes subies par les exportateurs yougoslaves au cours de 1974, du fait des embargos imposés par la Communauté.) C'est surtout le cas pour les produits agricoles, en premier lieu la viande, qui, à elle seule, représente 30 % des exportations vers l'Italie. Néanmoins, l'accord de 1973, valable pour une période de cinq ans, permet, en dépit de ses faiblesses, au commerce yougoslave de mieux s'adapter aux mécanismes de la Communauté. Il doit faciliter une collaboration multilatérale qui est encore à l'état embryonnaire. Actuellement, ce sont les formes multiples et diverses d'échanges bilatéraux qui restent dominantes.

Les échanges commerciaux sont caractérisés par un accroissement rapide et continu, mais la balance yougoslave souffre d'un solde négatif permanent qui, sauf pendant quelques années, n'a cessé de s'aggraver. Pour remédier au mal, les Yougoslaves suggèrent non une réduction des importations en provenance de la Communauté, mais un accroissement de leurs propres exportations vers cette région. L'entreprise exigera, certes, des efforts exceptionnels de leur part, mais aussi des pays membres de l'organisation de Bruxelles, si la Communauté entend développer sa collaboration avec la Yougoslavie.

Les pays de la C.E.E. sont donc les principaux partenaires commerciaux de la Yougoslavie. Ils occupent également la première place pour ce qui est de la coopération technique, scientifique, technologique et financière (l'Allemagne fédérale, la France et l'Italie, notamment, ont octroyé d'importants crédits destinés pour la plupart à l'achat d'équipement industriel). Les entreprises yougoslaves coopèrent avec des firmes de la Communauté pour produire des machines, des automobiles, des appareils ménagers, du matériel et des installations électriques, etc. Des comités mixtes intergouvernementaux, des sections spécialisées des chambres économiques et d'autres organismes s'efforcent d'établir des liens plus nombreux et plus étroits.

La Yougoslavie est le seul pays socialiste qui autorise l'investissement de capitaux étrangers et l'exportation du bénéfice. La législation élaborée ces dernières années offre de grandes possibilités de placements pour mener des activités communes avec les entreprises yougoslaves sur le marché national ou dans les pays tiers. Les statistiques soulignent que sur cent dix-sept accords conclus dans ce domaine soixante-douze le sont avec des investisseurs de la Communauté. On estime cependant qu'il ne s'agit là que d'un début, car la Yougoslavie est encore loin d'avoir mis en valeur toutes ses ressources naturelles et ses richesses minières qui, à l'heure de la récession, offrent un intérêt évident pour les pays industriellement développés.

Plus de trois millions de touristes venus de la C.E.E. ont séjourné en Yougoslavie au cours des neuf premiers mois de 1974, ce qui représente 90 % de l'ensemble du trafic touristique. Les clients qui dépensent chaque année plusieurs centaines de millions de dollars ont à leur disposition hôtels et restaurants correspondant aux normes du tourisme international. Ils participent à une collaboration économique dont les possibilités sont pratiquement inépuisables.

Le jour où le gouvernement de Belgrade a décidé d'ouvrir les frontières et de permettre à ses citoyens de se déplacer librement là où il leur semblait bon, des milliers de Yougoslaves sont partis vers les pays de la Communauté, à la recherche de meilleurs salaires. Ils ont déjà envoyé à leurs familles des milliards de dollars qui comblent le déficit de la balance des paiements. Leur situation d'émigrés économiques est réglée par une série de conventions bilatérales leur assurant les mêmes droits que ceux reconnus aux ouvriers des pays qui les hébergent. A cette forme de collaboration, les Yougoslaves voudraient en substituer une autre, à leur avis plus efficace et plus stable. Au lieu d'exporter de la main-d'œuvre, ils proposent d'importer des capitaux. Ceux-ci serviraient à agrandir les installations existantes ou à construire de nouvelles usines, dont la production serait livrée aux investisseurs. Des suggestions dans ce sens ont déjà été faites à certaines gouvernements de la Communauté.

La Yougoslavie est un partenaire traditionnel des pays membres de la C.E.E. qui sont ses grands fournisseurs de biens d'équipement. Pour sa part, elle leur offre un large assortiment de produits agricoles, industriels et de matières premières. Son caractère de pays non aligné entièrement libre de ses mouvements facilite toutes les formes de collaboration mutuellement avantageuses avec la C.E.E. Mais, pour que cette collaboration puisse s'épanouir, elle estime que l'organisation de Bruxelles devrait « s'ouvrir » davantage et rendre plus flexible son système de restrictions. C'est alors qu'elle pourra augmenter substantiellement ses exportations et assurer des livraisons durables et sûres aux prix compétitifs.



USINE DE CUIVRE EN SERBIE

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LA C.E.E.

(en millions de dollars, pour la période des dix premiers mois de 1974 comparée à la même période de 1973)

	1974	1973
EXPORTATIONS		
Belgique-Luxembourg	21,4	14,6
Pays-Bas	44,6	27,6
France	71,5	64,1
Italie	377,6	379,5
R.F.A.	306,2	280,4
Grande-Bretagne	59,1	68,3
Danemark	12,7	14,8
Irlande	0,2	0,9
TOTAL	893,3	830,2
IMPORTATIONS		
Belgique-Luxembourg	65,9	44,2
Pays-Bas	98,6	63,2
France	223,9	166,1
Italie	719,8	417,1
R.F.A.	1 086,5	697,3
Grande-Bretagne	210,8	135,5
Danemark	30,1	18,5
Irlande	3,7	0,4
TOTAL	2 438,4	1 542,3

de sucre est prévue, soit 100 000 tonnes de plus que l'année précédente. En 1974, la production de charcuterie a atteint 98 640 tonnes et celle des conserves de viande 61 713 tonnes. La Yougoslavie est un exportateur de viande connu et apprécié dans le monde entier. Cette branche très concurrentielle doit faire face, elle aussi, au problème de la vente, d'autant plus que les conditions des échanges avec les pays de la C.E.E. ont changé. Le marché italien est fermé, les tendances générales de la politique agricole de la C.E.E. vont vers une réduction de l'intervention des pays non membres. Reposant souvent sur une tradition centenaire, des entreprises géantes ont été créées, telles que les combinats d'industrie agricole Beograd à Belgrade et Servo Mihalj à Zrenjanin, les combinats d'industrie alimentaire Osijek à Osijek, Juhor à Svetozarevo, Belje, Gavrilovic, pour n'en citer que quelques-uns.

L'industrie du bois, branche d'exportation traditionnelle, place ses produits sur les marchés étrangers. Hier encore, cette industrie n'était qu'exportatrice. En 1973, la Yougoslavie a exporté quatre cent soixante mille articles d'ameublement, de luxe et standard, dans le monde entier. La production des articles fabriqués est fonction de celle du bois prétravaillé, qui est également très demandé sur le marché étranger. Le volume de la production en 1974 a augmenté de 15 % par rapport à 1973. La valeur nominale des exportations a augmenté de 53 %. La détérioration du marché italien a provoqué une baisse de la production de bois prétravaillé, de sorte que les possibilités offertes à la production et au placement ne sont pas exploitées à fond. Les Etats-Unis et le Canada constituent les meilleurs marchés pour l'exportation de l'ameublement yougoslave. La Yougoslavie s'y est d'ailleurs taillé une place de choix, grâce aux efforts qu'elle a déployés pendant de nombreuses années. Le marché de ces deux pays, qui avaient absorbé en 1970 54 % de l'exportation yougoslave de meubles, tient la première place dans la valeur totale des exportations de l'industrie du bois. La dévaluation du dollar a eu des répercussions désastreuses sur le revenu de cette branche industrielle.

Ces dernières années, les producteurs de l'industrie du bois yougoslave se sont vus obligés d'importer des copeaux en raison de l'insuffisance des capacités de transformation dans la première phase d'usinage. Ce problème trouvera sa solution dans quelques années, avec la mise en service de plusieurs combinats de transformation du bois actuellement en chantier. L'industrie du bois redeviendra alors une branche industrielle exclusivement exportatrice.

Avec tous les pays

AU cours des trente dernières années, la Yougoslavie naguère agraire, est devenue un important pays industriel. En appliquant une politique fondée sur l'étude comparative des productions, elle s'est intégrée à la division internationale du travail. Conformément à sa vocation de pays non aligné, elle entretient des relations commerciales avec tous les pays, quels que soient leur niveau de développement économique et leur système politique. Elle coopère avec les pays occidentaux développés, en même temps qu'elle intensifie ses échanges avec les pays socialistes et les pays en voie de développement.

Mais c'est avec les pays d'Europe occidentale que la Yougoslavie entretient les rapports économiques les plus étroits. Il convient de dire, cependant, que dans le cadre de la coopération avec les pays de la C.E.E., les échanges franco-yougoslaves n'occupent pas une place correspondant à ses possibilités réelles. Si l'on fixait l'index des échanges de la Yougoslavie avec la C.E.E. à 100, les exportations vers l'Allemagne fédérale et l'Italie seraient de l'ordre de 77 %, alors que vers le marché français elles n'atteindraient que 8 %. Il en est de même, ou presque, pour les importations qui, en provenance de la R.F.A. et de l'Italie, sont de l'ordre de 73 % et, en provenance de la France, de l'ordre de 10 % seulement. On observe cependant, ces dernières années, une intensification des échanges avec la France. En 1969, la valeur des exportations yougoslaves vers ce pays était de 49 millions de dollars, en 1973 elle avait atteint 80 millions de dollars et poursuivait cette ligne ascendante jusqu'à dépasser, au cours des six premiers mois de l'année écoulée, 65,1 millions de dollars. Les importations ont accusé les mêmes tendances. De 72 millions de dollars en 1969, elles sont passées à 203 millions de dollars en 1973, et à 198,4 millions de dollars pour les six premiers mois de l'année écoulée.

L'accroissement du volume des échanges s'est néanmoins accompagné d'un déficit de la balance commerciale. De 23 millions de dollars en 1969, il est passé à 133 millions de dollars pour le seul premier semestre de 1974. Bien que légèrement compensé par les envois de fonds des Yougoslaves travaillant en France et les recettes touristiques, ce déséquilibre des échanges commerciaux au bénéfice de la France constitue une sérieuse entrave à la poursuite de la coopération. Afin que les échanges commerciaux puissent se développer favorablement, il est dans l'intérêt des deux pays d'intensifier les exportations yougoslaves vers la France, ce qui a d'ailleurs été constaté au cours de la dernière réunion du comité mixte franco-yougoslave pour la coopération économique, industrielle et technique.

La coopération économique entre la Yougoslavie et la France ne peut que se développer, car elle correspond non seulement aux possibilités réelles et à l'intérêt économique, mais aussi à l'amitié traditionnelle qui lie les deux pays.

BOSA YOVOVITCH.



CULTURE

Les hommes et les tendances de la peinture contemporaine

Par MIODRAG B. PROTITCH *

COMME toutes les autres, la peinture yougoslave d'aujourd'hui est composée d'un mélange complexe d'actualité, de passé et de futur qui apparaît dans un processus à la fois continu et discontinu. C'est ainsi que les liens avec la tendance poétique d'entre les deux guerres sont représentés par les partisans du figuratif, allant de l'expressionnisme à l'intimisme, et la rupture avec cette tendance par les partisans des nouveaux types de figuration, allant du néo-expressionnisme à cet art magique, surréel et abstrait qui fut une *nouveauté* après 1950 et qui se manifeste encore en plusieurs courants opposés.

D'abord la continuité. On discerne des modifications dans l'expressionnisme initial de Jovan Bijelitch (1886-1964), de Zora Petrovitch (1894-1962), de Milan Konjovitch (1898), d'Oscar Hermann (1886-1974) — dont le côté iconologique est très appuyé. Ils libèrent des forces instinctives, composent une nouvelle équation temps-espace, remplacent le temps-durée ininterrompu par le temps-*somme de moments isolés*. Konjovitch et Bijelitch, par exemple, ont condensé leur paysage caractéristique en sigle passionné du coloris et Hermann l'a peuplé *d'une splendeur* mythique et biblique.

Or, le développement des expressions d'avant guerre, opposées à l'expressionnisme, réalisme poétique et intimisme, persiste encore.

Chez Pedja Milosavljevitch (1908), peintre de la culture, visionnaire d'un passé par lequel il désire exprimer le présent, le lyrisme, poussé par la tension intérieure, s'élève en représentations fantasmagoriques où se marient la puissance du geste et la douceur de l'émotion ; Nedeljko Gvozdenovitch *(1902)* et *Ljubica* Sokitch (1914) sont pénétrés de l'harmonie raffinée des tonalités et de la discrète structuration de ce qu'ils voient ; Marino Tartalja (1894) est absorbé par la conscience condensée de l'être même de l'image, par une nouvelle entité de l'espace, de la forme et de la lumière : les objets de jadis font place à leurs ombres spirituelles. Oton Postruznik (1900) est dans la même ligne, tandis que les autres représentants de cette génération progressent en général dans l'esprit de leur expression d'avant guerre. Il en est de même pour les œuvres de Marko Celebonovitch (1902) et d'Anton Gojmir Kos (1896-1970).

La discontinuité radicale est le fait de certains peintres appartenant aux deux générations. Les plus grands sont Petar Lubarda (1907-1974), qui abandonne son réalisme poétique d'avant guerre pour s'orienter vers les légendes de l'histoire nationale ou vers les paysages épiques du Monténégro, y cherchant une métaphore moderne qu'il introduit dans le domaine de l'expressionnisme associatif et abstrait ; Milo Milunovitch (1897-1967), hanté par le symbolisme du monde méditerranéen, par les lignes sévères, les couleurs bleues et brunes ; Marij Pregelj *(1913-1967)*, qui vit sous la pression expressionniste des camps de concentration, des souffrances et de la mort ; Gabriel Stupica (1913), qui, après de *sombres* natures *mortes « de musée »* et des portraits d'une psychologie mordante et d'une plastique suggestive, s'enfonce dans un climat de mélancolie et d'isolement, dans le néant blanc de ses jeunes mariées, par recours à des moyens d'un « infantilisme » extrêmement subtil et intellectuel ; Krsto Hegedusitch, dont l'œuvre retentissant des échos de la guerre, du crime, de l'absurde est d'une conception quasi existentialiste, tout à la fois protestation et catharsis. On pourrait y ajouter Franjo Simunovitch (1908) et Oton Gliha (1914), avec leurs différentes interprétations des champs karstiques et des rochers. Une place à part est *occupée par Ivan Tabakovitch, qui* a gardé de son intimisme d'avant guerre la spiritualisation raffinée des moyens plastiques, mais dont la fantaisie légèrement teintée d'irréel a su unir les connaissances de l'homme d'aujourd'hui (« les *limites du monde sont les limites de la connaissance »)* aux énigmes existentielles.

UNE VUE DE LJUBLIANA

L'apparition de l'art abstrait

LA rupture est en partie le fait des jeunes générations d'après guerre, avec l'apparition de l'art abstrait en Yougoslavie aussitôt après 1950. La structure morphologique assez ramifiée de l'art abstrait s'étend à presque tous les tempéraments, à presque toutes les sensibilités. D'une part, il apparaît comme un géométrisme contemplatif programmé, d'autre part comme une manifestation de l'action, du geste, du trait mouvant par lequel se transmet un état d'âme momentané et délirant. Si le premier courant se montre plutôt mince et sans tradition sérieuse, le second, en revanche, représente une espèce de prolongation de la peinture instinctive et vitalisante des expressionnistes d'entre les deux guerres.

La première variante, le rationalisme esthétique, est surtout représentée par les peintres de l'Etat, puis par les « tendances nouvelles » (de Zagreb). C'est une nouvelle impulsion donnée à l'abstraction géométrique et au constructivisme. Ce sont des recherches purement visuelles qui s'étendent à des effets cinétiques et lumineux, une tentative de conciliation entre l'art et la civilisation industrielle, un remplacement du subjectivisme par ce qui est objectivement beau, fonctionnel et utile. Se souvenant du Bauhaus, ces peintres détruisent la dichotomie sensibilité-intelligence dont l'irréalisme pesait sur l'art yougoslave. Ils contribuèrent à la radicalisation en offrant un système de signes et de *symboles* permettant la communication, dans ce monde moderne de la technique avec lequel ils entendent nous réconcilier. A ce courant se rattachent Vjenceslab Rihter (1907) ; Ivan Picelj (1924) ; Vlado Kristl (1923) ; Aleksandar Srnec (1924) ; Julije Knifer (1924) ; Miroslav Sutej (1936) ; Mladen Galitch (1934) ; Ljerka « Sibenik » (1935). Le peintre belgradois Radomir Damjanovitch (1936) leur est parfois proche, mais il garde une certaine tension métaphysique, une magie, un climat qui lui est propre et, jusqu'à un certain point, il en est de même de Dusan Pertchinkov (1939).

Ce sont déjà des peintres qui transforment l'image en objet, en relief ; comme le font notamment Jordan Golubovski (1925), Toma Sijakovitch (1930) et Rista Kaltchevski (1933), d'autres encore...

Le paradoxe est que tout près de ces peintres on en trouve d'autres qui s'inspirent du passé et réduisent les vieux signes et les vieux symboles à une structure géométrique pure, empreinte d'une signification nouvelle. C'est, d'ordinaire, un ornement folklorique ou historique, un élément de la *conscience esthétique collective*, qui sont transposés dans un contexte, un langage et un symbole contemporains. Ce phénomène s'incarne dans Lazar Vozarevitch (1925-1968), Aleksandar Tomasevitch (1921-1968) et Dimitar Kondovski (1927).

Un certain géométrisme persiste d'ailleurs pendant les années 60 — un certain désir de garder, dans l'ordre souverainement libre des formes plastiques et dans une structure plastique autonome, le souvenir de la réalité, le rapport sensuel et intellectuel à la réalité. Dans quelle mesure les outils du langage peuvent-ils se libérer de la description immédiate, tout en gardant une certaine senbilité et une signification immédiates ? La réponse à cette question est un défi lancé par la peinture de l'époque. Exemple : les peintres de ce que l'on appelle le « paysage abstrait », comme Stojan *Tchelitch (1925)*.

Une autre forme impulsive et antigéométrique de l'abstraction apparaît en même temps que la première et accuse, elle aussi, quelques variantes. La peinture d'action, qui identifie le geste extérieur purement physique au geste intérieur et moral, en notant sur le séismographe de l'acte physique les palpitations de l'extase intérieure, est représentée par Edo Murtitch (1921), Zlatko Prica (1916), Bata Mihajlovitch (1923), Petar Omcikus (1926), Ferdinand Kulmer (1925), Josip Vanista (1924) et Djordje *Ivackovitch* (1930).

L'informel apparaît un peu plus tard, vers la fin des années 60. Il garde souvent la spontanéité du tachisme et de la peinture d'action, mais il abandonne — comme moyen d'expression majeur — la couleur, la ligne. Parmi ses représentants les plus éminents, *citons* Ordan Petlevski (1930), qui se penche sur le processus de la formation et de la décomposition biologiques, sur les « formes morbides », planant dans des espaces à *la fois réels et* imaginaires, et dont l'œuvre est fugue irréelle ; Mitche Popovitch (1923) qui, dans son espace noir et blanc, et à partir des résidus souvent *méprisés de la réalité, construit* de nouvelles unités expressives susceptibles à tout moment de se transformer en réalité ; Branko Protich (1931) qui ordonne des espaces mornes, épais, gris-brun et gris-jaune, par un relief inattendu du matériau dans lequel il introduit des signes et des symboles, se servant souvent de ficelles et d'autres matériaux semblables ; Janez Bernik (1933) qui crée des paysages à partir de matériaux rappelant *les scories et* la lave, mais d'une très belle facture cristalline. Voici aussi Lazar Vozarevitch, Zoran Petrovitch (1921), Filo Filipovitch *(1924), d'autres encore...* Zoran Pavlovitch part du sein de l'informel pour pénétrer dans une nouvelle figuration teintée de baroque et dont les lignes définies sont pleines d'une tension tragique, tandis que Turinski s'attaque à la création d'une forme archétype symbolique. Dans ces parages se trouve aussi Mehmed Zaimovitch (1938).



ZORAN PAVLOVITCH : AQUARELLE, 1973
(A la Galerie Nane Stern, Paris, 1975.)

"Retour cyclique du passé"

LES voies sont diverses, qui convergent vers une figuration d'un nouveau type : l'expressionnisme informel et peut-être avant tout le surréalisme. La pré*sence du magique et du surréel* est très accusée, surtout parmi les plus jeunes et à Belgrade. C'est à Belgrade qu'en 1930 plusieurs poètes (Ristitch, Matitch, Vuco et d'autres) publiaient un almanach, *l'Impossible,* auquel devaient collaborer A. Breton, Aragon et Eluard ; inversement, les manifestes de leurs amis français étaient signés par les poètes belgradois qui collaboraient aussi à leurs revues. Au début des années 50, une nouvelle réaction contre l'esthéticisme et la théorie de la forme pure se fait jour. Par l'intermédiaire des albums de dessins des vieux maîtres, les systèmes plastiques historiques redeviennent des modèles. La conscience historique se ranime, avec le « passéisme », l'idée du retour cyclique du passé, l'idée de voir dans le présent une limite trompeuse entre le passé et l'avenir et, dans l'avenir, un passé déjà *révolu*.

Rejetant la stratification de l'homme d'aujourd'hui, reflétée dans l'art moderne, ces artistes tendent à la restauration de l'image intégrale, à la résurrection de l'image intégrale, à la résurrection de la vision chère à la Renaissance, à un renouveau du métier académique (groupe de Medial). De là vient qu'ils accordent une importance exceptionnelle à *l'assise thématique* du tableau, à son expression souvent narrative qui semble s'imprégner de l'atmosphère existentialiste de l'absurde et du néant. Les pre*miers d'entre eux sont Dado* Djuritch (1933), Leonid Sejka (1932-1970), tout aussi intéressant comme peintre que comme penseur, Vladimir Velickovitch (1935), Ljubo Popovitch (1934), Milic Stankovitch (1934), Miro Glavurtitch (1932), Olja Ivanjicki (1931), Svetozar Samurovitch (1928), Branko Miljus (1936) dont les toiles-symboles résonnent de la magie d'un rêve doux et tendre, Milovan Vidak (1926), Miljenko Stantchitch (1926), peintre de la grande cantilène, des amants morts et des enfants, Vasilije Jordan (1934) de Zagreb ; Spase Kunoski (1929) de Skoplje ; Marko Sustarsitch (1927) de Ljubljana, d'autres encore. Tous peignent, le plus souvent avec « réalisme » et logique, des visions illogiques et ésotériques ; ce sont, d'une part, l'élégie et la mélancolie, de l'autre, l'esthétique du laid, la torture, le sadisme, la *provocation et* la *protestation*. Les toiles de France Mihelitch de Ljubljana, sont différentes. Composées sur des détails de la nature et du folklore, elles nous sont communiquées dans un langage post-informel, plein de tension surréelle.

Au nouveau réalisme et à la nouvelle figuration appartiennent aussi Radomir Reljitch, Dusan Otasevitch (1940), Dragos Kalajitch (1943) et Andrej Jemec (1934).

A *l'horizon post-surréaliste* apparaissent donc les représentants les plus significatifs de ce genre d'expression, tels que Vladimir Velickovitch, Ljubo Popovitch ou Dado *(qui vivent tous à Paris)*, tandis que Janez Bernik et Mitche Popovitch procèdent de la sphère de l'informel, Reljitch et Zoran Pavlovitch appartiennent au cercle universel de l'expressionnisme. Ajoutons qu'il faut faire à Dusan Otasevitch une place à part.

Dans la même ligne, on note aussi des formes moins incisives, plus douces : par exemple, la peinture de Mladen Srbinovitch se distingue par la jonction d'éléments divers, sans transition stylistique (« peinture hétérogène »), où la stylisation géométrique et l'abstraction lyrique se rejoignent dans un climat d'enchantement.

Outre ces diverses tendances, il en a d'autres, moins tapageuses, qui reposent sur la perception et sur la reproduction traditionnelles du monde. Telle est, entre autres, la peinture de Ljubo Ivantchitch (1925), celle de Ksenija Divjak (1924), de Radenko Misevitch *(1920). Citons encore Lazar* Vujaklija (1914), Bogoljub Ivkovitch (1924), Milan Ketchitch (1910), Vojislav Stanitch (1924) ainsi que les tapisseries de Milica Zoritch *(1909), de Bosko Petrovitch* (1922) et de Jagoda Buitch (1931) dont la renommée est mondiale.

Dans la période qui va de l'après-guerre à nos jours, apparaissent donc divers courants artistiques dont les caractéristiques essentielles sont souvent contradictoires. On voit se manifester simultanément des tendances dont l'objectif peut être la réalité, qu'elle soit extérieure ou intérieure, spirituelle ou cosmique, pourvu qu'elle réponde aux nouvelles connaissances ; ou l'expression des sentiments et non pas leur description (peinture directe) ; ou la sublimation abstraite de la réalité ; ou l'unité du geste, du signe et de l'action ; ou l'antimoyen dans l'informel ; *ou la figuration* nouvelle qui, souvent, met entre parenthèses la conception traditionnelle du beau ; ou encore la réédification complète (objet) de l'œuvre ; ou, enfin, à l'opposé, sa totale annulation matérielle (art conceptuel).

* Critique littéraire, directeur du musée de l'Art contemporain à Belgrade.

A qui appartiennent les journaux ?

LES journaux yougoslaves appartiennent à des entreprises de presse qui appliquent naturellement les principes de l'autogestion. A Belgrade par exemple, l'entreprise Borba a trois quotidiens, cinq hebdomadaires et deux mensuels. La firme Politika est plus importante encore. A Zagreb, l'*entreprise Vjesnik édite trois quotidiens*, trois hebdomadaires et quinze périodiques.

Dans chacune de ces entreprises il y a un conseil ouvrier central et un conseil ouvrier par unité de rédaction ou de production.

Cependant, le « fondateur » continue d'exercer une influence considérable. Le fondateur est le mouvement — généralement la Ligue des communistes, l'Alliance socialiste ou le syndicat — qui, *à la libération, a créé ou repris le titre à son compte.* Aujourd'hui encore le fondateur nomme le directeur de l'entreprise, le rédacteur en chef de la principale publication. Cependant il doit consulter le conseil ouvrier. Le fondateur nomme aussi une partie des membres du conseil d'édition qui se prononce sur la politique générale de l'entreprise. Responsable financier, le fondateur a, le cas échéant, la charge du déficit.

A côté des journaux politiques, sportifs ou culturels, il y a une presse confessionnelle. La plus importante des publications catholiques, le bimensuel Glas Koncila, édité à Zagreb, tire à cent quatre-vingt mille exemplaires.

Depuis les crises de 1971 et 1972, la Ligue des communistes et l'Alliance socialiste contrôlent davantage les journaux. Les rédacteurs en chef des principaux quotidiens de Belgrade et Zagreb ont d'ailleurs été remplacés au moment où les dirigeants des Républiques de Croatie et de Serbie étaient libérés de leurs fonctions.



ENTRE LE LIBÉRALISME ET LE DIRIGISME

Le défi des lettres

Par PREDRAG MATVEJEVITCH *

VOILA plus d'un quart de siècle que survint, en 1948, la rupture du Kominform stalinien avec la Yougoslavie. Quel chemin ont suivi depuis lors la culture et, plus spécialement, les *lettres* yougoslaves ?

Pour tracer les lignes générales du développement culturel et littéraire de cette Fédération aux nombreuses nations et aux langues multiples, quelques remarques préliminaires semblent indispensables. L'unification politique de la Yougoslavie ne s'étant produite qu'après la première guerre mondiale, les différentes cultures nationales des peuples « slaves du Sud » (c'est la traduction littérale du mot *yougoslave*) se sont donc formées avant la naissance de l'Etat commun, et souvent indépendamment les unes des autres. Ainsi, au point de vue historique, voit-on se profiler les contours de plusieurs littératures nationales : serbe, croate, slovène, macédonienne, monténégrine..., auxquelles il faut ajouter celle de Bosnie-Herzégovine, République fédérée où cohabitent Serbes, Croates et musulmans (ceux-ci, composés en majeure partie par des Slaves islamisés sous l'occupation ottomane, ont été récemment reconnus nation à part entière, qu'ils appartiennent ou non à la religion musulmane).

Cette mosaïque se complète par les cultures et les littératures des nationalités minoritaires : on distingue dans la terminologie politique yougoslave *nations* et *nationalités*, ce dernier terme désignant ce que l'on a coutume d'appeler *« minorités »*. Ce sont les Albanais — leur nombre approche un million quatre cent mille, — les Hongrois, les Slovaques, les Ukrainiens, les Italiens, les Roumains, etc. Chacun de ces peuples a le droit de s'exprimer, d'étudier et de publier en sa propre langue. La Constitution yougoslave ne prévoit même pas une langue d'Etat, véhicule officiel pour l'usage commun. Toutefois, la langue serbo-croate, ou croato-serbe, reste de loin la plus répandue (parlée par plus de 70 % de la population : en Serbie, en Croatie, au Monténégro et en Bosnie-Herzégovine). Suivent le macédonien (8,6 %), le slovène (8,2 %), l'albanais (6,4 %)...

Peu de littératures d'Europe ont ressenti les secousses historiques et politiques de notre époque aussi violemment que les lettres yougoslaves. La deuxième guerre mondiale ainsi que l'immédiate après-guerre ont vu naître et s'affirmer une « littérature de la Résistance », profondément marquée par un traumatisme national sans précédent (un million sept cent mille hommes et femmes — soit 10 % de la population — trouvèrent la mort). Un chant épique, simple et émouvant, sincère et soutenu, traduisait fidèlement l'attitude de la poésie résistante et révolutionnaire face à une situation déchirante.

L'effet des théories jdanoviennes

CETTE spontanéité première ne tardera pas à se délayer quelque peu sous l'effet des théories jdanoviennes qui tendaient à s'implanter sous l'étiquette édulcorée d'un prétendu « réalisme socialiste ». Heureusement, comme les implications générales de ce qu'on nommera plus tard le « culte de la personnalité » ne furent importées en Yougoslavie que sous une forme modérée et plus d'une fois détournée de sa signification initiale (c'est d'ailleurs la raison pour laquelle la « pratique yougoslave » avait été vivement critiquée dès la Résistance), cette « importation » n'eut pas de conséquences irréparables...

La pléiade d'auteurs qui suivit le *grand tournant* de 1948 apporta un vif soutien aux revendications tacites, mais tenaces, d'une intelligentsia peu favorable au conformisme jdanovien. Le Congrès des écrivains, en 1949 à Zagreb, décocha quelques flèches contre la notion stalinienne de la *partiynost* (esprit de parti) dans le domaine littéraire. On sentait déjà, à Belgrade, affleurer différents « frissons nouveaux », notamment ceux d'un surréalisme naguère profondément implanté en Serbie, fort d'un dévouement incontestable à la cause de la Résistance et de la Révolution.

La politique, à ce moment, arrivait mieux à se dégager de certaines routines précédentes qu'à se définir. De même, la littérature était désorientée. Les prises de position de nombreux écrivains parurent désemparées ou indécises : les tâtonnements timides alternaient avec les exagérations gratuites, les égarements inévitables avec les opiniâtretés injustifiées...

Un fait décisif intervint : le congrès de l'Association des écrivains à Ljubljana, en 1952, où tous les problèmes ouverts furent débattus dans un esprit sincère et désabusé. Le rapport présenté à ce congrès par Miroslav Krieza (Karléja), fondé sur l'expérience riche, personnelle et non conformiste à la fois d'un écrivain de gauche, fut d'une importance capitale. Ayant pris, dès le début de l'après-guerre, une distance très significative à l'égard des préceptes « réalistes socialistes », cet auteur profita de l'occasion pour prendre violemment à partie les dogmes esthétiques jdanoviens les plus « sacro-saints », leur « iconographie canonisée » ainsi que leur « quakerisme » se présentant sous la *« forme fanatique et unilatérale de la partiynost »*. D'autre part, il plaida vigoureusement, dans un style persuasif et plein d'éclat, pour la *« liberté de création artistique et la simultanéité des styles »*...

Ce fut un tournant majeur. On commença à s'affranchir, non sans rancœur, de ce qu'on a appelé la « technique en noir et blanc » ou la « factographie » simpliste. La suspicion et certaines de ses conséquences les plus intimidantes ne tardèrent pas à se dissiper. Les esprits purent se ressaisir. Les traductions étrangères, de toutes langues et d'horizons divers, apportèrent un souffle nouveau ainsi que la possibilité de comparer les expériences spécifiques avec celles de l'étranger : Kafka, Joyce, Faulkner, Sartre, Camus et maints autres furent présentés au public yougoslave.



MIROSLAV KRLEZA (KARLEJA)
Un pionnier de la « liberté de la création artistique ».

La littérature et la peinture connurent un essor inattendu. La poésie prit vite la tête de cet émouvant « dégel » et affirma en peu de temps quelques talents éclatants : Vasko Popa, Vesna Parun, Miodrag Pavlovitch... De nouvelles voix poétiques retentirent à Belgrade, Zagreb, Ljubljana (le célèbre « groupe de quatre »), Sarajevo, Titograd, ainsi qu'à Skopje, où une nouvelle littérature macédonienne était en train de naître. Il en fut de même pour les prosateurs. L'ancien surréaliste et militant communiste Oskar Davico (lire Davitcho), qui fut déporté au début de la guerre avant de rejoindre les partisans, publia son roman intitulé *Poème* : il incarna en ses personnages l'engagement révolutionnaire comme une forme de l'amour intégral, récusant les déformations dues à l'ascétisme aliénant ou au dogme idéologique. Un procès analogue contre ce fameux « héros positif » fut également intenté par le roman *Le soleil est si loin*, de Dobrica Cositch. Une vague, nouvelle et renouvelée selon le cas, déferla sur les lettres yougoslaves : Mihailo Lalitch, Ciril Kosmatch, Ranko Marinkovitch, Vladan Desnica, Beno Zupantchitch, Vjekoslav Kaleb, Petar Segedin (dont deux romans avaient, en quelque manière, précédé ce renouveau), Mesa Selimovitch, Slavko Janevski et plusieurs autres dont il sera question plus loin.

Une violente polémique

UNE violente et longue polémique s'engagea, dès les années 50, entre le camp dit « réaliste », désigné — parfois abusivement — comme conservateur, et la tendance qualifiée de « moderne » ou « moderniste » — ce dernier terme avait parfois une teinte d'accusation, — groupée surtout autour de la revue *Delo* à Belgrade *(Krugovi* à Zagreb et, à Ljubljana, *Beseda* suivie de *Perspektive)*. Pour le plus grand bien de la littérature, les institutions de l'Etat — fort préoccupées par des problèmes d'un autre ordre — laissèrent ces groupements *divergents* se confronter entre eux, en n'intervenant qu'à l'occasion de certains « écarts » ou « incidents » jugés particulièrement graves.

Cette étape de « dégel » et d' « ouverture » sera couronnée par le prix Nobel décerné à Ivo Andritch en 1961. Plusieurs auteurs appartenant à la génération d'avant la guerre appuyaient les orientations littéraires en cours. A côté de Miroslav Krieza, dont le rayonnement restait l'un des plus bénéfiques, quelques anciens surréalistes méritent une attention particulière, tels Marko Ristitch (brillant essayiste et théoricien du surréalisme avant la guerre), le poète Dusan Matitch ou Aleksandar Voutcho, romancier et poète ; entre autres, mentionnons Josip Vidmar (critique slovène très en vue, qui donna une contribution essentielle à ce renouveau), Branko Tchopitch, Matej Bor, Mile Kloptchitch, Jure Kastelan, Skender Kulenovitch (qui furent des chantres particulièrement représentatifs de la Résistance), Edvard Kocbek (important poète personnaliste, l'un des rares écrivains chrétiens ayant rejoint le maquis dès le début de la guerre), l'Albanais Esad Mekuli, le Hongrois Ervin Sinko et, à côté d'eux, les Macédoniens Blazo Koneski, Aco Sopov, sans oublier ceux dont les œuvres assuraient la continuité des meilleures traditions lyriques d'avant-guerre, tels que Gustav Krklec, Desanka Maksimovitch, Dobrisa Cesaritch, et bien d'autres dont le nom mériterait d'être cité.

La période qui suivit les années de « dégel » compte parmi les plus fécondes dans tous les domaines littéraires : roman, poésie, nouvelle, théâtre, critique (soulignons en marge une littérature radiophonique fort originale et de nombreux livres pour enfants d'un caractère très poétique). Les arts plastiques remportèrent à leur tour plusieurs succès internationaux. L'abstrait et l'informel, mal vus immédiatement après la guerre, furent pendant plusieurs années particulièrement suivis, sans pourtant exclure quelques variantes assez remarquables du figuratif ; signalons, entre plusieurs autres orientations, celle des peintres néo-surréalistes de Belgrade, dont plusieurs représentants furent réunis autour du groupe « Mediala », ainsi que le groupe « Tendances nouvelles » de Zagreb, celui des artistes rassemblés autour de la Biennale de gravure à Ljubljana, les peintres naïfs de différentes provenances, notamment ceux de l'Ecole de Hlebine, etc. Le cinéma mit plus de temps à affirmer son originalité (avec, entre autres, la très appréciable Ecole de Zagreb de dessin animé).

Quelques talents littéraires particulièrement remarquables, issus de l'après-guerre, s'affirmèrent décisivement lors de cette étape : parmi les prosateurs, *Miodrag Bulatovitch*, le plus traduit des jeunes auteurs yougoslaves, Radomir Kontatinovitch, brillant essayiste, et, à sa façon, « *nouveau romancier* », Andrej Hieng (auteur dramatique et romancier), Slobodan Novak (auteur d'une prose polymorphe très originale), Antun Soljan, Andjelko Vuletitch, Dragoslav Mihajlovitch, Danilo Kis, Zivko Cingo, Rudi Seligo (un peu trop proche de Robbe-Grillet), Streten Asanovitch, Brana Scepanovitch, et beaucoup d'autres. La poésie a connu à son tour une floraison semblable : après le duo Popa-Pavlovitch, il faut citer parmi les poètes serbes Ivan V. Lalitch et, peut-être, S. Raickovitch ; dans la poésie croate s'imposent Ivan Slamnig, par ses expérimentations à la fois curieuses et originales, et Slavko Mihalitch, dont l'œuvre compte beaucoup d'éléments existentiels. Les Monténégrins Jevrem Brkovitch et Sreten Petrovitch, ainsi que les Macédoniens Mateja Matevski et Gane Todorovski ont donné à leurs littératures respectives des apports essentiels ; cela vaut également pour les vibrantes voix poétiques de Katejan Kovitch ou Dane Zajc en Slovénie, de Mak Dizdar (décédé en 1971) ou d'Izet Sarajlitch en Bosnie-Herzégovine...



(Dessin de Zuko Dzumhur.)

IVO ANDRITCH.
Prix Nobel de littérature 1961.

Les années 60 et le début de l'actuelle décennie ont vu une affirmation progressive des littératures nationales, notamment des nationalités qui, dans les époques précédentes, n'avaient pu suffisamment exprimer leurs identités propres. Cela vaut en premier lieu pour la création littéraire en Macédoine, au Monténégro, en Bosnie-Herzégovine, mais aussi, en partie, pour les autres Républiques ainsi que, plus particulièrement, pour certaines nationalités minoritaires, tels, par exemple, les Albanais : ces derniers disposent actuellement, de même que la minorité hongroise et quelques autres, d'une presse et d'une édition en leurs langues respectives, de différents foyers de la culture et de quelques établissements universitaires. Ces efforts en faveur des cultures minoritaires font que l'opinion publique yougoslave reste très sensible à la situation de ses minorités à l'étranger, notamment celles des Slovènes et des Croates en Autriche ou des Macédoniens en Bulgarie.

Ce serait fausser l'image des réalités culturelles et littéraires en Yougoslavie que de mentionner uniquement ces acquisitions positives en passant sous silence différentes tentations particularistes, nationalistes, ou autres. L'intégration culturelle qui s'impose actuellement dans plus d'un domaine pose à ces nations certains problèmes : il s'agit, d'une part, de refuser toute réduction à une culture unitaire, c'est-à-dire restrictive et, par conséquent, plus ou moins répressive et, de l'autre, d'éliminer les conceptions des régionalismes vieillots, aussi bien que la notion, restrictive elle aussi, de culture nationale, selon les définitions traditionalistes que lui donnait la bourgeoisie du dernier siècle !

D'autres problèmes de l'histoire contemporaine yougoslave doivent être mentionnés dans ce contexte. La mise en place, depuis 1965, d'une réforme économique, reposant essentiellement sur le *rendement* et tendant à rendre l'industrie yougoslave compétitive sur le plan international, se répercute — souvent douloureusement — dans la culture : l'effet des mécanismes du marché, admis dans l'économie yougoslave en tant que nécessité du monde moderne, se traduit par le fait que les biens culturels sont assez souvent traités comme des marchandises pures et simples. Les « travailleurs culturels » yougoslaves le disent à haute voix, non sans aigreur. Ainsi voit-on, dans l'édition, une quantité préoccupante de sous-littérature : privés des subsides de l'ancien mécénat étatique et, il est vrai, libérés des obligations qu'il impose, les éditeurs sont souvent obligés d'élever inexorablement le prix des livres et de réduire les droits d'auteur. N'oublions pas, en plus, que le « marché » du livre en Yougoslavie est morcelé par l'existence de plusieurs langues nationales. La situation matérielle des écrivains, dépendant de la vente de leur production, devient assez précaire et nourrit diverses sortes de mécontentements...

Les jeunes auteurs

MALGRE tous ces obstacles, l'évolution de la littérature n'a pas été entravée. La hiérarchie des auteurs a, certes, changé en plus d'un point : certains, qui furent célèbres il y a vingt ans, sont actuellement passés au second plan. D'autres, même parmi ceux qui ont dépassé la soixantaine, ont fini par occuper des postes plus significatifs. L'importance d'un Mihailo Lalitch, d'un Mesa Selimovitch ou d'un Jure Franicevitch-Plocar est bien plus grande qu'elle ne le fut au début des années 60. *Ont progressé également* des auteurs plus jeunes, tels Slobodan Novak, Andrej Hieng, Slavko Janevski, Jevrem Brkovitch, Mak Dizdar, et certains autres, qui occupent les premiers rangs de la génération « mûre ». De nouveaux talents sont apparus : certains de ceux qui se signalèrent après le « dégel » suscitent l'intérêt. Citons les prosateurs Danilo Kis, Mirko Kovac et Zivko Cingo ou, parmi les poètes, Daniel Dragojevitch, Tomez Salamun, R. Petrov-Nogo...

Il ne s'agit pas de faire ici des découvertes ou des pronostics, mais de montrer les tendances. D'une manière générale, malgré les difficultés d'ordre matériel ou autre, les écrivains les plus avancés préfèrent l'état de choses actuel au « dirigisme » culturel ou à la bureaucratisation des lettres et des arts qu'ils ont connus.

Entre un libéralisme sans soutien et une protection contrôlée — ce qui semble être le choix du monde moderne dans son comportement à l'égard de la création artistique — peut-on trouver une voie intermédiaire dans le cadre de l'autogestion ? Cette grande question est posée dans et par la pratique culturelle et littéraire yougoslave. Sans minimiser les contradictions, aussi bien du passé que du présent, il faudra poursuivre la recherche de solutions autogestionnaires. Il s'agit d'un travail de longue haleine.

---

* Critique littéraire, professeur de littérature française à l'université de Zagreb. Ouvrage publié en français : *Poésie de circonstance - Etude des formes de l'engagement poétique* (Editions Nizet - C.N.R.S., Paris, 1971).

Principaux titres publiés en français

ANTHOLOGIES

- *Anthologie de la prose yougoslave contemporaine*, P. Seghers, Paris.
- *Anthologie de la poésie yougoslave*, par Zoran Michitch, P. Seghers, Paris.
- *Anthologie de la poésie slovène*, par Drago Sega, P. Seghers, Paris.
- *Anthologie de la poésie macédonienne*, Editeurs réunis, Paris.
- *Anthologie de la poésie croate*, par Slavko Mihalitch et Ivan Kusan, P. Seghers, Paris.
- *La Poésie slovène contemporaine*, P. Seghers, Paris.
- *La Poésie croate d'aujourd'hui*, par Marc Alyn, Editions de la Grive, Paris.
- *Littérature yougoslave*, *Europe*, revue mensuelle, juillet-août 1965.

ŒUVRES

- Ivo Andritch : *Il est un pont sur la Drina* (Plon) ; *La Chronique de Travnik* (Plon) ; *La Cour maudite* (Stock).
- Miroslav Karléja : *Enterrement à Thérésienbourg* (Editions de Minuit) ; *Le Retour de Philippe Latinovicz* (Calmann-Lévy) ; *Le Banquet en Blithuanie* (Calmann-Lévy) ; *Je ne joue plus* (Le Seuil) ; *Mars, dieu croate* (Calmann-Lévy).
- Miodrag Bulatovitch : *Le Coq rouge, le Loup et la Cloche, le Héros à dos d'âne, Arrête-toi, Danube, Il est arrivé* (Le Seuil).
- Sretchko Kosovel : *Poésies*, présenté par M. Alyn (« Poètes d'aujourd'hui », Seghers).
- Vasko Popa : *Rends-moi mes chiffons* (Seghers) ; *Le Ciel secondaire* (Gallimard).
- Petar Segedin : *Les Enfants de Dieu* (Calmann-Lévy).
- Miodrag Pavlovitch : *La Voix sous la pierre* (Gallimard).
- Matey Bor : *Poèmes* (Seghers).
- Mladen Olyatcha : *La Prière pour mes frères* (Gallimard).
- Mihaylo Lalitch : *Diable noir, mon frère* (Flammarion).
- Dusan Matich : *Poésie* (Fata Morgana).
- Ivan V. Lalitch : *Temps, feu, jardins* (Ed. Saint-Germain-des-Prés).
- Stanko Lassitch : *Les Intellectuels et la contrainte idéologique* (les Lettres Nouvelles).
- Predrag Matvejevitch : *La Poésie de circonstance* (Nizet).
- Danilo Kis : *Jardin, cendre* (Gallimard).



DIPLOMATIE

LES RELATIONS AVEC PARIS

Une amitié qui cherche à mieux s'exprimer

Par THOMAS SCHREIBER

PEU de pays européens se trouvent liés par une aussi longue et solide amitié que la Yougoslavie et la France. A aucun moment de leur histoire mouvementée les *deux peuples ne se sont trouvés dans* des camps opposés. Au cours des guerres mondiales, Yougoslaves et Français *ont combattu le même* ennemi. Paradoxalement, Belgrade et Paris coopèrent aujourd'hui plus *étroitement* avec les successeurs de leur ancien adversaire qu'ils ne collaborent entre eux. En fait, leurs rap*ports n'ont jamais été ce qu'ils* devraient être, compte tenu de la sympathie réciproque maintes fois *réaffirmée et de l'absence d'antagonisme.*

Parfois même, leurs relations politiques se sont dégradées, comme ce fut le cas lors de la guerre d'Algérie. La reconnaissance *de facto* et puis *de jure* du G.P.R.A. par la Yougoslavie, champion de la décolonisation et promoteur du mouvement de non-alignement au sein du tiers-monde, a provoqué en février 1962 une crise, allant jusqu'au rappel des ambassadeurs. Le général de Gaulle tint rigueur au maréchal Tito d'*« avoir enterré la souveraineté française en Afrique du Nord avant que l'acte de décès ne soit dressé par qui de droit »*.

Mais le règlement du problème algérien et aussi la politique étrangère du général de Gaulle — notamment le départ de la France de l'organisation militaire de l'OTAN et l'ouverture à l'Est — ont été très favorablement accueillis en Yougoslavie. De son côté, le président de la République avait publiquement rendu hommage — en janvier 1969 — aux *« vues lucides et à l'activité énergique »* du maréchal Tito.

Depuis le milieu des années 60, les conceptions françaises sur la coopération européenne, l'opposition de Paris à la division du continent en blocs, l'attitude de la France au sujet *du Proche-Orient ou du Vietnam* ont souvent été qualifiées à Belgrade de *« similaires, voire identiques »* aux *positions et aux conceptions yougoslaves.* Le rapprochement s'est traduit par la multiplication des ren*contres à un niveau de plus en plus* élevé. Le général de Gaulle d'abord, Georges Pompidou ensuite, avaient *accepté de se rendre en voyage offi*ciel en Yougoslavie, mais ces déplacement, très attendus par le maré*chal Tito, n'ont pu se réaliser.*

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, en juin 1970, inaugurait en sa qualité de *ministre des finances et des affaires* économiques la Semaine de la technique française à Belgrade, sera-t-il le *premier président de la Répu*blique française à séjourner en Yougoslavie depuis la guerre ?

Quant au président yougoslave, il est venu en mai 1956 à Paris et, à titre privé, en octobre 1970.

Conformément à ce qui avait été décidé pendant la visite à Paris en janvier 1969 de M. Mika Spiljak, alors président du Conseil exécutif fédéral, les deux pays poursuivent *régulièrement* leurs consultations sur la politique étrangère. Lors des rencontres périodiques, des deux côtés *l'accent est mis sur les points* de convergence. Il est dit et répété que Français et Yougoslaves, attachés à *l'indépendance des Etats, grands,* moyens ou petits, poursuivent les mêmes objectifs.

La volonté commune de ne pas laisser aux super-puissances le soin *de régler les affaires mondiales* — en particulier celles qui intéressent les riverains de la Méditerranée — *est réaffirmée à chaque occasion.* Yougoslaves et Français ne craignent pas de dire ce qu'ils pensent *à l'égard des pays et groupements* les plus forts, usant de *« leur droit à la parole »*, pour reprendre une *expression de M. Michel Jobert après* des entretiens avec son collègue yougoslave.

Les conditions de la détente

L'ABSENCE de contentieux politique ne signifie pas pour autant qu'il y ait identité complète de vues sur l'ensemble des grands problèmes internationaux.

Les divergences concernent surtout le rôle de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Français et Yougoslaves s'efforcent d'assurer le succès de cette conférence, mais Paris refuse que les aspects militaires soient étudiés dans les discussions de Genève. Pour la France, il s'agit d'abord de créer les conditions favorables à la sécurité en instaurant une détente véritable. De leur côté, les Yougoslaves estiment qu'il est impossible de créer un véritable climat de détente, de développer la coopération, de multiplier les contacts entre les hommes, de faciliter la libre circulation des idées, si on ne considère pas aussi les aspects militaires de la sécurité. Cette position est d'ailleurs partagée par les Roumains, bien que Bucarest se trouve dans une situation différente en raison de son appartenance au pacte de Varsovie.

Les communiqués publiés à l'issue des conversations diplomatiques franco-yougoslaves font état de la *« confiance amicale qui marque et qui caractérise »* les relations des deux pays. Toutefois si, sur le plan politique, les sympathies yougoslaves vont vers la France, partenaire traditionnel et amie de toujours, lorsqu'il s'agit des questions économiques, la réalité est plus compliquée.

De part et d'autre, on souhaite « dégager des possibilités en vue de donner une nouvelle impulsion aux échanges bilatéraux et aux différentes formes de coopération ». La France n'arrive plus qu'au dixième rang des *partenaires commerciaux* de la Yougoslavie. Elle exporte des appareils et engins mécaniques, des voitures *de tourisme et d'autres véhicules*, de la fonte, du fer et de l'acier, des machines et appareils électriques, du *matériel ferroviaire, etc.* La Yougoslavie vend surtout du cuivre, des animaux vivants, des machines et *appareils électriques, des boissons* et liquides alcoolisés, des poissons et crustacés, du tabac et divers produits *agricoles.*

Les Allemands de l'Ouest occupent, et de loin, la première place parmi les partenaires commerciaux de Belgrade, suivis des Italiens et des Britanniques. Les raisons de la « percée » allemande en Yougoslavie sont identiques à celles qui expliquent le succès remporté par les industriels de la République fédérale dans l'ensemble des pays socialistes : connaissance remarquable des possibilités du marché et du personnel qui s'occupe du commerce extérieur.

La relance des échanges

EN dépit d'une conjoncture générale défavorable, Paris et Bel*grade cherchent les moyens d'assai*nir leurs relations économiques. La Yougoslavie compte accroître ses *exportations en rendant plus efficace* le système de commercialisation. Le comité mixte intergouvernemental *créé il y a cinq ans se préoccupe* de développer une coopération qui s'exerce déjà dans plusieurs pays du *tiers-monde, Algérie, Libye et Zambie.*

La signature d'une convention fiscale et d'un accord de garantie des investissements en mars 1974, quelques jours avant la disparition du président Georges Pompidou, facilite la relance des échanges. *« Cet accord* — avait alors déclaré M. Giscard d'Estaing, qui signait au nom du gouvernement français — *est le premier de ce genre conclu avec un pays dont la structure économique est différente de la structure économique française. »* Permettant aux entreprises françaises de développer leurs implantations en Yougoslavie, il garantit leurs investissements.

D'autre part, on prévoit la création prochaine d'une Banque franco-yougoslave, dont le rôle dans le développement des échanges sera important.

Sans doute, les incertitudes économiques vont-elles peser sur l'avenir des rapports entre Belgrade et Paris. D'autant plus que les *mesures* de restrictions décidées par le Marché commun pour réglementer, du *moins provisoirement, l'importation* de produits agricoles provenant des pays tiers affectent sérieusement *l'économie yougoslave.* Belgrade comptait, tout récemment encore, sur la « compréhension » française lors *de la renégociation entre la Com*munauté économique européenne et la Yougoslavie d'un accord mainte*nant les préférences généralisées.*

Parmi les points d'ombre figurent l'« affaire du SECAM ». Paris a pris acte avec regret du refus des Yougoslaves d'adopter le procédé français pour leur télévision, auquel ils préfèrent le système allemand PAL jugé « plus avantageux », du moins sur le plan financier...

Alors que les problèmes économiques risquent fort de se poser longtemps encore, la coopération culturelle semble évoluer favorablement. Bien entendu, nous ne sommes plus dans la situation privilégiée d'avant 1945 — lorsque le français était la langue obligatoire dans les écoles yougoslaves et le livre français prédominant. L'anglais et, dans plusieurs régions du pays, l'allemand ont pris la première place. Une telle régression s'explique notamment par une trop longue absence de la France de la scène internationale après la Libération, par le développement spectaculaire de la technique et de la technologie américaines et ouest-allemandes, par le faible niveau des échanges économiques et aussi le grand nombre de touristes allemands et autrichiens. La littérature française conserve néanmoins une place de choix et les courants artistiques yougoslaves continuent *de s'inspirer des* créations parisiennes.

Lors de la visite faite en 1973 par *M. Milos Minitch, vice-président du* conseil exécutif fédéral et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, *Français et Yougoslaves se sont* félicités des progrès accomplis dans le domaine de la coopération culturelle. Un centre d'information yougoslave a été ouvert à Paris et un centre français à Skoplje, qui s'ajoutent aux centres déjà existants de *Belgrade*, de Ljubljana et à l'Institut français de Zagreb avec son annexe à Split. Le nombre de lecteurs enseignant dans les différentes facultés des deux pays a augmenté. La coopération culturelle progresse. La langue française peut-elle regagner un peu du terrain perdu ? Cela ne dépend pas seulement de la bonne volonté des autorités yougoslaves, mais aussi du montant des crédits dégagés à Paris pour l'action culturelle à l'étranger.

Pour l'opinion publique yougoslave — *remarquait il y a quelques mois* l'éditorialiste du quotidien *Borba* — la France a toujours été *« un facteur particulièrement important, sans lequel il est difficile de concevoir le déroulement normal et complet du processus d'apaisement et de détente en Europe et dans le monde »*.

Les Yougoslaves espèrent de la France un appui constant à un pays qui reste menacé. Le danger d'une dislocation de la Fédération « encouragée » par l'extérieur ne peut être écarté. Il y a cinquante-six ans, la France avait soutenu à Versailles la création de la Yougoslavie — alors le royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes. Elle a aidé le nouvel Etat à s'affirmer sur la scène internationale. Aujourd'hui, en renforçant leurs relations, ces deux pays peuvent administrer de nouvelles preuves d'une amitié qui a résisté à toutes les tempêtes de l'histoire.

Une lutte ininterrompue pour préserver l'indépendance

(Suite de la page 21)

L'option en faveur de la politique de non-alignement découle des buts de notre révolution. Notre attitude envers les blocs, ou plus exactement notre volonté de nous tenir à l'écart des blocs, n'est pas un effet du hasard ni une affinité fortuite. C'est une nécessité vitale, l'obligation de sauvegarder le droit de décider nous-mêmes, hors de toute ingérence étrangère, des voies de développement de notre société et des destinées de notre pays, l'obligation de protéger l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité de la Yougoslavie. En fait, notre option en faveur du non-alignement remonte à l'époque où il était encore impossible de prédire la division du monde en blocs et où le terme même de non-alignement était inconnu. Nous croyons profondément à la force et à l'avenir de cette politique et des actions qui en découlent pour asseoir les relations internationales sur les principes de la coexistence pacifique. Nous sommes persuadés qu'elle offre à la Yougoslavie la possibilité de contribuer amplement à l'évolution positive des rapports entre les nations, à la lutte pour la paix, pour l'indépendance et pour le progrès.

Pour la Yougoslavie socialiste et indépendante, toute autre option serait en contradiction flagrante avec les buts de sa lutte de libération et de sa révolution. Cette philosophie a été parfaitement exposée dans de nombreux documents, notamment dans la *Plate-forme pour le dixième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie*, qui souligne entre autres : « *La lutte de libération et la révolution socialiste, qui ont jeté les bases de l'indépendance de la Yougoslavie et de son droit à un développement autonome, ont créé aussi les conditions essentielles à son existence en dehors des blocs, à un progrès socio-économique, à une transformation socialiste qui lui sont propres. Depuis la fin de la guerre, la Yougoslavie n'a permis aucune ingérence dans ses affaires intérieures ; elle n'a pas accepté la division du monde en sphères d'intérêts et en blocs ; elle n'a cédé ni aux pressions impérialistes ni à celles du Kominform.*

» *Dans le même temps, elle n'a cessé de pratiquer une politique consistant à développer la collaboration la plus active et à resserrer ses liens avec de nombreux pays dans le monde entier, sur la base de l'égalité des droits, de l'amitié et du respect des intérêts mutuels. Fidèle aux principes de la charte des Nations unies, elle a toujours pris parti pour leur stricte application et pour l'extension du rôle de l'ONU — cette importante acquisition des forces démocratiques et pacifiques du monde. La Yougoslavie s'est ainsi affirmée comme un facteur de paix, de stabilité et de coopération internationale. Par là même, elle a renforcé également sa position et sa sécurité sur le plan international. Cette méthode a fait ses preuves et telle restera à l'avenir l'orientation de la politique extérieure de la Yougoslavie.* »

Le droit de décider nous-mêmes de notre développement intérieur, la construction du système socialiste d'autogestion et la continuité de la politique d'indépendance et de non-alignement de la communauté yougoslave s'inscrivent dans un rapport de conditionnement mutuel.

Cette interdépendance des options de la Yougoslavie reflète les intérêts de sa classe ouvrière. Seule la politique d'indépendance et de non-alignement peut assurer le développement du système d'autogestion. Elle est également conforme à l'intérêt des nations et des minorités nationales de Yougoslavie, parce que seuls l'indépendance, le non-alignement et le système d'autogestion socialiste permettent l'organisation fédérative de notre communauté, grâce à laquelle chaque nation obtient mieux que dans tout autre système sa pleine consécration dans l'égalité des droits.

Compte tenu de cette unité et de cette communauté d'intérêts, s'opposer au système d'autogestion socialiste, dont un des éléments majeurs est le droit que nous avons de décider souverainement de notre développement intérieur, c'est en réalité contester la politique d'indépendance et de non-alignement. De même, toute opposition à cette politique vise, en dernière analyse, à miner le système d'autogestion socialiste et, en fait, à remettre en cause notre droit de décider librement de nous-mêmes. Enfin — ce qui est tout aussi important — la politique d'indépendance et de non-alignement est chez nous à la base du concept de défense populaire et de cette volonté de défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la communauté yougoslave dont font preuve tous nos peuples.

Solidarité dans la lutte pour la paix

L'OPTION en faveur du non-alignement, accompagnée d'un engagement constant et suivi dans les activités communes des pays qui pratiquent cette politique, contribue largement à la cohésion de la société yougoslave et de sa communauté multinationale. On peut dire que, en renforçant le rôle de la politique de non-alignement dans le monde, les Yougoslaves manifestent leur solidarité avec tous ceux qui luttent pour la paix, l'indépendance et le progrès. Mais cette ligne de conduite est également conforme à l'intérêt vital qu'a la Yougoslavie de renforcer ses positions indépendantes et son rôle de facteur de paix, de stabilité et de coopération non seulement dans le secteur névralgique où elle est située mais aussi à l'échelle mondiale.

L'unité des intérêts de notre communauté sociale garantit durablement l'apport que la Yougoslavie ne cesse de fournir au développement des relations internationales et au progrès social dans le monde.

La révolution yougoslave est passée par de rudes épreuves et a connu des affrontements d'une importance historique capitale pour sa continuité : il ne faut pas oublier qu'elle s'est déroulée dans une situation internationale très complexe qui n'a ménagé à la Yougoslavie ni les difficultés ni les pressions.

Dans ces engagements où se jouait son sort, la révolution yougoslave a *fait* la *preuve* de sa force et de sa permanence. A toutes les phases de l'évolution des *relations internationales*, à toutes les étapes du développement intérieur, elle est restée *fidèle* à ses *principaux objectifs* stratégiques : édifier un système socialiste autogestionnaire consacrant le rôle déterminant de la classe ouvrière, renforcer la communauté fédérative sur la base de *l'égalité* en droit des nations et des minorités nationales et la politique d'indépendance et de *non-alignement* dans les relations internationales.

Il nous a souvent été donné, ces dernières années, de constater qu'en divers points du monde on sous-estimait la politique de non-alignement de la Yougoslavie : on distinguait une « politique européenne » et une « politique envers le tiers-monde », on faisait peu de cas de notre coopération avec le tiers-monde, on avait tendance à donner une interprétation non objective de la genèse de notre option pour le non-alignement. D'autre part, on a mis en doute plus d'une fois la permanence de cette option, cherchant de manière tendancieuse, à chaque nouvelle étape de l'évolution des relations internationales de la Yougoslavie, la preuve qu'elle avait modifié l'orientation de sa politique extérieure.

Trente ans se sont écoulés depuis la création de la Yougoslavie nouvelle. Malgré toutes les difficultés que connaît le monde, la Yougoslavie socialiste, indépendante et non alignée existe et poursuit son œuvre, fidèle à ses options historiques. Nous offrons au monde l'image d'une communauté sociale ouverte dont l'engagement international n'a d'autre but ni d'autre mobile que de contribuer à la paix, à la coopération entre les peuples et au progrès social. Néanmoins, le rôle affirmé de la Yougoslavie sur le plan mondial dépasse sa *force matérielle* et ses dimensions géographiques.

Tout ceci confirme la profondeur des racines, l'ampleur et la permanence des options de la Yougoslavie.

Le développement du monde d'aujourd'hui confirme la légitimité historique et la permanence de la politique de non-alignement, qui apparaît comme une composante essentielle des relations internationales et de leur évolution. Le non-alignement n'est pas uniquement synonyme d'indépendance. Ce n'est pas non plus une tentative éphémère tenant à distance égale les groupements politiques et militaires en présence. C'est en réalité une politique qui prône une transformation profonde, qui veut la refonte des relations internationales en vue de garantir partout la paix et d'assurer le respect de l'indépendance et de la souveraineté de tous les pays, avec la liberté des peuples et le droit pour eux de choisir eux-mêmes les voies de leur développement et leurs options internationales. Cette politique insiste sur la nécessité de bannir la violence et la force des armes, d'éliminer la division en blocs, de susciter les conditions qui favoriseront la coopération des peuples dans l'égalité des droits, en modifiant d'abord à la base les relations politiques et économiques dans le monde.

Le président Tito disait récemment : « *Dans la situation internationale actuelle, aussi complexe qu'incertaine, il est de première importance que les pays non alignés coordonnent aussi leur action sur le plan économique. Dans l'esprit des résolutions de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement non alignés qui s'est tenue à Alger, ils doivent engager des actions pour établir à l'échelle internationale un ordre économique nouveau, et pour assurer l'égalité des droits entre les pays et les nations.* »

C'est à cette politique que la Yougoslavie demeure attachée, c'est à cette politique qu'elle ne cesse de contribuer.

DIMCE BELOVSKI.

Politique et littérature

La poésie et les océans d'Afrique

Par GERALD MOORE *

COMBIEN de fois, en entendant prononcer le mot « Afrique », nous rappelons-nous qu'il s'agit d'un continent dont le littoral s'étend sur des milliers de kilomètres se répartit une part notable de ses populations — un continent où vivent, entre autres, des pêcheurs qui bravent quotidiennement les flots à bord de leurs frêles pirogues ? Nombre d'entre nous, bien sûr, ont de ce fait une connaissance objective, mais il ne s'est pas intégré à notre conscience, qui en est restée aux images conventionnellement exotiques de la jungle et de la brousse. Pourtant, c'est en Afrique que s'écrit une des poésies marines les plus frappantes et les plus puissantes de l'époque.

Les poètes marins d'Afrique se divisent grossièrement en deux catégories : les poètes du rivage et les poètes de l'élément. Les premiers, parmi lesquels figurent les anglophones Kofi Awoonor, Christopher Ogikbo et J. P. Clark, situent le plus souvent leur poésie sur le rivage, la limite de la terre et de l'océan représentant pour eux une sorte de frontière de la conscience où la vision devient possible (on trouve un emploi similaire du rivage océanique chez le T. S. Eliot de *Quatre quartettes)*. Leur posture d'élection est celle du contemplateur, le regard tourné vers la mer, ouvert aux impulsions qui lui viendront de la demeure de la mort, de la transfiguration et de la renaissance. Leur production appartient au meilleur de la poésie africaine contemporaine, et loin de moi l'idée de vouloir amoindrir leurs mérites ; toutefois, c'est au deuxième groupe, les poètes que j'appelle poètes de l'*élément*, que je m'attacherai plus particulièrement ici.

De la forêt congolaise aux mouvements de la mer

AU sein de ce groupe, les deux poètes les plus importants sont tous deux d'expression francophone et, ce qui peut paraître encore plus étonnant, à première vue, ils sont tous deux originaires du Congo-Brazzaville (encore une fois, leur pays comporte un littoral atlantique étendu, outre les vastes forêts que l'on associe normalement au mot « Congo »). Poètes de *l'élément*, car ils semblent toujours participer intimement et se fondre aux mouvements de la mer, plutôt que de les contempler depuis le rivage. Le flot de l'océan passe dans leurs veines, fait crouler l'édifice de leurs identités individuelles et met au défi leur notion même de la mortalité. Le plus âgé et le plus connu d'entre eux est Tchicaya U Tam'si, qui a publié six recueils au cours des vingt dernières années. Je ne donnerai qu'un seul exemple de ce mouvement participatoire dans la poésie d'U Tam'si, car je veux insister surtout sur le second des deux écrivains, Jean-Baptiste Tati-Loutard. Dans *Epitomé*, publié par U Tam'si en 1962, on trouve les vers suivants :

L'été promis commence ! A moi vos fols amers,
mer en gésine ! O plainte, il est temps de renaître !
Cachez-vous aussi, Mer, l'arbre absent de ma vie ?
Mon visage est de proue j'affronte à jeun l'orage
sur la mer chaque éclair me sustente et m'enivre
si le corps est l'esquif, l'âme est ce cœlacanthe
que seul je vais pêcher dans l'ancien ténèbre
le prendre frétillant de me voir plus vivant
ramifié ou forêt pour l'ombre de mes frères
ou certaine essence de limba ou de teck
pour la manne de mes mânes ; goémon sel phosphore
sur ce lit de sable ils eussent pris leur manne.

Le vers-clé est peut-être ici « *le prendre frétillant de me voir plus vivant* », où se concentre une part de ce processus de transformation ininterrompue qui traverse d'un bout à l'autre tout le poème — comme il traverse d'ailleurs toute l'œuvre d'U Tam'si. Il est impossible de localiser le poète en un point précis de la texture du poème : il est partout. Sans vouloir lui donner des allures de contorsionniste, on pourrait dire qu'il garde un pied fermement planté dans sa forêt familière tout en se plongeant dans les flots de l'océan. Et là, il se laisse glisser sans effort du bateau dont son visage est la proue jusqu'à l'extrémité de la ligne de fond qui explore « *l'ancien ténèbre* », jusqu'au poisson frétillant qui lui donne le sentiment d'être « *plus vivant* » ; et ce sentiment se traduit instantanément par un retour aux métaphores sylvestres : le poète, « *ramifié* », devient une « *forêt pour l'ombre de* (ses) *frères* ». A la fin, l'image de la « *manne* » lui permet de refaire le même mouvement à l'envers, qui le ramène de la manne forestière *(« certaine essence de limba ou de teck »)* dont se nourrissent les esprits (« *mânes* », outre le jeu de mots sur « *manne* », est une extension de « *l'ombre* » dont il est question deux vers plus haut) à la grève balayée par le vent, au goémon, au sel et au phosphore où le poème avait commencé.

U Tam'si, pour résumer la qualité que je m'efforce d'identifier ici, n'observe jamais son univers : il s'y fond et coule avec lui. Sa poésie est comme un nuage toujours mouvant, qui pénètre dans toutes les formes de vie et passe à travers elles. Et ce jeu des formes se poursuit dans ses poèmes, même quand le poète paraît s'être réfugié (mais ce n'est qu'illusoire) dans une contemplation méfiante.

Le combat sans merci du pêcheur

EN passant d'U Tam'si à Tati-Loutard, nous percevons d'emblée une participation de tout autre nature à la vie des éléments. Non content de mêler les courants de son être à l'élément transformateur de l'océan, le plus jeune des deux poètes s'identifie souvent avec le pêcheur qui maîtrise cet élément, défie sa fureur, s'adapte à ses rythmes changeants et tire sa subsistance de ses profondeurs. Dans la poésie de Tati-Loutard, au lieu de contempler la mer du rivage, nous nous trouvons souvent en train de contempler la terre du haut du plus fugace et du plus vertigineux des promontoires : la crête d'une haute lame atlantique :

Le jour fut bref, déjà l'espace s'en ressent :
Les points cardinaux remontent vers le zénith
Puis la lune à nouveau les disperse.
Sur la mer où l'on n'entend plus que l'eau régner sur le silence
La falaise se penche comme une cruche.
La vague aboie et s'élève contre le ciel ;
Et, de ce blasphème, le pêcheur se sent inquiet.
Sur toute piste, il croise la vague et le vent :
Au loin le sable du rivage luit plus qu'un soleil.

Pour la richesse de ses images, Tati-Loutard ne le cède en rien à son grand aîné ; on notera l'économie avec laquelle il remplit l'horizon entier du sentiment d'un moment particulier du temps qui passe et du temps qu'il fait : « *Déjà l'espace s'en ressent.* » La grandeur qu'il évoque est spécifiquement celle de l'homme qui livre aux éléments un combat sans merci pour survivre, plutôt que *celle de l'homme qui s'intègre à leur flux.* Ses pêcheurs n'abandonnent pas leurs minces pirogues pour se laisser entraîner dans les explorations cosmiques d'U Tam'si. Quand ils les abandonnent, c'est bien malgré eux — pour se noyer. Ceux qui sont en mer ne quittent jamais le rivage des yeux, comme

LE PASSAGE DE LA « BARRE » (Afrique-Photo.)
Maîtriser l'élément, défier sa fureur, s'adapter à ses rythmes pour en tirer sa subsistance.

dans le poème que nous venons de citer, qui s'intitule « *Le pêcheur rentre* ». Ceux qui sont restés à terre guettent, de leur côté, les voiles de celui qui est encore perdu dans le désert des vagues, comme dans cet autre passage de « *la Vie des eaux* » (dans le recueil « *l'Envers du soleil* », publié en 1970) :

Où serait le pêcheur ? Et où le cavalier marin,
Parti hier par les sentes vertes des eaux
Entre les défilés des récifs et les accidents du large :
Bonds de squales et cabrioles de dauphins ?
La pirogue revient seule au trot des vagues vers son écurie de sable
Aucune autre tumeur sur le corps bleu-salé de la mer !...
Mais rien que la mer fondant toutes gencives dehors sur les littorines
Et la vapeur de sa robe au loin, repassée au fer-blanc du soleil !
Quelle torture impose à nos yeux cette recherche vaine,
Qui précipite l'ombre sur nos paupières !

U Tam'si et Tati-Loutard sont tous deux des poètes du fleuve aussi bien que des poètes de la mer, mais là encore on peut opérer une intéressante distinction. Dans la poésie d'U Tam'si, le mouvement dominant est toujours vers l'aval, comme le fleuve lui-même coule dans cette direction, exprimant dans son flot universel les processus mêmes de la vie et de la mort. Jadis, le Congo a charrié jusqu'à la mer des cadavres d'esclaves africains et de *conquistadores* portugais, de révolutionnaires marxistes et de parachutistes belges. Et tous se sont transformés de la même manière en se mêlant aux eaux du grand fleuve :

Donc suivant les chemins de ce fleuve à la mer
fusionner dans un courant marin ma candeur
de la mer à la source assigner l'étiage
au geste d'un vouloir congolais...

Corvéables aussi
ma crosse, l'eau lente, la tristesse,
en suivant les chemins de ce fleuve à la mer
s'il faut que vienne l'herbe aux fesses des savanes

Dialogue avec le passé

TATI-LOUTARD a ses moments de refus devant le tumulte de l'océan, qui l'assourdit ; il lui tourne le dos et affirme que le grand fleuve a « *d'autres espaces* » et « *d'autres eaux* » à nous offrir. Dans *l'Envers du soleil* (1970), on trouve même un poème qui renverse d'une manière spécifique le mouvement qui s'exprime chez U Tam'si. Ce poème « *de la mer au fleuve* » commence par un geste de refus de la confusion qui règne sur les grèves, empêchant tout discernement. Ce n'est qu'en remontant le fleuve que nous trouverons l'éclairement et le repos. Un sentiment de paix nous envahit tandis que, semblables au saumon, nous remontons vers *l'amont en bondissant*, avançant de plus en plus « *parmi les pistes de la brousse* », bien loin de la rumeur excessive des vagues. Je citerai le poème presque dans son entier, afin que l'on voie bien ce mouvement dans toute son amplitude :

Sternes, mouettes ou goélands, comment discerner
entre corps minces et corps gras
entre cris aigus et voix graves
Dans cet embrun qui se lève sur les eaux ? (...)
Mais nous avons d'autres eaux plus douces et plus courantes
Où le sel n'oxyde point le rêve des poissons.
Elles voyagent : elles savent où elles vont !
Elles tiennent l'Est et le Sud, flairant la mer parmi les pistes de la brousse :
Et fendant villes et villages à coup de flots
Avec leurs citadins, leurs tribus et leurs clans.
C'est un monstre de fleuve muni de soies vertes
Debout sur son corps tout au long de son cours (...)
Jadis les crues du fleuve furent si fortes
Qu'elles envahirent tout le pays de son nom.

Les deux derniers vers me paraissent être un remarquable tour de force : non content de ramasser en un seul geste tout le mouvement du poème, ils en font une hyperbole humoreuse.

Les deux poètes sont profondément engagés dans un dialogue avec le passé congolais, et en particulier avec l'interminable martyre du commerce atlantique des esclaves, qui fut particulièrement virulent et destructeur dans cette partie de l'Afrique. Le fleuve a lui-même été le témoin de ce phénomène, et les côtes du Congo languissent toujours après ses enfants que l'océan a avalés si nombreux. Dans son premier recueil, *Poèmes de la mer*, publié en 1968, Tati-Loutard revient constamment à ce thème, qui semble être pour lui une véritable obsession. Son désir de voir cicatrisées les blessures du passé :

Le sang de l'esclave est devenu bleu
Dans les veines de la mer

va de pair avec la conviction également affirmée que l'actuelle génération africaine devra déployer de vastes efforts pour rendre possible la réconciliation et le renouveau :

La liberté nous accable encore
Algues et coraux amis
Qui n'avez cessé de veiller nos morts.
Un jour nous relèverons au chevet
Votre constance.
Et pour les funérailles,
nous assécherons la mer.

Parallèlement à ce désir d'effacer toute trace du crime de l'esclavage, on trouve chez les deux poètes un sentiment de l'irrémédiable. Certains paysages marins semblent doués du pouvoir de faire rêver non pas à la magie et aux transformations bénéfiques dont l'océan est porteur, mais à l'atroce séparation que ses eaux maintiennent entre les hommes réduits en esclavage et les hommes libres, entre les exilés perpétuels et leurs frères restés au pays. U Tam'si s'écrie :

Quant à moi
quel crime commettrai-je ?
Si je violais la lune
les ressusciterais-je ?

Mais c'est un poète d'une grande agilité émotionnelle, qui peut passer en l'espace d'un seul poème à travers toute une série d'émotions, les essayant et les rejetant l'une après l'autre comme un masque qui objectifierait une partie de son message, mais en taisant toujours quelque chose :

Je suis extensible
comme tout cœur honnête.

Au contraire, Tati-Loutard a tendance à construire chacun de ses poèmes en fonction d'une unique expérience, d'une unique émotion. Tandis que les vers d'U Tam'si que nous venons de citer semblent dire adieu à une souffrance désormais hors d'atteinte, Tati-Loutard fait tout ce qu'il peut pour percevoir l'écho de ces cris lointains, et l'on dirait qu'au bout du compte il y parvient :

Ils dorment leur noir sommeil marin
Dans le lourd cercueil
du silence des fonds.
Mais j'ai l'œil
qui perce les profondeurs
Plus que les doigts fin du soleil.
Et l'oreille qui écoute une plainte
Que n'ont pu distraire
les bourrasques,
Et l'oreille qui écoute un plongeon
Que n'ont pu couvrir les bonaces.

Cet désir passionné d'établir le contact avec l'expérience des autres, cette conviction que l'on peut y arriver par l'imagination, sont caractéristiques de toute la poésie publiée jusqu'à présent par cet écrivain peu ordinaire. Si Tchicaya U Tam'si est le grand poète mystique du Congo, déroulant un flot ininterrompu d'images qui lui viennent du fond du cœur, Tati-Loutard en est l'aventurier. L'océan sur lequel il voyage n'a pas la véhémente fécondité de celui qui fait rage à travers *Epitomé*. Mais il contient tout, et peut-être qu'en définitive il réconciliera tout.

* Professeur à l'université de Sussex.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Directeur de la publication : JACQUES FAUVET
Rédacteur en chef : CLAUDE JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : MICHELINE PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)

France, D.O.M., T.O.M., ex-colonies (sauf Algérie)	55
Etranger	73
PAR AVION (Abonnement et taxes)	
Europe (y compris Turquie d'Asie, Açores, Chypre, Madère), Algérie, Maroc et Tunisie	87
Afrique francophone, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion	96
Comores, Madagascar, Laos, Vietnam du Sud, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, République khmère, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna	116
Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Egypte, Syrie	101
Birmanie, Chine, Corée, Hongkong, Japon, Indonésie, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Timor, Thaïlande, Vietnam du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie	140
Autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	121

Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Tél. Rédaction : 770-91-29
Tél. Publicité : LAF. 05-02
Télex : Le Monde 65.572 Paris
Adr. télégraphique : Journonde Paris

LA "RÉVOLUTION" PÉRUVIENNE

Six ans de bouleversements sociaux

Après le double échec du réformisme bourgeois et de la guérilla révolutionnaire les militaires ont renversé les bases traditionnelles de la propriété

Reportage de MAURICE NAJMAN



(Photo Laurence Sudra.)

Sur le mur d'une coopérative : le révolutionnaire socialiste, le général président et le dirigeant inca de la lutte anti-espagnole.

3 OCTOBRE 1968. Il est deux heures dix du matin. Plusieurs unités de blindés font face au palais du gouvernement sur la Plaza de Armas, au cœur du vieux Lima colonial. A l'aide d'un mégaphone, un officier juché sur un tank exhorte la garde à se rendre. Quelques secondes passent avant qu'un soldat vienne ouvrir les grilles, que franchissent les tanks. Pas un coup de feu n'est échangé : les deux cents hommes chargés de la sécurité du président sont pacifiquement neutralisés en quelques instants.

Peu de temps après, un petit détachement d'officiers se présente devant le président Belaunde Terry, dans sa chambre à coucher. Le colonel Gallegos se dégage du groupe et s'adresse à celui qui n'est déjà plus que l'ex-président de la République péruvienne.

« Au nom du commandement général des forces armées, je vous déclare en état d'arrestation. Je vous prie de me suivre et de n'offrir aucune résistance.

— Qui êtes-vous, et comment vous appelez-vous ? demande le président interloqué.

— Je suis un colonel de l'armée de terre et je suis là au nom du commandement général.

— Vous êtes destitué, s'écrie Belaunde, **et vous aussi,** désignant le groupe d'officiers venus l'arrêter.

— Levez-vous et partons ! » tranche le colonel Gallegos.

Dans l'après-midi se constitue le gouvernement présidé par le général Velasco. A 18 heures, le nouveau président et ses ministres prennent possession du palais du gouvernement. A 19 heures, le nouveau gouvernement entre officiellement en fonction. Une page de l'histoire du Pérou est tournée définitivement.

Le lendemain, après avoir pris connaissance du *« Manifeste des forces armées »*, la presse s'interroge : qui sont ces militaires qui renversent le régime le plus favorable à leur égard ? S'agit-il d'un simple pronunciamiento ?

Apparemment pas. Le **Comercio** y voit *quelque* chose de **« sérieux »**. Pour **La Prensa**, le « Manifeste » est écrit dans **« un langage de communiste »**. **La Cronica** n'y voit que des **« paroles »**.

Le « Manifeste », en effet, ne parle ni de **« défense de la Constitution »**, ni de **« danger communiste »**, mais au contraire de lutte contre **« l'injuste ordre social et économique préexistant »**, des **« privilégiés »**, des **« majorités qui souffrent des conséquences de leur marginalisation »**, et de **« la nécessité de transformer les structures de l'Etat et les structures sociales, économiques et culturelles »**. On lit aussi une référence rassurante à la **« tradition occidentale et chrétienne »**. Mais l'essentiel n'est pas là.

Dépendance et misère

AUJOURD'HUI, six ans et demi plus tard, dans le quartier résidentiel de *Miraflores*, on sait à quoi s'en tenir. Les « clubs » et la « Société nationale agraire », *organisations et lieux de rencontre de la haute société de Lima*, ayant été *fermés ou interdits, c'est dans les salons de thé* du quartier ou dans les appartements privés que l'on se réunit. Outre la nostalgie de temps maintenant révolus, c'est surtout l'étonnement qui se *lit sur le visage de ces hommes et de ces femmes* appartenant aux quelques grandes familles qui *naguère faisaient la loi*, avec derrière elles l'ombre protectrice des Etats-Unis.

Peu d'entre eux parlent. Ceux qui veulent bien dire quelque chose ont, apparemment du moins, bien peu l'esprit de rébellion. C'est l'abattement qui l'emporte. La bourgeoisie péruvienne, essen*tiellement agraire, dépendante, n'est pas « conquérante »*. L'homme qui consent à me livrer ses « sentiments » reste très évasif sur la place qu'il *occupait dans ce qu'on appelle maintenant l'époque pré-révolutionnaire. Il était riche* — il le reste. Il avait des propriétés — il ne les a plus. **« Velasco est un homme déterminé,** me confie-t-il, **il fera tout ce qu'il a annoncé. Mais nous ne pensions pas qu'il irait aussi loin. Des réformes étaient nécessaires, mais nous allons au collectivisme, et maintenant nous avons même perdu la liberté de la presse. »** C'était un mois après la promulgation de la loi sur la presse : le régime venait de briser le dernier pouvoir qui restait à l'oligarchie.

Des réformes, il en fallait en effet ! Dépendance et misère sont les deux mots qui peuvent caractériser le Pérou « d'avant ». Les compagnies étrangères contrôlaient la quasi-totalité du secteur minier (la Cerro de Pasco, la Southern Peru et la Marcona en contrôlaient 80 %), l'essentiel de la production de sucre et des pêcheries, la commercialisation du coton et du café, 90 % des transports, plus de 95 % de la production, du *raffinage et de la commercialisation du pétrole* (à travers l'International Petroleum Cy, la Standard Oil et la Burmah Oil), quatre des six grandes banques ainsi que les compagnies d'assurances qui *leur étaient liées (sur les deux autres, l'une était* mixte et la dernière appartenait au groupe Prado), 70 % du capital des cent soixante-dix groupes industriels ayant une certaine importance, l'essen*tiel des importations (Rothschild et Grace surtout)*, l'exportation étant en général assurée par les entreprises productrices. Un seul chiffre, peut-être, donnera l'ampleur de ce pillage : entre 1960 et *1965, les monopoles étrangers ont investi 58 millions* de dollars et en ont retiré 347 !

Quant à la misère, une enquête effectuée en 1963 en fournit les éléments d'appréciation : *cette année-là, qui ne fut pas particulièrement* mauvaise au plan économique, un enfant de moins d'un an mourait toutes les dix minutes, en général de maladie curable ; à Lima, ville privilégiée par *rapport à l'intérieur, seuls 2 % des enfants prenaient* du lait. Une autre enquête de 1967 fait apparaître, sur une population d'un peu plus de quatorze millions d'habitants, l'existence de plus de *quatre cent mille enfants retardés mentaux*, de deux cent cinquante mille alcooliques, d'un million d'habitués de la coca (dont la consommation annuelle atteignait 8 137 000 kilos).

Ajoutons un taux impressionnant d'analphabétisme, de chômage et de sous-emploi, une culture millénaire écrasée : telle était, avant l'intervention des forces armées, la situation de ce pays *que l'impérialisme contrôlait en étroite association* avec quarante-cinq familles « nationales ».

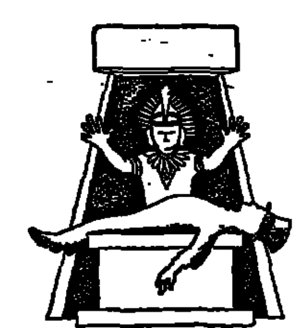
Indépendant sur un plan formel depuis l'époque *des « grands libérateurs », le Pérou a vu depuis* des décennies se succéder les mouvements et les gouvernements qui se proclamaient les garants de son indépendance nationale réelle, qui annon*çaient l'heure proche de la libération économique.* Le plus ancien et le plus radical d'entre eux naquit dans les années 20, autour d'un jeune étudiant en médecine, Hector Haya de la Torre. L'APRA *(Alliance populaire révolutionnaire américaine)* eut vite réuni en son sein l'élite intellectuelle du pays et, peu à peu, à travers un combat souvent courageux contre l'oligarchie et *l'armée, de larges secteurs populaires. Mais* l'APRA n'a pas échappé au destin de nombreux mouvements anti-impérialistes : cherchant *à renégocier les conditions de la dépendance plutôt qu'à rompre avec l'impérialisme et ses appuis* internes, ils ne peuvent que discuter leur propre place dans la structure de pouvoir mise en place. C'est ce qui est arrivé au parti de Haya *de la Torre, bien avant le parti justicialiste de* Peron. En 1962, pour les élections présidentielles, l'APRA s'allie avec l'Union nationale odriste, dirigée par l'ancien dictateur Odria. C'est l'occa*sion pour l'armée d'intervenir, créant les conditions d'une nouvelle expérience « démocratique bourgeoise »* qui commencera en 1963, sous la direction de Belaunde Terry, chef du parti Action *populaire, avec la bénédiction des Etats-Unis,* alors engagés dans l'Alliance pour le progrès.

Le 28 juillet 1963, assumant la présidence de la République, Belaunde Terry se fait l'écho d'une *grande revendication nationale : il annonce que,* dans un délai de quatre-vingt-dix jours, le Pérou récupérera la concession et les installations pétro*lières de la Brea y Parinas, exploitées par l'I.P.C.* Il le répétera tout au long des cinq années qui vont suivre, avec malgré tout moins d'enthousiasme et *surtout* moins de précision quant aux délais...

La dépendance ne faisait pourtant que s'accroître, le régime fondant le développement du pays sur l' « aide » extérieure, particulièrement dans le domaine minier, industriel et infrastruc*turel. C'est la crise économique de 1967 qui* commencera à faire basculer le fragile édifice sur lequel Belaunde Terry organisait l'équilibre de sa « révolution » : l'oligarchie terrienne, les *compagnies étrangères et* l'armée. La phraséologie démagogique et populiste avait déjà fait long feu et ne lui assurait plus le relatif soutien de masse dont il disposait au début.

Le 1er septembre 1967, il dévalue la monnaie de 44 %, une semaine après avoir déclaré qu'une dévaluation serait une indignité nationale. En avril 1968 éclate un scandale de contrebande dans *lequel sont compromis familiers du président et* membres du gouvernement. Quant aux promesses concernant la Brea y Parinas, le gouvernement allait enfin les honorer, à sa manière. En juillet *1968 est en effet conclu avec l'I.P.C. un accord* secret en vertu duquel la compagnie renonce au territoire *qu'elle* exploitait et administrait à sa guise. En échange, l'Etat s'engage à annuler tous *les arriérés d'impôts de la compagnie*, à lui vendre préférentiellement et à bas prix le pétrole, à lui donner des concessions territoriales pour le raffinage, etc. Une véritable capitulation (1). C'est *une bombe ! Le cabinet démissionne, un nouveau* gouvernement est formé, mais la « révolution démocratique » est morte.

L'armée à l'avant-garde



« La loi, la police, nous-mêmes étions au service de l'ordre social établi, c'est-à-dire aux ordres de l'oligarchie et des « gamonales ».

C'est avec un large sourire que le major Fernandez Salvatecci énonce cette vérité qui, à l'époque, ne paraissait évidente que pour les guérilleros. **« L'armée péruvienne n'a jamais été apolitique. En octobre 1968, elle a délibérément brisé ce mythe. »** Le major, qui est aujourd'hui conseiller du général Fernandez Maldonado au ministère de l'énergie et des mines, me retrace l'histoire des forces armées dans son pays : la tradition de Tupac Amaru, chef de la lutte contre les envahisseurs espagnols ; la guerre pour l'indépendance auprès de Bolivar ; la **« professionnalisation »** de l'armée au début du siècle par une mission militaire française ; son utilisation par l'impérialisme américain ; son soutien à l'expérience Belaunde Terry, **« à cause de son programme nationaliste »** ; enfin sa déception. Il me parle aussi de sa composition sociale qui, progressivement, s'est **« démocratisée »** (2), surtout après la défaite dans la guerre contre le Chili en 1879, de l'origine provinciale de ses officiers (3), de leur niveau de vie **« simple »** (4).

Ces raisons d'ordre historique et sociologique ont, *certes, leur importance, mais elles n'expliquent* pas tout.

L'évolution des cadres de l'armée s'est opérée parallèlement à celle de la société péruvienne. A partir des années 50, les formes traditionnelles de production commencent à se transformer, de nouvelles couches sociales liées aux nouvelles modalités d'accumulation se développent qui *aspirent à des modifications substantielles de la* formation sociale. C'est aussi en 1950 que se crée le Centre de hautes études militaires (C.A.E.M.), où les officiers élaborent une nou*velle théorie de la défense nationale, en la considérant* désormais à partir de ses aspects économiques et sociaux, et non plus simplement militaires. **« La sécurité nationale,** disent les gradés formés par le C.A.E.M., **c'est le développement conçu comme une transformation des rapports sociaux, politiques et économiques »**. A l'occasion des mouvements de guérilla en 1963 et 1965, l'armée découvre avec étonnement que, comme l'écrivait à l'époque le général Gallegos, **« rien ne peut se faire sans l'appui des masses ou, du moins, contre leur compréhension. »**. C'est le **« catalyseur »**. Dans une interview accordée à une revue argentine, le général Velasco dit lui-même sur cette période : **« Je commençais à chercher pourquoi de nombreux jeunes, bons et intelligents, risquaient leur vie et mouraient réellement... Je découvris alors qu'ils avaient de justes raisons de lutter et je me proposai de faire cette révolution. »**

Un régime bonapartiste

AINSI le double échec de la faible bourgeoisie « nationale » à travers l'expérience « démocratique » de Belaunde Terry et du prolétariat *à travers les guérilleros créait un vide historique* qu'est venue combler une armée transformée, où le soldat « héroïque » avait fait place au soldat « intellectuel » (5). Coup préventif ? Il est vrai *que le nouveau concept de « sécurité intégrale »* implique **« l'élimination des causes de la misère et des inégalités sociales »**, car celles-ci suscitent **« une action violente des masses marginales en voie de *paupérisation croissante* »**. *Car c'est bien* au nom d'une nouvelle définition de ses fonctions que l'appareil militaire intervient en 1968. *Mais* le « danger » d'un mouvement révolutionnaire « d'en bas » n'existait *plus à ce moment.*

Ainsi, plus que « préventif », le coup du 3 octobre 1968 aura été « substitutif : l'armée, institution « bonapartiste » s'il en est (6), se substitue *à la bourgeoisie « nationale » paralysée par le* lien qui l'unit à l'impérialisme, en même temps qu'elle se substitue aux travailleurs paralysés par la défaite de leur avant-garde et le réformisme de *leur direction traditionnelle. Cette double substi*tution lui impose d'aller trop loin, du point de vue de la bourgeoisie, et pas assez, du point de vue du prolétariat.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le nombre impressionnant des « réformes de structures », le rythme chaque fois plus rapide de leur élaboration et de leur application, et leurs limites. *Qu'on en juge : 1968*, occupation, six jours après le coup, du territoire de la Brea y Parinas et expropriation du complexe industriel de Talara appartenant à l'I.P.C. ; 1969 : contrôle étatique *du crédit, signature du Pacte andin*, gratuité de l'enseignement, début de la réforme agraire, contrôle d'Etat sur les banques privées, loi générale des mines, étatisation du système d'irrigation, *réorganisation du système judiciaire, expropriation* des entreprises sucrières ; 1970 : expropriation du groupe de presse Expresso, loi générale de l'industrie, nationalisation du téléphone, loi sur le système de cogestion de l'industrie *privée*, contrôle des changes, étatisation de plusieurs concessions minières, amnistie générale ; 1971 : création du Système national d'appui à la mobilisation sociale (SINAMOS), nouvelles expropriations de gisements miniers, expropriation de la télévision et loi générale des télécommunications ; 1972 : saisie de la Standard Oil, loi générale de l'éducation, élection des conseils de gestion des treize premières coopératives de production agraires, fermeture de la Société *nationale agraire*, établissement de relations diplomatiques avec Cuba, nationalisation de l'énergie électrique ; 1973 : expropriation des entreprises productrices de farine et d'huile de poisson, *monopole d'Etat* sur la commercialisation des engrais, étatisation de la production de ciment ; 1974 : expropriation de la Cerro de Pasco et des entreprises appartenant au groupe Grace, loi sur la propriété sociale, expropriation *de la presse quotidienne*, formation de la Confédération *nationale agraire*...

Le plan « Inca »

LA méthode employée, toute militaire (promulgation « surprise » de décrets-lois, adoption de lois-cadres pour chaque grand secteur économique et social), indique l'existence d'un plan *préalable*. Ce plan, le plan « Inca », son existence a été révélée par le général Velasco dans son « *message à la nation* » du 28 juillet 1974.

Qu'il *s'agisse de l'agriculture, des mines*, de l'industrie, de la presse, de la santé, des communications, de la situation des femmes ou de l'éducation et de la culture, il traçait, six mois avant octobre 1968, l'action du futur « *gouvernement* révolutionnaire des forces armées ». Rendu public six ans plus tard, le moins qu'on puisse dire est que ses rédacteurs, aujourd'hui ministres, y sont restés scrupuleusement fidèles.

---

(1) L'accord étant secret, ce n'est qu'en septembre que le scandale éclatera. Le 11, Loret de Mola, président de l'E.P.F. (Empresa Petrolera Fiscal), entreprise chargée de gérer les ex-territoires de l'I.P.C., annonce qu'une page du contrat a disparu. Sur cette page, la page 11, il avait lui-même écrit à la main le prix de vente du pétrole au baril. Précaution qu'il avait jugée nécessaire, car l'I.P.C. proposait 0,72 dollar par baril, l'E.P.F. 1,0835.

(2) « *Savez-vous*, me dit-il, *que parmi les principaux initiateurs de la révolution, Velasco est entré pieds nus dans l'armée, Maldonado est fils d'un télégraphiste, Leonidas Rodriguez fils d'un instituteur de village, Gallegos et Hogos fils de paysans ?* »

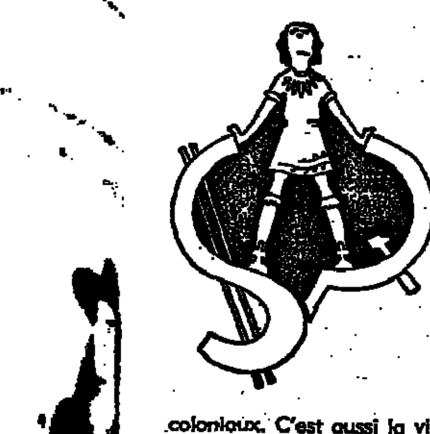
(3) 18 % seulement sont originaires de Lima, contre 78 % pour les directeurs de banques et des grandes affaires.

(4) La solde d'un lieutenant est *de 9 000 soles*, celle d'un général de division de 32 000 (1 dollar = 43 soles environ).

(5) Près du tiers de la période active d'un officier est consacré à l'étude.

(6) *Particulièrement* dans les sociétés « non vertébrées » du tiers-monde où la bourgeoisie dépendante n'a pu réaliser « sa » révolution et n'existe donc pas véritablement comme classe sociale et « politique ». Cette faiblesse historique l'empêche à tout jamais d'y *aboutir, laissant sa place* au prolétariat allié à la paysannerie, qui peut, en y « injectant » ses propres buts et méthodes, réaliser cette tâche historique.

Ni capitalisme ni communisme



Tout est centralisé à Lima : 70 % de l'industrie du pays, les fonctionnaires, les organismes financiers... C'est ici que demeurent les ex-propriétaires terriens et que prolifère la petite bourgeoisie caractéristique des capitales des pays semi-coloniaux. C'est aussi la ville la plus opposée, rien de plus normal, à une révolution qui se fait d'abord au profit de la paysannerie. Le climat est encore à l'expectative, à la méfiance, voire à l'hostilité dans les beaux quartiers. Il faut dire que le gigantesque chantier de réformes de structures qu'est devenu le Pérou ne se perçoit pas vraiment dans la capitale. « **Et puis, le scepticisme d'une partie de la population a pour origine le rôle réactionnaire traditionnel de l'armée,** me dit Carlos Delgado. **Mais plus le temps passe et plus les réformes s'approfondissent, plus le scepticisme se transforme en soutien, et ce soutien en mobilisation.** » Carlos Delgado est un des rares civils pouvant parler d'une voix autorisée. L'homme est décidé, tranchant, puissant. On dit de lui qu'il est l'idéologue du régime. Ancien militant de la « belle époque » de l'APRA, il est aujourd'hui directeur du SINAMOS, institution politique créée en avril 1972, afin, selon le décret-loi de fondation, « **d'obtenir la participation consciente et active de la population nationale aux tâches que demande le développement économique et social** » (7). Face à l'ambassade des Etats-Unis s'élève l'immeuble neuf d'où Carlos Delgado dirige les quelque sept mille fonctionnaires du SINAMOS, répartis dans tout le territoire divisé en régions, zones et districts. Partout les équipes de « promoteurs » du SINAMOS ont pour tâches « **la formation, l'orientation et l'organisation de la population (...), la promotion et le développement des organisations d'intérêt social de base, la communication et le dialogue entre le gouvernement et la population nationale** ». Les fonctionnaires du SINAMOS sont souvent d'anciens militants politiques. Dans le creuset « idéopolitique » de la révolution se mêlent ex-miristes, communistes, apristes, démocrates-chrétiens. Il est vrai que le régime revendique l'héritage du « **meilleur des traditions humaniste, nationaliste, chrétienne, socialiste et libertaire** », pour reprendre l'expression maintes fois utilisée par le président lui-même.

Le SINAMOS est une création particulièrement critiquée. On l'accuse d'être la base d'un futur parti gouvernemental, l'instrument de la militarisation et de la corporativisation de la population — la droite et l'extrême gauche se retrouvent d'ailleurs dans cette critique.

En réalité, le SINAMOS symbolise l'avancée, les limites et les ambiguïtés du régime. Organisme de médiation politique entre les réformes venues « d'en haut » et les masses, il exprime à la fois le choix « participationniste » du régime, son refus des partis, sa conception de l'organisation populaire et ses méthodes.

Autonomie, participation, sont les maîtres mots au Pérou. « **Il n'y a pas de doctrine officielle,** m'avertit Carlos Delgado, **juste un système de références qui marque les frontières, qui nous définit et qui, comme tel, est clair et simple.** » Ce système se veut « **non capitaliste et non communiste** » mais, précise immédiatement Carlos Delgado, « **il ne s'agit pas là de recherche d'une troisième voie mixte ou intermédiaire. A travers ce double refus, nous définissons quelque chose d'autre, de nouveau** ».

Un rejet global

QUE faut-il donc y comprendre au juste ? « **Le refus du capitalisme,** poursuit le directeur du SINAMOS, **ne se réfère pas aux aspects secondaires de ce système dans lequel nous vivons. Il s'agit d'un rejet global, structurel. Il ne s'agit pas de moderniser ou de réformer le capitalisme, mais de lui substituer un autre système. Anticapitaliste, notre révolution est aussi, logiquement, anti-impérialiste. Ceci est la première option. Quant à la seconde, elle n'est pas anticommuniste. Nous nous référons concrètement à la manière dont sont organisées les relations de pouvoir économique, politique et social dans les pays contrôlés par des partis qui s'appellent communistes, spécialement dans ceux qui suivent le modèle soviétique. C'est la notion de participation, entendue comme démocratisation et socialisation du pouvoir et de la richesse, qui résume le mieux ce que nous voulons.** »

C'est une « **société autogestionnaire de travailleurs** » que le régime dit vouloir établir en « **transférant progressivement le pouvoir aux organismes autonomes du peuple** ». Comment ? Les militaires, qui récusent la « lutte des classes » et ne cachent pas leur hostilité au système des partis politiques, parlent de « **mobilisation sociale** ». Il s'agit de promouvoir des formes d'organisation populaires correspondant à des **fonctions** économico-sociales et non pas à des intérêts immédiats ou historiques, c'est-à-dire politiques. C'est cette conception qui a donné naissance à l'accusation de « **corporatisme** » portée contre le régime par les secteurs de l'extrême gauche. Il est vrai qu'elle a pour conséquence de fragmenter la classe ouvrière, l'empêchant de se concevoir comme classe « pour soi ». La formation de « **gouvernements locaux** » où s'incorporeront toutes ces organisations, annoncée dans le projet de plan de développement quinquennal 1975-1980, suffira-t-elle à assurer que la « **démocratie sociale** » ainsi conçue soit aussi une démocratie politique des travailleurs ?

Certainement pas, puisque certains secteurs du régime pensent à la constitution d'un « mouvement » politique similaire, m'a-t-on dit, à l'Alliance socialiste de Yougoslavie.

La terre à celui qui la travaille



Chaupimayo est un petit village, au cœur de la vallée de la Convencion. Pour y parvenir, il faut partir de Cuzco, voyager plus de dix heures en train pour franchir les quelque 300 km qui séparent la capitale inca de l'ultime station de cette voie ferrée, à quelques heures en bus de Quillabomba. Il faut ensuite rouler plusieurs heures sur des routes de fortune à travers la végétation tropicale et les champs de coca, enfin poursuivre à pied.

C'est ici qu'en 1957 a été fondé le premier syndicat de ce qui allait devenir la puissante Fédération départementale paysanne de Cuzco. Ce village allait être aussi, à partir de 1959, le quartier général d'Hugo Blanco et de ses camarades. Fortunato Vargas est le fondateur de ce syndicat pionnier du plus grand soulèvement paysan depuis de nombreuses décennies. Il fut aussi secrétaire d'organisation de la Fédération départementale de 1959 à 1961. Je l'ai rencontré dans son village, qu'il n'a quitté qu'en 1961 pour se cacher dans la montagne, traqué par la police et l'armée après la réussite d'une « expropriation » de la Banque du crédit de Lima, organisée par un commando du FIR (8), qui rapporta 700 000 soles. Dans la clandestinité jusqu'en 1964, il fut emprisonné à cette date jusqu'en 1966.

« **Il nous fallait de l'argent** », dit-il simplement dans une langue où les mots quetchua sont plus nombreux que les mots espagnols.

Lorsqu'il sortit de prison, Fortunato Vargas réorganisa le syndicat et assura le secrétariat adjoint de la Fédération de la Convention jusqu'en 1973. Aujourd'hui, il est président d'une « coopérative d'intégration parcellaire », à qui les paysans ont décidé de donner le nom d'Hugo Blanco. « **En 1963, le gouvernement décida d'entreprendre une réforme agraire. En fait, il voulait, en distribuant des parcelles individuelles, former une classe de paysans aisés. Dans une certaine mesure, il a réussi dans notre région. Les dirigeants paysans ont reçu les plus grosses parts. On m'a donné trente-six hectares, alors que certains paysans n'en ont eu que quatre ou cinq. Nous avons décidé, à quelques dizaines, de mettre nos parcelles en commun pour former une coopérative. La réforme agraire nous y a encouragés.** »

Comment ce révolutionnaire a-t-il réagi en octobre 1968 ? « **Je pensais : encore un gouvernement antipopulaire. Mais avec la loi de réforme agraire et surtout la coopérativisation de la terre, j'ai changé d'avis. Je n'étais pourtant pas convaincu. Le problème était l'application de la loi. Lorsque le gouvernement a exproprié les haciendas agro-industrielles, j'ai vu que le temps de la démagogie était passé. Si la réforme agraire est si profonde, c'est aussi grâce à nos années de combat. Voilà pourquoi, si nous appuyons ce gouvernement, nous restons vigilants, afin qu'il applique et approfondisse les lois.** »

Une réforme agraire radicale

MEME langage chez Avelino Mar, autre dirigeant syndical paysan de la région, ancien militant du MIR (9) et compagnon de Luis de la Puente, le chef de ce mouvement, tombé au combat. « **Jamais le paysan ne réglera aucun de ses problèmes dans le cadre de la propriété privée. La coopérative est un premier pas vers une agriculture socialisée et planifiée. Mais c'est déjà énorme, surtout dans cette région où la réforme agraire d'avril a changé la mentalité du paysan. Les haciendas disparues, il s'est contenté de sa parcelle.**

Pour cette raison, en 1965, le mouvement guérillero a vite été isolé ici. Avelino Mar évoque l'immense tâche qui attend les paysans révolutionnaires dans le département. Dans cette région, grande comme l'Italie, vivent un million trois cent mille habitants, dont 90 % en dehors des villes. Le taux d'analphabétisme atteint 70 %. Quant au revenu annuel moyen par habitant, il est de 1 200 soles. La réforme agraire nouvelle a eu un certain mal à s'étendre, son avance effective n'est que de 25 %. « **Les fonctionnaires sont sans initiative par rapport à Lima ; il y en a même qui ont des haciendas qu'ils se gardent bien de réformer, comme à Andahuaylas, où les paysans envahissent ces terres.** »

L'héritage de siècles de domination oligarchique est en effet lourd à supporter. Aux conditions géographiques défavorables (la superficie du Pérou est utilisable à 23,6 % pour l'agriculture et l'élevage, mais seulement 28 740 kilomètres carrés sur 1 285 215 pour les cultures), il faut ajouter l'insuffisance des infrastructures, la prolifération des intermédiaires, le bas niveau technologique, l'absence totale de politique de développement...

La crise de l'agriculture était tellement apparente (10) que les importations agricoles sont passées de 28 millions de dollars en 1951 à 150 en 1969 (11). Quant aux « réformes » de 1962 et 1963, outre leur caractère individualiste, elles ne touchaient que les zones en rébellion de la Convencion et de Lares, et n'impliquaient pas les terres les plus productives. Au total, ces deux « réformes » n'ont touché qu'à peine 2 % des terres.

« **Avec notre réforme agraire, commence la véritable révolution sociale et économique du Pérou** », déclarait le président Velasco lors de la promulgation, le 24 juin 1969, du décret-loi 17 716. S'attaquer à la structure du pouvoir oligarchique pour « **lui briser l'échine** » constitue bien, en effet, une véritable révolution sociale. L'anatomie de la propriété de la terre avant 1969 en fait foi : sept cent huit mille deux cent cinquante-sept propriétaires (83 %) ne possédaient que 5,5 % de la terre, alors qu'à l'autre bout de l'échelle sociale, trois mille sept cent quatre-vingt-douze (0,4 %) en possédaient 75,9 %. Fin juillet 1974, après cinq années d'application, la réforme agraire a bénéficié directement à deux cent mille familles, dont cent soixante-dix mille sont organisées dans huit cents entreprises de caractère associatif. Un million deux cent mille Péruviens sont aujourd'hui propriétaires de la terre qu'ils travaillent.

Le caractère radical de la réforme agraire s'exprime dans quatre traits fondamentaux :

— Les limites des propriétés non soumises à la réforme : elles sont fixées à un maximum de cent cinquante et deux cents hectares irrigués sur la côte et de quinze à cent soixante-cinq hectares irrigués dans la Sierra. Sur cet aspect essentiel, la loi supporte largement la comparaison avec le projet de loi déposé en 1961 par le député miriste Carlos Malpicq (qui proposait les limites de deux cent cinquante à cinq cents hectares sur la côte) ou avec les propositions présentées en 1969 par Ricardo Letts, dirigeant du groupe maoïste Vanguardia revolucionnaria (un plafond maximum de cent hectares pour tout le pays, alors qu'aujourd'hui, par exemple, ce plafond est fixé à quinze hectares dans la région d'Arequipa, ou à trente hectares dans la zone de Lima). Mais c'est par comparaison avec les réformes effectuées dans d'autres pays d'Amérique latine que cet aspect de la loi péruvienne prend toute son importance. A Cuba, la limite était fixée à quatre cent deux hectares ; au Guatemala à trois cents hectares, dont étaient exclues les exploitations de l'United Fruit ; au Mexique, elle était de deux cents hectares, mais on avait autorisé l'adjonction de cent hectares supplémentaires pour chaque membre de la famille.

— L'interdiction formelle de toute nouvelle reconcentration de la terre, liquidant définitivement le latifundisme.

— Le mécanisme drastique d'évaluation, qui s'effectue sur la base de l'auto-évaluation faite par le propriétaire dans le forfait établi pour le paiement des impôts ou, à défaut, en accord avec la valeur fixée lors du dernier transfert du domaine, ou en prenant pour moyenne la capitalisation à 6 % de la rente annuelle pendant trois ans.

— Enfin, le caractère associatif des relations de production mises en place. En effet, le décret-loi transforme en coopératives les grandes entreprises agro-industrielles, les communautés paysannes, les haciendas traditionnelles de la montagne, et favorise l'association volontaire des petits et moyens propriétaires ; il donne la priorité aux coopératives pour l'obtention des crédits et de l'aide technique.

« **Notre réforme,** me dit un fonctionnaire du ministère de l'agriculture, **rejette la solution capitaliste de la parcellisation et la solution pseudo-socialiste de l'étatisation.** »

Les coopératives agraires de production (CAP) sont la base du nouveau coopérativisme. La loi les définit comme « **des unités indivisibles d'exploitation en commun où la terre, le bétail, les installations, les cultures et les équipements sont de propriété collective** ». Tous les membres se doivent de « **participer à la prise des décisions et à la direction de l'entreprise... conformément au principe : un membre, un vote** ». L'assemblée générale est l'organisme souverain qui élit le conseil d'administration, le comité de surveillance et d'autres organismes administratifs. Les bénéfices sont répartis sous une forme directement proportionnelle au temps de travail fourni.

Mais la coopérative de production n'est pas la seule forme d'organisation prévue par la loi.

Dans les **sociétés agricoles d'intérêt social** (SAIS), la propriété est sociale. Elles forment des unités d'exploitation en commun, dont les membres peuvent être des personnes « naturelles » ou « juridiques ». La SAIS Tupac Amaru, près de La Oroya, au centre du pays, est la première et la plus grande des vingt-huit SAIS qui existent actuellement dans le pays. Elle est formée par la centralisation des terres et des moyens de production de seize communautés paysannes et d'un domaine exproprié de la Cerro de Pasco. Elle organise dix-sept mille paysans sur un territoire de quatre cent mille hectares.

Les **communautés paysannes** sont une forme traditionnelle d'organisation et de vie des paysans péruviens. « **Mais,** me raconte un membre de la SAIS Tupac Amaru, **l'introduction du capitalisme a transformé nos communautés. Certains des membres vivaient à la ville, cherchant à faire du profit avant tout. C'est pourquoi le gouvernement a édicté une loi définissant strictement la communauté paysanne afin de la moderniser tout en respectant son caractère traditionnel.** » Pour 60 % la population paysanne du Pérou vit dans des communautés de ce type. Avec la nouvelle loi, elles rompent leur marginalisation et peuvent se défendre contre toutes les manipulations. (Au moment des élections, les députés venaient acheter des voix en offrant des ponts, des routes...)

Le premier acte de la réforme agraire fut l'expropriation des complexes sucriers de la côte, symboles de la dépendance et épine dorsale du système oligarchique. « **Il fallait démontrer au pays nos dispositions, alors nous nous sommes attaqués dès le début aux plus forts intérêts** », me dit un fonctionnaire de la réforme. Ces entreprises étaient à 70 % propriétés étrangères (Etats-Unis, Suisse, Portugal) ; aujourd'hui elles sont totalement coopérativisées. Leur puissance économique (production : 1 million de tonnes en 1973) a immédiatement posé de grands problèmes. La coopérative tend à reproduire en son sein les conditions capitalistes : différenciations salariales, différences d'envergure économique qui permettent aux plus importantes de s'offrir les meilleurs techniciens ou les meilleures machines, utilisation d'une force de travail extérieure (employés, travailleurs saisonniers...) qu'elle exploite.

Cette tendance à la formation d'un « coopé-capitalisme », selon le mot du quotidien Expresso, est favorisée par la politique de l'APRA, influente dans les coopératives du Nord. « **Le capital sans capitalistes** », tel est le mot d'ordre de la version coopérativisée de l'Alliance pour le progrès que tente d'imposer le vieux parti.

Un document du SINAMOS destiné à la formation des fonctionnaires de cet organisme dénombre au moins cinq autres problèmes : « **La révolution a hérité d'haciendas gérées de façon irrationnelle qu'il faut transformer en entreprises modernes de haut niveau ; le manque de techniciens révolutionnaires ; le manque de préparation économique des travailleurs ; l'absence de perception globale du fonctionnement de leur entreprise par les travailleurs, ce qui les conduit à reproduire les mêmes attitudes de désintérêt qu'avant ; l'antagonisme ou la méfiance entre ouvriers et techniciens. Ceux-ci continuent à voir les travailleurs manuels comme les salariés d'hier, empêchant ainsi une vraie participation ; les travailleurs ont des techniciens l'image patronale du passé et rompent souvent la discipline du travail...** »

Mais l'objection de fond concerne l'indemnisation par le système des bons de la dette agraire : le propriétaire reçoit une somme qui n'excède en aucun cas 100 000 soles pour la terre et un million pour les installations, mais le reste se paie en bons instransférables et inconvertibles en argent. Ces bons sont amortissables annuellement, mais la limite en numéraire de cet amortissement ne peut dépasser cent cinquante fois le montant du salaire minimum en cours dans la province de Lima, soit 270 000 soles. La différence entre le montant total de l'indemnisation et cet amortissement se couvre à travers la transformation des bons en actions industrielles d'entreprises d'Etat existantes ou à créer. Certes, dans les faits, le système est moins « souple ». L'Etat, dans ces entreprises, restera toujours majoritaire, ce type d'actions ne produit que très peu de dividendes et ne donne de toute façon aucun droit de regard sur la gestion ou l'orientation de l'entreprise. Par ailleurs, un système est mis au point pour éviter que les demandes d'actions ne se concentrent sur les entreprises de plus haute rentabilité.

L'ex-propriétaire a aussi la faculté de recourir à la Banque industrielle, qui peut accepter les bons afin de les affecter à la création d'une nouvelle entreprise. Mais il sera tenu d'investir simultanément une somme égale au montant de ses titres, qu'il aura dû faire revenir des banques suisses ou américaines dans lesquelles elle dormait. De plus, il devra respecter les principes de co-gestion, de distribution d'une part des bénéfices, et de propriété des travailleurs, qui régissent les entreprises privées. « **Ainsi, ce système ne marche pas très bien, car bien peu de propriétaires s'y plient. C'était d'ailleurs une illusion de croire que l'oligarchie obsolète et gaspilleuse allait se transformer en un des moteurs du développement économique du pays** », dit-on maintenant dans certains milieux proches du gouvernement. Illusion ou pas, la majorité des paysans n'est pas prête à permettre aux anciens exploitants de s'enrichir une nouvelle fois sur leur dos. C'est cette année que doit commencer le paiement de la terre après le délai de cinq ans prévu par la loi. Certains veulent bien payer, mais refusent que cet argent aille par la suite à leurs anciens patrons, et ils proposent que soit créé un Fonds national d'aide au développement agraire.

Au-delà des limites de la loi

LA réforme agraire, c'est aussi la « **mobilisation sociale** ». Sur la nouvelle structure économico-sociale se greffe tout un édifice d'organisations paysannes. Le 9 mai 1972, le décret-loi 19 400 en définissait les formes : à la base, les communautés, coopératives, SAIS et associations agraires des paysans sans terre ; les délégués de ces « organisations » forment les ligues agraires au niveau de la vallée ou de la province ; puis se créent les fédérations départementales et enfin, au niveau national, la Confédération nationale agraire (C.N.A.). La fonction de ces organisations n'est ni politique ni syndicale, mais « **d'entraide, de service, de promotion et formation, de participation, de coopération au développement en relation avec les organismes de l'Etat...** ».

(Lire la suite page 32.)

(7) Voir les articles de Michel Raptis (*le Monde diplomatique*, février 1973). Cl.-C. Kiejman (mars 1973). Ph. Labreveux (août 1973).

(8) Front de la gauche révolutionnaire, dirigé par Hugo Blanco.

(9) Mouvement de la gauche révolutionnaire.

(10) Entre 1950 et 1967, la contribution de l'agriculture au Produit national brut est passée de 25 % à 14,1 %. Et si la croissance de l'économie était de 5,2 % entre 1960 et 1970, celle de l'agriculture atteignait à peine 1,5 % pour une population qui a crû de 3,1 % dans la même période.

(11) Pour bien comprendre l'ampleur de ce chiffre, il ne faut pas oublier l'existence d'une exportation (prise sur les secteurs sous-alimentés).

(Suite de la page 31)

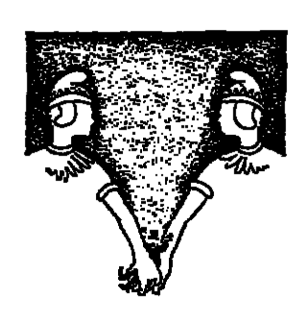
En juillet 1974, cent quatorze ligues représentant deux millions sept cent mille paysans (sur les six millions de ruraux que compte le Pérou, *et qui constituent 48 % de sa population)* et treize fédérations (sur les dix-sept prévues) étaient juridiquement reconnues par le SINAMOS.

Syndicat ou ligue, la controverse fait rage. Pour les uns, la mise à l'écart des syndicats démontre *bien la volonté « corporatiste » du régime ; pour* les autres, ils n'ont plus de raison d'être là où le patron a disparu.

Mais les paysans ont la parole et ce simple fait fausse les règles du jeu. A travers les milliers de réunions constitutives de la Confédération nationale, les paysans ont délibéré, débattu, voté des résolutions. Le résultat va bien au-delà, et c'est logique, des limites et des ambiguïtés de la loi.

Le 27 septembre, cinq cent quinze délégués de tout le pays ont ouvert la première session du congrès constitutif de la Confédération nationale agraire. *Les résolutions et motions se sont multipliées* : on demande l' **« accélération de l'affectation des terres et la destitution des fonctionnaires et autorités bureaucratiques »** (et on fournit une liste de noms) ; on dénonce les hauts salaires et souvent l'inutilité de certains fonctionnaires, **« la politique erronée du ministère qui a donné des terres à des gens qui ne réunissaient pas les conditions de paysans »**, le pouvoir judiciaire **« qui adopte des positions répressives contre les paysans »**. On met en question **« la finalité sociale des coopératives, car souvent certaines se transforment en groupes privilégiés »** (un délégué s'est écrié à ce propos : **« Une nouvelle classe sociale se forme par-dessus nous ! »**) et on se prononce *pour leur restructuration (en particulier pour donner* les mêmes droits aux travailleurs saisonniers) ; on exige **« l'expulsion des organisations impérialistes »** *et la fermeture des clubs oligarchiques* **« dont les membres sont des autorités politiques, judiciaires, et même militaires »** ; on appelle à **« une plus grande liaison avec les organisations de travailleurs, d'étudiants... »** ; on demande la création de brigades paysannes de contrôle de l'application de la réforme et plus de *participation* **« dans la définition des priorités et leur application au niveau national »**. De nombreuses motions condamnent le système des bons de la dette agraire. Au cours d'une réunion provinciale, un délégué a demandé que le ministre de l'agriculture *soit désigné par la Confédération.*

Pluralisme économique



La seconde grande tâche du gouvernement fut la construction d'un fort secteur industriel d'Etat. Avant 1968, l'Etat contrôlait une petite usine de sel, une petite *raffinerie de pétrole,* une entreprise de ciment, etc. Aujourd'hui, il contrôle 30 % du P.N.B., mais 80 % des industries « de base » : 70 % de la production de pétrole, et 100 % du raffinage et de la commercialisation ; dans deux ans, 70 % de la production minière, et 100 % du raffinage et de la commercialisation ; monopole de la production, transformation et commercialisation de l'électricité *et du gaz ; contrôle absolu des pêcheries* et des cimenteries... En outre, l'Etat contrôle 80 % du secteur financier, l'essentiel des services (réseau *ferré, ports, aviation, téléphone, chaîne de super*marchés), 80 % du commerce extérieur avec tendance au monopole. Il intervient dans tous *les domaines.*

« Pluraliste » sur le plan idéologique, le régime militaire se veut aussi « pluraliste » sur le plan *économique. Le nouveau secteur de « propriété* sociale » se développera dans le domaine des industries de « première priorité » (sidérurgie, *métallurgie, etc.). Quant au secteur industriel* plus traditionnel (textile, confection, alimentation, imprimerie, etc.), il se développe dans le cadre *d'une « propriété privée réformée », tandis que* le secteur « privé pur », qui ne peut dépasser *20 % de l'ensemble,* est formé de petites entre*prises artisanales. A ces quatre secteurs* viendra vraisemblablement s'ajouter le nouveau secteur coopérativisé **« reformulé et restructuré »**.

La promulgation de la loi créant le secteur de propriété sociale a été l'objet d'un vaste débat national qui, dans une certaine mesure, continue. Des milliers de réunions ont été organisées dans tout le pays pour discuter l'avant-projet. **« C'est la grande innovation du régime, son apport à la pensée internationale,** dit Angel de Las Cases, le jeune président de la Commission nationale de la propriété sociale. **Il s'agit d'un nouveau concept de propriété qui changera les relations entre hommes et choses de manière à parvenir à une authentique propriété socialiste sans tomber dans les déviations de la propriété étatique.**

L'APRA a immédiatement dénoncé la loi comme une mesure **« étrangère, yougoslave, qui ne correspond pas aux conditions du pays »**. Pour ce cheval de Troie de l'impérialisme, la défense de la propriété privée et du système coopératif traditionnel, où la propriété est la somme des propriétés individuelles, reste la seule orientation « viable ». Le parti communiste, s'il soutient la loi, n'en dénonce pas moins **« la phobie antiétatiste »** qui, selon lui, caractérise son idéologie. Il estime que **« les entreprises étatiques constituent l'avant-garde du processus révolutionnaire »**, la propriété **« publique »** étant, médiation de l'Etat oblige, la forme la plus avancée de propriété **« sociale »**. Quant à l'Eglise, dont l'influence sur le régime est énorme (12), non seulement son épiscopat a appuyé la loi, mais certains de ses *« courants », comme le mouvement sacerdotal* ONIS, ont réclamé une part prépondérante pour la propriété sociale.

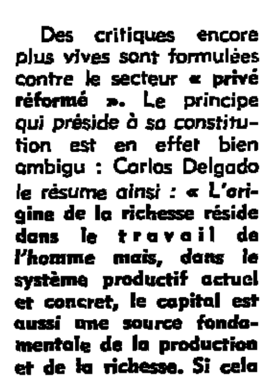
Le secteur de propriété sociale sera structuré de bas en haut, à partir des unités locales, jusqu'au plan national, à travers les régions. L'entreprise sera dirigée par des délégués élus en assemblée générale pour une période de trois ans, avec possibilité de révocation par les mandants. Pour 10 %, les excédents du secteur constitueront le Fonds national de propriété sociale qui, avec la Corporation nationale du développement (COFIDE), pourra débloquer les ressources nécessaires à la constitution de nouvelles entreprises.

La Commission nationale reçoit tous les jours des projets de formation d'entreprises de propriété sociale, dont certains émanent de groupes de travailleurs. Des entreprises privées ou des coopé*ratives peuvent aussi être transformées* en propriété sociale, mais la loi impose un certain nombre de critères : que l'entreprise soit solvable et en *bonne condition économique,* que la majorité des actionnaires soient d'accord, qu'enfin le projet soit approuvé par la Commission nationale.

Celle-ci a déjà annoncé la formation de trois complexes industriels et de quatre entreprises, mais des dizaines de projets sont à l'étude. Pour son financement futur, l'entreprise peut émettre des valeurs en « actions-bons » qui sont « actions » en ce qu'elles donnent droit à un dividende variable et « bons » en ce qu'elles apportent le paiement d'un « service ». Les « actions-bons » *ne* sont pas vendues au public directement, mais à travers une entité financière de l'Etat sous forme d'un « portefeuille » combinant des valeurs de plusieurs entreprises afin *d'éviter à la fois le contact direct* avec l'entreprise et la concentration des achats vers les entreprises privilégiées.

Cette méthode destinée à **« capter l'épargne interne pour ne pas dépendre du crédit extérieur »** *suscite de nombreuses critiques dans l'extrême* gauche. **« C'est du purisme !** rétorque Angel de Las Casas. **Dans tout régime, le capital a un coût. *Oui ! c'est un moyen capitaliste, mais c'est pour* construire le secteur socialiste. Ici, c'est le travail qui achète le capital. »**

Transformation du monde ouvrier



Des critiques encore plus vives sont formulées contre le secteur **« privé réformé »**. Le principe *qui préside à sa constitution* est en effet bien ambigu : Carlos Delgado *le résume ainsi* : **« L'origine de la richesse réside dans le travail de l'homme mais, dans le système productif actuel et concret, le capital est aussi une source fondamentale de la production et de la richesse. Si cela est vrai, les deux facteurs doivent être rétribués équitablement. En conséquence, le travail en tant que facteur productif doit avoir comme rétribution une partie des bénéfices et pas seulement ce qu'il reçoit comme salaire. »**

La réforme de la propriété privée consiste à former, sur la base de l'assemblée générale des ouvriers et employés de l'usine, une **« communauté du travail », personnalité juridique indivisible.** Cette communauté reçoit chaque année une part de la propriété et des bénéfices de l'entreprise, jusqu'à concurrence de 50 %. La communauté participe à la direction de l'entreprise, **« sur le mode de la société anonyme, où j'ai droit à la parole en fonction de mon capital »**, dit un dirigeant syndical.

La communauté peut être créée dans toutes les entreprises qui emploient au moins six ouvriers ou qui ont un revenu annuel brut de plus de *11 millions de soles. L'implantation de « commu*nautés du travail » dans les usines privées et dans les entreprises étatiques (mais ici la « commu*nauté » n'a pas droit à la propriété) n'est pas une* mesure isolée. Elle ne peut se comprendre que dans le cadre global de la politique du gouver*nement* : **« transférer progressivement le pouvoir aux secteurs organisés du peuple »**.

Chaque année, avant que l'entreprise paie les impôts, elle destine 15 % de son revenu net à la *capitalisation* ; mais le montant financier correspondant à ces 15 % est transformé en actions et donné à la communauté. En plus de ce pourcentage, 10 % du revenu net sont distribués directement aux ouvriers (50 % en part égales, 50 % proportionnellement aux salaires), 2 % sont ensuite destinés à la recherche. Quant aux 73 % restants, ils ne vont pas complètement au propriétaire, car les ouvriers doivent recevoir ce qui correspond au nombre d'actions que possède la communauté.

Nombreux sont ceux qui considèrent que le système de la « communauté du travail » vise *à la conciliation des classes. Du point de vue de* la loi, c'est certain. Mais il ne s'agit que d'une fiction juridique que la réalité a vite fait voler *en éclats ; si, en 1970, il y a eu 345* grèves affectant 110 900 travailleurs, en 1971, en plein fonctionnement des communautés, le nombre des *conflits a atteint 372, affectant 167 200 travail*leurs. Comment expliquer un tel phénomène ?

« *Indiscutablement,* *m'explique Miguel Tauro,* un jeune fonctionnaire du ministère de l'énergie et des mines, **il y a une tentative de dissolution *de la conscience de classe. Mais dans la pratique* il en va autrement. Les 3 200 communautés qui existent fonctionnent à 70 % *dans des petites entreprises de moins de vingt* salariés. Le patronat est très traditionnel, sans conscience collective, il résiste à tout, même à la simple présence d'un délégué ouvrier au conseil d'administration. Ainsi, à partir des résistances patronales, la communauté devient source de luttes nouvelles, non plus simplement revendicatives mais portant sur le caractère même de l'entreprise. »**

Les patrons utilisent tous les moyens pour saboter le fonctionnement des communautés ou pour stimuler un esprit néo-capitaliste chez les travailleurs. Ils cachent les livres de comptes, parlent anglais pendant les séances du conseil d'administration, proposent des primes spéciales pour « acheter » les ouvriers, contournent la loi en créant des entreprises fantômes, détournent une partie des fonds en voyages « d'affaires », en paiement de patentes factices, ou en augmentant les salaires des directeurs et fonctionnaires.

De nombreux directeurs abandonnent leur entreprise (plus de cent actuellement), qui est alors remise en marche sous la direction de la communauté. Des mesures ont été prises ainsi pour empêcher les fausses faillites ; en ce cas, l'entreprise doit passer dans les huit jours sous administration ouvrière.

« Ces luttes, me dit Miguel Tauro, **font progresser la conscience de classe des travailleurs,** car avant les partis de gauche posaient simplement la question d'une révolution nationale mais sans toucher à la bourgeoisie nationale. »**

Le rôle du syndicalisme

CESAR JIMENEZ UBELLUS est ouvrier métallurgiste. Il a été élu président de la CONACI (Confédération *nationale* des *communautés industrielles*), qui regroupe les délégués des deux cent mille ouvriers industriels organisés en communautés. **« Nous voulons l'entreprise sans capitalistes. De la même façon que la terre passe aux paysans, nous voulons que l'usine soit propriété sociale. Les « communeros » se sont prononcés pour une amplification de la participation réelle. En somme, pour une définition socialiste sans équivoque »**, a-t-il déclaré à l'issue du premier congrès de la CONACI.

La « déclaration de principes » votée par les délégués est très claire : **« La participation à 50 % de la propriété donnée à la communauté — but loin d'être atteint — ne supprime pas l'exploitation de l'homme par l'homme, elle fait persister les classes sociales et leur combat, elle représente non pas la rupture du système capitaliste mais une réforme de l'entreprise capitaliste... »**

Quant aux résolutions et motions votées par le congrès, elles ne le sont pas moins : elles demandent la fixation d'un critère unique pour la distribution des 10 %, sans référence au salaire, ainsi qu'un plafond pour le traitement des directeurs ; la formation d'un tribunal spécial pour juger les violations de la loi et celle d'un fonds de compensation **« pour éviter la constitution d'une aristocratie ouvrière »** ; le contrôle préalable de la communauté sur le règlement intérieur et sur l'orientation de l'entreprise ; la cogestion immédiate au niveau du conseil d'administration, la participation aux organismes nationaux de planification... De son côté, le congrès des communautés minières réclamait le transfert immédiat de 50 % du capital social à la communauté, l'organisation de la participation au niveau de base, la présence de ses délégués dans les conseils municipaux avec droit de vote... (13).

Comme la création des coopératives, le déve*loppement* des communautés a posé un problème au mouvement syndical. Quel rôle doit-il jouer désormais ? La communauté n'est-elle pas une *machine de guerre contre le syndicalisme ?* Le congrès des communautés industrielles s'est déclaré prêt à **« aider au développement des syndicats, *unique garantie pour conquérir de meilleures* conditions de vie et de travail »**, à **« défendre leur indépendance de classe »**, à les aider en cas *de conflit et à en créer lorsqu'il n'y en a pas.* Il s'est prononcé aussi pour la création d'une centrale unique des travailleurs pour en finir avec *l'extrême diversité du mouvement syndical* (14).

Les documents votés au premier congrès des communautés industrielles ont-ils dépassé ce que *certains secteurs du régime avaient prévu ? On* peut le penser puisque, à peine quatorze mois plus tard, une réunion à laquelle participaient *les ministères de l'industrie, du travail, de l'inté*rieur ainsi que le ministre d'Etat chargé du SINAMOS, a créé une « Commission de réorganisation de la CONACI » afin de **« construire une communauté industrielle sans esprit partisan ni facteurs politiques »**.

Dans une lettre ouverte, Cesar Jimenez, condamne ce qui est selon lui, **« quel qu'en soit le prétexte, une intervention étatique dans une organisation de travailleurs »**, dénonciation reprise le 7 juillet dans le **« manifeste adressé au gouvernement révolutionnaire, à la classe travailleuse et au peuple en général »** adopté par la **« première rencontre de la jeunesse révolutionnaire de Lima »**.

Ces jeunes partisans du général Velasco affirment vouloir combattre, **« à l'intérieur de la révolution, les agressions qui viennent de la part des éléments droitiers et réactionnaires qui, camouflés en révolutionnaires, conspirent à partir des organismes du gouvernement contre les organisations populaires »**.

Indépendance et développement

Les relations avec l'ex-tuteur américain n'ont pas été, on s'en doute, faciles. En 1969, les programmes d'aide ainsi que les crédits des divers organismes internationaux furent suspendus totalement. Simultanément s'ouvrait une dure période de négociation avec le gouvernement américain à propos de l'indemnisation de l'I.P.C. La présence, pendant plusieurs semaines, d'un ambassadeur personnel du président des Etats-Unis ne fit pas céder le gouvernement, qui était prêt à indemniser la compagnie américaine à condition que celle-ci paie à l'Etat ses arriérés d'impôts et ses dettes. Le montant de celles-ci avait été fixé par l'Etat à 690 millions de dollars ; quant aux biens de l'entreprise, ils avaient été évalués à 71 millions de dollars...

« La politique nationaliste du Pérou ne rencontre *pas la sympathie des entreprises nord-américaines* et, dans la mesure où la politique nord-américaine *est dessinée par ces entreprises, la politique nationaliste du Pérou n'est pas non plus l'objet des* sympathies officielles des Etats-Unis... C'est naturel », déclarait le général Velasco. Pourtant, cette *tension extrême s'est apaisée en 1973. En avril,* cette année-là, le Pérou arriva à renouveler l'obtention de crédits d'origine américaine. Vint *ensuite la signature de grands contrats,* dont les plus importants concernent le développement des gisements de pétrole et la construction de l'oléoduc *qui traversera le pays sur 800 km.*

Devant le danger d'une telle politique, que l'économiste Carlos Malpica appelle, en forçant un peu les mots, **« de réaccommodation avec la bourgeoisie impérialiste »**, le gouvernement ne ferme pas les yeux. Le général Velasco lui-même a averti les investisseurs étrangers : **« Nous savons,** a-t-il dit, **que notre croissance économique requiert un financement extérieur. Mais nous sommes sûrs que ce besoin est entièrement compatible avec la nécessité fondamentale de transformer structurellement la base des relations de pouvoir économique, politique et social. S'il advenait qu'une telle compatibilité était impossible, le Pérou maintiendrait sa politique révolutionnaire, même au prix de l'abandon momentané de sa croissance économique. »**

Les contrats signés avec les compagnies étran*gères prévoient de nombreuses clauses limitant* l'action du capital étranger. Outre le fait (dans le cas du pétrole, par exemple) que l'Etat reste propriétaire du sol et du sous-sol et qu'il maintient son monopole sur le raffinage, la commercialisation et le transport, il est interdit aux compagnies de **« garder en réserve »** des gisements pour ne les utiliser qu'en fonction des cours mondiaux. Dans les contrats de développement du pétrole de la « Selva », le contrat-type prévoit que l'ensemble des investissements est à la charge de l'entreprise étrangère, qu'elle ne sera payée qu'en pétrole (entre 44 et 50 % de la production) mais qu'au bout de trente-cinq ans la concession et ses installations reviendront de droit à l'Etat péruvien sans compensation financière. Le gouvernement tente d'autre part de diversifier l'origine des investissements. De même, l'ouverture vers les pays de l'Est s'est accentuée (les exportations en direction de ces pays ont quadruplé de 1968 à 1972).

Le Pérou cherche aussi à harmoniser son développement économique au niveau latino-américain, *au travers, en particulier, du Pacte andin.*

« Péruaniser le Pérou »

RENDRE à un pays sa culture traditionnelle, engager un effort *sans précédent pour l'édu*cation et la « *démarginalisation* » d'un peuple dépossédé de son histoire, est aussi une tâche *de premier plan pour rompre la dépendance* et jeter les bases d'un développement équilibré.

En 1971, plus de 1 500 000 personnes vivaient dans 610 « pueblo joven », *ces grandes « villes »* de fortune dans lesquelles viennent s'installer les sans-logis (15). L'effort d'organisation de ces masses déshéritées est immense. Légalisation des terrains occupés, adjudication des lots, urbanisation, sont du domaine du SINAMOS, qui fait de ce secteur social un des axes essentiels de son travail.

La « communauté urbaine autogestionnaire de Villa El Salvador » *est montrée en exemple. Et à* juste titre. A une demi-heure de Lima s'étale sur 11 000 hectares le plus grand « bidonville » du Pérou. Ici, les 125 000 *habitants, entièrement* auto-organisés (16), décident de tout : programmes d'urbanisation, de scolarisation, de santé, d'implantation *industrielle ; problème de* ravitaillement ou de loisirs ; la communauté vient même d'inaugurer sa « Caisse communale », véritable banque dont le *directeur est élu et* contrôlé par la population.

Cette expérience d'avant-garde est favorisée *par le gouvernement, qui organise par ailleurs un* gigantesque effort d'éducation fondé sur le double principe de la « déscolarisation » et de la « nucléarisation » :

L'école s'intègre à la structure communale et s'adapte aux besoins locaux. *Julio Cabrera Moreno,* rédacteur du journal « Respuesta », me résume ainsi l'esprit de la réforme : **« Notre éducation doit être une *éducation par le travail* pour le travail, car rompre la différence entre savoir technique et savoir intellectuel c'est intégrer *la formation à la vie productive en général. D'ail*leurs, on ne s'éduque pas seulement à l'école. La structure sociale, les media, éduquent aussi. *La société doit reconnaître et légaliser* un niveau de formation, même si l'école n'a rien à y voir. L'école ne peut être une chose fermée. »**

« Fomenter la revendication culturelle des grandes masses » est le troisième axe de la politique de **« péruanisation du Pérou »**. **« Nous voulons éviter que le processus révolutionnaire ne se réduise aux aspects immédiats ou simplement économique »**, dit le fonctionnaire du SINAMOS chargé d'organiser les rencontres « INKARRI » (17).

---

(12) La crise de l'Eglise péruvienne est contemporaine de la crise de l'armée. D'ailleurs, de nombreuses relations existent entre ces deux institutions, ne serait-ce qu'à travers les relations familiales qui unissent plusieurs généraux avec des évêques.

(13) La revue *OCLA*, éditée par le ministère de l'énergie et des mines, commentant le congrès, relève, dans les résolutions, une contradiction avec *« l'idéologie socialiste, libertaire, humaniste de la révolution péruvienne »*. Il s'agit d'une motion demandant que 20 % de la participation liquide reçue par la communauté puissent être investis dans la création de nouvelles entreprises, cet investissement donnant droit à des actions de ces nouvelles entreprises. Pour la revue, *« ceci implique qu'un groupe de travailleurs — la communauté — va en exploiter un autre... Il s'agit là d'un critère capitaliste »*...

(14) Il existe actuellement quatre centrales : la C.G.T.P. contrôlée par le parti communiste, la C.T.P. contrôlée par l'APRA, la *C.N.T.* contrôlée par la démocratie chrétienne, et enfin la C.T.R.P. créée par le régime, sans compter nombre de syndicats indépendants.

(15) Chaque année, soixante-quinze mille paysans viennent peupler les deux cent soixante-treize « pueblo joven » de Lima.

(16) Villa El Salvador compte environ cinq mille « dirigeants » élus à *tous les niveaux,* depuis la « Manzana » (groupe de maisons) jusqu'à un comité exécutif qui coordonne toutes les activités de la communauté.

(17) Selon les mythes *qui circulent* encore dans les communautés indiennes, Inkarri est le dernier des Incas, décapité par les Espagnols et dont les membres ont été dispersés dans tout le pays. Mais, lentement, *le corps d'Inkari* se reforme : le cœur, enterré à Cuzco, et la tête, enfouie sous le palais du gouvernement à Lima, retrouvent leur place. Et Inkarri peut ainsi reprendre la tête de son peuple *pour l'emmener* vers une nouvelle ère de grandeur. Certains paysans affirment qu'Inkarri est revenu à travers le général Velasco.

Ces rencontres locales, régionales puis nationales, auxquelles participent des millions de Péruviens, permettent l'intégration et l'échange de toutes les formes de la culture populaire (folklore, théâtre, artisanat, peinture, etc.).

« Péruaniser le Pérou », c'est aussi récupérer pour le pays les moyens d'information. Déjà, avant le coup d'Etat de 1968, le « plan Inca » avait réservé un chapitre à cette question. **« Dans le pays, il n'existe pas de liberté de la presse, mais la liberté d'entreprise. Les organes de presse sont dans les mains de familles ou de groupes de pouvoir... »**

Le 27 juillet 1974, le gouvernement décrétait la **« loi d'expropriation en faveur de la population organisée »** des journaux quotidiens. **« Ces journaux**, me dit Ismael Frias, un des principaux rédacteurs de la loi et actuel directeur de « Ultima Hora », appartenaient à une oligopole de bourgeois **intermédiaires de l'impérialisme. En les socialisant, nous portons le dernier coup à cette couche déjà démembrée par la réforme agraire et la réforme de l'industrie. »**

La socialisation de la presse

LA loi établit que la propriété et la direction effective des quotidiens devra être transférée, dans un délai d'un an, aux organisations nouvelles mises en place par le régime : « La Prensa » aux communautés industrielles et minières, « El Comercio » aux organisations paysannes, « Ultima Hora » aux organisations de travailleurs des services, « Correro » aux organisations des « professionnels », « Ojo » aux organisations des producteurs artistiques et culturels en général, « Expresso » aux organisations des communautés éducatives. L'ancien directeur de « El Rebelde », l'organe clandestin du MIR, insiste beaucoup sur la socialisation, **« qui repousse à la fois la propriété privée et le monopole d'Etat »**. Dans un an, les organisations concernées désigneront le « directoire » du journal et celui-ci tracera l'orientation du journal **« sans intervention de l'Etat »**.

L'expropriation a posé des problèmes différents selon les journaux. A « Ultima Hora », m'assure son directeur, aucun journaliste n'a été licencié : **« Au contraire, ils peuvent maintenant s'exprimer en toute liberté. L'un d'eux a même publié un article contre l'expropriation. Ils auront deux représentants élus au conseil de direction. Les victimes de cette expropriation sont les anciens propriétaires, pas les travailleurs de la presse. »**

A « La Prensa », la situation est différente. **« Nous avons dû renvoyer**, me dit le secrétaire de rédaction, **le chef de la page économique, qui s'était déclaré partisan de l'économie libérale capitaliste. Par ailleurs, deux journalistes ont démissionné car, disaient-ils, il leur était impossible de travailler avec ce qu'ils appelaient des communistes. »**

Quant aux anciens actionnaires, m'explique Ismael Frias, **« ils seront indemnisés. Après une évaluation objective de la valeur de l'entreprise, ils seront payés 10 % au comptant et le reste en dix années avec un intérêt de 6 %. Mais, avant tout, il faudra d'abord savoir ce qu'ils doivent à l'Etat et comment ils ont manié leurs finances dans les semaines qui ont précédé l'expropriation. Nous allons trouver des surprises car il paraît que ces messieurs ont retiré leur argent. Dans ce cas, ce sont eux qui devront payer ».**

Cette réforme radicale, si elle **« décapite »** bien ce qui reste du pouvoir politique de l'oligarchie, permettra-t-elle de résoudre le problème si épineux de l'information, de sa d i f f u s i o n et de son contrôle ? L'expérience est encore trop neuve pour qu'il soit possible de répondre. Outre le fait que les organisations à qui les journaux vont être **« transférés »** sont d'obédience gouvernementale, le système attribuant son quotidien à chaque secteur social offrira-t-il des conditions telles que les travailleurs, dans leur ensemble, puissent avoir un point de vue global sur la société et son évolution ? Autant de questions que se posent de nombreux journalistes, qui, pourtant, dans leur grande majorité, soutiennent le nouveau système.

A l'épreuve du temps

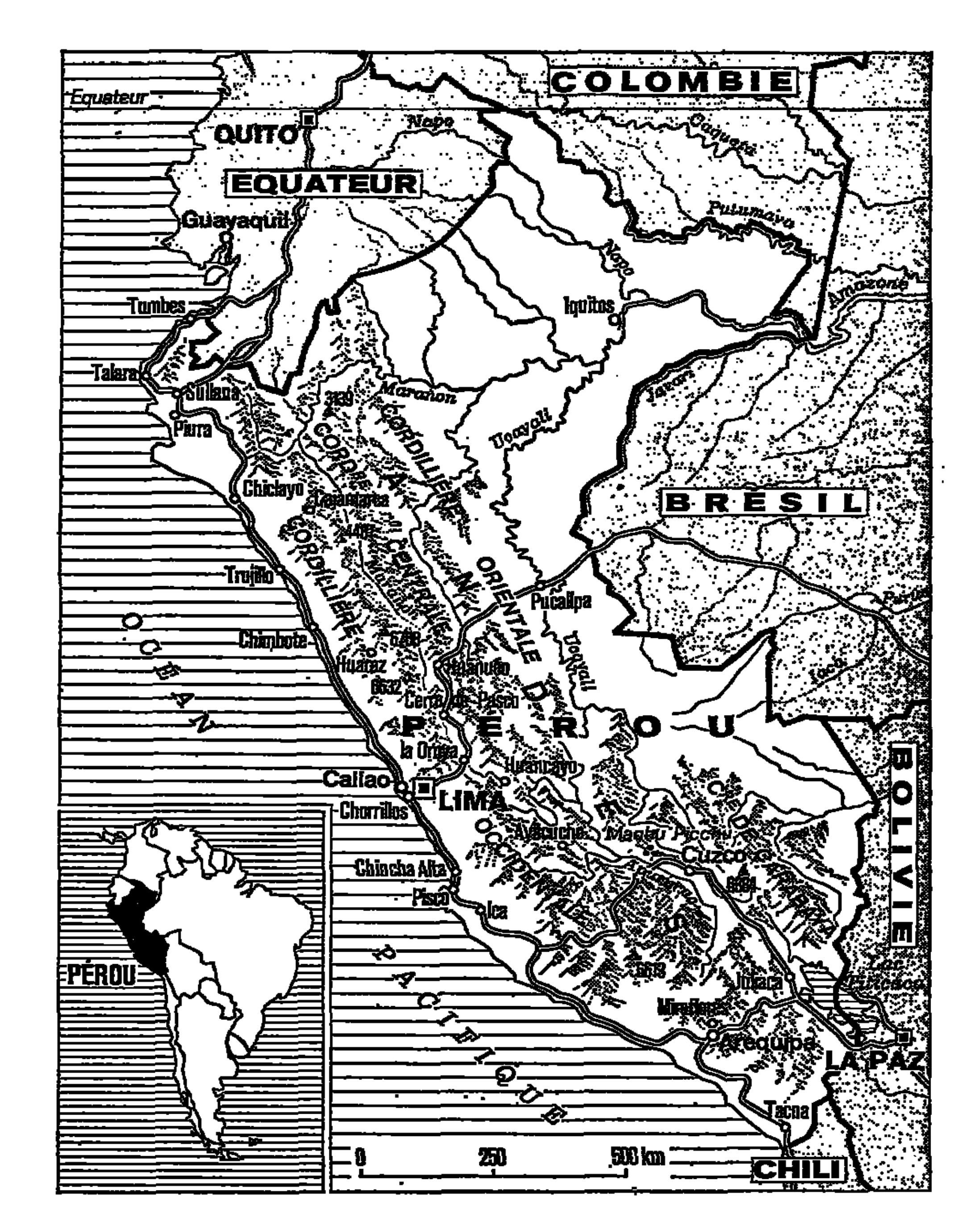
L'AVENIR de la « révolution péruvienne » n'est pas assuré. Comment pourrait-il l'être d'ailleurs, alors qu'autour de ce petit pays le Chili et la Bolivie sont sous la botte de dictatures contre-révolutionnaires et qu'en Argentine la seconde expérience péroniste a ouvert la voie à la réaction ?

Rencontré au milieu de ses militants, le vieux « caudillo », Haya de la Torre, m'assure que la politique de l'APRA est celle du « wait and see ». Pourtant, l'ancien parti nationaliste n'a pas ménagé ses forces pour saboter en de nombreux cas les réformes les plus audacieuses du régime. Qu'y a-t-il derrière les appels de l'APRA à l'organisation **« d'élections municipales et parlementaires »**, sinon la volonté de retourner à l'ancien régime ?

La stabilité du régime repose sur un fragile équilibre au sein des forces armées. L'unité de l'institution militaire, explique-t-on, a jusqu'à présent permis l'avance de la révolution. Or il est clair que, depuis le début, le régime est traversé par deux courants : le secteur nationaliste révolutionnaire, socialisant, derrière Velasco, et un secteur plus conservateur présent surtout dans la marine et l'aviation ; l'hégémonie du premier reposant surtout sur la personnalité du général Velasco et son influence sur l'armée de terre (18). L'affrontement entre ces deux courants a été, en un sens, permanent, mais, à deux reprises, il s'est transformé en véritable crise. D'abord à la fin du mois de février 1973, lorsque le général Velasco tomba gravement malade. Ce fut l'occasion pour le secteur conservateur de préparer un véritable **« coup institutionnel »**. Il faudra l'intervention des travailleurs dans la rue, à l'appel de la C.T.R.P., de la C.G.T.P., et l'aide de SINAMOS pour rétablir la situation.

La promulgation du décret-loi d'expropriation de la presse fut l'occasion de la deuxième épreuve de force. Le 25 mai 1974, l'amiral Vargas Caballero, ministre de la marine, qui s'était déjà distingué en février-mars 1973, fit une déclaration en défense de la « liberté de la presse » qui ne trompa personne au moment où la droite commençait à s'agiter sur le même thème. Dans la nuit du 29 mai, au cours d'une réunion tendue du conseil des ministres, à laquelle avaient été invités quelques militaires de confiance (comme le général Leonidas Rodriguez, commandant militaire de la région de Lima), le général Velasco imposa la démission de l'amiral Vargas Caballero. Dans les jours qui suivirent, plusieurs amiraux et vice-amiraux furent mis à la retraite anticipée, le parti de l'ex-président Belaunde fut interdit et quelques-uns de ses dignitaires mis provisoirement sous les verrous.

Mais la victoire du courant nationaliste révolutionnaire, encore précaire, ne règle pas tous les problèmes. L'application du vaste projet de la « révolution péruvienne » demande des moyens économiques, technologiques et humains que le pays aura du mal à trouver. Les grands travaux mis en œuvre pour exploiter les immenses richesses de la « Selva » ne seront pas terminés avant longtemps. La « propriété sociale » ne sera effective que dans quatre ou cinq années. Pendant ce temps, les contradictions du régime ne manqueront pas de s'aiguiser. Déjà on redoute la bureaucratisation du secteur étatisé dont le développement pléthorique jette les bases de ce que l'économiste Carlos Malpica appelle une **« néo-bourgeoisie d'Etat »**. Comment les ouvriers et les paysans, que les généraux n'ont pas réussi à gagner totalement à leur projet, réagiront-ils ?



Avelino Mar, le dirigeant paysan de la Convención, résume bien la situation : **« Une nouvelle alternative se présente pour la classe ouvrière et la paysannerie. Avant, il y en avait deux : la révolution violente dirigée à travers la guérilla par des groupes héroïques, mais ne connaissant rien à la réalité populaire et dans laquelle l'ouvrier et le paysan n'étaient ni préparés ni conscients, ou la prise du pouvoir par la voie pacifique, mais le Chili nous a montré l'absurdité d'une telle stratégie. Ici, les militaires ont pris une nouvelle attitude : ils se rapprochent du peuple et disent vouloir le socialisme. Il y a une ouverture, il faut en profiter pour organiser le peuple, pour aller plus loin. Nous ne pouvons rester spectateurs, il faut se saisir de toutes les opportunités. Nous sommes convaincus que, s'il y a un contre-coup, on viendra nous reprendre nos terres. Nous ne le permettrons pas. Si les forces armées avancent, nous seront derrière elles, sinon nous devons être prêts à défendre nous-mêmes nos conquêtes. Velasco tient le volant de la voiture ; si elle change de route, nous le reprendrons. »**

(18) En 1971, une enquête révélait que, sur l'ensemble des officiers exerçant une charge politico-administrative, 65 % faisaient partie de l'armée de terre, 19 % de la marine et 16 % de l'aviation. C'est à peu près la même proportion qui se retrouve dans la composition des cabinets où l'armée de terre « tient » neuf ministères, la marine et l'aviation, trois ministères.

"LANGAGES ARABES DU PRÉSENT", DE JACQUES BERQUE

Le sens d'une renaissance culturelle

Par TAHAR BEN JELLOUN

POURQUOI parle-t-on aujourd'hui d'un renouveau arabe ? A quoi est dû cet intérêt soudain, que certains n'hésitent pas à qualifier de suspect ? Au pétrole ? Ce serait la première fois — du moins dans le monde arabe — qu'une matière première contribue à une renaissance culturelle ! A cause des émirs arabes qui défrayent la chronique par les excentricités d'un comportement féodalo-technophilique ? Les émirs arabes ne sont pas les peuples arabes et, s'il y a renouveau, ce n'est pas de leur politique qu'il viendra, car, comme le dit J. Berque : « Tout renouvellement culturel repose sur une critique et une création également radicales ! » (1).

C'est ailleurs qu'il faut chercher les causes de cette nahd'â : le fait palestinien ne cesse de bouleverser les données culturelles et linguistiques des sociétés arabes qui semblent retrouver la dimension historique Cette n'ahd'â commence à peine aujourd'hui à se manifester ; elle a l'âge de la révolution palestinienne qu'elle accompagne dans la recherche de l'identité — le droit à la différence — et la constitution de son authenticité (al-açâla) qui n'est pas retour à la tradition, à l'immobilisme, mais retour vers la mémoire du peuple, dépositaire de la culture. C'est une mémoire du futur, fécondant de nouveaux horizons, de nouveaux paysages humains. Berque cite ce mot du poète Mufdi Zakaria, auteur de l'hymne du F.L.N. algérien : « Nous avons remporté le combat de délivrance. Notre révolution porte aujourd'hui sur l'authenticité. » Pas de renouveau sans authenticité. Mais quel est le contenu de ce projet et de cet espoir ? Car il s'agit bien d'une révolution, une révolution culturelle radicale qui mettrait en crise le savoir dominant. La conquête d'al açâla ne peut se faire que dans le bouleversement de structures multiples et dans de nombreux domaines ; elle ne peut se faire sans violence. Elle aura à combattre le c o u r a n t traditionaliste (salafiste) qui se cramponne à des absolus mythiques empruntés à la théologie et qui se place, de ce fait, en dehors de la dimension historique. « Le salafiste, écrit Abdellah Laroui, croit à la providence et se dissout à chaque instant dans la psychologie des héros du passé. » Cette aliénation dans le temps annule la critique et s'instaure en tant que censure de toute créativité à l'écoute du temps présent et futur.

Berque se demande, dans les premières pages de son livre : « Dans quelle mesure l'expression que les Arabes se donnent répond-elle à leurs problèmes et dégage-t-elle des valeurs pour tous ? » Les sociétés arabes sont diverses : elles sont multiples sociologiquement. Une expression commune apparaît cependant dans leur unité sentimentale, comme elle se manifeste dans le déchirement entre la tradition et le renouveau. Le quotidien arabe, du Maghreb au Machrek, est aux prises avec deux phénomènes : l'urbain qui l'envahit ; la langue qu'il doit émanciper.

LA ville arabe, que ce soit Fès ou Le Caire, s'est laissé peu à peu envahir par la technologie. Les signes extérieurs de la société industrielle sont venus se plaquer sur un rapport au réel où la durée exclut la rentabilité et l'échange strictement marchand. L'usine, le progrès matériel sont entrés dans les paysages arabes. Ils les ont perturbés. Cette irruption s'est voulue modernité et civilisation. D'où un vécu déchiré : la ville ainsi affectée pose à l'homme arabe, qu'il sait captif du passé ou tourné vers l'avenir, un problème, qui n'a d'ailleurs jamais eu de solution radicale : comment s'approprier les dynamismes du monde extérieur — l'Occident industriel — sans s'aliéner ? Comment avancer sans perdre son identité, sa spécificité ? Comment participer à l'universel sans être réduit, d'autre part, à l'éclectisme ? Faut-il rappeler, avec modestie certes, que l'Europe de la révolution industrielle n'a été possible que parce que le XVe siècle arabe a été décisif dans son apport à l'universel ?

Il est vrai que l'Occident capitaliste, qui semble se tourner aujourd'hui vers d'autres différences, vit un moment, ne disons pas d'agonie, mais de crise non seulement économique et politique, mais aussi humaine et existentielle. Alors jaillit la différence arabe, heureusement pas toujours en puits de pétrole, mais dans une créativité folle, ivre d'universel, cherchant davantage l'affinité que l'altercation avec l'Autre. En même temps, elle se fait dans le sens d'une double radicalité, une double rupture qui touche aussi bien les structures des société arabes que celles de l'Occident bourgeois. Le renouveau est peut-être là, dans cette double exigence. La réponse de Berque est autre, sans être contradictoire : « Pour que les Arabes restent eux-mêmes en accédant au monde industriel qui les assiège du dehors et les investit du dedans, il leur faudrait imprimer à tous leurs autres modes le même rythme qu'à leur promotion matérielle. »

A cette issue est lié aussi le sort de la langue arabe.

En plus du problème du bilinguisme — important au Maghreb — il y a le fait que la langue arabe classique, « seule garante de l'authenticité », est non seulement isolée dans le monde, en ce sens où elle n'est pas impliquée dans les évolutions linguitisques, mais aussi isolée sur sa propre terre, puisque le peuple parle le dialectal, reste séparé et de la lecture et de l'écriture de cette langue pure. Parallèlement à la modernité technologique, on assiste à la promotion d'une langue arabe médiane, utilisée surtout par la presse. Elle produit une sous-culture de consommation et donne l'illusion d'une évolution du langage. Or il s'agit d'un réformisme de facilité qui tend à appauvrir la langue arabe, car il a peur d'opérer « la brisure de l'ordre ancien », comme le dit le poète syrien Adonis. Berque constate alors avec justesse que « la langue arabe n'a pas encore, et de loin, les sociétés qu'elle mérite ».

LE décalage, aussi bien au niveau du développement économique qu'au niveau de la langue, peut se trouver parfois démenti par les « émissaires » d'une certaine modernité arabe à travers le monde européen : des technocrates, des intellectuels agissent avec aisance et élégance sur la scène internationale. Voire : ils rivalisent ! Mais derrière eux, dans la transparence de leur regard ou de leur inquiétude, on devine le fossé. L'éducation, l'accès à la culture, le droit à la parole et, par conséquent, à la critique, d'une part et, de l'autre, la peur des forces politiques et de l'exercice de la démocratie, l'absence d'une certaine imagination ont fait que le fossé entre le peuple et les « cultivés » (l'élite dirigeante) n'a cessé de se creuser. La culture, définie comme « mouvement de la totalité sociale en tant qu'elle se cherche une expression et une signification », se trouve, en fait, l'affaire de quelques-uns. Quant aux potentialités créatrices du plus grand nombre, elles sont ignorées ou étouffées. Restent ceux qui sont à l'écoute de ces possibles : des hommes de science, des sociologues, des historiens, des écrivains, des poètes, tous en marge, en exil intérieur ou extérieur. A ces hommes dispersés dans les langues et l'espace, on pourrait appliquer cette définition qu'Omar b. Abî Rabî'a donnait du poète anté-islamique : « Homme d'errance, fendeur d'espaces, les déserts se le renvoient hirsute, poussiéreux. » Cette option pour le renouveau, la révolution, est nette chez un poète comme Badr Châkr al-Sayyâb, irakien tôt disparu dans la misère (2).

La même option se manifeste aujourd'hui chez le groupe de la revue d'avant-garde « Mawaqif » que dirige Adonis (3). Avec Al Bayati, Buland al-Haydari Bayati (Irakiens), Samih Al Qassim, Mahmoud Darwisch (Palestiniens), Amal Donqol, Abdel Cabûr (Egyptiens), Fitûri (Soudanais), Mejjati (Marocain), l'idendité arabe révolutionnaire prend corps et fait l'apprentissage de la liberté.

Il est à noter, enfin, la situation pertinente de certains intellectuels arabes qui participent à ce renouveau dans les langues européennes. Abdelkébir Khatibi vient de donner en français l'une des meilleures analyses de la culture populaire arabe dans « la Blessure du nom propre » (4) : les matériaux d'analyse qu'il a empruntés à Marx, Freud, Derrida et Barthes sont transformés en des références chantées mais point aliénantes. De même Laroui ou Abdel Malek, tous les deux parfaitement bilingues, utilisent le français par, peut-être, pragmatisme et distanciation. La même remarque peut s'appliquer à Samir Amin, à H. Djaït, à Rouchdi Rached, J. E. Bencheikh et aussi au psychanalyste lacanien Moustapha Safouan. Cela n'a évidemment rien à voir avec l'entreprise néo-coloniale qu'est la francophonie. Partant d'une réalité spécifique, ces intellectuels visent l'universel et ouvrent par là quelques avenues dans le monde arabe pour l'Occident qui s'est, jusqu'à présent, contenté du témoignage des orientalistes, lesquels ont souvent figé la culture arabe dans l'archaïsme traditionnel. Disons, enfin, que le livre de Berque, d'une grande richesse, est important parce qu'il se situe à l'opposé de cet orientalisme et participe, d'une certaine manière, au renouveau arabe.

(1) *Langages arabes du présent*, de Jacques Berque, Ed. Gallimard, Bib. des Sciences humaines, Paris, 1974, 392 pages, 75 F. Vient de paraître, du même auteur, aux éditions S.N.E.D./Duculot un ouvrage de 225 pages, *Maghreb, histoire et sociétés*, qui rassemble une dizaine d'études publiées au cours des vingt dernières années.

(2) Un recueil de poèmes de Badr al-Sayyâb doit paraître prochainement dans une traduction d'André Miquel aux éditions Sindbad.

(3) *Mawaqif*, revue culturelle ; B.P. : 11-2796, Beyrouth, Liban.

(4) *La Blessure du nom propre*, Denoël, coll. « Lettres nouvelles », Paris, 1974, 248 p., 55 F.

Correspondance

L'impérialisme culturel

A la suite de notre étude sur l'impérialisme culturel (le Monde diplomatique, *décembre 1974*), *M. Texier, agrégé d'anglais, professeur à l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers après avoir enseigné aux Etats-Unis, nous adresse la lettre suivante :*

Les Français sont manifestement pris de panique devant l'invasion culturelle anglaise ou plutôt américaine. Sans aucun doute, des milliers de Bretons, de Basques, de Corses et autres minoritaires, écœurés par le sort infligé par l'Etat français à leurs propres langues, se disent : bien fait !

C'est, je l'avoue, en tant que Breton, mon premier mouvement. Il faut dire qu'à ma connaissance aucun pays, mis *à part peut-être* l'Espagne franquiste, ne traite de façon plus mesquine ses minorités linguistiques. Car enfin, est-il aucun pays où le génocide culturel ait été pratiqué (et continue de l'être, bien que de façon plus sournoise) plus cyniquement, plus méthodiquement aussi ? Certains semblent espérer qu'en maintenant le bâillon encore quelques années, les « anciens », pour qui le breton (ou le basque, ou l'occitan) reste sinon la langue unique du moins la plus habituelle, seront morts et la langue bretonne sera enfin détruite selon le vœu cher à feu M. de Monzies, ministre de l'instruction publique. Mauvais calcul : la langue bretonne a enterré M. de Monzies et elle en enterrera bien d'autres !

Ces sentiments, quoi qu'on en pense, je les éprouve et je ne peux m'empêcher de les éprouver. Mais ils me font mal. Si mon allégeance va d'abord à la Bretagne, la France reste malgré tout, jusqu'à nouvel ordre, mon pays, le pays où je vis, où j'ai le plus grand nombre d'amis, sans compter un certain nombre de personnes pour qui j'ai de l'affection.

Comment, sur le plan individuel, résoudre ce conflit ? Une seule issue est laissée par l'organisation actuelle de la France : rejeter totalement l'allégeance française. Cette solution, de plus en plus nombreux, surtout parmi les jeunes, sont ceux qui la choisissent. Ne peuvent les en blâmer que ceux qui, il y a trente-quatre ans, ont accepté aussi une autre défaite et une autre allégeance. Ceux-là au moins sont logiques avec eux-mêmes.

Car on n'est pas logique avec soi-même quand on revendique pour les francophones le droit de conserver leur identité et qu'on refuse ce même droit aux Bretons (et aux Alsaciens et aux Catalans, etc.).

Comment s'imaginer, en effet, que les Allemands, les Néerlandais iraient favoriser le français chez eux alors que l'allemand est impitoyablement chassé d'Alsace et le néerlandais de la Flandre française ? Comment penser que la langue française ne soit pas, tôt ou tard, submergée par l'écrasante supériorité américaine si elle se replie sur des positions aussi vulnérables ?

Il faut se rendre à l'évidence : la langue française est désormais sur la défensive et se trouve, que cela plaise ou non, dans le même camp que les langues bretonne, occitane ou corse. Machiavel ne lui sera d'aucun secours. On ne la défendra efficacement qu'à partir d'une position éthique cohérente, inexpugnable : l'affirmation du droit à l'épanouissement de toutes les langues et le respect de ce droit sur le territoire national. « Utopie », va-t-on dire. Voire... Ici, en *tout cas, comme* en *d'autres* domaines, l'alternative est claire : c'est l'utopie ou la mort.

La paix au Vietnam

M. Georges Jourdan, professeur au lycée Beausite, à Nice, nous adresse une lettre dont voici les principaux passages :

Les accords de Paris mettant fin aux hostilités au Vietnam ont été signés le 27 janvier 1973. Deux ans ont passé, et réapparaissent à une fréquence accrue des communiqués faisant état de combats de plus en plus nombreux où les morts *se comptent par centaines.*

Dès les semaines qui suivirent les accords, on s'aperçut que l'administration de Saigon mettait tous les bâtons possibles dans les roues pour empêcher que les clauses internes soient appliquées. Les Etats-Unis, s'ils avaient bien cessé leurs bombardements et rembarqué leurs troupes, continuaient d'envoyer à haute dose du matériel et de l'équipement de guerre. On sait maintenant que la rupture unilatérale par les Etats-Unis des négociations en octobre 1972 et les bombardements terroristes de Noël avaient pour but de gagner du temps afin de renforcer au maximum *l'armée mercenaire* de Thieu et de « punir » le Nord avant le cessez-le-feu. M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, rapporte dans son récent ouvrage Mémoires d'avenir *qu'au cours des négociations* M. Le Duc Tho, délégué de la R.D.V., s'est écrié un jour : « Ecoutez, M. Kissinger, je vais vous dire un fait évident, un fait incontestable : vous êtes un menteur. » (...)

La nature de l'impérialisme n'a pas changé. Du républicain Eisenhower au démocrate Kennedy, du démocrate Johnson au républicain Ford, la politique d'ingérence directe ou indirecte des Etats-Unis dans les affaires intérieures des pays jugés stratégiquement ou économiquement intéressants est constante. *L'exemple tragique du Chili* est encore dans toutes les mémoires. L'opération exorciste du Watergate ne change rien à l'affaire.

Les groupements catholiques puissants (...) ont été *placés dans* une situation tellement ambiguë et ont subi de telles pressions de leurs bases qu'ils ont spectaculairement manifesté leur opposition au régime ces dernières semaines et, alliés à divers groupes se réclamant de la « troisième composante », ils revendiquent le renversement du présent gouvernement et l'application des accords de Paris.

Ce revirement constitue un événement capital dans l'évolution qui se poursuit à Saigon et dans les zones contrôlées par les troupes de Thieu. L'appui de la majorité des catholiques était depuis vingt ans un des piliers sur lesquels *s'appuyaient les occupants successifs* du palais présidentiel. Il constituait aussi l'alibi idéal des régimes saigonnais envers les « démocraties occidentales ». (...)

Le peuple vietnamien n'est pas près *d'accepter la partition quasi définitive* de son pays. Il ne s'est pas battu depuis trente ans et plus pour se débarrasser d'abord du colonialisme français, puis de l'impérialisme américain et enfin d'un régime fasciste au Sud, pour renoncer aujourd'hui.

Indépendance et liberté d'abord, ensuite unité par étapes, tels sont les buts poursuivis au Vietnam par le G.R.P. Ils sont partagés par l'énorme masse des citoyens vietnamiens. Ils sont absolument conformes aux textes signés en janvier 1973. C'est pourquoi il n'est de solution valable et durable que dans la stricte application des accords de Paris.

Le fait national palestinien

Un lecteur « qui ne tient pas à se faire plastiquer par la bande à Kallak » *nous fait part des réflexions que lui inspire l'article d'Eric Rouleau sur le peuple palestinien : Histoire d'une conscience nationale* (le Monde diplomatique, *janvier 1975) :*

Ces élucubrations journalistiques, du type du « moteur à eau », m'amènent à vous préciser qu'il n'y a pas de « fait » palestinien comme le président Sadate voudrait nous en faire avaler la pilule et nous faire croire qu'Israël et son histoire commencent en 1947 avec l'ONU, et avec le sionisme.

Il n'y a pas de « fait palestinien » car les « juifs » ont toujours occupé la Palestine, et ce sont eux les Palestiniens du « royaume hébreu ». Témoin cette carte (jointe à la lettre) que tous les écoliers de France possèdent *sous les yeux* puisqu'elle est tirée de l'Atlas classique Hachette.

Il y a un fait « philistin » dont les chefs de tribus sont Yasser Arafat, Hamchari (représentant de l'O.L.P. à Paris, assassiné en janvier 1973, N.D.L.R.), Hawatmeh, etc.

Dire qu'Israël n'a pas d'histoire, c'est pire, car c'est dire que tout ce qu'a appris notre jeunesse est truqué depuis le Christ, les Apôtres, le mont Sinaï, tout ce qui est aussi le fondement de notre religion. C'est au nom de cette jeunesse que je m'élève, moi, catholique, contre ce truquage de journalistes, et au nom de ma religion...

La crise de 1929 au cinéma

M. Christian Genin et Mme Eve Drobot nous écrivent d'Ottawa pour apporter un complément d'information à l'analyse de la production cinématographique au moment de la grande crise de 1929 (le Monde diplomatique, *novembre 1974) :*

Nous avons apprécié en particulier votre analyse de la production hollywoodienne et son imperméabilité aux problèmes sociaux et économiques de l'époque. Vous notez aussi justement, *dans votre* article d'introduction, que ce caractère est général dans le cinéma commercial de ce temps, les seuls témoignages ayant été tournés par des cinéastes militants marginaux. Mais ce phénomène n'a pas été, comme votre article tend par omission à le faire croire — ou du moins à en renforcer la croyance implicite, — limité à l'Europe.

En décembre 1973, nous avons pu assister à une projection de films tournés aux Etats-Unis durant la dépression par plusieurs groupes de cinéastes militants, souvent en liaison avec le syndicalisme combatif développé à l'époque par le C.I.O. (Congress of Industrial Organizations). L'intérêt de ces films, oubliés depuis vingt ans, même aux Etats-Unis, était énorme. Il fut enrichi par le témoignage du présentateur, *Tom Brandon*, engagé activement dans leur production et leur distribution et qui, depuis, n'a cessé de lutter pour la préservation de ces précieuses archives du mouvement ouvrier américain.

Nous pensons que ces productions mériteraient de trouver en Europe une attention semblable à celle qu'elles ont éveillée au Canada... Nous joignons ici la copie du programme en espérant que ces quelques faits vous intéresseront. M. Brandon est actuellement en train d'écrire un livre sur ses activités et ce mouvement cinématographique, et poursuit par ailleurs ses efforts pour diffuser ces documents. Il peut être joint à l'adresse suivante : P.O. Box 27, Scarborough, New-York, N.Y. 10510.

La nationalisation de la MIFERMA

A propos de l'article de Vincent de Buretel sur la nationalisation de la MIFERMA en Mauritanie (le Monde diplomatique, *janvier 1975) un étudiant mauritanien résidant en France nous rappelle que cette nationalisation figurait au centre des revendications du Parti des Kadihines (prolétaires) de Mauritanie (P.K.M., clandestin), et il ajoute les précisions suivantes :*

Au moment où on annonce la nationalisation de la MIFERMA, une cinquantaine de détenus politiques « interpellés » pour la plupart depuis plus d'un an et maintenus dans des conditions extrêmement dures (régime cellulaire permanent) attendent *toujours d'être jugés*. On leur reproche, entre autres, d'avoir osé réclamer (sur les murs) la nationalisation de la MIFERMA.

Des dizaines de fonctionnaires sont privés de leur emploi, des étudiants de leurs bourses, des centaines d'élèves renvoyés. Ils sont accusés d'avoir voulu s'organiser pour lutter contre... la domination et l'exploitation impérialiste de notre pays.

Pourquoi un régime qui dit s'orienter résolument dans la voie de l'indépendance totale et de la lutte contre le néo-colonialisme ne peut-il tolérer la libre expression, la libre organisation des masses ? Sans octroi des libertés démocratiques, aucune lutte fondée sur l'adhésion consciente des masses ne peut être menée.

● RECTIFICATIF. — *Dans le reportage de Marcel Barang sur « la Grande-Bretagne à l'heure des échéances » paru dans* le Monde diplomatique *d'octobre 1974, une erreur s'est glissée au sujet des attributions ministérielles respectives de MM. Benn et Foot. Le premier est ministre de l'emploi (« minister of Employment ») tandis que le second est responsable des affaires industrielles (« minister of Industry ») à l'exclusion de l'emploi.*

L'ÉCONOMIE BRITANNIQUE VUE PAR LE HUDSON INSTITUTE

Un capitalisme arriéré, fasciné par les « mythes du salut »

Par TOM NAIRN

DIX-HUIT mois après *l'Envol de la France dans les années 80* (1), la division Europe du Hudson Institute vient de publier une étude similaire sur le Royaume-Uni (2), dont les analyses aboutissent à des prévisions presque diamétralement opposées. Il n'est guère exagéré de dire que les chercheurs de l'institut désespèrent totalement de l'avenir de la Grande-Bretagne.

Comme il fallait s'y attendre, c'est par une réaction d'hostilité sans précédent que la presse britannique a accueilli cet ouvrage. « Je n'ai pas souvenance d'une enquête sur ce sujet rebattu qu'est l'état de la nation attaquée aussi sauvagement que l'est celle-ci », note le New Statesman avant d'y aller de son coup de griffe (3). L'Economist, le Times, le Sunday Times, le New Statesman, ont fait chorus. Le verdict de ce dernier hebdomadaire peut être considéré comme typique : « Sans originalité et bâclé par endroits. (...) Aux idées préconçues des auteurs se superpose un ensemble disparate, hâtif et indigeste de données de deuxième main arbitrairement choisies » (4).

L'ouvrage mérite-t-il « et cet excès d'honneurs et cette indignité » ? Un tel émoi étonne si, *comme le soutient* la *critique unanime*, les statistiques et les pronostics du rapport sont dépourvus d'originalité, si ses thèses traînent partout, s'il n'y a aucune donnée nouvelle... Après tout, voilà plusieurs années que les Britanniques se sont habitués aux prophéties sinistres et aux mises en garde alarmistes de leurs propres caciques. En 1974, les cris des Cassandre n'ont pas cessé, bien au contraire (5).

La conclusion qui s'impose est qu'on est moins prêt à tolérer le pessimisme quand il est d'origine aussi manifestement étrangère. En l'occurrence, ce qui a particulièrement vexé les critiques, c'est *que le rapport présente* sans ambages la France comme un modèle. Il fait valoir en substance que la seule façon d'éviter « la chute de la Grande-Bretagne » est de s'efforcer de copier ces traits qui font l'admiration des auteurs de l'Envol de la France.

DANS la première partie (chapitre II, pp. 8 à 54), les auteurs exposent les progrès relativement négatifs de l'économie britannique sans effectivement apporter quoi que ce soit de nouveau (6). Ils affirment ensuite que le déclin économique du pays est indissolublement lié à certains aspects spécifiques de sa structure *sociale et* culturelle, qu'il *procède* des caractéristiques historiques léguées par l'ère victorienne et par l'Empire, et qu'il est lié — notamment — à l'appareil d'Etat, au système d'éducation et à l'intelligentsia qui en sont parties prenantes. De ce fait, des mesures purement *conjoncturelles* restent sans effet : il y faudrait des réformes beaucoup plus radicales. « Les difficultés économiques de la Grande-Bretagne sont très graves parce qu'elles *portent* en elles les germes d'une crise sociale et politique » que seules des mesures drastiques peuvent éviter désormais, souligne le rapport (p. 6).

« La Grande-Bretagne dans son ensemble se refuse à regarder la réalité en face » et les intellectuels sont particulièrement à blâmer. S'ils admettent qu'il y a un problème économique, ils ont mis au point « toute une série de *réactions* défensives qui vont du refuge dans les rêveries attardées de l'english country life à l'affirmation sans détour de la suprématie de la qualité de la vie à l'anglaise sur toute autre, en passant par la xénophobie à l'état pur — une *xénophobie qui affirme que rien de ce que font* les voisins de la Grande-Bretagne ne saurait convenir à celle-ci » (p. 61). Les auteurs voient là l'illusion caractéristique d'une élite encore foncièrement littéraire et humaniste, et incapable d'assurer correctement le lien entre l'échec économique et la superstructure socio-culturelle. Elle refuse de comprendre le problème parce que c'est précisément le problème.

Pour les chercheurs du Hudson Institute, les intellectuels sont le produit d'un système d'éducation dont le but principal depuis le siècle dernier a été de contenir les progrès économiques *et technologiques « dans* les limites strictes d'un ordre traditionnel... On estimait que les exigences de progrès scientifiques réels compromettaient le véritable objectif de l'éducation » (p. 84). On peut ici risquer une critique mineure du rapport : bien qu'ils aient conscience de la nature historique des élites anglaises, ses auteurs n'expliquent pas tout à fait à quel point elles sont devenues réactionnaires — face, essentiellement, à la nouvelle vague des idéologies de la « croissance zéro » et de l'environnementalisme.

Celles-ci, après tout, sont apparues dans les économies occidentales qui avaient fait l'expérience concrète de la « croissance dynamique », au sens où l'entend le Hudson Institute. Elles y ont au moins une signification réelle, en tant que façons de combattre les pires effets du développement. Mais, dans une Grande-Bretagne qui n'a pas connu le dynamisme, leur impact a été différent : elles ont été avidement incorporées à une culture qui est depuis toujours hostile à la technologie, au développement à grande échelle et à l'égalitarisme. En Grande-Bretagne, Ivan Illich doit serrer la main du *professeur F.R. Leavis*... Les *idées* nouvelles tendent de la sorte à servir d'alibis tout à fait plausibles à l'inertie et au conservatisme purs et simples.

LES « mythes du salut » sont ici analysés de façon pénétrante (ch. IV). Etant donnée l'incapacité des gouvernements successifs à obtenir des réformes de structures, il est *naturellement tentant* de se tourner vers l'extérieur pour y chercher la rédemption : vers le Marché commun, par exemple, ou le pétrole de la mer du Nord. Les analystes du Hudson Institute affirment que, s'ils ont une importance certaine, ni l'un ni l'autre de ces facteurs n'est susceptible, de près ou de loin, de résoudre les problèmes structurels de la Grande-Bretagne. « Le choc du Marché commun n'a pas été assez fort pour faire une *différence vraiment significative* », soulignent-ils, pas plus que « le pétrole et les revenus accrus ne guériront la Grande-Bretagne de ses maux économiques... Les vœux pieux viennent obscurcir (la question des) coûts *et des profits* véritables de cette entreprise. L'abondance pétrolière, quel qu'en soit le prix, ne saurait transformer comme par magie des structures économiques et sociales dépassées » (p. 81).

Autre critique, plus substantielle : le rapport omet de prendre en considération les syndicats et les effets de la lutte des classes — par exemple au niveau du « contrat *social* », qui est à *l'heure* actuelle au centre du débat politique national. En ce sens, sa perspective générale est trop technocratique — trop centrée sur l'Etat et les intellectuels plutôt que sur la société dans *son* ensemble. Pourtant, même là, on peut se sentir en sympathie avec les auteurs. Comme ils l'avouent tout naïvement, ils ont préféré ne pas aborder la question, car elle constitue un « tabou national », dont la transgression aurait pu « susciter un *débat* si *passionné et* si passionnel, une telle série de diversions délibérées (que) tout ce que nous avons d'autre à dire aurait été étouffé » (p. 125). Cela n'aurait abouti tout bonnement qu'à multiplier les attaques xénophobes à leur encontre...

SUR un plan plus général, un conflit révélateur transparaît tout au long du rapport. Le Hudson Institute est évidemment attaché au concept de gestion sociale capitaliste : il croit aux élites dirigeantes, à la planification compétente, aux transformations par le haut — à la toute-puissance, pour ainsi dire, d'une certaine tournure d'esprit sur l'inertie et l'« arriération ». Mais, en examinant la Grande-Bretagne, voilà qu'il découvre une société organiquement attachée à des valeurs exactement contraires, un pays « capitaliste » qui a sacralisé l'inertie et sécrété des couches dirigeantes éperdument éprises de leur propre « arriération ». Que faire sinon désespérer d'une société bourgeoise qui s'accroche à son « style pré-moderne » au point d'être aujourd'hui « un site archéologique du passé occidental, repaire de survivances et d'anachronismes fascinants et mystérieux » ? (P. 124.)

Dans ces conditions, les propositions du rapport ne peuvent manquer d'apparaître vaines. Elles se bornent (ch. IV, « Que faire ? » à exiger pratiquement la transplantation de l'appareil d'Etat français en Grande-Bretagne : un nouveau « directoire » de technocrates endurcis qui mettraient en application un nouveau « plan national » avec l'aide d'un établissement du type Ecole normale d'administration, etc. Outre que de telles suggestions sont tout simplement utopiques, elles révèlent (encore une fois) une grave méconnaissance de l'histoire récente, car cette « thérapeutique » a bien été tentée, selon des modalités propres au contexte britannique, par le *premier* gouvernement Wilson, de 1964 à 1966, qui cultiva précisément la rhétorique de la croissance à forts investissements, de l'innovation dynamique, de la direction technocratique, etc. : ce fut un échec complet.

En même temps qu'à l'Envol de la France, les amateurs de futurologie compareront le rapport sur le Royaume-Uni à la récente étude de l'Institut de planification économique et politique (PEP) (7). Cette enquête, beaucoup plus prudente et traditionnelle dans sa démarche, est centrée plus spécifiquement sur les questions économiques et vaut surtout par le chapitre rédigé par John Pinder, directeur du PEP, qui fait le point sur l'état actuel de l'économie britannique.

(1) Hachette, Paris, 1973.

(2) *The United Kingdom in 1980 : The Hudson Report*, Associated Business Programmes, Londres, 1974, 80 pages, 1 livre.

(3) *New Statesman*, 29 novembre 1974.

(4) *New Society*, 28 novembre 1974.

(5) Cf. Marcel Barang, « La Grande-Bretagne ou l'inquiétude devant les échéances », *le Monde diplomatique*, octobre 1974.

(6) Les lecteurs français pourront se reporter par exemple au no 10 des *Dossiers et Documents* du *Monde* (avril 1974) : « La crise économique en Grande-Bretagne », pour une version condensée de la même analyse.

(7) *Reshaping Britain : a Programme of Economic and Social Reform*, Political and Economic Planning, Londres, 2 livres.

les livres du mois

"LETTRES A UNE ÉTUDIANTE" d'Alain Touraine

Par YVES FLORENNE

NI le titre ni le livre ne sont fiction. L' « étudiante » n'est pas une espèce mais une personne, les lettres lui furent bel et bien écrites. Elles ne l'auraient pas été, et nous n'aurions donc pas ce livre, le plus proprement personnel de l'auteur, sans cette « rencontre » (1). Lui-même ne le dirait-il pas, que le lecteur le sentirait. Jusqu'ici il était souvent mis à l'épreuve dans sa lecture par un effort de clarification dont il était un peu agacé après coup quand il s'apercevait que l'auteur aurait pu aussi bien — ou mieux — le faire à sa place. Rien de tel cette fois. La parole, à peu près purgée du langage à la mode, est présente, pressante, elle s'entend, avec la voix même, portant dans sa chaleur une conviction, une certitude déclarées mais toujours ouvertes ; le désir, parfois presque pathétique, de convaincre et d'abord d'être écouté : « Je voudrais te parler » ; de se découvrir, avec le fond de sa pensée : « Tu me connais assez... », — mais qui s'adresse aussi au lecteur qui, lui, ne le connaît pas, dont il importe d'être reconnu. Le dialogue est monologue, réflexion sur soi. Peu importe qu'en écrivant ces lettres, l'épistolier eût pensé ou non à les publier : elles seules permettaient, exigeaient ce ton, cet accent, cette confidence, telle allusion au « droit d'être heureux », ou cette fierté mélancolique : « Je vais toujours seul. »

A ce point précis, on touche à la confidence politique : allergie à tout dogme et à tout appareil ; position « à la fois libertaire et démocratique ». Il n'est pas fait mystère d'un engagement précis où trouvent chacun son compte et son espoir, l'homme et le sociologue, d'ailleurs inséparables.

Les lettres n'ont d'autre ordre que leur chronologie propre. Leur tissu, c'est la description, une prévision — la société industrielle « s'effondrant sous nos yeux » — de la société post-industrielle, avec ses formes encore à inventer d'organisation sociale et de pouvoir. Mais la navette court d'une lettre à l'autre, tissant ses fils. Ils sont si nombreux, le champ couvert si vaste, qu'on peut tout juste, ici, essayer de marquer quelques grands axes de pensée, d'option et d'action. D'abord, ce qu'Alain Touraine appelle son « combat contre l'Un » ; contre l'entreprise générale de réduction à l'unité : « Je déteste l'Un, l'union de la pensée et de l'action, de la recherche et de la découverte, de la vie privée et de la vie publique... » Mais ce partage même livre encore quelque chose de soi, au moment précis où, s'étant laissé aller à la confidence, il écrit : « Je cherche à m'éloigner de moi-même pour confondre le moins possible ce que je suis et ce que je fais. »

Or cette tentative de l'auteur pour s'éloigner du « Je » et les heureux échecs qu'elle connaît donnent précisément au livre sa vie et une bonne part de son pouvoir. Souvent aussi, bien entendu, on s'en abstrait. Ainsi, pour l'autre idée-maîtresse qui circule à travers les lettres : celle de « mouvements sociaux », qui bouleverse bien des analyses ; ces mouvements sociaux, nouveaux « grands personnages de l'histoire sociale ». Des formules, jaillies ici et là, définissent une position, une conviction, un espoir : « Retrouver l'esprit saint-simonien et la foi dans la création collective » ; et (dans un catalogue d'énergiques refus politiques) : « refuser le social pur ou le technologique pur ». Mais plus immédiatement encore que tout exposé, trois mots dont le retour est significatif du progressisme (qu'il prend bien soin de distinguer d'autres progressismes) et de l'élan de l'auteur, les trois mots : « bond en avant ».

On pourra aller tout droit à trois des lettres : celle où Alain Touraine dit pourquoi il les écrit toutes ; celle où il explique à sa correspondante le passé récent mais plus vieux qu'elle ; celle enfin où il s'efforce de la préparer au futur qui se fait, sans trop d'illusions, non sans mélancolie, avec force pourtant : « Tu n'accepteras jamais ces exhortations ; entends-les quand même. »

Parmi tant de thèmes, à travers tant de « mouvements sociaux », puisqu'il faut choisir, arrêtons-nous à deux. Les « mouvements régionaux », les « nationalités » — et nationalismes — minoritaires. Il distingue ceux qui ont une réalité populaire, notamment dans le Midi, et souligne l'intérêt des livres de Robert Lafont. Mais, si ce n'est par une allusion à l'Amérique dite latine, on ne sort guère du cadre français. De portée universelle, au contraire, le mouvement féministe. Dans son analyse, le pertinent, le neuf et le généreux sont mêlés au contestable ou à l'imprécis. La dénonciation du sexisme ne va pas, semble-t-il, sans quelque sexisme inconscient. N'y a-t-il pas encore réduction de la femme à l'homme dans le propos général, et dans la complaisance à la mode unisexe ? Voilà qui paraît en contradiction avec le combat contre « l'Un ». Que « parler de la femme et des problèmes féminins » soit « proprement réactionnaire » ne saute pas aux yeux. D'abord : qui parle, et comment ? D'autre part, Alain Touraine fonde tout son discours sur ce qu'il « ne croit pas qu'on nous propose une société féminine remplaçant une société masculine ». Il se trompe. Une telle société — remplaçant et excluant — est non seulement proposée mais « préparée » par un certain féminisme radical. Quoi qu'il en soit, il faut, selon Alain Touraine, qu'on se débarrasse, et les femmes d'abord, « de la nature et de l'essence féminines ». Mouvement de libération des plus faciles si, comme il le dit curieusement (mais sérieusement), le vrai « signe distinctif de la femme est le soutien-gorge ». Mais si, d'aventure, il y en avait d'autres, et plus consubstantiels à cette « nature », précisément ? — On se demande tout de même ce que cela signifie au juste : la femme sans sa « nature », son « essence », sa « féminité et autres calembredaines ». On se le demande d'autant plus que cette « suppression » doit « entraîner avec elle une féminisation de toute la société ». Idée féconde mais peu compréhensible dans ce contexte. Il faut dire d'ailleurs que le mouvement de la pensée, son flux spontané à travers les lettres, ne va pas sans vivantes contradictions, peut-être apparentes, et qui sont parfois des malentendus ou des malexprimés.

Et parfois aussi les signes d'un déchirement, d'une révolte à l'intérieur de la révolte : il faut lire la belle et simple méditation sur la mort, les « droits du sentiment », les passions ; sur « une société qui compterait les larmes au prix du diamant » ; sur l'esprit religieux. Et la dernière page, qui est une vue de la terre promise. Alain Touraine rapporte que quelqu'un lui criait, sans bienveillance : « Vous êtes imprévisible ! » Il l'est, en raison de son refus de « l'Un », de son partage, de sa mobilité ; de ce qui, en lui, est — apparente contradiction encore — une certitude inquiète.

(1) Le Seuil, Paris, 1974, 256 pages, 30 F.

VIETNAM

Témoignages sur la répression dans le Sud

NOMBREUSES ont été depuis deux ans les protestations contre le sort réservé par le gouvernement du général Nguyen Van Thieu aux détenus politiques qu'il s'était engagé à libérer en vertu de l'article 8 des accords de Paris. Un ouvrage collectif récemment publié par la Communauté vietnamienne de Paris (1) permet désormais de mesurer l'impressionnante ampleur des activités répressives de l'administration saigonnaise.

Ampleur que trahit l'opiniâtreté des dénégations officielles. Combien de prisonniers ? Trois..., répondait en 1971 un porte-parole du ministère des affaires étrangères au représentant du Conseil œcuménique des Eglises ; cinq mille quatre-vingt-un, avoue en avril 1973 le chef de l'Etat ; chiffre qui passe ensuite dans les déclarations officielles à trente-six mille deux cent quatre-vingt-dix-sept en septembre pour retomber à vingt-six mille sept cent trente-quatre dans les listes remises au G.R.P. Il est d'ailleurs vraisemblable, estiment les auteurs du livre, que les autorités de Saigon ignorent elles-mêmes le nombre des emprisonnés : un régime qui interne sur simple décision administrative n'a guère de soucis statistiques sérieux. Officiellement d'ailleurs, il n'existe pas de prisons au Vietnam du Sud, simplement des « centres de rééducation », et le gouvernement cultive ostensiblement l'image de la prison modèle : « Le camp d'internement militaire de Nha-Trang, *écrit un détenu,* se présente au premier abord comme un parc, une résidence de haut standing, avec des pelouses, des bosquets de bambous, des massifs de fleurs. A droite, l'élégant pavillon où réside le lieutenant-colonel directeur du camp ; un second pavillon non moins élégant est réservé à l'accueil des hôtes de marque... » *La prison appartient au domaine du non-dit, de même, d'ailleurs, que les prisonniers. Qui rééduque-t-on ? Uniquement des* « droits commun » *ou des* « criminels communistes » : *pas d'autres catégories dans la classification pénale. A l'intérieur des prisons, pas plus qu'à l'extérieur, l'opposant non communiste n'est reconnu ; il n'y a pas place pour la troisième force.*

L'équipe de la Communauté vietnamienne a réuni des matériaux exceptionnels, dont plusieurs index, une substantielle bibliographie (en langue vietnamienne notamment) et une chronologie facilitent la consultation. Particulièrement appréciables sont les données extraites de la presse saigonnaise et d'innombrables bulletins ronéotypés par des prisonniers ou des groupes vietnamiens, que les auteurs ont su dépouiller avec rigueur et esprit critique. L'enquête comporte un recensement général de la population pénitentiaire — au moins deux cent un mille emprisonnés politiques à la date du 1er juin 1973, dont cinq mille dix seulement auront été remis au G.R.P. un an plus tard, — établit la carte pénitentiaire et décrit chacune des grandes concentrations de détenus. De multiples témoignages publiés dans l'ouvrage précisent la terrible réalité de la détention : surpeuplement, misère physiologique, absence des installations les plus élémentaires, dénutrition soigneusement organisée par les chefs des centres, toute-puissance de la chiourme et des kapos recrutés parmi les voyous, maîtres du sous-système de corruption en vigueur à l'intérieur des prisons. L'emploi de la torture est généralisé, depuis ses formes primitives jusqu'aux supplices électriques ou mécaniques de l'âge industriel. Certaines prisons, telle celle de Phu-Quoc, ont, à l'instar des camps nazis, leurs médecins tortionnaires. Chaque grand centre d'internement a son sanctuaire de la souffrance, les célèbres « cages à tigre », dont l'existence fut révélée en juillet 1970 par deux membres du Congrès des Etats-Unis au retour d'une visite à Poulo-Condor. Pas de prison importante sans cages : « cages à chiens » et « cages de fer » de la prison militaire de Nha-Trang, « fours à pain » ou « cages à tigres » construites en barbelés de la prison de Cay-Dua (Phu-Quoc), « cages à tigres » et « cages à bœufs » de Poulo-Condor, etc.

L'OUVRAGE présente une intéressante réflexion sur le rôle de la violence répressive dans le fonctionnement du régime sud-vietnamien. Il en montre la continuité depuis l'époque de Ngo Dinh Diem où les mécanismes de la répression de masse laissés par les Français furent totalement réorganisés par les experts américains et où furent créés les redoutables tribunaux militaires de campagne et les commissions de sécurité.

C'est à la veille de la signature des accords de Paris qu'a probablement culminé l'activité punitive avec les grandes rafles de 1971 et de 1972 (au moins cent cinquante mille incarcérations pour cette seule année). Qui sont les victimes ? Les militants du F.N.L., mais aussi quiconque ne s'avoue pas pro-gouvernemental : journalistes ou députés indépendants, diemistes, chefs des anciens partis nationalistes, équipes sociales bouddhistes, dirigeants étudiants, catholiques de gauche, syndicalistes ou universitaires non contrôlés. Il s'agit de paralyser l'action des in betweeners, *cette troisième force qui constitue l'indispensable élément d'une issue démocratique du conflit. Cela dans la droite ligne de la politique américaine d'élimination du neutralisme en Asie. La répression constitue aussi le seul mécanisme d'autorégulation du régime. On lira à ce propos dans l'ouvrage l'effarant historique des liquidations de personnalités politiques : de celle des frères Ngo en 1963 à celle, moins connue, du colonel Pham Ngoc Thao, organisateur du renversement de Nguyen Khanh en 1965, assassiné par la sécurité militaire quelques mois plus tard. Plus généralement, la violence répressive est l'une des techniques de la stratégie d'urbanisation forcée, déracinement collectif, par laquelle la Maison Blanche entend combler le vide social légué par cent ans de colonisation française. La liquidation des suspects par des équipes des* Provisional Reconnaissance Units, *dans le cadre du plan Phénix, a complété la réinstallation de la population dans les zones gouvernementales. A ce stade du* Military nation building *(construction militaire de la nation), concept fondamental qui oriente l'action américaine au Vietnam, le régime sud-vietnamien ne peut fonctionner que par la violence ; la fonction répressive constitue son ressort politique quasi unique.*

DANIEL HEMERY.

(1) Communauté vietnamienne : *Saigon : un régime en question. Les prisonniers politiques,* Editions Sudestasie, Paris, 1974, 409 pages, 16 photos ou fac-similés. La Communauté vietnamienne, en majorité catholique, est notamment animée par M. Nguyen Dinh Ty et publie en français une revue de la presse saigonnaise, *Vietnam Info.*

VIETNAMESE WOMEN IN SOCIETY AND REVOLUTION. 1. THE FRENCH COLONIAL PERIOD. — Ngo Vinh Long

★ Vietnam Resource Center, Cambridge, Mass, 1974, 205 pages, 2,25 dollars.

Cet ouvrage est le premier d'une série de trois livres consacrés aux femmes vietnamiennes, le second et le troisième devant traiter respectivement des femmes du Sud dans le cadre de la résistance, et de celles du Nord. Selon une méthode qu'il avait employée avec bonheur dans son remarquable ouvrage consacré à la paysannerie vietnamienne à l'époque coloniale (Before the Revolution: the Vietnamese Peasant under the French, M.I.T. Press, 1973), Ngo Vinh Long, qui anime depuis de nombreuses années le Vietnam Resource Center, a divisé son livre en deux parties qui mutuellement se complètent et s'éclairent : la première est composée d'études sur les différentes catégories sociales de femmes vietnamiennes et leurs conditions de vie, la seconde contient des textes tirés de romans vietnamiens de la période coloniale qui illustrent, de façon sociologique, les réalités des diverses conditions féminines. Si certains de ces écrits, comme les pages tirées de Ngo Tat To (Quand la lampe s'éteint) sont accessibles au lecteur français (la traduction en est due à Georges Boudarel), la plupart sont traduits pour la première fois dans une langue occidentale et se révèlent un matériau très riche et souvent de qualité. Un aspect considérable de la période coloniale, jusqu'ici négligé, retrouve, grâce à ce livre, sa place véritable.

G. C.

AMÉRIQUES

ON LES DISAIT LES MEILLEURS ET LES PLUS INTELLIGENTS. — David Halberstam

★ Laffont/Hachette littérature, Paris, 1974, 592 pages, 68 F. (The Best and the Brightest. Random House, New-York, 1973.)

« Ils entouraient John Kennedy à la Maison Blanche. Ils savaient tout. Ils avaient tous les pouvoirs. Qu'en ont-ils fait ? » Ils : Robert McNamara, McGeorge et William Bundy, Dean Rusk, Walt Rostow, Ellsworth Bunker, les généraux Maxwell Taylor, William Westmoreland, etc. Le gratin de l'Establishment libéral, sorti des meilleures écoles, tiré des chaires les plus réputées des universités, des jeunes loups ambitieux et idéalistes, soutient l'auteur, David Halberstam, ancien grand reporter du New York Times. Une poignée d'hommes si intelligents, si bien éduqués, si pétris de bonnes intentions, qui deviennent les victimes de l'enfer vietnamien (alors que les vraies victimes furent et sont encore les centaines de milliers d'Indochinois massacrés ou mutilés sur le terrain), les victimes d'une tragique erreur d'appréciation (sous-estimation de l'ennemi, surestimation de leur propre pouvoir) qu'il fallait bien assumer — alors que l'erreur de l'Amérique et de ces jeunes gens a été de penser avoir le droit d'intervenir au nom de la défense des intérêts de l'empire. Car l'impérialisme est d'abord le fruit d'un certain libéralisme. Ce livre a eu un grand succès outre-Atlantique parce qu'il dénonçait pour la première fois une élite intouchée. Mais il la réhabilite au nom des bonnes intentions : ces hommes avaient cru bien faire...

Outre qu'il est desservi par une traduction à ras du sol, souvent négligée, cet ouvrage gros, bavard, sacrifie trop à l'anecdote et présente la politique américaine par le petit bout de la lorgnette : c'est la foire d'empoigne dans le sérail de Washington, les divergences caractérielles, les conflits de personnes, les luttes d'influence — bref, une vision élitaire et subjective de l'histoire, typique de la presse américaine. Halberstam démythifie l'équipe Kennedy sans la démystifier. Comment va-t-il écrire la triste, triste histoire de ce que le Vietnam a fait aux Nixon, Haldeman, Ehrlinchman et compagnie qui, eux, n'ont pas l'excuse de la vertu ?

M. Bg.

LES INDIENS DES ANDES : PEROU, BOLIVIE, EQUATEUR. — Jean-Christian Spahni

★ Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1974, 315 pages, 13,80 F.

D'où viennent les Indiens, qui sont-ils ? Telle est la question à laquelle Jean-Christian Spahni, archéologue, ethnologue et sociologue, qui a passé quinze ans dans les différentes républiques andines, tente de répondre tout au long de cet ouvrage. Soucieux de redonner aux Indiens de la Cordillère des Andes la place qui est la leur dans l'histoire de l'Amérique du Sud, de faire revivre les diverses civilisations qui se sont succédé jusqu'aux Incas, et que l'homme blanc s'est efforcé de faire disparaître au nom de la Croix et de l'or, l'auteur se livre à un véritable inventaire de tout ce qui fait l'authenticité, l'originalité de l'Indien depuis les temps précolombiens.

« L'Indien n'est pas seulement histoire et archéologie, mais présent parfaitement vivant » ; telle est l'idée maîtresse de l'auteur qui, en même temps qu'il retrace les rites religieux, les croyances, les superstitions qui ont leur origine dans la nuit des temps, décrit l'Indien dans sa vie quotidienne, ses coutumes familiales, ses chants, son art, son travail, mais aussi dans les problèmes qu'il affronte. C'est ainsi que l'Indien continue d'être traité le plus souvent comme une créature de seconde zone. Or, conclut l'auteur, « tant que les Indiens seront considérés comme des esclaves, le développement économique, social et culturel des républiques andines sera utopique ».

D'une très grande richesse documentaire, les Indiens des Andes est un ouvrage essentiellement didactique, rédigé dans un style assez plat, comme un recueil de références. On regrettera que la lecture en soit si monotone.

O.C.K.

HISTOIRE

SUEZ. — Bernard Simiot

★ Arthaud, Paris, 1974, 419 pages, 65 F. Nombreuses illustrations.

Le sous-titre — « cinquante siècles d'histoire » — dit assez l'ampleur du dessein et l'importance du livre, le premier qui embrasse l'étonnant destin de ces quelques arpents de sable, pour parler comme Voltaire et par antiphrase, et qui ne commence pas, comme on a tendance à le croire un peu légèrement, avec Lesseps.

On doit faire remonter l'idée du canal au moins jusqu'à Sésostris ; après d'autres, Darius fait creuser cette voie de communication où B. Simiot aperçoit la vraie cause des guerres dites médiques. Suez ne cesse de fixer les imaginations, les projets, les entreprises : Rome, l'Occident et l'Orient chrétiens, Henri III, Bonaparte qui avait reçu l'ordre de « couper (beaucoup plus que militairement) l'isthme de Suez ». La suite est mieux connue, mais peut-être pas la prophétie de Renan s'adressant à Lesseps, et qui peut servir d'épigraphe au livre : « L'isthme coupé devient un détroit, c'est-à-dire un champ de bataille... »

Passionnante histoire, passionnément racontée.

Y. F.

RÉGIONALISME

LA REVENDICATION OCCITANE. — Robert Lafont

★ Flammarion, Paris, 1974, 323 pages, 35 F.

L'auteur de la Révolution régionaliste et de Sur la France donne ici une synthèse de ses thèses qui ont provoqué attention et sympathie — celle sur la « colonisation » du Sud intéresse particulièrement Alain Touraine, — mais qui constitue aussi un programme à la fois idéologique et pratique. La partie historique est largement développée avant que soit défini, dans les perspectives actuelles, le combat : culturel, linguistique, politique, social. Une ambiguïté n'est, ne sera jamais dissipée, qui s'exprime dans l'emploi de deux adjectifs : « français » et « occitan ». Ce qu'on appelle aujourd'hui « Occitanie » (et qui n'avait ni nom ni sens du temps de la réalité vivante) correspond à un foyer culturel (peut-être « national ») intense, rayonnant, il y a sept siècles, d'un centre languedocien. Etendue à un cadre exorbitant, rassemblant d'autres disparates, voire d'autres contraires, et qui emplit la moitié de ce qu'on n'ose appeler encore la France, l' « Occitanie », tremplin de revendications légitimes et bien réelles, est une nation imaginaire. Mais il y aurait lieu de revenir moins sommairement sur ce cadre à briser, sur ces thèses et ces thèmes, dans une perspective autant que possible européenne.

Y. F.

ÉDITIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

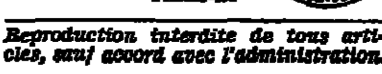
HISTOIRE

• HISTOIRE DE L'EPURATION, vol. I, par *Robert Aron* (Fayard, Paris, 1974, 396 pages, 32 F) : Un sujet peu traité, l'étude de la société française soumise à l'épuration depuis 1944 jusqu'à 1953, année de l'amnistie.

• POUR CONNAITRE LA PENSEE DE MACHIAVEL, par *Jean-François Duvernoy* (Bordas, Paris, 1974, 272 pages, 38 F).

Edité par la S.A.R.L. le *Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

ONU

M. Waldheim s'élève contre certaines critiques formulées aux Etats-Unis contre le personnel du secrétariat

DANS sa première conférence de presse de l'année 1975, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a évoqué le 14 janvier l'ensemble des grands problèmes mondiaux. A propos du Proche-Orient, il a déclaré notamment que la situation serait très grave si l'on ne se rapprochait pas d'une solution au cours des prochains mois, estimant que les efforts pour trouver une solution politique au conflit « *ne progressent pas de façon substantielle* » et que la prolongation du mandat des forces des Nations unies dans la région, lorsqu'il viendra à expiration au printemps, est incertaine.

En revanche, le secrétaire général a montré un optimisme relatif quant à l'évolution de la situation en Afrique australe.

Commentant le 13 janvier un rapport sur la politique de recrutement du personnel du secrétariat des Nations unies, publié par l'Institut Ralph-Bunche, et les divers articles auxquels il avait donné lieu dans la presse, M. Waldheim s'est félicité des critiques constructives sur la façon de régler le problème, mais il s'est élevé « *fortement contre certains propos, notamment les accusations concernant les réactions du secrétaire général et de ses collègues aux pressions des gouvernements* ». Il a souligné à ce propos que certains aspects du rapport ont été montés en épingle par la presse, ce qui risque de créer un malentendu parmi les lecteurs qui n'ont pas une connaissance de première main du document.

OUVERTURE D'UN BUREAU DE LIAISON DU G.R.P. SUD-VIETNAMIEN A GENEVE. — *Le mois dernier, le secrétaire général des Nations unies a donné son accord à l'ouverture à Genève d'un bureau de liaison du gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud pour faciliter sa coopération et ses contacts avec les diverses organisations humanitaires des Nations unies. Annonçant la nouvelle, un porte-parole des Nations unies a rappelé que, lors de la conférence internationale de Paris sur le Vietnam en février 1973, le secrétaire général (qui était l'un des treize participants) a déclaré que, si les gouvernements de la région le désiraient, les Nations unies et les organisations qui en dépendent pourraient jouer un rôle important dans la réception, la coordination et l'acheminement de l'aide internationale aux gouvernements et populations de la région* « *sans aucune discrimination* ».

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le conseil économique et social (ECOSOC) s'est réuni le mois dernier pour organiser ses travaux. M. Iqbal A. Akund (Pakistan) a été élu président pour 1975. Le programme de travail pour 1975 a été adopté.*

DEVELOPPEMENT SOCIAL. — *La commission du développement social a ouvert sa vingt-quatrième session à New-York le 6 janvier. A l'aide d'un rapport sur l'évolution sociale en 1974, elle a fait le point des diverses tendances qui se sont manifestées en ce domaine l'an dernier, à un moment où les problèmes économiques ont ralenti la mise en œuvre de la justice sociale. La commission a aussi étudié les problèmes des handicapés, de la jeunesse, la prévention du crime et la protection des enfants.*

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT. — *Le conseil d'administration du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a tenu session à New-York du 15 au 31 janvier. M. Endre Ivan (Hongrie) a été élu président pour 1975.*

PREPARATION DE LA CONFERENCE SUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS. — *La première session du comité préparatoire de la conférence des Nations unies sur les établissements humains s'est réunie à New-York du 15 au 24 janvier. Il a examiné notamment le programme d'action qui sera proposé à la conférence, prévue à Vancouver du 31 mai au 11 juin 1976.*

DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE AUSTRALE. — *Le groupe spécial d'experts sur l'Afrique australe, institué par la Commission des droits de l'homme, a siégé à Genève du 6 au 17 janvier. Il a entendu divers témoignages et recueilli des preuves sur les derniers développements dans le domaine couvert par son mandat.*

DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL. — *Le groupe de travail des effets de commerce internationaux s'est réuni le mois dernier à Genève. Créé par la Commission pour le droit commercial international, il a pour mandat d'établir le texte définitif d'un projet de loi uniforme sur les lettres de change internationales et les billets à ordre internationaux. Il doit étudier aussi l'opportunité d'établir des règles uniformes pour les chèques internationaux.*

CONSEIL ALIMENTAIRE MONDIAL. — *M. John Hannah a été nommé par le secrétaire général, après consultation du directeur général de la F.A.O., chef du secrétariat du Conseil alimentaire mondial par intérim.*

MISSION SPECIALE AU CAP-VERT. — *Une mission spéciale s'est rendue au Cap-Vert le 10 janvier pour évaluer la situation alimentaire critique qui y prévaut à la suite d'une période de sécheresse prolongée et des conditions économiques et financières difficiles. L'enquête répond à une demande du gouvernement transitoire du territoire.*

● COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE. — *Saisie d'une demande d'avis consultatif sur le Sahara occidental émanant de l'Assemblée générale des Nations unies, la Cour internationale de justice a fixé le 3 janvier, par l'entremise de son président, l'expiration du délai dans lequel des exposés écrits pouvaient être présentés par les Etats susceptibles de fournir des renseignements sur les questions suivantes :* « Le Sahara occidental (Rio de Oro et Sakiet-El-Hamra) était-il, au moment de la colonisation par l'Espagne, un territoire sans maître (*terra nullius*) ? » « Quels étaient les liens juridiques de ce territoire avec le royaume du Maroc et l'ensemble mauritanien ? »

● REFUGIES. — *Un accord prévoyant un don de 1,1 million de dollars de vivres pour l'assistance humanitaire à Chypre a été conclu le 20 décembre dernier entre le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés et la Communauté économique européenne. A cette date, la valeur totale des contributions fournies pour l'aide humanitaire à Chypre dépassait l'objectif de 22 millions de dollars fixé au mois de septembre.*

● COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE. — *Organisée par les conseillers des gouvernements de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU), une réunion ad hoc sur les principes, les notions et les pratiques des techniques et systèmes de production sans déchets s'est tenue à Genève du 8 au 10 janvier.*

F.A.O.

Les stocks de riz ne pourront être reconstitués en 1975

REUNI du 13 au 17 janvier au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) à Rome, le groupe intergouvernemental F.A.O. sur le riz a constaté un fléchissement de 3 millions de tonnes de la production de paddy en 1974. En raison du mauvais temps, surtout en Extrême-Orient qui est la principale région productrice, les récoltes n'ont donné au total que 319 millions de tonnes. Selon les experts de la F.A.O., la totalité du déficit se trouve concentrée dans les pays importateurs alors que les pays exportateurs ont au contraire produit davantage. Toutefois les perspectives pour les disponibilités de riz à l'exportation et la situation de la demande à l'importation semblent plus équilibrées en 1975 qu'au cours des deux années précédentes, mais il n'est guère probable que les stocks mondiaux seront reconstitués dans une mesure appréciable au cours de l'année.

En raison des mauvaises récoltes, d'une certaine pénurie des autres céréales et des pressions inflationnistes, les prix ont atteint en 1974 des niveaux sans précédent, faisant du riz une céréale plus chère que les autres. En conséquence, le commerce mondial de ce produit a fléchi en volume mais a augmenté en valeur en 1974 puisque les prix étaient exceptionnellement élevés.

En 1975, la demande pour le riz pourrait se rabattre sur les autres céréales moins chères en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat dans certains pays ayant des déficits de riz.

APPEL EN FAVEUR DU BANGLADESH. — *Soulignant que les disponibilités alimentaires promises au Bangladesh pour lui permettre d'assurer le ravitaillement de quelque quinze millions de personnes seront pratiquement épuisées en février, le directeur général de la F.A.O. a lancé le 17 décembre un appel à l'Australie, au Canada, aux Etats-Unis et aux Communautés européennes pour leur demander d'acheminer de la nourriture vers le Bangladesh, si possible sans interruption jusqu'à la prochaine récolte prévue en juin. Toute interruption pourrait en effet provoquer une famine généralisée et faire de nombreuses victimes, estimait la F.A.O. : la quantité de nourriture supplémentaire indispensable pour satisfaire une consommation minimale est d'environ un million de tonnes.*

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé le mois dernier l'envoi d'une aide alimentaire d'une valeur de 569 200 dollars aux survivants du tremblement de terre qui a dévasté deux provinces du Pakistan le 28 décembre.*

D'autre part, les agriculteurs de Chypre qui auraient abandonné leurs fermes à la suite des hostilités doivent recevoir une aide du PAM d'une valeur de 1 million de dollars environ.

CAMPAGNE CONTRE LA MOUCHE TSE-TSE EN AFRIQUE. — *La F.A.O. et l'industrie privée ont décidé de lancer ensemble un programme pour la lutte contre la mouche tsé-tsé en Afrique et pour l'éradication des tiques du bétail dans de nombreuses régions du monde. Cette campagne fait suite à une résolution de la conférence mondiale de l'alimentation proposant le lancement d'un programme à long terme de lutte contre la trypanosomiase en Afrique sur une base d'urgence. En Afrique, il s'agit de rendre propre à l'élevage une zone tropicale de 7 millions de kilomètres carrés. Le succès d'une récente campagne contre la mouche tsé-tsé au Nigéria a prouvé que l'insecte peut être vaincu. La F.A.O. estime qu'il faudra dépenser plus de 2 milliards de dollars pendant une période de quarante années pour venir à bout de la zone entière de 7 millions de kilomètres carrés.*

Organisation des Nations unies pour le développement industriel

Préparation de la deuxième conférence générale à Lima

LE comité permanent du conseil du développement industriel a consacré sa cinquième session, réunie à Vienne du 2 au 13 décembre, puis du 20 au 27 janvier, à la préparation de la deuxième conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) qui doit se tenir à Lima du 12 au 26 mars.

La conférence sera saisie d'un projet de déclaration et d'un plan d'action sur l'industrialisation des pays en voie de développement tenant compte des résolutions votées à l'Assemblée générale de l'ONU, en particulier de sa déclaration et de son programme d'action sur l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial. Les travaux du comité préparatoire ont fait ressortir les divergences de vues qui opposent à ce sujet les pays du « Groupe des 77 » (rassemblant tous les pays en voie de développement) et ceux du « groupe B » (pays développés à économie de marché).

Depuis le 1er janvier, l'ONUDI a pour directeur général M. Abderahmne Khene (Algérie), ancien secrétaire général de l'OPEP, qui a succédé à la tête de l'ONUDI à M. Ibrahim Helmi Abdel-Rahman.

ACHATS ET CONTRATS EN NOVEMBRE 1974. — *En novembre dernier, l'ONUDI a, pour le compte des pays en voie de développement, commandé du matériel et conclu des contrats pour 1,2 million de dollars, soit plus du triple du montant dépensé pendant le mois correspondant de 1973.*

Cent commandes de matériel et de machines pour l'industrie ont été passées pour un montant de 340 000 dollars. Cinq nouveaux contrats et un avenant, représentant au total 850 000 dollars, ont été conclus en vue de la réalisation de projets dans les pays suivants : Jamaïque, Malaisie, Roumanie, Tunisie et République populaire mongole.

Navigation maritime

Nouvelle convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer

LA conférence internationale convoquée à Londres du 21 octobre au 1er novembre par l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté à l'issue de ses travaux la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer. Ce texte remplace la convention élaborée en 1960 et tient compte des progrès intervenus dans les transports maritimes depuis dix ans.

— Le 19 novembre, la République de Colombie est devenue le quatre-vingt-huitième membre de l'O.M.C.I.

Aviation civile

Faible taux d'augmentation du trafic

SELON des chiffres publiés au mois de décembre par l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), le trafic mondial des compagnies aériennes a connu en 1974 son plus faible taux d'augmentation depuis 1958. Le trafic total transporté en services réguliers l'année dernière (passagers et bagages, frêt et poste) n'a en effet augmenté que de 5 % par rapport à 1973, avec un niveau de 79,9 milliards de tonnes-kilomètres. L'O.A.C.I. attribue ce recul à la récession de l'économie mondiale et aux tarifs élevés consécutifs aux hausses de prix du carburant.

● TRAVAIL. — *Le Bureau international du travail (BIT) a publié au début du mois de janvier un rapport sur* « l'égalité de chances et de traitement pour les travailleuses » *qui dresse le bilan des discriminations dont les femmes sont victimes dans le monde du travail. Ce document sera examiné en juin par la conférence internationale du travail, dans le cadre de la contribution de l'O.I.T. à l'Année internationale de la femme.*

— La deuxième réunion technique tripartite pour les industries du bois et de l'ameublement, qui a eu lieu à Genève, du 14 au 24 janvier, sous les auspices de l'O.I.T., a envisagé les différents moyens de créer davantage d'emplois dans ces industries, de développer la formation professionnelle des ouvriers et des cadres, et d'assurer une meilleure protection des travailleurs contre les accidents.

— L'édition 1974 de l'Annuaire des statistiques du travail du BIT a été publiée au début de janvier. Il rend compte des tendances récentes du niveau de l'emploi, des prix, des conflits sociaux et d'autres questions relatives au travail dans cent quatre-vingts pays.

● SANTE. — *Un groupe d'études, composé de spécialistes représentant sept pays et d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et de l'Organisation internationale du travail, s'est réuni à Genève au mois de décembre pour examiner le problème de la protection des travailleurs exposés par leur profession à des produits chimiques toxiques, à la chaleur, au bruit et à d'autres dangers.*

— La cinquante-cinquième session du conseil exécutif de l'O.M.S. s'est ouverte à Genève le 20 janvier. Cette session, qui devait durer deux semaines, était principalement consacrée à la préparation de la vingt-huitième assemblée mondiale de la santé prévue pour le mois de mai.

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Aux réunions de Washington : abolition du prix officiel de l'or et création de nouvelles facilités financières pour les pays en difficulté

CREE à la vingt-neuvième session du conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international et du groupe de la Banque mondiale, à Washington, au début du mois d'octobre dernier, le comité intérimaire du conseil des gouverneurs sur le système monétaire international (appelé plus couramment « comité intérimaire », et qui a succédé au comité des Vingt chargé de la réforme du système monétaire) a tenu sa première session à Washington les 15 et 16 janvier. D'une manière générale, ce comité est, on le sait, chargé de la révision des quotes-parts au F.M.I., de l'ajustement de la contribution relative des différents pays et groupes de pays aux ressources du Fonds et à la prise de décision, de l'accès à ces ressources, des amendements des statuts du F.M.I. y compris ceux portant sur l'or et le « lien » entre l'aide au développement et l'allocation de droits de tirage spéciaux (D.T.S.).

Le comité a pris ses premières décisions en janvier, complétées par les conclusions d'un autre comité créé l'automne dernier : le comité ministériel conjoint des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du F.M.I. sur le transfert des ressources réelles aux pays en voie de développement (dit « comité du développement »), réuni également à Washington, le 17 janvier. Le groupe des Dix (les dix principaux pays industrialisés) et le groupe des Vingt-Quatre (représentant les pays en voie de développement) ont eux aussi tenu session, respectivement le 14 janvier et les 13 et 14 janvier.

Voici les principales décisions arrêtées à l'issue de ces rencontres :

LE ROLE DE L'OR : Le prix officiel de l'or est aboli, de même que l'obligation faite aux pays membres du Fonds monétaire de verser 25 % de leurs contributions sous la forme de dépôts d'or. Toute référence au métal précieux sera supprimée dans les statuts du Fonds. La liberté des transactions sur l'or des banques centrales est établie, moyennant toutefois certains arrangements qui restent à conclure.

QUOTAS : Accroissement des quotas de 32,5 %, la contribution des pays exportateurs doublant, tandis que celle des nations industrialisées est réduite. Les quotas seront désormais révisés tous les trois ans (au lieu de cinq).

LE « LIEN » : Le principe de l'établissement d'un lien entre l'aide au développement et l'allocation de D.T.S. a de nouveau été rejeté.

CREATION DE DEUX NOUVELLES FACILITES POUR AIDER LES PAYS EN DIFFICULTE DE PAIEMENTS : 1) un fonds de solidarité, dit parfois « fonds Kissinger », d'un montant de 25 milliards de dollars, est institué au profit des pays industrialisés de l'O.C.D.E. Les fonds financés par ces mêmes pays pourront être prêtés à ceux d'entre eux dont la balance des paiements connaîtra des difficultés. Les détails de l'accord final devront être réglés lors de la prochaine conférence ministérielle de l'O.C.D.E. à la fin du mois ; 2) le F.M.I. empruntera l'équivalent de 5 milliards de D.T.S. (soit 6,2 milliards de dollars environ) aux pays exportateurs de pétrole en particulier, pour les prêter à des pays ayant des déficits extérieurs dus au renchérissement des hydrocarbures. Jusqu'à concurrence de 1,3 milliard de dollars, ces nouvelles ressources devront être affectées aux Etats les plus pauvres avec un taux d'intérêt réduit.

AU COMITE DE DEVELOPPEMENT : Les problèmes financiers ont été envisagés sous l'angle plus spécifique des transferts de ressources réels aux pays pauvres. Il a été discuté plus particulièrement de la création d'un « fonds fiduciaire spécial » qui reprendrait certains points du projet iranien de « fonds spécial » (*où seraient associés sur un pied d'égalité les Etats pourvoyeurs de ressources — pays de l'OPEP et pays industrialisés — et les Etats bénéficiaires de l'aide*) et de la proposition américaine de « fonds fiduciaire ». Il a été également question de créer un troisième organisme au sein de la Banque mondiale, à mi-chemin entre la Banque et sa filiale, l'Association internationale de développement, qui octroierait des prêts à 3 % ou 3,5 % à des pays en voie de développement qui n'ont pas encore « décollé » mais qui ne figurent pas non plus parmi les plus pauvres. Les négociations doivent reprendre sur tous ces points lors de la prochaine session du comité de développement, en juin prochain à Paris.

Dix opérations au titre du mécanisme pétrolier

Les 23 et 31 décembre et le 16 janvier, dix pays membres du Fonds monétaire international (*F.M.I.*) ont effectué, dans le cadre du mécanisme pétrolier du Fonds, des achats équivalant à 325 329 millions de droits de tirage spéciaux : *République centrafricaine* : 2 025 000 D.T.S. ; Tchad : 1 095 000 ; Chypre : 6 380 000 ; Corée : 36 000 000 ; Yougoslavie : 99 000 000 ; Nigeria : 100 000 000 ; Grèce : 56 930 000 ; Madagascar : 7 780 000 ; Sénégal : 15 525 000 ; Sierra-Leone : 594 000.

Groupe de la Banque mondiale

Onze prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé le 12 décembre l'octroi d'un prêt de 20 millions de dollars à la Côte-d'Ivoire pour la plantation de cacaotiers à haut rendement ainsi que la remise en état ou la construction de routes d'accès et de puits.

Autres prêts consentis en faveur des pays et organismes suivants :

— Paraguay, le 12 décembre : 14 500 000 dollars pour le financement partiel d'un projet routier ;

— Honduras, le 9 janvier : 35 millions de dollars pour financer la troisième tranche du projet de centrale hydro-électrique du lac Yojoa-Rio Lindo ;

— Inde, le 9 janvier : 109 millions de dollars pour aider ce pays à augmenter sa production d'engrais ;

— Corée, le 9 janvier : 15 millions de dollars consacrés à des programmes de développement de quatre villes de la région de Gwangju, l'une des zones les moins développées du pays ;

— Turkiye Sinai Kalkinma Bankasi, le 9 janvier : 65 millions de dollars pour favoriser diverses opérations de prêts à l'industrie ;

— Brésil, le 15 janvier : deux prêts d'un montant de 285 millions de dollars. Le premier s'élève à 110 millions de dollars et financera la construction et la modernisation de divers tronçons routiers reliant les grandes villes aux principales régions agricoles et industrielles des Etats de Minas-Gerais, Parana, Bahia, Rio-de-Janeiro et Goias. Le second prêt, de 175 millions de dollars, financera des investissements prioritaires du réseau ferroviaire ;

— Colombie, le 15 janvier : 47 500 000 dollars qui financeront un projet de développement de l'industrie, l'amélioration des télécommunications et la construction de réseaux d'adduction d'eau et d'égouts ;

— Côte-d'Ivoire, le 15 janvier : 31 millions de dollars pour un projet de développement de la culture du coton ;

— Zaïre, le 20 janvier : 100 millions de dollars (pour une durée de quinze ans et à 8 %) pour développer la production de cuivre et de cobalt. Ce prêt est assorti de contributions de la République arabe libyenne et de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.).

Quatre opérations de la S.F.I.

La Société financière internationale (S.F.I.), filiale de la Banque mondiale, a annoncé, le 19 décembre, l'octroi d'un prêt de 15 millions de dollars à la société Sasa Sun'i Ve Sentetik Elyaf Sanayii, important producteur turc de fibres et de filaments de polyester.

Trois autres opérations ont été réalisées par la S.F.I. :

— Un prêt de 7 millions de dollars le 31 décembre à la *Philippine Polyamide Industrial Corporation*, pour l'aider à construire une nouvelle installation productrice de filaments de nylon ;

— Une participation de 15 millions de dollars le 6 janvier pour l'exploitation d'une nouvelle mine de cuivre au Pérou. Ce projet est patronné par la Southern Peru Copper Corporation, qui participe à l'extraction du cuivre dans ce pays depuis 1960 ;

— Un investissement de 17 300 000 dollars le 18 janvier dans la société Gold Star (en République de Corée), l'un des principaux producteurs coréens d'articles électroniques et électriques.

EMPRUNTS DE LA BANQUE EN ARABIE SAOUDITE ET AU NIGERIA. — Un emprunt de 750 mil-

lions de dollars (pour dix ans et à 8,5 %) accordé à la Banque par l'Arabie Saoudite a été annoncé le 18 décembre dernier ; il s'agit du plus important prêt qu'un Etat ait consenti à la BIRD. D'autre part, le 24 décembre, la Banque mondiale a reçu de la République fédérale du Nigéria un prêt de 240 000 000 de dollars. Cet emprunt, le premier réalisé par la BIRD auprès du Nigéria, porte intérêt à 8 % l'an, payable semestriellement et sera remboursé en dix tranches de 24 000 000 de dollars le 16 décembre de chaque année, de 1980 à 1989.

EMISSION D'OBLIGATIONS DE LA BANQUE MONDIALE SUR LE MARCHE AMERICAIN. — *Des obligations de la Banque mondiale, d'un montant total de 500 millions de dollars, ont été émises sur le marché américain le 12 décembre dernier : 300 millions de dollars sont constitués de bons à cinq ans qui viendront à échéance le 1er janvier 1985. Les bons à cinq ans portent intérêt à 8 % l'an ; leur prix est de 100,284 % plus les intérêts à partir du 1er janvier 1975, ce qui leur donne un rendement de 7,93 % jusqu'à l'échéance. Les bons à dix ans portent intérêt à 8,15 % et se vendent au prix de 100 % plus les intérêts à partir du 1er janvier 1975.*

RECONSTITUTION DES RESSOURCES DE L'IDA. — *L'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, a annoncé le 20 janvier la reconstitution de ses ressources pour la quatrième fois depuis sa création. Elle dispose désormais de 4 500 millions de dollars de fonds supplémentaires pour aider au progrès économique des pays en voie de développement.*

CREATION D'UN GROUPE CONSULTATIF SUR LA PRODUCTION ALIMENTAIRE. — *La Banque mondiale, la F.A.O. et le PNUD ont annoncé le 20 janvier la création d'un groupe consultatif sur la production alimentaire qui aura pour mission* « d'accroître, coordonner et améliorer l'efficacité de l'aide financière et technique en faveur de la production agricole dans les pays en voie de développement ». *Ce groupe aura pour président M. Edwin M. Martin.*

AUGMENTATION DU TAUX DE PRET. — *Le 24 janvier, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement a porté de 8 % à 8,5 % l'an le taux d'intérêt des prêts accordés à ses emprunteurs.*

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE REGLEMENT DES DIFFERENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS. — *La huitième session annuelle du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), réunie le 3 octobre à Washington, a approuvé le huitième rapport annuel consacré aux activités et opérations du Centre pour la période s'étendant du 1er janvier 1973 au 30 juin 1974.*

Banque asiatique de développement

Série de prêts en faveur de l'agriculture et de l'industrie

LA Banque asiatique de développement a annoncé l'octroi d'une série de prêts effectués en novembre et décembre derniers à l'aide des ressources du fonds spécial (pour quarante ans et à 1 %) en faveur des pays suivants :

— Indonésie, le 7 novembre : 11,5 millions de dollars pour la réalisation d'un réseau d'adduction d'eau à Bandoung et, le 13 novembre, un prêt de 2,7 millions de dollars pour financer un programme agricole à Java ;

— Thaïlande, le 10 décembre : 5 millions de dollars qui financeront un programme de développement de l'agriculture au nord-est du pays ;

— République du Vietnam, le 10 décembre : 7,4 millions de dollars pour la réalisation d'un projet de développement agricole dans le delta du Mékong ;

— Philippines, le 17 décembre : 5,8 millions de dollars pour l'implantation d'un réseau d'irrigation dans l'île de Mindanao ;

— République du Vietnam, le 17 décembre : 6 millions de dollars pour le développement des pêcheries et, le 23 décembre, 7 millions de dollars rétrocédés à la Banque industrielle du développement pour ses opérations de prêts à l'industrie ;

— Bangladesh, le 19 décembre : 9,55 millions de dollars visant à favoriser et à améliorer la production de jute dans ce pays.

Enfin, le 12 décembre, la République de Corée s'est vu accorder, à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, un prêt de 19 millions de dollars (pour vingt-sept ans et à 8,25 %) destiné au développement économique de la région agricole de Imjin.

DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE. — *La Banque asiatique a annoncé sa participation à deux projets sous forme de dons d'assistance technique. L'un financera l'étude d'un programme de restructuration et de construction d'une partie du réseau routier à Java (17 octobre). L'autre (1 million de dollars) permettra à la National Power Corporation des Philippines de mettre au point le projet de centrale hydro-électrique Agus III (7 novembre) : cette somme financera le coût en devises étrangères des services des experts consultés.*

PRETS ASSORTIS DE DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE AU BANGLADESH. — *Deux prêts assortis de dons d'assistance technique ont été attribués les 5 et 23 décembre au Bangladesh : 15 millions de dollars (à l'aide des ressources du fonds spécial, pour quarante ans et à 1 %) destinés à favoriser le développement de la Banque Bangladesh Shilpa Rin Sangstha, organisme spécialisé dans les opérations de prêt à l'industrie ; 23 millions de dollars (à l'aide des ressources du fonds spécial, pour quarante ans et à 1 %) pour la modernisation et l'amélioration du réseau ferroviaire.*

CONTRIBUTION DU JAPON. — *Le fonds spécial d'assistance technique de la Banque asiatique a reçu le 12 décembre une contribution du Japon d'un montant de 595 millions de yens (l'équivalent de plus de 2 millions de dollars).*

Banque centraméricaine d'intégration économique

Prêts au Honduras, au Nicaragua et au Costa-Rica

LA Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a accordé quatre prêts au Honduras dans le courant du mois de décembre :

— 500 000 dollars, le 3 décembre, à la banque la Capitalizadora Hondurena pour financer diverses exportations vers des pays tiers ainsi que les services s'y rattachant (transport, stockage, assurances) ;

— 1,8 million de dollars, le 10 décembre, à l'Empresa Nacional de Energia Electrica destinés à la phase préparatoire du projet hydro-électrique Yojoa-Rio Lindo ;

— 250 000 dollars, le 10 décembre, pour l'amélioration de certains tronçons routiers, dont la route CA-5 utilisée pour le trafic international et d'une grande importance pour la vie économique du pays ;

— 1,2 million de dollars, le 15 décembre, affectés au projet d'amélioration et de développement des lignes téléphoniques internationales et des centres téléphoniques de Tegucigalpa et de San-Pedro-Sula.

Deux autres prêts ont d'autre part été consentis en faveur des pays et organismes suivants :

— Au Nicaragua, le 15 décembre : 3,7 millions de dollars pour l'amélioration des télécommunications dans ce pays ;

— A la firme Camarones du Costa-Rica : 1 million de dollars pour l'amélioration de l'industrie de la pêche ; le projet prévoit notamment l'achat de sept bateaux de pêche ainsi que l'installation d'une usine de transformation à Puntarenas.

Banque européenne d'investissement

Sept prêts

SEPT prêts de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) ont été annoncés au cours des dernières semaines :

— Un prêt de 5 803 000 u.c. (soit la contre-valeur d'environ 3,5 millions de zaïres) a été accordé à la République du Zaïre le 20 décembre pour le financement de travaux d'extension du réseau primaire de distribution d'eau de la ville de Kinshasa. Ce prêt à conditions spéciales est accordé sur les ressources du troisième Fonds européen de développement pour quarante ans et à 1 % l'an ;

— Trois prêts globaux d'une contre-valeur de 90 millions de francs français (15,9 millions d'u.c., pour dix ans et à 10,5 %) ont été consentis le 27 décembre pour aider à la modernisation de la flotte de pêche hauturière française et contribuer au financement de projets industriels de petites et moyennes dimensions en Bretagne et dans le pays de la Loire ;

— Un prêt de 15,6 millions de livres (30 millions d'u.c., pour douze ans et à 10,5 %), le 8 janvier à l'Electricity Council, pour contribuer au financement de la construction d'une centrale nucléaire à Hartlepool ;

— Un prêt à conditions spéciales de 58 millions d'unités de compte (70 millions de dollars, pour trente ans et à 2,5 %), le 8 janvier à la Turquie, pour aider au financement de la mise en exploitation d'un gisement de lignite à Elbistan et de la construction d'une centrale thermique ;

— Un prêt de 24,1 milliards de lires italiennes (30 millions d'u.c., pour sept ans à 10,5 %) à l'AGIP, pour le développement du gisement d'hydrocarbures de Malossa dans la plaine du Pô.

EMPRUNT EN DEUTSCHEMARKS. — *Un contrat relatif à l'émission publique sur le marché allemand d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 150 millions de deutschemarks (41 millions d'u.c.) a été signé le 7 janvier à Francfort par la B.E.I. Cette émission, d'une durée de huit ans, est remboursable en trois tranches annuelles, au pair ; elle porte intérêt au taux nominal de 9 1/2 % payable annuellement le 1er janvier de chaque année.*

Ces obligations ont été offertes au public le 14 janvier 1975 au prix d'émission de 99 % ; elles procureront un rendement de 9,70 %.

Cet emprunt introduit aux Bourses de Francfort, Berlin, Düsseldorf, Hambourg et Munich a été pris ferme par un syndicat de banques allemandes placé sous la direction de la Deutsche Bank AG et la codirection de la Dresdner Bank AG, de la Commerzbank AG et de la Westdeutsche Landesbank Girozentrale.

RELATIONS AVEC LES PAYS A.C.P. — *La conférence ministérielle, réunie à Bruxelles le 15 janvier pour mettre au point des accords de coopération entre la Communauté européenne et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, a été ajournée après une séance de nuit particulièrement difficile.*

Banque interaméricaine de développement

Prêts au Brésil

LA Banque interaméricaine de développement (BID) a annoncé le 18 décembre l'octroi de deux prêts au Brésil pour y favoriser la production d'acier. Ces deux prêts, consentis pour quinze ans au taux de 8 % l'an, proviennent des ressources ordinaires de la Banque. Ils ont été accordés à la Companhia Siderurgica Nacional (40 millions de dollars) et à la Companhia Siderurgica Paulista (63 millions de dollars).

Emission d'obligations sur le marché américain

La Banque interaméricaine a effectué le 8 janvier sur le marché américain une émission d'obligations d'un montant de 100 millions de dollars des Etats-Unis à 8,25 %. Cette émission à dix ans, remboursable à partir du 15 janvier 1983, a été achetée par un groupe de banques à 99 % du pair.

DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE. — *Quatre dons d'assistance technique ont été décidés au cours des dernières semaines : 474 000 dollars, dont 183 000 remboursables, le 19 décembre au Guatemala, pour l'étude de l'aménagement des moyens de transports dans la capitale et ses environs ; 360 000 dollars, le 19 décembre au Paraguay, pour l'examen des capacités de distribution en énergie électrique de l'Administration Nacional de Electricidad ; 760 000 dollars, le 16 janvier à l'Equateur, pour procéder à une étude déterminant les possibilités du fleuve Jubones en matière de production d'énergie ; 153 000 dollars, le 16 janvier au Paraguay, pour financer un programme d'étude en vue de l'implantation d'un réseau d'adduction d'eau et d'égouts dans les villes de Villarrica et de Coronel Oviedo.*

Fonds européen de développement

Treize nouvelles décisions de financement

A LA suite de l'avis favorable émis par le comité du Fonds européen de développement (FED) à l'issue de sa quatre-vingt-treizième session le 29 octobre 1974, la Commission des Communautés européennes a pris, le 12 novembre, trois nouvelles décisions de financement au titre des aides non remboursables du troisième FED :

1 et 2. *Côte-d'Ivoire.* — Contribution à la réorganisation des centres techniques régionaux de Ferkessedougou et Katiola : 100 millions de F C.F.A. équivalant à environ 360 000 u.c., et financement d'un ranch d'élevage de bovins situé sur la rivière Maroué : 925 millions de F C.F.A., soit environ 3,331 millions d'u.c. ;

3. Octroi d'un montant global pour le « Courrier de l'Association » pour 1975, montant : 200 000 u.c.

A l'issue de la quatre-vingt-quatorzième réunion du comité, cinq nouvelles décisions de financement prises sur les ressources du deuxième et du troisième FED ont été approuvées le 6 décembre :

1. *République islamique de Mauritanie.* — Création d'une brigade de travaux du génie rural pour la construction de barrages dans les Hodhs : 112,8 millions ouguiyas, soit environ 2,031 millions d'u.c. ;

2. *République unie du Cameroun.* — Etude de l'aménagement de la route Yaoundé-Bafoussam : 220 millions de F C.F.A. équivalant à environ 792 000 u.c. ;

3. *République du Zaïre.* — Etude de la route Goma, campement de Rwindi : 214 000 zaïres équivalant à environ 355 000 u.c. ;

4. *République Centrafricaine.* — Abattoir de Bangui : 435 millions de F C.F.A., soit environ 1,567 million d'u.c. (deuxième FED) ; 152 millions de F C.F.A., soit environ 547 000 u.c. (troisième FED) ;

5. Fixation d'un montant global pour le programme de colloques du 1er février au 31 décembre 1975 de 59 000 u.c. Il s'agit du financement en 1975 de quatorze colloques en Europe et de quelques rencontres d'information dans les universités et instituts de formation africains. Comme dans le passé, ces colloques s'adressent aux ressortissants des Etats associés et associables d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Enfin, à l'issue de la quatre-vingt-quinzième session du comité, cinq autres nouvelles décisions de financement sur les aides non remboursables du troisième FED ont été approuvées le 20 décembre :

1. *République du Mali.* — Infrastructure du lotissement de jeunes cadres à Bamako-Badalagougou : 1 milliard de F.M., soit environ 1,800 million d'u.c. ;

2. *République de Haute-Volta.* — Aide à l'amélioration de l'élevage traditionnel dans l'ORD de Banfora : 212 millions de F C.F.A., soit environ 763 000 u.c. ;

3. *République de Haute-Volta.* — Construction de l'Ecole inter-Etats de techniciens supérieurs de l'hydraulique et de l'équipement rural (E.T.S.H.E.R.) : 305 millions de F C.F.A., soit environ 1,098 million d'u.c. ;

4. *République malgache.* — Construction de trois ponts sur la côte est : 1,711 milliard de F. MA, soit environ 6,161 millions d'u.c. ;

5. *République malgache.* — Reconstruction du pont sur la Fanambana : 200 millions de F. MA, soit environ 720 000 u.c.

● BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX. — *La Banque des règlements internationaux (B.R.I.) a annoncé le 30 décembre que, désormais, elle publierait ses statistiques du marché des euromonnaies chaque trimestre.*

Marché commun centraméricain

Un plan d'action pour pallier les difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires et en céréales

EN vertu des dispositions de l'accord de San-José, auquel ils avaient souscrit lors de leur deuxième réunion, les 25 et 26 octobre dernier, les ministres de l'agriculture des pays membres du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.), auxquels s'était joint le représentant du Panama, se sont à nouveau rencontrés le 20 et le 21 janvier, à Guatemala cette fois, afin d'examiner un plan d'action élaboré par une commission spéciale de travail.

Le plan d'action définit les moyens pour atteindre au plus tôt les objectifs inscrits en tête de l'accord de San-José, à savoir : *a)* mettre en place une politique d'encouragement de la production de denrées alimentaires et, notamment, de céréales, par des actions sur les prix, l'organisation des marchés et l'amélioration des réseaux de distribution ; *b)* assurer, dans les meilleures conditions, l'approvisionnement, sur les marchés extérieurs, de céréales, pour combler le déficit de la production intérieure pour la campagne 1974-1975 ; *c)* parvenir, vers 1980, au niveau de l'auto-approvisionnement en céréales ; *d)* améliorer les revenus des agriculteurs ; *e)* intégrer les petites exploitations dans l'économie régionale ; *f)* assurer, enfin, une répartition plus équitable des fruits de l'expansion.

Les ministres de l'agriculture, qui ont adopté ce plan d'action, ont rappelé, pour souligner l'urgence que présente son application, que les difficultés d'approvisionnement de la région ont été singulièrement aggravées par les désastres naturels qui ont désorganisé la production agricole au Nicaragua et au Guatemala, notamment.

CINQUIEME REUNION DES VICE-MINISTRES DE L'ECONOMIE. — *Au titre des modifications introduites, à l'occasion de leur quatrième rencontre (San-José-de-Costa-Rica, 6-8 novembre), au fonctionnement de leurs réunions, les vice-ministres de l'économie des cinq pays du M.C.C.A. se sont réunis une nouvelle fois à Guatemala, du 22 au 24 janvier. Précédée, trois jours auparavant, d'une rencontre préparatoire des directeurs de l'intégration, cette nouvelle réunion a permis aux vice-ministres de rouvrir d'importants dossiers : le projet de réglementation de l'article XI du traité général de l'intégration économique centraméricaine, le texte portant modification du second protocole à l'Accord centraméricain sur les encouragements fiscaux au développement industriel, les quotas d'importation de lait en poudre pour la campagne 1975, les effets du mécanisme de fixation du prix du coton, en vigueur au Guatemala et à El Salvador, sur le commerce régional de ses dérivés.*

Les vice-ministres de l'économie ont aussi pris connaissance des conclusions du groupe d'experts chargé d'examiner les conséquences des récentes mesures prises au Honduras sur le commerce des textiles et des biens des industries de l'habillement et de la chaussure.

PREMIERE REUNION OFFICIELLE AVEC L'INSTITUT ITALO-LATINO-AMERICAIN DE ROME. — *Convoquée par l'Institut italo-latino-américain de Rome (I.I.L.A.), sous les auspices du secrétariat à l'intégration (SIECA), la première réunion internationale « Europe - Amérique centrale » s'est tenue à San-Salvador, du 5 au 8 décembre. Du côté centraméricain, y participaient une délégation du gouvernement de Panama et des observateurs de différents pays de l'Amérique latine membres de l'I.I.L.A., le comité intergouvernemental des magistrats européens et la Communauté économique européenne, ainsi que des représentants du gouvernement italien. Les travaux ont porté sur :* a) *La situation internationale et ses conséquences immédiates pour les économies centraméricaines, notamment sur l'équilibre des balances des paiements des cinq pays ;* b) *La coopération commerciale italo-centraméricaine dans le cadre des relations entre le M.C.C.A. et la C.E.E. ;* c) *La promotion des exportations centraméricaines sur le marché italien ;* d) *Les perspectives ouvertes aux économies centraméricaines par le système des préférences tarifaires généralisées ;* e) *Le financement du développement des économies centraméricaines.*

Les représentants des pays centraméricains ont accueilli avec satisfaction l'appui que le gouvernement italien entend donner aux desiderata *latino-américains auprès de la Commission de Bruxelles, à la promotion des exportations de la région sur le marché italien et à l'étude de nouvelles formules pour accroître la coopération technique entre les deux parties.*

O.C.D.E.

Evolution des problèmes énergétiques jusqu'en 1985

SELON un rapport publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) au mois de janvier sous le titre « *Perspectives énergétiques jusqu'en 1985 ; Evaluation des problèmes et des politiques énergétiques à long terme* », les pays membres de l'O.C.D.E. pourraient parvenir à produire 80 % de leurs besoins énergétiques en 1985 s'ils

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Groupe andin

Première réunion du conseil de la santé

LE Conseil de la santé du Groupe andin — qui remplit auprès des différents organismes de l'intégration sous-régionale un rôle de consultation pour les problèmes touchant à l'harmonisation des politiques nationales de la santé — a tenu sa première réunion, du 20 au 23 décembre, à Lima, pour examiner la situation de l'industrie pharmaceutique dans les six pays, son degré de développement et ses perspectives d'avenir, en vue de sa programmation au niveau de la sous-région. Le Conseil a formulé une série de recommandations portant sur : *a)* l'adoption d'une pharmacopée adaptée aux besoins de la sous-région ; *b)* l'établissement d'un modèle sous-régional de registre sanitaire ; *c)* l'adoption d'un régime andin de contrôle de la qualité ; *d)* la connaissance des capacités en qualité et en quantité des laboratoires des six pays, ainsi que de l'importance du personnel qualifié travaillant dans ce secteur.

Ces recommandations ont été soumises à la troisième session des ministres de la santé qui a eu lieu à Caracas du 27 au 30 du même mois. A ce propos, les ministres sont tombés d'accord pour convoquer dans un délai de soixante jours un groupe de spécialistes qui seront chargés de définir les procédures à suivre en vue de l'application des mesures qui y sont préconisées.

Dans un autre domaine, les ministres ont décidé de faciliter les travaux de recherche pour la fabrication de protéines afin de faire face au problème de la sous-alimentation qui affecte de larges secteurs de la population des six pays.

Enfin, ils ont arrêté les mesures destinées à transformer l'accord Hipolito Unanue, instrument privilégié de la coopération des six pays dans le domaine de la santé, en un traité international dont les dispositions définiront les conditions sanitaires de la sous-région.

INDUSTRIE AUTOMOBILE. — *Le comité intergouvernemental* ad hoc, *créé par la Commission de l'Accord de Carthagène lors de sa troisième session extraordinaire pour étudier les propositions du comité (la Junta) sur le programme de développement des industries automobile et pétrochimique, s'est réuni dans la capitale péruvienne du 20 au 24 janvier.*

réduisaient leur consommation de 15 à 20 % par rapport au niveau prévu pour 1985 avant les hausses de prix du pétrole, s'ils concentraient leurs efforts sur le développement de leur production intérieure d'énergie (pétrole, gaz, charbon et énergie nucléaire) et d'énergie de remplacement (énergie solaire et géothermique). Ce programme permettrait, d'après les experts, de stabiliser l'augmentation de la consommation énergétique totale des pays de la zone O.C.D.E. d'ici à 1985 à 3,5 ou 4 % au lieu des 5 % initialement prévus et réduirait la part de la consommation de produits pétroliers de 55 à 45 % de la consommation totale.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE. — *Le comité de direction de l'Agence internationale de l'énergie a tenu sa deuxième réunion à Paris les 18 et 19 décembre. A son ordre du jour : les modalités d'un accord sur la coopération en période d'urgence et la définition des aspects prioritaires de son programme à long terme.*

GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. — *Deux cents présidents, recteurs, planificateurs, administrateurs d'universités et représentants des autorités nationales des pays membres de l'O.C.D.E., ont participé à la deuxième conférence générale du programme de l'O.C.D.E.-CERI (Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement) qui s'est déroulée à Paris du 20 au 22 janvier.*

RECENTES PUBLICATIONS

- *La politique monétaire en France :* Analyse du rôle joué par la politique monétaire dans la réalisation des principaux objectifs économiques depuis 1960, 110 pages, 1974.
- *L'évolution démographique de 1970 à 1985 dans les pays membres de l'O.C.D.E.*, 454 pages, 1974.
- *Le financement du logement - Problèmes actuels*, 109 pages, 1974.
- *Islande* et *Turquie*, dans la série « Etudes économiques ».
- *Allemagne* et *Suède*, dans la série « Rapports sur les politiques agricoles ».

Organisation des pays exportateurs de pétrole

Acceptation de principe de la proposition française de conférence sur l'énergie

A L'INITIATIVE de l'Algérie, la conférence des ministres des affaires étrangères, du pétrole et des finances des Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est réunie du 24 au 26 janvier à Alger sous la présidence de M. Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères.

Les participants ont dénoncé les menaces grandissantes qui pèsent sur la paix et la campagne de propagande visant à imputer aux pays de l'OPEP la responsabilité de la crise économique actuelle. Dans un esprit de solidarité internationale et de coopération, ils se sont dits prêts à prendre part *« à une conférence internationale telle celle proposée par la France, et qui traitera des problèmes des matières premières et du développement »*. Pour préparer cette rencontre, les chefs d'Etat de l'OPEP se réuniront à Alger *« à une date convenable se situant entre le 21 février et le 8 mars 1975 »*. Une commission a été chargée de la préparation de l'ordre du jour et des documents de travail, *« y compris les propositions pour une coopération future avec les autres pays en voie de développement, notamment les plus sévèrement affectés par la crise actuelle »*.

- CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT. — *Le groupe spécial d'experts gouvernementaux des problèmes de la dette des pays en voie de développement a tenu sa deuxième session à Genève du 11 au 17 décembre.*

— Les experts en promotion commerciale des pays membres de la CNUCED et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) se sont réunis à Genève du 14 au 17 janvier à l'occasion de la huitième session du groupe consultatif commun du Centre du commerce international.

- COMMUNAUTE DES CARAIBES. — *Le conseil maritime régional, réuni récemment au secrétariat de la Communauté des Caraïbes à Georgetown (Guyana), a examiné les mesures qui permettront d'adapter les services maritimes régionaux aux impératifs de l'intégration des économies des pays membres. Dans ce but, il a décidé d'accroître la capacité de charge de la Corporation maritime des Indes occidentales (WISCO), ainsi que d'augmenter le nombre de ses services. Un programme d'investissement sur cinq ans, destiné à l'achat de quatre bateaux supplémentaires, financé avec l'aide de la Banque de développement des Caraïbes, a été approuvé. Le Conseil a procédé aussi à l'examen des éléments du budget de la Corporation pour 1975 et fixé le montant de la contribution des pays membres.*

Après l'accord intervenu au sein de la conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes, le conseil maritime régional s'appellera désormais conseil des transports régionaux.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

La décision sur les prix agricoles est reportée

LES ministres de l'agriculture des Neuf ont terminé le 21 janvier à Bruxelles sans conclusion une troisième session du conseil de la C.E.E. consacrée à la fixation des nouveaux prix des produits agricoles pour la campagne 1975-1976. Devant la difficulté des problèmes à résoudre, les ministres ont estimé qu'ils devaient se revoir une nouvelle fois les 10, 11 et 12 février, en dépit du fait que les nouveaux prix du lait devaient en principe entrer en vigueur le 3 février. Dans ce secteur les nouveaux prix doivent être appliqués rétroactivement avec effet au 3 février pour la poudre de lait et le beurre.

M. Christian Bonnet, le ministre français, a souligné l'ampleur des divergences qui rendaient impossible un accord avant la fin janvier. On semblait compter, d'autre part, sur le « sommet » franco-allemand des 3 et 4 février à Paris pour faciliter des rapprochements.

Les trois principaux problèmes qui ont occupé les ministres au cours de la session de fin janvier étaient les suivants :

1) *Le niveau général des prix :* Bonn estime trop importante l'augmentation de 10 % proposée par la Commission de Bruxelles et jugée satisfaisante par Paris. Mise à part cette divergence le taux d'augmentation proposé par la Commission paraît rencontrer un préjugé favorable de la part des autres délégations ;

2) *Productions animales :* le Royaume-Uni a proposé un système de subventions directes permanentes, tandis que la France envisage d'indemniser les éleveurs pour les difficultés à son avis passagères qu'ils ont rencontrées depuis 1974. Les deux propositions ont été mal accueillies par l'ensemble du conseil. Le ministre français a néanmoins déclaré qu'il continuerait à défendre la sienne très fermement ;

3) *Les effets de l'inflation :* la proposition de la Commission tendant à compenser par une modification des montants compensatoires monétaires les différences de taux d'inflation en Allemagne et au Benelux d'une part, en France d'autre part, n'a pas été retenue jusqu'à présent par le conseil. La France préfère à une opération monétaire des aides nationales sous forme de crédit et d'avantages fiscaux dans le strict respect des règles communautaires. Le conseil ne s'est pas prononcé non plus sur cette question.

En dehors du débat sur les prix, les ministres ont pris deux décisions de gestion du marché agricole qui donnent satisfaction à trois Etats membres :

1) L'Italie et le Royaume-Uni ont obtenu une nouvelle subvention de leurs importations de sucre à acheter au prix fort sur le marché mondial pour combler leur déficit ;

2) L'Italie et la France pourront mettre à la distillation à partir du 15 février respectivement 2 millions et 3 millions d'hectolitres d'excédents de vin qui encombrent le marché (jamais les disponibilités n'ont été aussi importantes : 246 millions d'hectolitres).

Echec des travaux sur l'énergie

Les ministres des affaires étrangères des Neuf n'ont fait aucun progrès le 20 janvier à Bruxelles sur la préparation du dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole, dont une réunion préliminaire doit se tenir à la fin du mois de mars prochain à Paris.

En fait, les Neuf n'ont pas réussi à trouver une position commune sur des sujets aussi importants que la liste des thèmes qui devront être discutés à la conférence préparatoire, les catégories de pays qui devront être présents et la représentation de la Communauté européenne à cette conférence.

La Commission européenne de Bruxelles avait proposé aux Neuf un catalogue de sujets allant des prix et de la sécurité d'approvisionnement aux possibilités d'investissements dans les pays producteurs et aux problèmes économiques et financiers des pays en voie de développement. Plusieurs délégations ont objecté que l'on ne pouvait pas fixer une liste limitative de sujets et que, notamment, la question des matières premières devait y être incluse.

Le nombre des participants à la réunion préparatoire a également soulevé des controverses entre les Neuf. La France a défendu la formule proposée par le ministre saoudien du pétrole, le cheik Yamani, qui prévoit trois catégories de pays : quatre producteurs de pétrole (Arabie Saoudite, Iran, Algérie, Venezuela), trois consommateurs industrialisés (Etats-Unis, Japon et C.E.E.) et trois consommateurs non industrialisés (Inde, Brésil et Zaïre). La Commission de la C.E.E. a proposé la formule de trois fois cinq pays de chaque catégorie et la Grande-Bretagne est plutôt favorable à une très vaste consultation non limitative.

Enfin, on n'a pas réussi à se mettre d'accord sur la représentation de la Communauté en tant que telle à cette réunion préparatoire. Les Britanniques ont souligné que Londres se réservait la possibilité de participer en tant qu'entité indépendante à la conférence.

En ce qui concerne le problème posé par la participation de huit Etats membres de la C.E.E. à l'Agence internationale de l'énergie d'inspiration américaine, les ministres sont convenus que pour les domaines déjà couverts par des délibérations communautaires (c'est-à-dire avec la participation de la France), ces Etats devront se conformer au sein de l'Agence à ces délibérations du Marché commun. Pour toutes les autres questions *« revêtant un intérêt particulier pour le Marché commun »*, les huit pays devront « rechercher » une action commune, comme les y oblige le traité de Rome (article 116). Le Royaume-Uni a insisté pour que figure dans la décision communautaire le terme « rechercher » qui ne préjuge pas le résultat.

L'échec des travaux du conseil sur la préparation de la conférence avec les pays producteurs n'ayant pas amélioré le climat, les ministres ont d'autre part renvoyé à leurs collègues de l'énergie les propositions de la Commission européenne tendant à réduire de 7 % en 1976 la consommation européenne d'énergie et à développer les sources d'énergie autres que le pétrole. Les ministres responsables de l'énergie se saisiront de ces textes le 13 février.

Nouvelle subvention aux importations de sucre

Les ministres de l'agriculture des Neuf ont donné leur accord le 20 janvier pour que la Communauté européenne subventionne une nouvelle tranche d'importation de sucre en provenance du marché mondial afin de couvrir les déficits des marchés britannique et italien.

Depuis le 18 décembre dernier, la C.E.E. a déjà subventionné l'achat au prix mondial de 200 000 tonnes, ce qui avait coûté 86 millions d'unités de compte (473 millions de francs français) au Fonds agricole européen. La majeure partie de ces importations a été dirigée vers le marché britannique. Aussi l'Italie a-t-elle demandé que la Commission européenne prenne des mesures pour garantir que la nouvelle tranche permette d'approvisionner son marché.

Ce deuxième lot sera provisoirement limité à 200 000 tonnes, mais il est entendu qu'il pourra être porté à 300 000 tonnes. La France a demandé que ces importations soient ainsi fractionnées pour permettre au conseil de réexaminer la situation du marché.

Accord sur les pétrodollars

Les ministres des finances des Neuf sont favorables à un recyclage des pétrodollars dans le cadre du Fonds monétaire international portant au total sur 10 à 12 milliards pour l'année 1975. Tel est l'accord réalisé le 7 janvier par les grands argentiers de la C.E.E. lors d'une conférence informelle à Londres.

En revanche, les Neuf ne se sont pas prononcés sur le fonds Kissinger de 25 milliards de dollars dont ils ont renvoyé l'étude à la conférence de Washington qui s'est tenue huit jours après leur rencontre. Les Neuf se sont donc prononcés nettement pour la formule de recherche directe des capitaux auprès des pays producteurs de pétrole, et ce aussi bien au niveau communautaire qu'international. Au cours de 1975, 15 milliards de dollars au total pourront être collectés directement auprès des pays arabes producteurs de pétrole comme l'Arabie Saoudite ou les Emirats du Golfe, si l'on inclut à ce total 3 milliards de dollars d'emprunts communautaires déjà prévus. M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, a plaidé pour un fonds encore plus étoffé (30 milliards de dollars) mais d'autres pays, comme la France et l'Italie, veulent diversifier les mécanismes de recyclage et avoir recours en particulier aux emprunts communautaires.

CECA

Recul de l'extraction charbonnière...

LE conseil des ministres des Neuf abordera le 13 février l'examen des moyens à mettre en œuvre pour parvenir aux objectifs de politique énergétique qui ont été fixés dans l'accord du 17 décembre (voir notre précédent numéro). Pour ce qui concerne la politique charbonnière, il s'agit pour l'essentiel des moyens de maintenir l'extraction à son niveau actuel — ou le plus près possible de ce niveau.

On pense qu'en raison de la multiplicité des problèmes pratiques posés, les Neuf aborderont en priorité les questions ayant trait au développement de la production d'électricité d'origine nucléaire et à la moindre utilisation des hydrocarbures dans les centrales thermiques. Pourrait également être étudiée la politique de stockage des centrales. Ce qui relève directement du charbon serait donc traité lors d'un conseil ultérieur.

En attendant ces débats, les Neuf continuent à appliquer leurs programmes nationaux de rationalisation de l'extraction. De ce fait, la production charbonnière de la Communauté a diminué de 12,5 % au cours des onze premiers mois de 1974, par rapport à la période correspondante de 1973, revenant à 220,6 millions de tonnes, contre 252,1 en janvier-novembre 1973. Ce recul résulte pour sa plus grande partie (24,5 millions de tonnes sur 31,5) des effets de la grève des mineurs britanniques au début de 1974. Mais les charbonnages de tous les autres pays ont également enregistré des diminutions plus ou moins importantes de leur extraction houillère : — 4 % en France, — 2,6 % en Allemagne, — 9,1 % en Belgique. La crise pétrolière n'a donc pas ralenti sensiblement les plans antérieurs de ralentissement de la production.

...et stagnation de la production d'acier

La sidérurgie, elle, a été frappée par la crise, au point que sa production stagne en Europe. En décembre, les Neuf n'ont coulé que 12 318 000 tonnes d'acier, contre 12 483 000 un an plus tôt, soit 1,3 % de moins. Certes, pour l'ensemble de l'année, un progrès de 3,8 % peut-il être constaté (132,6 millions de tonnes, contre 122,8, malgré une perte de 4 millions de tonnes due à la grève britannique) ; mais cet essor datait des trois premiers trimestres.

Les rentrées de commandes de produits laminés dans les usines sidérurgiques de la Communauté ont d'ailleurs subi une nouvelle baisse de près de 10 % en novembre (dernier mois connu) par rapport à octobre 1974. En comparaison avec le mois correspondant de 1973, la diminution atteint même 31 %, fléchissement qui est à peu près le même pour les achats venant de la Communauté que pour les commandes extérieures à la CECA. La baisse du rythme des demandes nouvelles a été en général limitée aux ronds de béton et aux produits destinés à l'industrie automobile et aux fabricants d'appareils ménagers. En revanche, la demande reste ferme pour les tôles fortes destinées à la construction navale et aux réservoirs de pétrole, pour le fer-blanc, les pièces de forge pour l'énergie nucléaire et les produits destinés au matériel de chemins de fer.

En janvier, la British Steel a relevé ses tarifs de 13 à 28 % selon les produits, ce qui les rapproche des barèmes allemands (eux-mêmes majorés de 3 à 12 %).

POUR VENIR EN AIDE AUX FAMILLES DES MINEURS *victimes de la catastrophe des houillères de Liévin, une aide a été décidée par la CECA d'environ 50 000 francs belges pour chaque veuve, de 20 000 francs belges pour chaque orphelin et de 30 000 francs belges pour la famille des célibataires. Les orphelins de mineurs peuvent bénéficier d'une bourse de la Fondation Paul-Finet, en vue de poursuivre leurs études.*

REDUCTION DU NOMBRE DES ZONES DE VENTE DU CHARBON RHENAN. — *La Commission européenne a autorisé une modification que les charbonnages de la Ruhr avaient décidé, en octobre dernier, d'apporter à leurs règles de vente. Ces règles prévoyaient que les grossistes de charbon étaient admis à effectuer des achats directs auprès de la Ruhrkohle pour des zones de vente entre lesquelles le territoire du Marché commun était divisé. Pour la République fédérale, il existait cinq zones ; désormais, pour des raisons d'économie en frais généraux, il n'y en aura désormais plus que trois.*

LA RUHRKOHLE A RELEVE DE 10 % *le 1er janvier 1975 ses barèmes, en vue de compenser, a-t-elle expliqué, la hausse de ses coûts de production.*

FIN D'UN TARIF DE SOUTIEN. — *Bruxelles a refusé de proroger l'autorisation octroyée en 1972 du tarif spécial n° 214 de la Deutsche Bundesbahn pour des transports de combustibles solides entre Ahlen (Westphalie) et Alsdorf (région d'Aix-la-Chapelle).*

DES AIDES DE READAPTATION *ont été accordées pour mille neuf cent vingt-sept salariés de la Ruhrkohle, deux mille quatre cents travailleurs de la British Steel, ainsi que pour les mineurs belges de plus de cinquante ans quittant les houillères après au moins cinq années de service.*

Parlement européen

Elections au suffrage universel direct en 1978

L'ASSEMBLEE des Neuf, réunie à Luxembourg le 14 janvier, a adopté la Convention instituant l'élection au suffrage universel direct des membres du Parlement européen.

L'assemblée a également adopté, après un long débat, une convention amendée qui fixe à 355 le nombre des parlementaires. Ceux-ci sont répartis de la façon suivante : 71 Allemands, 67 Britanniques, 66 Italiens, 65 Français, 27 Néerlandais, 23 Belges, 17 Danois, 13 Irlandais et 6 Luxembourgeois.

Les parlementaires européens sont élus pour cinq ans. Leur mandat européen est compatible avec le mandat national. L'assemblée des Neuf a décidé que les élections auront lieu le même jour dans tous les Etats membres, avec cependant la possibilité de les étaler sur deux jours. Les résultats des votes seront publiés aux mêmes dates. La première élection aura lieu le premier dimanche du mois de mai 1978 — conformément à la décision du « sommet » de Paris en décembre 1974.

Divergences sur la nouvelle grille des prix agricoles

Le débat au Parlement européen sur la nouvelle grille des prix agricoles communautaires pour la campagne 1975-1976 fait apparaître les mêmes divergences que celles qui se sont manifestées entre les neuf ministres de l'agriculture lors de leurs conseils.

M. Pierre Lardinois, commissaire chargé des questions agricoles, a relevé que l'effet exact des augmentations de prix proposées par la Commission s'élevait à 9,7 % et que l'incidence sur le coût de la vie sera de 0,66 %.

Après un débat de près de douze heures, l'assemblée des Neuf a adopté le projet de résolution présenté par sa commission de l'agriculture. Le Parlement s'est prononcé contre les propositions de prix de la Commission européenne, estimant insuffisante la hausse de 9 % en moyenne, préconisée par la Commission de Bruxelles, parce que cette hausse n'assure pas aux agriculteurs un revenu équivalant à ceux des autres secteurs, et parce qu'elle ne permet pas de compenser les pertes subies en 1974.

Toutefois, le Parlement a adopté un amendement important, introduit par le sénateur belge Martens, qui demande qu'une première étape doit maintenant consister *« à réduire d'un quart à partir du 1er février les montants monétaires compensatoires qui subsisteront à cette date, et que la compensation directe octroyée par la République fédérale d'Allemagne, par le biais de la T.V.A., après la réévaluation de 1969, doit être prolongée d'une année »*.

A propos des compagnies pétrolières

En séance de nuit, un débat sur les compagnies pétrolières a tourné court. Il avait été introduit par une question orale de M. Terrenoire, au nom du groupe des Démocrates européens de progrès (gaullistes). M. Terrenoire a demandé à la Commission où en est l'enquête menée par la Commission européenne auprès des compagnies pétrolières et les conclusions qu'elle en aurait éventuellement tirées.

Le commissaire responsable, M. Albert Borschette, a déclaré que l'enquête engagée par la Commission en décembre 1973 est toujours en cours et que la Commission est en train d'exploiter les premiers résultats. Il s'est refusé à communiquer les résultats partiels sur le comportement des sociétés pétrolières, réservant cette communication pour un débat plus large, à une date ultérieure. Il a précisé toutefois que *« certains faits détectés relèvent plutôt de la fiscalité que de la concurrence »*.

Relations avec les pays A.C.P.

Le Parlement européen a adopté au cours de sa dernière séance une résolution concernant les mesures transitoires à mettre en œuvre par la Communauté européenne après le 31 janvier dans le cadre de ses relations avec les quarante-six pays A.C.P. (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) et les pays et territoires d'outre-mer.

Association européenne de libre-échange

Le commerce des pays membres en octobre 1974

LE secrétariat de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) a publié le 27 janvier les données corrigées des variations saisonnières du commerce des pays membres en octobre 1974. Elles font apparaître une augmentation de valeur de 2,6 % des exportations totales de l'A.E.L.E. et une diminution de 1,9 % de la valeur des importations.

La moyenne des données corrigées des variations saisonnières pour les trois mois ayant pris fin en octobre indique que les exportations à l'intérieur de l'A.E.L.E. ont progressé de 2,1 %, soit moins rapidement que le commerce total, et que les ventes destinées aux communautés européennes se sont accrues de 1,4 %. Des augmentations supérieures à la moyenne ont été le fait des exportations à destination des Etats-Unis (+ 11,2 %) et vers le reste du monde.

La plupart des pays de l'A.E.L.E. ont enregistré une augmentation de leurs exportations totales ; la Suisse, le second exportateur de l'Association par ordre d'importance, n'a enregistré, pour sa part, qu'une progression de 0,6 %.

Tous les pays membres, à l'exception de l'Islande et du Portugal, ont observé une régression de leurs importations totales pendant les trois mois ayant pris fin en octobre. On a constaté une baisse des achats effectués dans les Communautés européennes par la Suède, la Suisse, la Norvège et l'Autriche, qui sont les quatre principaux importateurs de l'A.E.L.E. ; les Communautés européennes fournissent un peu plus de la moitié des importations de l'A.E.L.E.

La valeur des importations totales de l'A.E.L.E. (c.a.f.), non corrigées des variations saisonnières, s'établissait en octobre 1974 à 5 milliards 791 millions de dollars et celle des exportations totales (f.o.b.) à 4 milliards 927 millions. Les exportations à l'intérieur de l'A.E.L.E. ont totalisé 983 millions de dollars. Pour ce qui est des échanges avec les Neuf, les importations et les exportations ont atteint en valeur respectivement 3 milliards 9 millions et 2 milliards 158 millions de dollars. Les achats aux Etats-Unis se sont élevés à 377 millions et les ventes à 311 millions de dollars.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation des Etats américains

Dénonciation de la nouvelle loi américaine sur le commerce

CONVOQUEE à l'initiative de la Colombie, de l'Equateur, du Pérou et du Venezuela (tous quatre importants producteurs de matières premières : café, cuivre ou pétrole), une session d'urgence de l'Organisation des Etats américains a eu lieu à Lima du 20 au 23 janvier pour discuter des conséquences sur les économies latino-américaines de la nouvelle loi américaine sur le commerce. L'une des craintes suscitées par la nouvelle législation découle des restrictions envisagées, qui pourraient priver certains pays en voie de développement des bénéfices du système généralisé de préférences. Ceux des pays latino-américains qui s'efforcent de reprendre en main le contrôle de leurs richesses naturelles s'estiment en outre visés par un texte qui risque de pénaliser les nationalisations.

A l'unanimité des vingt participants, moins les Etats-Unis qui ont voté contre, l'O.E.A. a pris la décision de dénoncer devant son Assemblée générale cette loi sur le commerce (la Bolivie et Haïti n'assistaient pas à la réunion). Aux termes du texte adopté, elle exprime sa *« profonde préoccupation à la suite de la détérioration de la solidarité interaméricaine provoquée par les dispositions de la loi »*.

Inquiétude à propos des exportations de viande aux Etats-Unis

La commission spéciale de consultation et de négociation (CECON) s'est réunie les 18 et 19 janvier pour examiner la situation du marché de la viande aux Etats-Unis. Le débat a porté sur les récentes déclarations du président américain laissant prévoir que son gouvernement pourrait prendre des mesures au cas où les importations de viande aux Etats-Unis viendraient à dépasser les limites imposées par le département de l'agriculture.

Les délégations latino-américaines se sont émues à la perspective de voir les Etats-Unis établir des quotas à l'importation, ou de négocier des accords d'importation séparément avec chacun de leurs fournisseurs. Elles ont demandé que Washington tienne compte de l'esprit des engagements qu'ils ont souscrits dans le cadre du système interaméricain et de la situation des pays latino-américains en voie de développement exportateurs de viande. De son côté, la délégation des Etats-Unis a rappelé que la création récente, au sein du gouvernement de Washington, du groupe interagences pour les questions commerciales latino-américaines répondait précisément au souci de tenir compte des problèmes de l'Amérique latine dans l'élaboration de la politique commerciale américaine.

DROIT INTERNATIONAL. — *Les représentants des pays membres de l'O.E.A. ont participé à Panama du 14 au 25 janvier à une conférence sur le droit international privé, organisée au niveau interaméricain. Les discussions ont porté sur la plupart des problèmes juridiques nés des bouleversements qui, depuis des années, ont affecté les régimes politiques, les structures des sociétés et les relations commerciales. Les résolutions adoptées seront soumises aux gouvernements des pays membres et au comité juridique interaméricain.*

Comité intergouvernemental pour les migrations européennes

Trente-huitième session du conseil

LE conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), qui a tenu sa trente-huitième session à Genève du 18 au 20 novembre, s'est particulièrement préoccupé de l'augmentation prévisible, dans les mois à venir, de la demande d'émigration au départ de l'Europe en raison du développement du chômage et a recommandé aux pays d'outre-mer de faciliter la réinstallation des émigrants européens et des réfugiés. Le conseil a également examiné le bilan des activités du CIME pour 1974 en faveur notamment de l'évacuation de personnes résidant au Chili et à Chypre. Il a approuvé le budget et les programmes pour 1975, qui prévoient l'émigration de soixante-sept mille nationaux et réfugiés. Au cours de cette session, la République arabe d'Egypte s'est vu accorder le statut d'observateur.

Conseil de l'Europe

Les travaux de la commission européenne des droits de l'homme

AU cours d'une session tenue à Strasbourg du 12 au 20 décembre, la commission européenne des droits de l'homme a déclaré irrecevables une centaine d'affaires traitées selon la procédure sommaire. En revanche, elle a déclaré recevables deux autres affaires : Klass et autres contre République fédérale d'Allemagne (requête de cinq juristes allemands contre la loi du 3 août 1968 autorisant, sous certaines conditions, le contrôle de la correspondance et de télécommunications) et Müller contre Autriche (concernant la perte partielle du droit à une pension complète en application d'une convention de sécurité sociale entre le Liechtenstein et l'Autriche). La commission a également procédé à l'adoption de son nouveau règlement intérieur.

CONCENTRATIONS DE PRESSE. — *Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté le 16 décembre une résolution recommandant aux pays membres de prendre des mesures visant à ralentir le phénomène de concentration des entreprises de presse. Le rapport final du comité d'experts gouvernementaux, qui a servi de base à la résolution des ministres, a été publié le même jour.*

SESSION DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE. — *L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est réunie à Strasbourg du 21 au 29 janvier. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro du* Monde diplomatique.

INFORMATIQUE ET ADMINISTRATION LOCALE. — *Maires, responsables de centres d'informatique, représentants d'associations de pouvoirs locaux, experts des ministères de l'intérieur et parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe ont participé du 4 au 6 décembre à Lausanne à un colloque sur l'utilisation des ordinateurs dans la gestion des affaires locales et la protection des libertés individuelles face à l'informatique.*

Transport aérien

Accord sur les tarifs transatlantiques à partir du 1er avril

UN accord est enfin intervenu le 27 janvier à Genève entre trente compagnies aériennes membres de l'Association du transport aérien international (IATA) sur les tarifs à appliquer au-dessus de l'Atlantique nord à dater du 1er avril prochain.

Le prix du passage sur les vols réguliers en première classe et en classe économique augmentera de 10 %. Les participants ont finalement accepté le tarif « Apex », conçu pour concurrencer les vols affrétés par les compagnies de charters et qui équivaut à peu près à la moitié du prix normal pour un séjour de vingt-trois à quarante-cinq jours, à condition que les places soient réservées et le paiement effectué soixante jours à l'avance.

Selon les précisions de l'IATA, le prix du voyage au tarif « Apex » de Paris à New-York sera porté à 320 dollars (1 619 francs) en hiver, à 338 dollars (1 710 francs) au printemps et en automne et à 434 dollars (2 199 francs) en été.

L'accord du 27 janvier est intervenu après de longs mois de négociations infructueuses, pendant lesquels le précédent tarif avait dû être provisoirement reconduit avec quelques modifications mineures.

● UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE. — *Le comité des présidents de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) s'est réuni à Paris le 8 janvier pour préparer la célébration du vingtième anniversaire de l'Assemblée, qui aura lieu au mois de mai à Bonn.*

● ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE. — *Le conseil de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), réuni à Genève pour sa cinquante-troisième session les 18 et 19 décembre, a porté à sa présidence M. Paul Levaux (Belgique) en remplacement de M. Wolfgang Gentner (Allemagne fédérale) et adopté les budgets des deux laboratoires du CERN pour 1975 (respectivement 410 et 237,9 millions de francs suisses). Le conseil a examiné l'ensemble des activités de l'Organisation au cours de l'année écoulée et les développements récents de la recherche en matière de physique des particules.*

● RECHERCHES SPATIALES. — *L'Organisation européenne de recherches spatiales (CERS-ESRO) a annoncé le 20 janvier quatre nouvelles nominations approuvées par le conseil de l'Organisation : celles de MM. Massimo Trella (Italie) en qualité d'inspecteur technique ; Bernard Deloffre (France), au poste de directeur du Programme Spacelab ; Walter Luksch (R.F.A.), au poste de directeur du Programme de satellites de communications, et de M. John Hawkes (Royaume-Uni), devenu chef du département « Développement et Technologie » de l'ESTEC (Centre de recherches et de technologie spatiales de l'ESRO à Noordwijk, Pays-Bas).*

● CROIX-ROUGE. — *Le comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a ouvert à New-Delhi, au début du mois de janvier, une délégation régionale pour le sous-continent asiatique, dont l'activité couvrira huit pays de la zone : Afghanistan, Bangladesh, Bhutan, Inde, Népal, Pakistan, îles Maldives et Sri Lanka.*

— *Les délégués régionaux du C.I.C.R. ont visité au mois de décembre de nombreux lieux de détention et rencontré plus de 7 000 détenus au Chili (dont 2 600 internés pour des motifs ou des délits d'ordre politique), 31 détenus politiques dans les prisons de Beira et de Machava au Mozambique, plusieurs milliers de détenus colombiens (dont près de 150 détenus politiques), et 2 000 prisonniers aux Philippines (dont 500 prisonniers politiques).*

Les délégués et les équipes médicales du C.I.C.R. ont d'autre part intensifié leur action en République khmère (et notamment à Phnom-Penh et à Kompong-Chhnang) du fait de la recrudescence des combats dans ce pays. Enfin, les activités se sont poursuivies à Chypre : assistance médicale, recherche des personnes disparues et échanges de messages familiaux.

● PLAN DE COLOMBO. — *Les perspectives de l'aide aux pays en voie de développement après les difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires et les hausses de prix du pétrole de 1974 ont été au centre des travaux du comité consultatif du Plan de Colombo, réuni à Singapour du 3 au 5 décembre. Cette vingt-quatrième session du comité s'est aussi préoccupée des nouveaux aspects de la coopération technique internationale.*

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *La Commission du Pacifique sud (C.P.S.) a tenu, du 6 au 9 janvier, à Nouméa, une réunion consacrée à la création d'un conseil du festival des arts du Pacifique sud.*

DIX ANS DE COOPÉRATION MAGHRÉBINE

Espoirs et contradictions d'une aspiration à l'unité

Par MOHAMED BENNOUNA *

SI l'idée du « grand Maghreb » résiste à toutes les vicissitudes politiques, c'est probablement qu'elle tire sa force d'un mythe inscrit dans la conscience des peuples de la région, par des siècles de vie, de luttes et d'espoirs communs. C'est ce que devait rappeler le roi du Maroc Hassan II dans une conférence de presse le 17 septembre, à un journaliste qui lui demandait si l'idée du « grand Maghreb » restait toujours vivace malgré les dissemblances de régimes entre le royaume du Maroc, la République populaire d'Algérie et la République de Tunisie : « Je ne pense pas que l'on puisse, à partir des disparités des régimes, rendre impossible quelque chose qui est au-delà des régimes. » En même temps, le souverain marocain devait repousser la notion de fusion ou d'union politique, pour préconiser un approfondissement de la coopération maghrébine.

Il semble donc que l'objectif tracé par les partis de libération nationale maghrébins en 1958 soit actuellement définitivement abandonné. Mais il n'est pas inutile de rappeler les termes du communiqué final de la « conférence de l'unité » qui rassembla cette année-là, du 27 au 30 avril à Tanger, le Néo-Destour tunisien, l'Istiqlal marocain et le Front de libération nationale algérien : « La conférence de Tanger... consciente d'exprimer la volonté unanime des peuples du Maghreb d'unir leur destin dans la solidarité étroite de leurs intérêts, convaincue que le moment est venu de concrétiser cette volonté dans le cadre d'institutions communes, afin de leur permettre d'assurer le rôle qui leur incombe dans le concert des nations, afin d'œuvrer à la réalisation de cette union, considère que la forme fédérale répond le mieux aux réalités des Etats participants. » Encore fallait-il attendre la libération de l'Algérie du joug colonial pour mettre en œuvre cette profession de foi. Pourtant cet événement, intervenu en 1962, allait être le prélude d'une crise très grave dans les relations maghrébines, qui a atteint son paroxysme avec le conflit armé algéro-marocain d'octobre 1963. L'idée maghrébine a subi un test majeur, elle est sortie en fin de compte renforcée de l'épreuve. Mais, désormais, les perspectives se feront plus modestes.

DIX années se sont écoulées depuis que les gouvernements maghrébins ont posé, de façon très prudente certes, les fondements d'institutions de coopération. Sur l'invitation d'experts marocains, algériens, tunisiens et libyens (réunis à l'initiative de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique), les ministres maghrébins de l'économie devaient tenir deux conférences à Tunis, du 29 septembre au 1er octobre 1964, et à Tanger les 26 et 27 novembre de la même année. Les deux protocoles d'accords signés à cette occasion tracent le cadre et déterminent la philosophie générale de la future coopération, qui se doit d'être souple et pragmatique. « L'unité économique » demeure cependant « la perspective finale ». Mais, à ce stade, il ne s'agit que d'une simple déclaration d'intention.

La Libye, partie prenante dès le début du processus de coopération, va quitter toutes les institutions maghrébines à partir de juillet 1970. Ce pays va, dès lors, participer à une série de projets d'unions mort-nés : l'Union des républiques arabes, avec la Syrie et l'Egypte (Constitution soumise au référendum le 1er septembre 1971) ; l'accord de Benghazi, signé le 12 avril 1972 avec l'Egypte, pour l'union totale des deux pays (l'Egypte a refusé de soumettre l'accord à la procédure du référendum prévu pour le 1er septembre 1973) ; enfin l'accord de fusion signé avec la Tunisie le 12 janvier 1974 à Djerba (le partenaire tunisien a refusé, lui aussi, l'organisation du référendum fixé dans un premier temps au 18 janvier 1974).

Le président Kadhafi, à la tête d'une dot (pactole pétrolier) fort alléchante pourtant, a échoué dans tous ses desseins matrimoniaux. Les exigences politiques du leader libyen se sont-elles avérées insupportables à ses interlocuteurs ? Ou bien ne doit-on voir là que des exemples des multiples aléas de l'unité arabe ?

La Mauritanie a pris la relève de la Libye au sein des institutions maghrébines, mais simplement en qualité d'observateur. Ce « pays-charnière » coopère plus activement, à l'heure actuelle, avec ses voisins au sud du Sahara. (Il participe en particulier à l'Organisation des Etats riverains du fleuve Sénégal — O.E.R.S. — et à la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest — C.E.A.O.) Si la Mauritanie reste sur la réserve, c'est qu'elle estime, à juste titre, peu concluantes les réalisations de la coopération économique maghrébine.

Les protocoles d'accord de 1964 ne contiennent que des obligations de principe. Il faut citer en premier lieu celle de l' « approvisionnement prioritaire dans les pays du Maghreb ». Seuls des accords bilatéraux ont tenté de stimuler le commerce intra-maghrébin, en prescrivant l'échange de listes de produits en franchise douanière ou dans la limite de certains contingents (accords signés en 1963-1964 et renouvelés en 1973). Mais, malgré tout, la part des échanges intramaghrébins, dans le commerce extérieur des pays concernés, reste assez faible, comme le montre le tableau ci-contre.

Le second principe concerne la coordination des politiques d'exportation vers les marchés extérieurs. Mais force est de constater que l'Algérie, le Maroc et la Tunisie négocient séparément, depuis septembre 1973, la conclusion d'accords d'association avec la Communauté économique européenne. (Pour les deux derniers, il s'agit du renouvellement des conventions conclues en mars 1969 avec la C.E.E.) La seule réalisation, en ce domaine, est la création d'un comité maghrébin des agrumes et primeurs (COMAP), par un accord signé à Rabat le 30 mai 1972 entre les organismes maghrébins de production et de commercialisation des agrumes et primeurs.

Le troisième principe porte sur la coordination et l'harmonisation des politiques d'industrialisation et d'infrastructure économique. En dehors de la conduite d'études industrielles communes au sein d'une institution créée avec l'aide du Programme des Nations unies pour le développement — le Centre d'études industrielles, qui siège actuellement à Tanger, — chaque pays élabore sa propre politique industrielle sans se soucier des projets ou des réalisations du voisin.

Les protocoles de 1964 préconisent également l'organisation de négociations dans les principaux secteurs de l'activité économique. Cette méthode a favorisé la naissance de nombreuses institutions spécialisées mais, dans la plupart des cas, elle n'a pas permis d'aboutir à des résultats importants.

Deux organismes ont été chargés de gérer des services d'intérêt commun : le Comptoir de l'alfa (COMALFA), créé en mai 1965, a reçu le monopole de la commercialisation de l'alfa brut maghrébin. Mais le conseil d'administration du COMALFA ne s'est plus réuni depuis 1967 et, par voie de conséquence, le programme d'exportation de l'alfa n'a plus été négocié en commun. Le Bureau central de compensation maghrébin (B.C.C.M.), créé en 1969 et inauguré à Alger au début de cette année, a pour fonction de compenser les règlements et les soldes des chemins de fer maghrébins.

On dénombre également huit commissions spécialisées dans les domaines des transports, du tourisme, des assurances et réassurances, de l'emploi et du travail, de la normalisation, des produits pharmaceutiques et, la dernière en date, en matière de statistique et de comptabilité nationale. La commission des transports est la seule dont les travaux ont relativement bien progressé : signature de conventions dans les domaines des transports ferroviaires et routiers ; projets très élaborés de création d'un « trans-Maghreb-Express » et d'une société « Air Maghreb » pour les vols long courrier ; création et exploitation en commun d'une ligne maritime « Maghreb Coast line » reliant les principaux ports des pays concernés.

Il n'en demeure pas moins que l'édifice institutionnel est très peu structuré. Il sera, de ce fait, sensible à la conjoncture des relations politiques maghrébines.

La conférence des ministres de l'économie, clé de voûte de tout le système, n'a été dotée jusqu'à présent ni d'une charte constitutive, ni même d'un règlement intérieur. Le principe de l'annualité des réunions s'est imposé sous l'effet d'une certaine pratique ; mais depuis 1967, la conférence n'a siégé qu'une seule fois à Rabat, en juillet 1970. Elle a pour fonctions d'élaborer des recommandations à l'intention des Etats membres et de leur servir de cadre pour la négociation d'accords internationaux ; d'autre part, elle exerce une tâche essentielle d'impulsion et de contrôle à l'égard des autres institutions, par l'intermédiaire du Comité permanent consultatif maghrébin (C.P.C.M.). Cette dernière organisation, disposant d'un siège permanent à Tunis, se compose des délégués des Etats membres et d'un secrétariat.

AU sein de cet édifice institutionnel, le C.P.C.M. représente à coup sûr l'élément le plus dynamique. Il a établi, dès 1966, un diagnostic de la coopération maghrébine mettant en cause « la méthode de négociation secteur par secteur » et proposant « une stratégie globale de développement intégré ». Le C.P.C.M. a élaboré, avec l'aide de la CNUCED, un rapport fondamental sur « les différentes méthodes d'approche en vue de réaliser l'union économique au Maghreb », qu'il a soumis en 1967 à la conférence des ministres. On trouve exposée dans ce document, de façon claire et précise, la problématique de l'intégration économique maghrébine. Les ministres de l'économie se sont rangés à l'avis du comité et ont porté « leur choix sur une solution globale transitoire qui préparera dans les meilleures conditions le passage à l'intégration maghrébine ». Le comité a reçu pour mission de préparer un projet d'accord de coopération économique pour cette période transitoire évaluée à cinq ans. La dernière conférence des ministres, qui s'est tenue à Rabat, en juillet 1970, a été saisie d'un projet d'accord en quarante-neuf articles. La question de la réduction des barrières aux échanges était au centre des débats. Plus précisément, il convenait de s'entendre sur la définition des produits originaires du Maghreb et susceptibles de bénéficier de la réduction en question. Pour l'Algérie, en particulier, les critères du C.P.C.M. étaient trop vagues et n'offraient aucune garantie contre les détournements de trafic par le biais des pays voisins. Il fut reproché également au projet d'accord de ne pas traiter de l'harmonisation des législations fiscales, sociales, et de celles relatives aux investissements. Or on sait que les grandes disparités entre le système algérien d'une part, le système marocain et tunisien d'autre part, peuvent être à l'origine de profondes inégalités entre les secteurs d'activité économique de chacun des pays.

Sans se prononcer sur le fond du débat, la conférence a confié au C.P.C.M. le soin « d'amender, d'enrichir les dispositions qui ont été soumises au cours de la présente session, afin de parvenir à l'adoption de l'accord à conclure ». Le comité a donc été renvoyé à ses études. Il les poursuit depuis cette date pour améliorer le projet initial d'accord de coopération économique.

Doit-on conclure que le Maghreb se trouve dans l'impasse ? Les divergences des régimes politiques et des systèmes économiques et sociaux représentent-ils un obstacle insurmontable au développement d'une coopération régionale? Les pays concernés sont-ils condamnés à diriger leurs regards, comme dans la période précoloniale, vers l'ancienne métropole et vers l'Europe communautaire ? La réponse serait certes affirmative si l'on se fondait sur les modèles théoriques élaborés à partir de l'expérience de la Communauté économique européenne, pour les pays à économie de marché, ou de celle du Conseil d'assistance économique mutuelle (C.A.E.M., ou COMECON), pour les pays à économie planifiée. Mais de tels schémas sont totalement inadaptés à la réalité maghrébine. Le sous-développement et les séquelles du colonialisme constituent ici de puissants facteurs de rapprochement, dont il n'est pas tenu compte. Des groupements régionaux évolués, comme la Communauté de l'Afrique de l'Est ou le Groupe andin, ont pu se former entre des pays sous-développés à systèmes économiques et sociaux différents.

Comme en 1969, le Maghreb engage de nouveau son destin à la faveur d'une question territoriale : le Sahara sous domination espagnole. On peut espérer que, déjouant encore une fois les pièges du colonisateur, les partenaires saisiront l'occasion pour approfondir leur coopération.

LA PART DES ECHANGES INTRAMAGHREBINS DANS LE COMMERCE EXTERIEUR DES TROIS PAYS

	1964		1970	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations
ALGERIE	2,42 %	1,16 %	1,7 %	1,5 %
MAROC	2,07 %	2,46 %	2 %	4 %
TUNISIE	2,06 %	7,89 %	0,9 %	14,2 %

Source : Revue *Maghreb*, mars-avril 1972.

---

* Professeur à la faculté de droit de Rabat.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

AFRIQUE AUSTRALE

Le grand dessein de Pretoria

Par RUTH FIRST*

COMMISSAIRE *des Nations unies pour la* Namibie (ex-Sud-Ouest africain), M. Sean *McBride a préparé la création* à Lusaka d'un institut de formation où les Namibiens *seront initiés à l'administration de leur pays* après son accession à l'indépendance. Aujourd'hui, *il* envisage d'établir cet institut à Windhoek (capitale de la Namibie) : la nouvelle offensive de paix en Afrique australe suscite donc de sérieux espoirs dans certains milieux aux Nations unies. Toute négociation sur l'avenir du territoire ne peut qu'être longue et laborieuse, mais il n'est pas exclu que M. B.J. Vorster, premier ministre sud-africain, finisse par rencontrer les dirigeants du SWAPO (South West African People's Organisation), ce qui autorise les spéculations sur un transfert du pouvoir à la population noire.

Cet optimisme plus ou moins fondé laisse entrevoir, avec la libération de la Namibie, la solution d'un conflit international qui s'éternisait depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Mais ce n'est qu'un indice parmi tant *d'autres des changements spectaculaires qui* ont déferlé sur l'Afrique australe depuis le coup *du 25 avril à Lisbonne et la disparition de* l'empire portugais d'Afrique.

Non seulement le transfert du pouvoir à la majorité noire est à l'ordre du jour en Namibie et en Rhodésie, mais le programme en a été établi par les chefs d'Etat de deux pays — *l'Afrique du Sud et la Zambie — qui, jusque-là,* étaient des adversaires irréductibles sur la scène *de l'Afrique australe.*

La détente dans cette région dépend maintenant de *la capacité* de chacun d'eux d'amener à composition leurs clients respectifs : le gouvernement de M. Smith, *pour ce qui concerne* Pretoria, et les mouvements *africains* de libération *pour Lusaka. Dans cette partie complexe,* qui, de M. Vorster ou du Dr Kaunda, a entraîné *l'autre ?*

Cette agitation diplomatique a été déclenchée, d'un côté comme de l'autre, par la victoire du FRELIMO au Mozambique et par la perspective sans doute prochaine, au terme d'un processus bien plus compliqué, de l'indépendance de l'Angola. *Mais comment l'Afrique* du Sud et la Zambie, qui nourrissaient des *objectifs apparemment inconciliables, ont-elles* pu en venir à une stratégie commune ?

LES motivations *de Pretoria sont les plus* faciles à comprendre. Elles découlent de la *nécessité de sauvegarder les fondements du* pouvoir blanc. Jusqu'ici, les guérilleros sud-*africains ne pouvaient que très difficilement* pénétrer en Afrique du Sud. Que le FRELIMO *soit désormais en mesure de leur offrir* des facilités d'accès n'est pas fait pour apaiser *l'inquiétude des Sud-Africains, hantés par le* cauchemar de l'arrivée des libérateurs noirs. Après tout, Pretoria et le Transvaal ne sont guère à plus de 300 kilomètres des plaines boisées du Mozambique, terrain idéal pour la guérilla.

Le régime sud-africain serait probablement bien embarrassé s'il lui fallait dire laquelle des *deux perspectives est la plus alarmante : un* Mozambique indépendant voué à la cause de la *libération totale des peuples de l'Afrique* australe, ou un Mozambique indépendant devenu, *par l'exemple de sa propre* transformation sociale révolutionnaire, une pierre de touche *pour la libération* des populations voisines.

Comme le Mozambique, la Rhodésie ouvre *un accès direct au territoire de l'Afrique du* Sud : c'était bien pour barrer la route à la *guérilla déclenchée à la suite de la déclaration* unilatérale d'indépendance que Pretoria, rompant *avec son isolationnisme, avait envoyé ses* forces armées en Rhodésie. Mais cette politique *de confrontation directe devient une tout autre* affaire aujourd'hui que, privée de l'armée portugaise, *l'Afrique du Sud doit assumer seule le* *fardeau de la contre-insurrection dans toute la* région.

Pretoria a donc dû repenser sa politique, et s'est décidé à une retraite stratégique du *Zambèze jusqu'au Limpopo, qui marque la frontière* de son territoire.

QUANT à *la Zambie, en contrepartie du* retrait des forces sud-africaines de Rhodésie *et des pressions exercées sur* M. Smith pour l'amener à la table de conférence, *elle a entrepris de persuader les mouvements* africains de libération de négocier un *règlement constitutionnel. Qui plus est,* et il s'agit là d'une pièce maîtresse de l'échafaudage d'un intérêt essentiel pour les Sud-Africains, la Zambie devrait faciliter la surveillance d'un cessez-le-feu avec la guérilla dans toute l'Afrique australe. Ce qui signifie que non seulement les mouvements nationalistes de Rhodésie, mais également ceux de Namibie et d'Afrique du Sud, se verraient privés des facilités *qui leur étaient* accordées *jusque-là.* Pourquoi continuer la lutte armée si le conflit *peut être résolu pacifiquement ? A partir de ce* raisonnement logique, la Zambie s'est laissée *persuader de remettre sur le tapis l'option* pacifique proclamée dans le Manifeste de *Lusaka de 1969 — rendu caduc depuis lors* au sein de l'O.U.A. par la Déclaration de *Mogadiscio, qui prit acte de l'intransigeance* manifeste des régimes blancs. C'est une tentative courageuse, mais risquée.

CE qui conditionne l'attitude des Zambiens dans cette détente, c'est le poids militaire et économique de l'Afrique du Sud. M. Vorster a touché une corde sensible lorsqu'il a fait savoir que l'alternative à une solution négociée était trop effrayante pour qu'on puisse l'envisager. L'intensification de la guérilla est présentée comme une « vietnamisation » de l'Afrique australe : une guerre qui ne serait point aussi intense, certes, mais qui impliquerait l'extension inéluctable des attaques sud-africaines aux régions servant de « sanctuaires » à la guérilla, et principalement la Zambie.

Cette *crainte n'est pas la seule préoccupation* de la Zambie qui traverse des temps difficiles, confrontée à des problèmes économiques multiples. Privée d'accès à la mer, elle dépend des pays voisins pour exporter son cuivre, et la fermeture de sa frontière avec la Rhodésie lui a fait perdre des revenus précieux. Le chemin de fer Tanzam construit par les Chinois est sur le point d'entrer en service, mais le port de Dar-Es-Salaam serait déjà surencombré. En outre, la production agricole est en crise. Et, par-dessus tout, le prix du cuivre continue à baisser.

C'EST alors qu'entre en jeu l'élément principal du grand dessein de l'Afrique du Sud. Rien ne conviendrait mieux au pays de l'apartheid qu'une solution politique conçue en termes d'association avec les Etats africains. Il y gagnerait la fin de son isolement et la possibilité de normaliser ses relations économiques avec ses voisins. Depuis longtemps, Pretoria a misé sur un vaste marché commun au Nord, à partir de ses installations industrielles jusqu'aux frontières du Zaïre et de la Tanzanie. Malgré l'embargo de l'O.U.A., les possibilités d'investissement et de commerce avec l'Afrique australe ont pu être discrètement explorées. Une « solution africaine » au conflit fera sauter les obstacles qui s'opposent aux plans de coopération économique conçus par l'Afrique du Sud qui, en position d'hégémonie, pourra dicter ses conditions pour la circulation dans la région des capitaux, des marchandises et de la main-d'œuvre.

L'arme économique occupait une grande place dans l'avertissement lancé par M. Vorster à propos de l'avenir des relations avec le Mozambique. Il posa quatre conditions au bon voisinage, dont la première invitait le Mozambique à refuser de servir de tremplin aux opérations des mouvements de libération. Les trois autres *insistaient sur* la nécessité de maintenir intactes les anciennes relations économiques entre les *deux pays,* principalement *en* ce qui concerne le flux de la main-d'œuvre en direction des *mines sud-africaines* (dans la période actuelle de pénurie, le contingent annuel venu du Mozambique représente le tiers des effectifs d'appoint), l'accès aux ports mozambicains et la fourniture de l'électricité produite à Cabora-Bassa. Le FRELIMO n'a sans doute pas besoin de leçons sur la manière d'élaborer une stratégie de développement qui l'affranchisse de la dépendance économique héritée de la période coloniale. *Mais,* de son côté, Pretoria est en train de passer maître dans l'art des pressions économiques *et des manipulations politiques* qui évitent de recourir à l'action directe pour *restaurer un régime défunt.*

LE grand dessein marchera-t-il ? Il est aussi *prévu d'enrôler les pays africains indépendants* dans la campagne pour tempérer *l'ardeur des mouvements de libération* — en leur montrant qu'il y va de leur propre intérêt *immédiat.* Encore faudra-t-il, *pour* les convaincre, que la décolonisation progresse sans à-coups *en Rhodésie et en* Namibie. La réussite du projet suppose aussi que la Zambie et d'autres pays membres de l'O.U.A. acceptent de faire confiance au gouvernement Vorster quant à sa volonté d'introduire des changements dans son propre pays. Or on doute de plus en plus en Afrique du Sud, *même* dans les cercles *politiques* blancs, qu'il ait la possibilité, sinon la volonté, de réaliser ces changements dans le cadre d'un système qui ne laisse absolument aucune marge de manœuvre en dehors de la politique de séparation des races.

LA Namibie sera un meilleur test pour juger des talents de M. Vorster. Un plan de décolonisation du territoire pourrait aider l'Afrique du Sud à sortir de sa position inconfortable aux Nations unies. Mais alors il lui faudra faire mieux que de réviser simplement sa version proposant, d'une part, la confédération de la zone blanche avec plusieurs bantoustans qui ne sont que des créations sans ressources et fondées sur le tribalisme, et, d'autre part, l'indépendance de l'Ovamboland au Nord, car le SWAPO et les Nations *unies insistent sur l'indépendance* unitaire et sans distinction raciale. *Si M. Vorster veut améliorer son offre, et si,* comme l'espère le commissaire McBride, il va *jusqu'à proposer de céder le pouvoir à la* majorité noire, les Namibiens auront peut-être *conquis une indépendance formelle, mais ils se* heurteront toujours au fait que leur économie *a été greffée sur celle de l'Afrique du* Sud. Mais nous n'en sommes pas là, et parmi les *écueils qui subsistent la détermination de* Pretoria de garder la bande de Caprivi, où se *trouvent les installations militaires sud-africaines,* n'est pas le moindre.

C'EST *en Rhodésie que la détente est le* plus avancée, et pourtant le plus fragile. *Le parti du Front rhodésien y a déjà fait* avorter plusieurs tentatives de règlement *constitutionnel, et il reste en mesure de récidiver.* La rechute est déjà amorcée, et l'Afrique du *Sud aura fort à faire pour mener son plan à* bien. Trop d'éléments contradictoires se combi*nent encore. Sans parler de M. Smith,* on attend toujours du premier ministre sud-africain lui-même qu'il *manifeste* son adhésion à la règle de la majorité noire. De plus, la formule constitutionnelle *ne devra* pas seulement recevoir l'assentiment des mouvements nationalistes regroupés à la hâte dans une équipe de négociateurs improvisée, il lui faudra aussi être acceptée par les masses africaines, qui ont montré leur détermination lors de l'enquête de la commission Pearce et ne renonceront pas si facilement à leurs revendications maintenant qu'elles ont senti le vent de la victoire. Quant à l'Afrique indépendante, elle a encore le temps de voir les conséquences d'un plan qui peut certes apporter une paix provisoire, mais une paix payée au prix imposé par l'Afrique du Sud.

* Auteur de *South West Africa* (Penguin, Londres, 1963), *The Barrel of a Gun, Political Power in Africa and the coup d'Etat* (Allen Lane, The Penguin Press, Londres, 1970) et *Libya, The elusive Revolution* (Penguin, Londres, 1974).

Dans ce numéro :